U d'/of OTTAWA
39003010524436

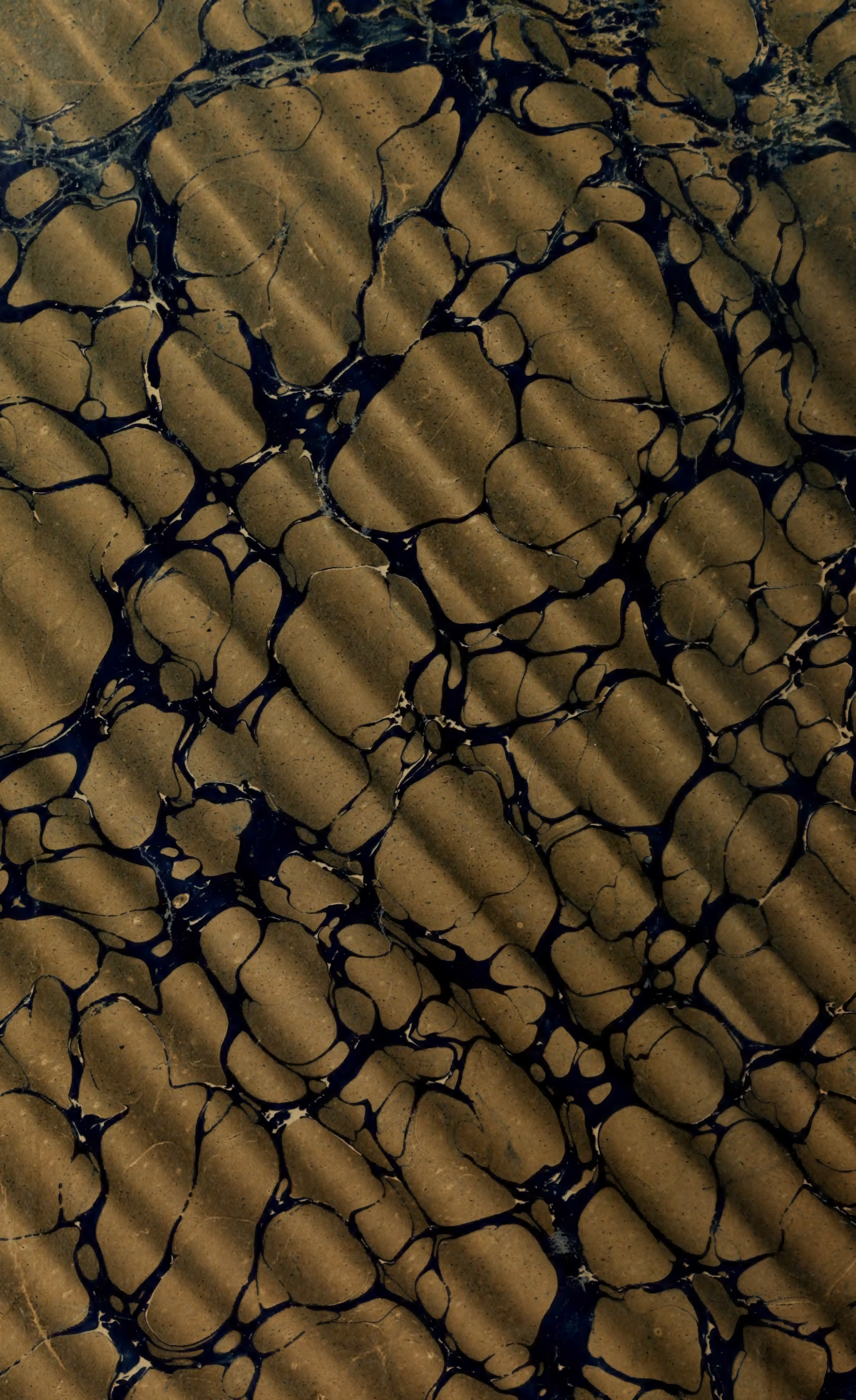

A bout Rapart

MÉMOIRES

DE

LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE

COMTE DE BRIENNE

DIT

LE JEUNE BRIENNE

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE
POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

PAUL BONNEFON

TOME DEUXIÈME

A PARIS
SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
46, RUE JACOB

1917

380

Exercice 1916
3e volume
(Voir au verso)

587133

Le Siège social *de la Société de l'histoire de France est à Paris, rue des Francs Bourgeois, n° 60.*
Le Dépôt des publications *est rue Jacob, n° 46 ; il est ouvert les mardi et vendredi de 10 h. à midi.*

VOLUMES RÉCEMMENT PARUS.

EXERCICE 1914.

1er vol. — n° 368. Mémoires de Saint-Hilaire, t. V.
2e vol. — n° 369. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. V.
} Distribués en avril 1915.

3e vol. — n° 370. Campagnes de J. de Mercoyrol de Beaulieu.
4e vol. — n° 371. Journal de Cl. de Fauquembergue, t. III.
} Distribués en octobre 1915.

n° 372. Annuaire-Bulletin, 1914.

EXERCICE 1915.

1er vol. — n° 373. Mémoires du comte de Brienne, t. I.
2e vol. — n° 374. Lettres du duc de Bourgogne, t. II.
3e vol. — n° 375. Grandes chroniques de France. Hist. de Jean II et de Charles V, t. II.
4e vol. — n° 376. Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI, t. I.
} Distribués en juillet 1916.

n° 377. Annuaire-Bulletin, 1916.

EXERCICE 1916.

1 vol. — n° 378. Mémoires de Saint-Hili [illegible] t. VI.
2e vol. — n° 379. Journal de Jean Vallier, t. III.
} Distribués en février 1917.

MÉMOIRES

DE

LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE

COMTE DE BRIENNE

DIT

LE JEUNE BRIENNE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

MÉMOIRES

DE

LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE

COMTE DE BRIENNE

DIT

LE JEUNE BRIENNE

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE
POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

PAUL BONNEFON

TOME DEUXIÈME

A PARIS
SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
46, RUE JACOB

1917

380

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
130
.B84
A32
1916
v.2

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que le tome II des Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne, *préparé par* M. Paul Bonnefon, *lui a paru digne d'être publié par la* Société de l'Histoire de France.

Fait à Paris, le 1er août 1917.

Signé : Léon LECESTRE.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

R. DELACHENAL.

MÉMOIRES

DE

M. LE COMTE DE BRIENNE

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

LIVRE TROISIÈME

Suite de l'histoire de la régence de la reine Anne d'Autriche. Éloge du cardinal Mazarini.

(*Suite.*)

Pour revenir donc au Cardinal (dont je suis résolu de ne point flatter le portrait), il faut dire, contre l'opinion commune, que les dernières années de son ministère ont été, à mon sens, les moins glorieuses de sa vie. Ce paradoxe pourra sembler étrange aux courtisans, qui, l'ayant adoré pendant son pouvoir, l'ont vu pleuré du Roi même après sa mort. Mais pour moi j'en juge tout autrement. Ce favori ne m'a jamais paru si grand que dans sa disgrâce. L'adversité ne fit point mollir son courage et jamais devise ne fut plus juste et plus vraie que celle qu'on fît[1] pour lui durant les violents orages qui gron-

1. *Note de Brienne* : « Elle est de Douvrier. » — C'est lui, comme on l'a déjà dit (t. I, p. 17) qui composa la fameuse devise de Louis XIV. Il recevait une forte pension de Mazarin et du roi (*Mémoriaux du conseil de 1661*, t. II, p. 89 et 91).

dèrent sur sa tête. Elle avoit pour corps un rocher battu des flots, avec ce mot : QVAM FRVSTRA ET MVRMVRE QVANTO ! *Qu'ils font de bruit et que c'est vainement !* Mais comme la bonté seule de la Reine avoit conjuré cette effroyable tempête, il sembloit que le Cardinal en dût avoir plus de reconnoissance qu'il n'en témoigna à sa généreuse libératrice depuis qu'il fut revenu de son exil.

Il n'y a personne qui ne sache ce que la médisance a publié avec si peu de respect, de leurs prétendues amours [1]. Les cabinets des curieux sont rem-

1. La question des rapports d'Anne d'Autriche et de Mazarin a occupé la postérité, comme elle avait occupé les contemporains, et celle-là n'a pas réussi mieux que ceux-ci à résoudre un problème peut-être insoluble. Le plus probable est qu'un mariage de conscience, comme il y en avait si fréquemment alors, unissait la reine à son premier ministre. C'est l'opinion de Victor Cousin, de Chéruel ; c'est celle qui semble la plus raisonnable. Mazarin n'était pas prêtre : cela résulte de maints témoignages du temps et de nombreux passages de sa correspondance (par exemple, t. IV, p. 200 et 257-258). Brienne lui-même a fourni ailleurs (t. I, p. 287) des motifs de croire que Mazarin n'était pas prêtre, en déclarant qu'il ne l'avait jamais vu dire son bréviaire et qu'il entendait la messe tous les jours, non pas qu'il la célébrait. Aucune raison canonique ne s'opposait donc à ce qu'un lien conjugal l'unît à une reine veuve, dont l'âge était le sien -- tous deux naquirent en 1602. — Il est vrai que Brienne ne croit pas à cette situation ; mais il ne connaissait pas les lettres de la princesse et du cardinal, et leur ton ne peut guère laisser de doute sur la nature de leurs sentiments respectifs, ardents de la part de la reine, plus contenus, presque égoïstes de la part du cardinal. Dans ces conditions, on ne peut envisager que deux hypothèses : liaison illicite ou liaison légitime. La dernière est sans doute la véritable. Brienne y répugne uniquement par gratitude pour Anne d'Autriche. La plupart des gens estimaient le contraire, et la

plis des libelles diffamatoires qui ont été faits sur ce sujet. On ne les peut lire sans rougir pour ceux qui ont eu l'effronterie de composer ces chroniques scandaleuses. La détractation publique et particulière n'a jamais été poussée plus loin, et cette tache que tant de plumes séditieuses se sont efforcées d'imprimer à la vertu de la plus vertueuse princesse qui fût jamais, lui fera moins de tort dans les siècles à venir qu'elle ne fera de honte à notre histoire.

Peut-être (et je ne le désavoue pas) que la Reine accorda au Cardinal son estime avec trop peu de ménagement ; mais quoiqu'il n'y eut rien en tout cela que de très innocent, le monde, qui fut et qui sera toujours malin, ne put s'empêcher d'en parler en des termes peu respectueux, et la licence monta à un tel excès que chacun crut voir ce qui n'étoit pas et que ceux mêmes qui le croyoient le moins l'assuroient comme véritable. La galanterie de la Reine (s'il y en a eu) n'a jamais été que spirituelle. Les Espagnoles les plus vertueuses sont sujettes à ce défaut et ne pensent point commettre de crime en aimant ceux qui leur plaisent de la manière dont les Anges s'aiment dans le Ciel. Je ne veux point raffiner sur ces sortes d'amour qui n'impriment point de flétrissure au corps. On peut être amante sans

duchesse d'Orléans, mère du Régent, belle-fille d'Anne d'Autriche, a écrit de celle-ci ce que tout le monde en pensait plus ou moins ouvertement, quand elle a déclaré qu'Anne d'Autriche avait « fait encore bien pis que d'aimer le cardinal Mazarin », qu'elle l'avoit « épousé ». (*Correspondance*, éd. G. Brunet, t. II, p. 3, 27 septembre 1718 ; voy. aussi éd. Jaeglé, t. II, p. 214, 14 juillet 1718).

accorder à son amant la dernière faveur, et adultère même dans le cœur, selon l'expression de l'Évangile, sans avoir commis le péché. Il est certain que la Reine n'a point fait toutes ces distinctions ; mais il est encore plus certain qu'elle n'a rien fait contre son honneur. Ma mère, qui aimoit véritablement cette vertueuse princesse, laquelle avoit pour elle beaucoup de bonté, ne put s'empêcher de lui en dire un mot, et voici comme la chose se passa [1].

Durant que la faveur de la Reine envers le Cardinal éclatoit le plus aux yeux de la cour et que le monde malin (comme j'ai déjà dit et ne le puis trop répéter) faisoit le plus de bruit de leurs prétendues amours, un jour que M^me^ de Brienne récitoit, selon sa coutume, quelques prières dans l'oratoire de la Reine, Sa Majesté, sans savoir qu'elle y fut, y entra aussi pour prier Dieu, et fut bien aise de trouver en ce lieu saint une personne qui ne lui étoit pas désagréable. Elles unirent leurs suffrages et pour être mieux exaucées, elles dirent ensemble leur chapelet. Quand la prière fut finie, cette véritable

1. M^me^ de Brienne ne fut pas la seule à s'émouvoir de l'intimité de Mazarin avec la reine, et à prévenir celle-ci de ce qu'on en disait. Si l'on en croit La Porte, M^me^ de Hautefort en fit de même, un jour, et reçut d'Anne d'Autriche, pour se disculper, cette singulière raison que le cardinal « n'aimoit pas les femmes ; qu'il étoit d'un pays à avoir des inclinations d'une autre nature ». (La Porte, *Mémoires*, col. Petitot et Monmerqué, t. LIX, p. 401). Un peu plus loin (p. 401-404), on apprend que La Porte lui-même et son beau-père Cottignon essayèrent de mettre la reine en garde contre la malice des propos; mais la princesse, si elle ne sut pas mauvais gré de ces avis, n'en tint que le compte qui lui convenait.

amie, ou, pour parler plus respectueusement, cette servante fidèle demanda permission à sa maîtresse de lui parler à cœur ouvert de ce qu'on disoit d'elle et du Cardinal. La bonne Reine l'embrassa cordialement et lui permit de lui dire ses vérités. Elle le fit avec tout le ménagement et la discrétion possible ; mais comme elle ne lui déguisoit rien de tout ce que la médisance publioit contre sa vertu, elle s'aperçut sans en faire semblant (ainsi qu'elle me l'a conté elle-même, après m'avoir engagé au secret) que Sa Majesté rougit plus d'une fois jusque dans le blanc des yeux (ce furent ses propres termes) durant qu'elle lui apprenoit des choses si désagréables. Enfin, lorsqu'elle eut tout dit, la Reine les yeux mouillés de larmes lui répondit : « Pourquoi, ma chère, ne me l'as-tu pas dit plus tôt ? Je t'avoue que je l'aime, et je te puis dire même tendrement ; mais l'affection que je lui porte ne va pas jusqu'à l'amour, ou si elle y va sans que je le sache, mes sens n'y ont point de part et mon esprit seulement est charmé de la beauté de son esprit. Cela seroit-il criminel ? Ne me flattes point et sois assurée que s'il y a, même dans cet amour, l'ombre du péché, j'y renonce dès maintenant devant Dieu et devant les saints dont les reliques reposent en cet oratoire ; et je t'assure, ma bonne amie, que je ne lui parlerai désormais que des affaires de l'État et romprai la conversation dès qu'il me parlera d'autre chose. » Ma mère, qui étoit déjà à genoux, lui prit la main, et, l'ayant baisée, la mit sur un des reliquaires qu'elle venoit de prendre sur l'autel et lui dit : « Jurez-moi, madame, je vous en conjure, sur ces saintes reliques,

ce que vous venez de promettre à Dieu. — Je le jure, dit la Reine, en posant la main sur le reliquaire, et je prie Dieu de plus de me punir si j'y sais le moindre mal. — Ah! c'en est trop, reprit ma mère toute en pleurs, Dieu est juste, et sa bonté, n'en doutez pas, fera bientôt connoître l'innocence de Votre Majesté à tout le monde[1]. » Après quoi, elles se remirent à prier tout de nouveau, et celle dont j'ai su ce fait (que je n'ai pas cru devoir tenir secret à présent que la Reine est morte et a reçu dans le Ciel la récompense de ses bonnes œuvres) m'a dit plusieurs fois qu'elles ne prièrent jamais l'une et l'autre de meilleur cœur. Quand elles eurent achevé leur oraison, que cet incident rendit plus longue qu'à l'ordinaire, M^me^ de Brienne conjura la Reine de lui garder le secret. Sa Majesté le lui promit et en effet elle ne s'est jamais aperçue que la Reine ait parlé de cela au Cardinal, ce qui, à mon avis, est une grande preuve de son innocence.

Mais si cette bonne princesse (car la bonté fut toujours la plus éclatante de ses vertus) eut tant

1. Peut-être cette scène est-elle plus solennelle que véridique. En tout cas, reproduisant le récit de Brienne d'après le texte de Barrière, Victor Cousin n'a pas tort d'ajouter : « Voilà qui est bien fort et nous persuaderait tout à fait, si nous ne nous souvenions qu'en 1637, sortant de communier, Anne jura sur la sainte Eucharistie, qu'elle venait de recevoir, et sur le salut de son âme, qu'elle n'avait pas une seule fois écrit en Espagne, tandis que plus tard elle fit des aveux bien contraires à ses premiers serments. » (Victor Cousin, *Madame de Hautefort*, 1886, 5^e^ éd., p. 80, n. 2 ; et aussi *Madame de Chevreuse*, 1856, p. 52 ; *Mémoires de Richelieu*, col. Petitot, t. X, p. 199 et 200).

d'estime pour le cardinal Mazarini, on peut dire, sans blesser la vérité, qu'il reconnut mal de si grandes faveurs. Comme j'étois à toute heure dans la chambre de cet ingrat favori envers une si généreuse maîtresse et si digne d'être aimée, après ce qu'elle avoit fait pour lui, je lui ai ouï dire plusieurs choses qui marquoient assez le véritable mépris qu'il avoit pour elle, ce qui m'a toujours depuis donné lieu de douter s'il avoit jamais eu pour la Reine, sa bienfaitrice, une véritable passion. Ce n'est pas que les plus fidèles amants n'en viennent quelquefois à ces extrémités ; mais ils s'en repentent bientôt, et d'ordinaire ces bourrasques qui durent peu sont suivies d'un calme fort doux. Ainsi, tout bien considéré, je crois pouvoir dire, quand je n'en aurois pas d'autre preuve, que le Cardinal, lorsqu'il faisoit semblant d'aimer la Reine n'aimoit effectivement que les biens immenses qu'il recevoit d'elle, et cela ne peut s'appeler qu'ambition et non amour, passions si différentes que, pour peu qu'on ait aimé en sa vie, il est impossible de s'y méprendre.

Un amant auroit-il pu dire de celle qu'il auroit adorée qu'elle n'avoit point d'esprit ; que sans lui elle n'auroit su gouverner la barque de la France [1] ; qu'elle avoit plus d'affection pour la maison d'Autriche que pour celle dans laquelle elle étoit entrée ; que le Roi, son époux, avoit eu juste sujet de la

1. Sous le langage politique et mesuré des lettres que Mazarin adressa à la reine, il n'est pas malaisé de reconnaître le véritable sentiment qu'il avait de l'intelligence de la princesse, et cette impression se dégage mieux encore des carnets intimes du cardinal.

haïr et de se défier d'elle ; qu'elle n'étoit dévote que par nécessité ; qu'elle n'aimoit que sa panse et que, pourvu qu'elle fût bien remplie, elle ne se mettoit point en peine du reste ; et mille autres choses de cette nature ou, pour mieux dire, de cette force, que j'ai entendues (non sans beaucoup d'indignation) mille fois de mes propres oreilles ? A cela il n'y a point de réplique, et la rupture de ces prétendus amants a fait tant d'éclat qu'il falloit avoir la vue bien courte pour ne s'en pas apercevoir. Un jour, entre autres, je lui entendis dire, au sujet des pierres destinées au bâtiment du Louvre, dont la Reine avoit fait don par brevet à la Beauvais, sa première femme de chambre[1] : « Il faut avoir perdu l'esprit (ce furent ses propres termes) pour faire de

1. Catherine-Henriette Bellier, femme de Pierre de Beauvais, lieutenant général en la prévôté de l'hôtel et grande prévôté de France. Elle-même était femme de chambre de la reine, et on sait que, malgré sa maturité, elle obtint les prémices de la jeunesse de Louis XIV. Je ne sais si le fait énoncé ici par Brienne est exact. Retz dit seulement que « M^me^ de Beauvais, entre autres, eut permission de bâtir dans la Place Royale ». (Éd. des Grands Écrivains, t. I, p. 231.) Son hôtel qui subsiste encore pour une large partie, ne s'y trouve pourtant pas. Il est situé rue François-Miron, 68, et rue de Jouy, 12. Il fut construit par Le Paultre, en 1654. C'est du haut du balcon de cet hôtel que, le 26 août 1660, Anne d'Autriche, Henriette, reine d'Angleterre, Mazarin, Turenne et d'autres assistèrent à l'entrée solennelle de Louis XIV et de Marie-Thérèse dans Paris.

Il est certain que M^me^ de Beauvais jouit, à certains moments, d'une grande faveur auprès de la reine mère, et c'est à elle qu'Anne d'Autriche accorda, un jour, très inconsidérément, le produit des cinq grosses fermes, qui alimentaient les finances du royaume (*Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, éd. G. Brunet, t. I, p. 440).

telles gratifications ; le feu Roi sans doute n'en auroit pas usé ainsi, et en bonne justice on devroit démolir l'hôtel de Beauvais, si hôtel y a, pour rendre au Louvre ce qui lui appartient. » Il prononça ces paroles avec cet esprit d'avarice qui étoit sa passion dominante, et celui qui ne trouvoit pas que quarante millions et autant d'abbayes qu'il avoit acquis par son savoir-faire fussent trop pour lui, ne pouvoit souffrir qu'une princesse libérale accordât à une personne qui la servoit bien et qu'elle aimoit quelques pierres pour bâtir sa maison. Cela me mit en colère et je ne me pus empêcher d'en avertir la Reine, qui me fit cette belle réponse : « Si je les lui avois données, il n'en auroit point fait de bruit ; mais Cathaud, quoiqu'il die, aura les pierres qu'elle m'a demandées, et il ne restera à M. le Cardinal que le regret de ne les avoir pu obtenir de moi lorsqu'il me pressa de lui en faire présent. Je le trouve plaisant, ajouta-t-elle, de contrôler mes libéralités, lui à qui j'ai tant fait de bien et qui en a encore plus pris que je ne lui en ai donné. » Elle rougit en prononçant ces dernières paroles et je m'aperçus bien que leur rupture étoit sans retour.

Je me suis laissé dire (et à cela il y a beaucoup d'apparence) que leur froideur vint de ce que la Reine s'opposoit avec la force que toute la cour sait et qu'elle approuva, au mariage de la nièce du Cardinal avec le Roi[1]. Je ne sais pas si Sa Majesté

1. Brienne aborde encore ici un point obscur et controversé : Mazarin encouragea-t-il, ou non, les visées matrimoniales de sa nièce, Marie Mancini, avec Louis XIV ? Les contemporains en dissertaient déjà, et l'abbé de Choisy a « vu le vieux maré-

auroit voulu s'abaisser jusqu'à épouser la connétable Colonne ; mais je sais bien que cette créature, qui est fort ambitieuse, eût été fort aise (et cela est naturel) d'être reine de France. La chose alla si loin que la Reine, mère du Roi, consulta secrètement les plus habiles conseillers d'État et quelques con-

chal de Villeroy et feu M. le Premier (Beringhen) agiter fortement la question. » (*Mémoires*, éd. Lescure, t. I, p. 68.) « Ils apportoient une infinité de raisons pour et contre, et d'ordinaire ils concluoient en faveur de la sincérité du cardinal, non qu'ils ne le crussent assez ambitieux pour avoir souhaité sa nièce reine de France, mais ils le connoissoient fort timide, et incapable d'aller tête baissée contre la reine mère, qui seroit devenue son ennemie sans retour. » M^me^ de Motteville, peu sympathique, il est vrai, à Mazarin, parle à diverses reprises des velléités ambitieuses excitées chez celui-ci par les sentiments du roi pour sa nièce. (*Mémoires*, éd. Réaux, t. IV, p. 133, 134, 143, 151). Il est très vraisemblable que Mazarin, en habile homme qu'il était, ne se montra pas défavorable à cette manœuvre, tant qu'il fut incertain de sa réussite. Louis XIV lui échappait visiblement et le ministre n'eût pas été fâché d'asseoir son autorité sur des bases nouvelles. Mais Anne d'Autriche ne l'entendait pas ainsi. Quoique sa propre liaison avec le cardinal fut manifeste, elle trouva l'énergie de s'opposer à une combinaison qui eût fait d'une jeune fille de naissance médiocre l'épouse de Louis XIV et la reine légitime de France. Il y a un abîme, au point de vue de l'étiquette, entre un mariage de conscience et une pareille union. Est-ce cette considération qui émut la dignité d'Anne d'Autriche et la fit se dresser en face de Mazarin ? Est-ce la raison d'État ? Il se peut, et ce que dit Brienne ici n'est pas pour y contredire. — Quelques détails, au surplus, sont confirmés par l'abbé de Choisy, qui parle, lui aussi, du recours de la reine aux conseils du vieux Brienne (*Ibid.*, t. I, p. 66). — Toujours est-il que, lorsque le résultat négatif en fut assuré, Mazarin fut aussi décidé contre les prétentions de sa nièce, qu'il avait paru d'abord hésitant et incertain.

seillers et avocats célèbres du Parlement pour savoir si, le Roi son fils se mariant, sans son consentement, le mariage seroit valable. Tous d'une voix dirent que non et conseillèrent à la Reine de faire ses protestations avant et après contre ce prétendu mariage. M. de Brienne, mon père, fut chargé de dresser cet acte important et promit à la Reine de le faire enregistrer par le Parlement à huis clos, en cas que le Roi épousât contre la volonté de la Reine, sa mère, la nièce du Cardinal. Enfin, soit que cette consultation ne se fit que pour faire peur au premier ministre, soit qu'on la jugeât nécessaire pour l'avenir, l'acte de protêt fut dressé et montré au Cardinal par la Reine ; et lorsque le mariage que tous les bons François appréhendoient sembloit être le plus proche de se conclure, les nièces furent reléguées sous la conduite de M^me^ de Venel[1], leur gouvernante, à Brouage[2], par l'autorité seule de la Reine,

1. Madeleine de Gaillard de Longjumeau, dame de Ventabren de Venel, toute dévouée au cardinal, qui en avait fait la gouvernante de ses trois plus jeunes nièces. Plus tard le roi la nomma gouvernante de ses filles, puis la plaça auprès de la reine Marie-Thérèse. Les lettres de Mazarin à M^me^ de Venel ne laissent aucun doute sur la netteté de son attitude, quand toute idée du mariage du roi avec Marie Mancini fut devenue impossible. Les lettres de M^me^ de Venel au cardinal confirment cette impression ; elles ont été mises au jour dans le volume de Lucien Perey, *Le roman du grand roi, Louis XIV et Marie Mancini* (1894, in-8°). La bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence, conserve deux manuscrits différents de Mémoires anonymes sur M^me^ de Venel (mss. n^os^ 1181 et 1182).

2. Petit port de l'Océan, en face de l'île d'Oléron, et place forte aujourd'hui abandonnée, dont Mazarin avait le gouvernement.

qui prit cette affaire si fort à cœur que le Cardinal ni le Roi même ne purent détourner ce voyage qui leur donnoit à l'un et à l'autre un égal chagrin. Le temps et l'absence produisirent l'effet que la prudence de la Reine avoit espéré, et la persévérance qu'eut cette patiente mère à désirer le mariage de l'Infante d'Espagne, sa nièce, avec le Roi, son fils (qui étoit la chose du monde qu'elle souhaitoit avec le plus d'ardeur), fit que cette alliance si désirée se conclut enfin heureusement, comme nous le dirons plus amplement en son lieu.

Je ne parlerai point non plus ici du premier voyage que M. de Lionne fit en Espagne pour jeter les fondements de la paix ; cela me mèneroit trop loin et se verra ailleurs exactement écrit. Mais je ne puis me dispenser de dire un mot de la négociation du cardinal Mazarini avec don Luis de Haro[1]. Quoique le traité que Pimentel[2] avoit signé à Paris avec le Cardinal fût conclu et sembloit n'avoir besoin que de la ratification d'Espagne pour être exécuté, on s'aperçut bientôt néanmoins que cet acte mystérieux, qui depuis a été brûlé du consentement des parties à Fontarabie, par le baron de Watteville[3],

1. Don Luis Mendez, comte de Haro, homme d'État espagnol, né en 1599, mort à Madrid, le 26 novembre 1661, qui avait succédé en 1643, comme premier ministre, à son oncle maternel, le comte d'Olivarès.

2. Don Antonio Alonzo Pimentel de Herrera y Quinones, comte de Benavente, dont le nom se trouve mêlé à toutes les négociations avec la France et qui mourut en 1671.

3. Charles, baron de Watteville, gentilhomme franc-comtois et sujet du roi d'Espagne. Après avoir servi à la négociation de la paix des Pyrénées, il fut ambassadeur à Londres, où il eut,

commissaire d'Espagne à ce député, et par le sieur Tronson [1], mon commis, qui fut porteur de l'original espagnol que Son Éminence et Pimentel avoient signé, comme je viens de le dire, à Paris, on s'aperçut, dis-je, bientôt que ce traité ne devoit être considéré que comme les préliminaires de celui qui se devoit commencer incessamment dans l'île des Faisans, sur la rivière de Bidassoa, entre les deux premiers ministres des deux couronnes de France et d'Espagne. Le Cardinal partit donc de Fontainebleau au mois de juillet de l'année 1659 pour se rendre en diligence à Saint-Jean de Luz. Don Luis de Haro arriva en même temps à Fontarabie, et les conférences commencèrent peu de jours après. La cour cependant s'avançoit à petites journées vers la Guyenne, et étant arrivée à Bordeaux [2], elle y fit un assez long séjour.

Son Éminence écrivoit de sa propre main avec une exactitude et une fatigue incroyables (ce qui a, à ce qu'on croit, notablement abrégé le cours de sa vie) le détail de tout ce qui se passoit jour par jour

le 10 octobre 1661, un vif démêlé de préséance avec le comte d'Estrades, ambassadeur de France.

1. Louis Tronson, conseiller d'État et secrétaire du cabinet du roi.

2. Louis XIV et Anne d'Autriche arrivèrent à Bordeaux le mardi 19 août 1659 et y séjournèrent jusqu'au 6 octobre (*Continuation à la Chronique bourdeloise, commençant à l'année 1620 jusqu'à présent*, 1703, in-4°, p. 89 et 90). En juillet précédent, Mazarin, se rendant à Saint-Jean-de-Luz, était passé près de Bordeaux et avait séjourné le 15 et le 16 juillet à Cadillac, où les jurats de Bordeaux vinrent le saluer et où le duc d'Epernon avait un château magnifique.

dans les conférences, et adressoit sa dépêche par courrier exprès à M. Le Tellier, qui en faisoit la lecture à Leurs Majestés et mandoit ensuite leurs réponses au Cardinal. Cela se passoit avec tant de silence et de mystère que hors le Roi, la Reine et M. Le Tellier, confident de Son Éminence, personne n'en avoit connoissance. Je savois bien à la vérité le gros de la négociation, parce que le Cardinal étoit obligé de m'en mander au moins ce qu'il vouloit que j'en écrivisse, de la part du Roi, aux ministres étrangers ; mais je ne voyois goutte pour cela dans tout le reste.

Je priai le Cardinal à Fontainebleau, avant qu'il en partît pour s'acheminer à la frontière de France du côté des Pyrénées [1], de trouver bon que je l'y accompagnasse ; mais il me répondit fort civilement qu'il n'en étoit pas besoin ; qu'à la vérité, il auroit mené mon père avec lui, si sa santé le lui avoit pu permettre, mais que pour moi j'avois encore trop peu de barbe au menton (ce furent ses propres paroles) pour être opposé aux moustaches espagnoles. Je lui répondis que la barbe n'y faisoit rien, et que, si cela étoit nécessaire, plutôt que de n'être pas employé dans une affaire de mon département, je laisserois croître ma moustache et l'aurois dans peu de jours aussi copieuse que l'étoient celles des seigneurs espagnols. Il se prit à rire et après m'avoir

1. Mazarin quitta Paris le 22 juin, séjourna à Fontainebleau jusqu'au 26 et se mit en route par Jargeau et Pithiviers où il était le 28. Il arriva le 25 juillet à Bayonne et le 26 à Saint-Jean-de-Luz.

fait beaucoup d'excuses, sur ce qu'il ne me menoit pas avec lui, il me dit que j'aurois plus d'honneur à demeurer avec messieurs mes confrères auprès du Roi que d'agir dans les conférences de la paix en subalterne sous M. de Lionne ; qu'il ne pouvoit plus retirer la plume de ses mains après lui avoir confié tout le secret de la négociation ; ainsi que c'étoit à moi de voir si je voulois n'agir qu'en second, ce qu'il laissa à mon choix. Mais y ayant un peu pensé, je lui dis que, tout bien considéré, je demeurerois, puisqu'il le trouvoit bon, auprès du Roi. « Vous faites bien, reprit-il, et je vous en sais bon gré. Au reste, n'ayez point de chagrin de ce que je ne vous mène pas avec moi : cela ne vous fera aucun tort et j'aurai soin de vous écrire toutes choses, comme je vous prie de me rendre compte exactement de tout ce qu'on vous mandera des pays étrangers. » Et ayant sur cela pris congé de lui, il m'embrassa et me donna un billet de sa main pour être payé de ce qui m'étoit dû de mes appointements et y ajouta un extraordinaire de deux mille écus, ce qui m'aida à digérer mon chagrin.

Enfin la paix fut conclue[1] et le mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne résolu. La cour reçut à Toulouse ces agréables nouvelles, et M. Le Tellier m'envoya quérir par Charpentier[2], l'un de ses principaux commis, afin que je signasse en sa présence, suivant l'ordre exprès qu'il en avoit reçu du Roi et

1. Le 7 novembre 1659.

2. François Charpentier, membre de l'Académie française (1651) et l'un des fondateurs de l'Académie des Inscriptions (15 février 1620-22 avril 1702).

de Son Éminence, les ratifications de tous ses actes importants. Il me dit qu'il y avoit défense expresse que je les lusse en les signant, ce qui me surprit un peu ; mais comme je témoignai à M. Le Tellier que cela ne s'étoit jamais fait et qu'un secrétaire d'État ne devoit rien signer qu'il n'eût lu auparavant, il me dit que je signasse hardiment sur sa parole, qu'il avoit lui-même collationné tous les actes aux originaux et m'assuroit que je n'en aurois point de reproche. Je repartis, avec un peu d'émotion, que cela ne suffisoit pas pour ma décharge et le priai de m'en donner un ordre par écrit. Il répondit qu'il ne me le pouvoit expédier sans un ordre particulier du Roi ; que je visse s'il étoit à propos qu'il l'allât prendre de lui et qu'il ne me le conseilloit pas, parce qu'il pourroit bien arriver qu'après m'avoir fait une civilité à laquelle il n'étoit pas obligé, puisqu'en qualité de secrétaire d'État de la guerre il pouvoit signer le traité de paix, Sa Majesté lui ordonneroit de le contresigner, sur le refus que j'en faisois. Je trouvai que mon confrère avoit raison et ne voulus pas m'exposer à ce nouvel affront. Il me fit l'honneur de me présenter lui-même la plume et je signai tous les actes qui étoient sur sa table sans les lire ; après quoi, il me permit de passer légèrement la vue sur le long traité de paix, ce que je fis avec tant de précipitation que je n'en pus alors retenir presque rien dans ma mémoire[1]. Pour ce

1. Tout ceci montre le peu de confiance qu'on avait déjà en Brienne, en sa légèreté, en son manque d'équilibre, puisqu'on ne lui laissait pas connaître des documents qu'il devait signer. Mais cette défiance n'éclata à plein qu'après la mort de Maza-

qui est des articles secrets, il y fit plus de difficulté ; mais voyant que j'avois obéi de bonne grâce au dur commandement qu'il m'avoit fait de la part du maître, il me les donna à lire, comme il avoit fait le traité, et je les lus un peu plus attentivement, dont M. Le Tellier s'aperçut et ne fit toutefois qu'en rire. Quant au contrat de mariage, je le lus tout à mon aise, la grosse en ayant été expédiée chez moi par Dautiège[1], mon second commis. Cependant, quoique j'eusse lu fort à la hâte ce gros et mystérieux traité, qui contenoit plus de cent rôles d'écriture, je ne laissai pas de m'apercevoir que le Cardinal

rin. Trois semaines plus tard, il y eut un changement d'attitude du roi à l'endroit de la famille Brienne. Le père fut de plus en plus écarté des affaires, à cause de son âge, prétendait-on, et le fils, qui, pendant le mois de mars 1661, avait rédigé la minute des procès-verbaux du conseil, dut, dès le 1er avril, passer la plume à Le Tellier, qui la garda dorénavant (*Mémoriaux du conseil de 1661*, t. I, p. 126). Cette modification a été notée par quelques étrangers (*Ibid.*, p. 363). L'abbé de Choisy constate le même état de choses, mais à propos de Lionne : « Le cardinal, dit-il, se plaignoit toujours de lui, en disoit des choses désagréables, et ne pouvoit s'en passer. Toutes les affaires étrangères étoient résolues avec lui, et ensuite portées au vieux Brienne, ou à son fils, qui étoient obligés de signer sans examiner. » (*Mémoires*, t. I, p. 99). Il semble donc certain que cette défiance, commencée sous Mazarin, empira vite sous Louis XIV, fort jaloux des secrets de l'État.

1. Ce commis de Brienne était d'origine bordelaise. Il en parle plusieurs fois, et on aura l'occasion d'y revenir. C'est lui qui, en 1674, accompagna à Messine le maréchal de Vivonne, en qualité de secrétaire. (*Correspondance du maréchal de Vivonne, relative à l'expédition de Messine*, publiée pour la Société de l'Histoire de France, par Jean Cordey, t. I, p. 35 et 311).

n'avoit obtenu des Espagnols que la ville d'Avesnes au lieu de celle de Cambrai qu'ils devoient restituer à la France; mais je ne fis semblant de rien. Le Cardinal étant revenu à Toulouse, peu de jours après la signature des ratifications, qu'on avoit envoyées par courrier exprès à M. de Brienne à Paris, pour les faire sceller par M. le Chancelier, et qui arrivèrent à Toulouse deux jours après que Son Éminence y fut arrivée, j'eus le temps de m'éclaircir d'elle des choses que je ne savois que superficiellement; elle me donna le traité en original à lire et me permit d'en retenir une copie, aussi bien que des articles secrets.

Sur ces entrefaites, un jour que j'étois seul dans la chambre du Cardinal et écrivois sur sa table quelques dépêches qui pressoient et qu'il venoit de me commander, Son Éminence eut besoin de quelques papiers qui étoient dans l'une de ses cassettes; et comme elle étoit alors au lit à cause de sa goutte qui l'y retenoit, elle m'appela et me donnant ses clefs, me dit d'ouvrir la cassette marquée XI et de lui apporter la liasse A, nouée d'un ruban jaune. Les cassettes, qui étoient rangées six à six, sur deux différentes tables, au pied du lit, avoient été mal placées, et ensuite de la cassette X on avoit mis la cassette IX que j'ouvris sans y faire de réflexion, m'étant contenté de compter les cassettes jusqu'à ce que fusse venu à l'onzième en ordre, que j'ouvris. J'en tirai donc la liasse A, mais ne la trouvant pas nouée d'un ruban jaune, je dis à Son Éminence du lieu où j'étois qu'elle étoit renouée d'un ruban bleu. Elle me répondit : « Vous vous êtes mépris au chiffre,

c'est la cassette IX que vous avez ouverte au lieu de la cassette cotée XI. » Je luis maintins que j'avois bien compté, comme il étoit vrai, et que j'avois ouvert la cassette qui étoit la onzième en rang. « C'est donc mon valet de chambre qui s'est mépris, reprit le Cardinal, ouvrez la onzième et remettez-la à sa place. » Je l'ouvris et y trouvai effectivement la liasse A nouée d'un ruban jaune que je portai à Son Éminence. Cependant cela ne se put pas faire sans que je lusse la cote du papier volant qui paroissoit sur la liasse A renouée d'un ruban bleu, et j'y aperçus ces paroles remarquables : *Acte par lequel le R. d'E...* [1] *m'a promis de ne s'opposer pas à ma P... à la P...* [2] *en cas que je puisse me faire E...* [3] *après la mort d'A...* [4] *et ce moyennant que je fasse agréer au R...* [5] *de se contenter de la ville d'A...* [6] *au lieu de celle de C...* [7] *dont j'ai demandé de sa part la restitution à la couronne d'E...* [8]. Et plus bas : *Cet acte est bon, C...* [9] *étant demeuré aux E...*[10] NOTA BENE. Je me le tins pour dit et n'oubliai pas le NB qui étoit ainsi figuré. Toutefois je ne fis semblant de rien et remis les choses à leur place et les cassettes dans leur ordre. Un moment après,

1. *Note de Brienne* : « Le roi d'Espagne. »
2. *Note de Brienne* : « Promotion à la Papauté. »
3. *Note de Brienne* : « Elire. »
4. *Note de Brienne* : « D'Alexandre VII. »
5. *Note de Brienne* : « Roi. »
6. *Note de Brienne* : « D'Avesnes. »
7. *Note de Brienne* : « Cambrai. »
8. *Note de Brienne* : « D'Espagne. »
9. *Note de Brienne* : « Cambrai. »
10. *Note de Brienne* : « Espagnols. »

Son Éminence me dit de lui apporter la cassette marquée IX et l'ouvrit elle-même sur son lit, délia la liasse A et plaça l'acte que j'avois vu dans le milieu entre les autres papiers dont je n'ai pas connoissance. Et quand cela fut fait et la cassette refermée, elle me demanda si je n'avois point lu la cote de la liasse A nouée d'un ruban bleu. Je répondis simplement que Son Éminence ne m'avoit pas dit de lire la cote, mais seulement de lui porter la liasse, et que ne l'ayant pas trouvée renouée d'un ruban jaune, je l'en avois avertie, sans pousser plus loin ma curiosité. Mais ma réponse ne satisfit pas le Cardinal, et il me regarda si fixement que je ne pus m'empêcher de rougir un peu. Ma surprise l'embarrassa et il me dit : « Or sus, basta, si vous avez lu ce qui est écrit de ma main sur la liasse A nouée d'un ruban bleu, je vous prie de n'en parler à personne, et vous m'obligerez de me dire la vérité. Elle m'importe de tout ; ne me cachez rien et n'appréhendez pas pour cela que je vous en veuille du mal. Je sais que vous êtes secret. » Je crus lui devoir avouer la chose, jugeant bien que de la nier après avoir rougi comme j'avois fait ne serviroit qu'à me convaincre. Et, en effet, pour lui faire connoître que j'étois maître de son secret, mais que je n'en abuserois pas, je lui répondis : « Je souhaite, monseigneur, que la chose arrive selon qu'on vous l'a promise, et alors j'espère que vous ne me refuserez pas l'indulgence *in articulo mortis*. » Il se prit à rire et m'embrassa, me recommandant encore une fois fort expressément le secret. Je lui jurai sur mon salut que tant qu'il vivroit je n'en parlerois à

personne, et je lui ai tenu parole ; mais je n'ai pas cru devoir cacher plus longtemps au public un fait si curieux après sa mort[1].

Cette histoire qui est vraie et exacte en toutes ses circonstances me fait souvenir d'une autre qui a du rapport avec elle et n'est guère moins plaisante. La voici en deux mots. Comme la cour fit quelque séjour à Avignon[2], pendant qu'on démolissoit les fortifications d'Orange, suivant les ordres que j'avois donnés pour cela, cette ville étant de mon département, Son Éminence s'avisa de se faire peindre par le fameux Mignard d'Avignon[3]. Un jour donc que j'étois dans sa chambre lorsqu'on le peignoit, le peintre, pour lui faire sa cour durant que je parlois d'affaires à Son Éminence, fit en deux coups autour de sa tête une barrette papale ; et comme je m'en allois, je m'aperçus de cette ingénieuse flatterie et

1. Brienne est le seul garant de l'anecdote qu'il rapporte et dont il prétend avoir été l'unique témoin. Il est impossible de contrôler ses affirmations et elles ne doivent être acceptées que comme celles d'un homme qui eut toujours plus d'imagination que de bon sens.

2. Mazarin séjourna à Avignon du 20 mars au début d'avril 1660. C'est, en effet, l'époque où la principauté d'Orange fut occupée par les armées de Louis XIV, qui ordonna aussitôt qu'on rasât les fortifications de la ville.

3. C'est Nicolas Mignard qu'on désignait ainsi, pour le distinguer de son frère Pierre, dit *le Romain*. Suivant Charles Blanc, on ne connaît pas même par la gravure le portrait de Mazarin que fit alors Nicolas Mignard (*Histoire des peintres de toutes les écoles* : école française, t. I, biographie de Nicolas Mignard). Quant au désir que Mazarin eut de porter la tiare, il est manifeste (Chantelauze, *Les derniers jours de Mazarin*, dans *Portraits historiques*, p. 266).

me retournant tout à coup je m'écriai : « Son Éminence a bonne mine ainsi. » Et j'ajoutai ce mot italien : *Se non e Papa adesso lo sara sicuramente.* « Que dites-vous ? reprit le Cardinal, assez étonné de m'entendre parler ainsi. — Je dis, monseigneur (car quelquefois je le traitois ainsi comme les autres pour lui plaire), que M. Mignard vous a fait Pape de son autorité, et que la couronne papale vous sied fort bien. » Son Éminence se leva de sa chaise et vint voir le nouveau Pape de Mignard. Il ne fit qu'en rire et ne voulut pas que la barrette fut effacée jusqu'à ce que le Roi qui alloit arriver selon sa coutume (car il ne manquoit pas tous les matins de venir tenir le conseil dans la chambre de Son Éminence) l'eût vue. Le Roi arriva un moment après, et il fut fort ri de la barrette papale et de la flatterie de Mignard, que toute la cour dit être de bon augure. Voilà ce que j'ai vu et ce que la postérité n'auroit peut-être jamais su sans moi.

Achevons. Le Cardinal eut tant de fatigue et de rompement de tête durant les conférences de la paix, où il n'avoit personne pour le soulager de mille petites choses que tout autre auroit faites aussi bien que lui, qu'il en rapporta la maladie dont il mourut, si j'ai bonne mémoire, dans l'année même, non à la vérité pour la date, mais au moins pour le nombre des mois. Il commença dans Ciboure [1], où

1. M^lle de Montpensier dit de Ciboure : « C'est un village de l'autre côté (de Saint-Jean-de-Luz) où logeoit M. le Cardinal. » (*Mémoires*, éd. Chéruel, t. III, p. 447). C'est un petit port, à l'embouchure de la Nivelle, sur le golfe de Saint-Jean-de-Luz. Si l'on en croit la correspondance de Mazarin, celui-ci n'y séjourna guère, seulement du 19 au 29 mai 1660.

il avoit son quartier, durant que le Roi et les Reines étoient logés à Saint-Jean-de-Luz, de s'apercevoir de la langueur qui insensiblement l'a conduit au tombeau ; et une fois, entre autres, que j'étois dans sa chambre et lui au lit, la Reine mère l'étant venu visiter et lui ayant demandé comment il se portoit : « Très mal », répondit-il ; et sans dire rien autre chose, il sortit sa jambe et sa cuisse nues hors du lit et les montrant à la Reine, qui en fut étonnée aussi bien que tous les assistants, il lui dit : « Voyez, madame, ces jambes qui ont perdu le repos en le donnant à la France ! » En effet, sa jambe et sa cuisse héronnière, comme dit Marot, étoient si décharnées, si livides et si couvertes de taches blanches et violettes que cela faisoit pitié. Et la bonne Reine ne put s'empêcher de jeter quelques larmes et de faire un grand cri, en voyant ce pitoyable objet[1]. Lazare n'y fit jamais œuvre, et,

1. C'est ici le lieu de rappeler ce que Monglat a dit de Mazarin et de le rapprocher de ce qu'en dit Brienne : « Lorsqu'il étoit malade, la Reine l'alloit voir tous les jours dans son lit, et y demeuroit longtemps. Il la traitoit comme si elle eût été une chambrière ; et quand on lui venoit dire qu'elle montoit pour aller chez lui, il refrognoit les sourcils, et disoit en son jargon : « Ah ! cette femme me fera mourir, tant elle est importune. Ne me laissera-t-elle jamais en repos ? » Il ne se contentoit pas de la mépriser : il lui rendoit de mauvais offices auprès du Roi son fils, lui disant qu'elle gâteroit tout s'il lui donnoit de l'autorité ; et ce fut une des dernières leçons qu'il lui fit avant que de mourir. Il poussa si avant son ingratitude et son peu de respect pour eux, qu'on en levoit les épaules, et qu'on disoit, en ces termes, qu'on n'avoit jamais vu faire litière de la royauté comme il faisoit. Et dans cette façon d'agir, personne n'osoit lui rendre de mauvais offices ; et il étoit tellement

hors que cette jambe n'avoit point d'ulcères, elle ressembloit tout à fait à celle de ce lépreux de l'Évangile dont les chiens léchèrent les plaies avec leurs langues. J'ai souvent songé depuis à cette orgueilleuse simplicité du Cardinal (car je ne sais quel autre nom je pourrois donner à une action si familière et si indécente dans celui qui la faisoit, et si peu respectueuse envers celle devant qui elle se passa) et je me suis dit cent fois à moi-même dans ma juste surprise : « Est-il possible qu'un cardinal expose ainsi sa nudité aux yeux d'une grande reine et de ses dames, sans craindre d'offenser leur modestie ? et fasse gloire de montrer ce que tout autre que lui cacheroit soigneusement et auroit honte de découvrir ? Ou il falloit que la douleur le pressât beaucoup et lui ôtât le jugement ou qu'il crût que tout étoit permis à un homme qui venoit de donner la paix à l'Europe, au péril de sa santé et de sa vie. » Il fut plaint toutefois, et personne, que je sache, n'osa blâmer cette action ; mais j'avoue qu'elle me fit plus d'horreur que de pitié. Ce fait est tel à la lettre et on m'en peut croire, puisque je ne le rapporte que sur le témoignage de mes propres yeux.

La santé de Son Éminence diminua si notablement depuis ce jour, qu'on peut dire que le reste de sa vie ne fut plus qu'une longue mort. Il revint à

assuré de l'esprit de ses maîtres, qu'il n'avoit pas la moindre inquiétude du cabinet. La Reine, sur la fin, s'ennuyoit de ses manières de vivre, et le prit très fort en haine ; mais elle n'osoit le témoigner, et en son âme elle fut fort aise de sa mort. » (Monglat, *Mémoires*, coll. Petitot et Monmerqué, t. II, p. 112, *Paix générale*).

petites journées de la frontière, toujours couché dans son carrosse sur un matelas qu'il y faisoit mettre tous les matins, et sur lequel on le portoit, par les quatre coins, dans son lit, tant à la dînée qu'à la couchée. Ce n'est pas qu'il ne marchât quelquefois, mais c'est qu'on croyoit cette petite agitation nécessaire à la grande foiblesse où il étoit pour lors. On le soutenoit sous les bras et le peu d'effort qu'il faisoit pour marcher l'abattoit tellement qu'on eût dit qu'il alloit mourir toutes les fois qu'on le remettoit au lit. Enfin il arriva en cet état au Louvre[1], où, comme il faisoit préparer dans la galerie des portraits des rois un superbe ballet, dont la décoration du théâtre devoit être de colonnes de brocatelle d'or à fond vert et rouge découpées à Milan, le feu se prit par hasard ou, si l'on veut, par l'ordre du Ciel, qui n'approuvoit pas ces folles dépenses, dans cette magnifique décoration, gagna de là les portraits des rois[2], tous de la main de Janet ou de Porbus,

1. Mazarin rentra à Paris le 13 août 1660, quelques jours avant la cour, et il y séjourna, sauf une semaine, — du 17 au 24 novembre — passée à Vincennes, jusqu'au 14 février 1661. C'est alors qu'il revint à Vincennes, pour y mourir trois semaines après.

2. La petite galerie, ou galerie des rois, est aujourd'hui la galerie d'Apollon. Chaque trumeau portait l'image d'un roi ou d'une reine de France, peinte, le plus souvent, par Jacob Brunel, pour les rois, et par sa femme, Marguerite Bahuche, pour les reines (Albert Babeau, *Le Louvre et son histoire*, p. 98). Le portrait de Marie de Médicis, par Porbus, qui faisait partie de cette collection, est aujourd'hui conservé au musée. Si l'on en croit Loret, les autres toiles ne furent point détruites en cette circonstance, car, trois semaines auparavant, on les avait transportées ailleurs, sur les avis du dessinateur Gessé.

et consuma en peu d'heures le dessus de la galerie dont le plafond étoit peint par Freminet et représentoit la défaite des Titans par Jupiter, grand et beau morceau de peinture allégorique dans lequel paroissoit Henri IV sous la figure de Jupiter et la Ligue foudroyée sous celle des géants réduits en poudre. Sans les soins plus qu'humains d'un frère Augustin du grand couvent, qui se signala dans cet incendie, tout le Louvre eût couru risque d'être brûlé [1]. On voyoit ce frère courageux, attaché par le milieu du corps avec une grosse chaîne de fer et suspendu en l'air, tout au milieu des flammes, une fourche à la main, pousser avec force en bas les poutres et les solives brûlantes et on eût cru que le feu l'alloit dévorer, lorsque tout à coup on le revoyoit ressortir de ces brasiers ardents aussi sain et sauf que les trois jeunes hommes hébreux ressortirent de la fournaise de Babylone. Je ne sais pas quelle récompense reçut cet intrépide religieux ; mais je sais bien que, s'il n'eût été apothicaire de

1. Cet accident eut lieu le 6 février 1661. Loret mentionne lui aussi le dévouement d'un moine :

Un Augustin du grand Couvent
Fut en danger assez souvent
De se briser dos, bras et tête,
Durant cette ardente tempête ;
Son front en fut quasi brûlé,
Et bref, il parut si zélé,
Qu'il en acquit honneur et gloire
Dont il sera longtemps mémoire.

(J. Loret, *La Muze historique*, éd. Ch. L. Livet, t. III, p. 319, lettre du 12 février 1661).

son métier et simple frère lai, son action méritoit au moins un évêché ou quelque autre riche prélature. Le Cardinal sortit donc du Louvre pour la dernière fois (car il n'y rentra jamais plus depuis) et se retira fort alarmé dans son palais Mazarin, d'où il se rendit, à quelques jours de là, à Vincennes où il mourut.

Je m'étois couché fort tard la nuit précédente, ce qui faisoit que je reposois encore sur les sept heures du matin, quand La Souche, son maître d'hôtel, vint me réveiller en sursaut et me dit que le Louvre étoit en feu. Je me lève à l'instant et m'habille en un tour de main ; puis me jetant dans un bateau pour être plus tôt au logis du Roi, je traverse la Seine, et passant au travers des gardes qui étoient déjà en bataille autour du Louvre, je courus à l'appartement du Cardinal[1]. Je le rencontrai comme il sortoit de sa chambre, soutenu sous les bras par son capitaine des gardes et son maître de chambre. Il étoit fort pâle et fort abattu, et la mort paroissoit peinte dans ses yeux, soit que la peur qu'il avoit eue d'être brûlé dans son lit l'eût mis en cet état, soit qu'il regardât l'accident inopiné de ce grand embrasement comme

1. « Son appartement, situé au second étage, au-dessus de la grande salle et de la chambre du Roi, n'était pas « fort grand, ni richement meublé », lit-on dans un récit de voyage du temps ; mais il était décoré de ses chiffres et de ses attributs, et deux petits cabinets voisins de sa chambre à coucher étoient ornés de très beaux tableaux et d'objets précieux, telle qu'une grande coupe de nacre enchâssée en or. Malgré l'exiguïté relative des locaux qu'il s'était appropriés, il y donnait des fêtes et des festins magnifiques auxquels il conviait le Roi. » (Albert Babeau, *Le Louvre*, p. 140).

un avertissement que le Ciel lui donnoit de sa fin prochaine. Jamais je ne vis homme si embarrassé ni si défait qu'il me le parut. Je ne laissai pas de m'approcher de lui comme les autres ; mais comme je vis qu'il ne répondoit à personne, je ne lui dis mot et me contentai de m'être fait voir à lui. Il monta dans sa chaise[1] sur le haut du grand degré et [on] le descendit ainsi à l'aide de quatre porteurs et de ses gardes qui leur prêtèrent la main. Les Suisses étoient rangés le long du degré de côté et d'autre et se donnant les seaux d'eau de main en main, il en arrivoit en un moment une fort grande quantité à l'appartement de Son Éminence, où l'on avoit percé la muraille qui donne sur la galerie, laquelle brûloit, sans toutefois incommoder les travailleurs parce que le vent par bonheur ne poussoit pas la fumée de leur côté. Je retournai sur mes pas pour voir l'embrasement de plus près, et ce fut alors que j'admirai l'adresse et le courage du frère Augustin, à qui même je parlai. Il avoit l'esprit si présent et le sens si ferme dans le grand péril où sa charité l'exposoit qu'il donnoit ses ordres sans confusion, et seul, de sa main, faisoit plus de besogne que six autres. Enfin, on coupa si à propos entre la galerie et le pavillon du Louvre attenant que le feu ne put plus gagner de ce côté-là, et ensuite on n'eut plus que la peine de démolir au plus tôt les chevrons embrasés et la charpente qui étoit presque réduite en charbon. Elle fit un fort grand bruit en tombant

1. Brienne écrit *chaire* pour *chaise*, suivant l'usage ancien conforme à l'étymologie, qui tendait déjà à disparaître.

sur la voûte de l'appartement nouveau de la Reine mère [1] ; et cette voûte se trouva si forte qu'elle ne fut point endommagée de la chute de tant de matériaux ni du feu même. Je crains pourtant que la fumée n'ait gâté les belles peintures à fresque de la main de Romanelle, qui ne faisoient qu'être achevées quand cet incendie arriva. C'est grand dommage et plus encore de la perte irréparable des portraits de nos rois, dont il ne reste plus d'originaux ni de copies. L'envie de donner un spectacle dont on se seroit bien passé a causé tout ce désordre [2]. Je me suis un peu étendu sur cet article, mais c'est que les historiens tranchent pour l'ordinaire ces sortes de choses en deux mots, ce qui ne me plaît pas et laisse le lecteur dans une aussi grande ignorance du passé que si personne ne leur en avoit rien dit. Revenons au Cardinal.

A peine fut-il arrivé à son palais qu'on y fit la célèbre consultation des douze médecins, dans laquelle Guénault le condamna à la mort [3] ; et comme

1. A partir de 1655, le rez-de-chaussée de la petite galerie fut converti en appartements par Anne d'Autriche. C'est là qu'elle vint habiter après le mariage de son fils. En 1659, elle avait rappelé à Paris François Romanelle, pour lui confier la tâche de décorer les plafonds de cinq de ces salles, appartenant maintenant au musée des Antiques et dont la décoration a été conservée (Albert Babeau, *Le Louvre*, p. 149 et 150).

2. Cette idée fut retardée, non pas abandonnée. Moins de quinze jours après l'incendie, le 22 février, Louis XIV dansa le *Ballet de l'Impatience* (Loret, lettre du 26 février, t. III, p. 325).

3. François Guénault (1590 ?-1667), fameux médecin, partisan convaincu de l'antimoine, ami du médecin Eusèbe Renaudot, adversaire acharné de Guy Patin, que Boileau a pris deux

il vit que pas un de ses confrères ne vouloit se charger d'annoncer à Son Éminence cette fâcheuse nouvelle, il le fit en ces termes, ainsi qu'il me l'a dit lui-même depuis : « Il ne faut point, monseigneur, tromper Votre Éminence. Nos remèdes peuvent prolonger vos jours, mais ils ne peuvent guérir la cause de votre mal. Vous mourrez certainement de cette maladie ; mais ce ne sera pas encore si tôt. Préparez-vous donc, monseignenr, à ce terrible passage lorsque vous en avez encore le loisir. J'ai cru devoir parler franchement à Votre Éminence, et si mes confrères vous parlent autrement, n'ajoutez point de foi à leurs discours et croyez, monseigneur, qu'ils vous flattent. Mais pour moi qui n'ai jamais trompé personne, je vous dis la vérité. » Le Cardinal reçut cet arrêt sans beaucoup d'émotion et lui dit seulement : « Combien croyez-vous que je doive vivre encore ? — Deux mois au moins, répondit Guénault. — Cela suffit, dit Son Éminence. Adieu. Venez me voir souvent ; je vous suis obligé autant que le peut être un ami tel que moi, lequel vous êtes sur le point de perdre pour toujours. Profitez du peu de temps qui me reste pour avancer votre fortune, comme je tâcherai de mon côté de profiter de l'avis salutaire que vous venez de me donner. Adieu encore un coup. Voyez ce que je puis faire pour votre service. » Cela dit, il s'enferma dans son cabinet et commença tout de bon à penser à la mort.

fois à partie dans ses satires et qu'il semble bien que Molière a voulu peindre dans le Macroton de l'*Amour médecin*. Guénault était homme à parler à Mazarin comme Brienne prétend qu'il le fit.

Ce n'est pas que les courtisans, pour lui ôter cette affreuse pensée, ne vinssent jouer souvent dans sa chambre et ne le missent malgré lui de la partie [1]. Mais on remarqua depuis ce jour qu'il parut moins sensible qu'à son ordinaire au gain et à la perte et qu'il s'informoit peu durant qu'on jouoit de l'état de la partie. Un jour, entre autres, et ce fut le cinquième avant sa mort, le commandeur de Souvré le trouvant fort mal lui dit : « Je vois bien que nous ferons mieux d'aller jouer ailleurs que de vous importuner davantage en l'état où vous êtes. — Point du tout, reprit le Cardinal en riant, comme on dit, du bout des lèvres, il faut enterrer la Synagogue avec honneur. » Cette parole que j'entendis ne m'étonna pas, car je vis bien qu'elle n'étoit dite qu'en riant et que le cœur n'avoit point de part à cette plaisanterie forcée. Mais ce que je vis faire à ce ministre mourant, deux jours après, c'est-à-dire trois jours avant son décès, m'effraya. Il se fit relever la moustache avec le fer, et s'étant fait plâtrer le visage et mettre du rouge sur les joues et sur les lèvres, il s'assit dans une chaise, ouverte de tous côtés, et se fit porter dans les jardins de Vincennes [2], saluant

1. C'est encore le cas de citer Monglat : « Il était inabordable, dit-il de Mazarin mourant, et ne vouloit parler à personne, et qui que ce soit n'entroit chez lui que les joueurs, car il étoit grand brelandier. Il étoit adroit aux jeux de main, à faire des tours de carte et de billard, à jouer à la bauchette, où il passoit des après-dînées entières. » (Monglat, *Mémoires*, *ibid.*, p. 114).

2. Gourville rencontra ainsi Mazarin qu'on portait « sous les pins proche de Vincennes, pour prendre l'air, cinq ou six jours avant sa mort. » (*Mémoires*, éd. Lecestre, t. I, p. 177).

tout le monde avec une face riante, comme s'il eût eu encore longtemps à vivre. Mais cette comédie ne fut pas longue, il fallut s'aller remettre au lit et il y arriva plus mort que vif.

Il étoit si pénétré de l'arrêt qu'avoit prononcé Guénault contre lui, que souvent lorsqu'il étoit seul (et je le dis pour l'avoir ouï plus d'une fois) il se réveilloit tout en sursaut de sa profonde rêverie et disoit d'un ton lamentable : « Guénault l'a dit ; Guénault l'a dit. » Une fois, entre autres (et c'étoit plus d'un mois avant sa mort) que j'attendois dans sa garde-robe pour lui parler d'une affaire pressée, il sommeilloit dans son fauteuil de malade, devant le feu, et son corps étoit si foible que sa tête sembloit à tous coups aller tomber dans la cheminée. Cela me fit peur et j'avertis Bernouin [1], son premier valet de chambre, d'y prendre garde. Il le réveilla donc doucement, et l'ayant remis en son séant, lui dit : « Bon courage, monseigneur, il n'y a rien encore de désespéré ! — Ah ! Bernouin, reprit le Cardinal, en soupirant, Guénault l'a dit, il faut mourir ; Guénault l'a dit. » J'entendis ces tristes paroles très distinctement, et, m'approchant de Son Éminence, je lui dis : « Ah ! mon cher maître, ne nous affligez point par ces cruels discours, qui tuent vos serviteurs et font plus de mal à Votre Éminence que son mal même ! — Il est vrai, me dit-il, mon pauvre monsieur de Brienne. Mais Guénault l'a dit, et Guénault sait bien son métier, outre que je me sens

1. C'était un des hommes de confiance de Mazarin et un fin Provençal, comme Brienne le dit un peu plus loin.

bien. Vous me perdrez bientôt et j'en ai du regret pour vous, qui perdrez assurément beaucoup à ma mort. Je vous recommanderai pourtant au Roi, mais vous avez de puissants ennemis. » Ces paroles m'attendrirent moins parce qu'elles me touchoient de si près que parce que je voyois bien qu'elles partoient du fond du cœur. Je me le tins pour dit, et me crus perdu dès ce jour. Je ne laissai pas de le remercier autant que je le pus de sa bonne volonté, et ayant fait ma visite fort courte, je fus exécuter ses ordres, non sans penser plus que je ne voulois à ce que Son Éminence venoit de me dire. Je m'en ouvris à mon père, qui m'avoua que le Cardinal lui avoit tenu un pareil discours et lui avoit conseillé de traiter avec M. de Lionne, s'il vouloit éviter ma ruine, qui étoit infaillible autrement. Cela me donna bien à penser. Cependant je ne pus encore me résoudre à prendre ce parti, qui ne m'eût pas alors été si désavantageux qu'il me le fut depuis ; car en ce temps-là M. Foucquet m'offrit de ma charge, pour M. de Lionne, son intime ami, deux millions quatre cent mille livres, savoir dix-sept cent mille livres argent comptant et la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'avoit M. de Saint-Aignan qui appartenoit à M. de Lionne et aux héritiers de M. Servien (car lui étant encore surintendant et M. de Lionne, son neveu, pour obliger M. de Saint-Aignan, l'avoient payée de leurs deniers) : et on vouloit que je prisse cette charge pour sept cent mille livres. Mais je ne crois pas que le Roi y eût consenti. Peut-être m'auroit-il permis de traiter avec M. de Monglat de celle de premier maître de la garde-

robe[1], qui alors s'en vouloit défaire et quoi qu'il en soit, ayant une si grande somme d'argent en ma disposition, je ne pouvois, comme on dit, tomber que sur mes pieds. On m'offroit de plus un brevet de retenue, ou plutôt d'assurance, qu'on ne feroit point de ducs ni de chevaliers de l'Ordre sans que mon père le fût et moi ensuite, quand j'aurois l'âge, ce qui ne pouvoit me manquer si le comté de Brienne avoit été érigé en duché. Mais j'avoue que ces offres exorbitantes me parurent un piège et je ne crus pas devoir donner dans ce panneau. J'ai eu le temps depuis de m'en repentir, comme je le dirai ailleurs ; mais reprenons le fil de notre histoire.

Le Cardinal, sentant que l'heure de sa mort approchoit, demanda de gagner l'indulgence plénière *in articulo mortis* que les Papes accordent à tous les princes du Sacré Collège. M. Piccolomini[2], nonce de Sa Sainteté, la lui appliqua. J'étois dans la chambre de Son Éminence et j'ouis distinctement tout ce qui se dit de part et d'autre. M. le Nonce parla fort chrétiennement et fit un petit discours

1. François de Paule de Clermont, marquis de Monglat (1620-1675), mestre de camp du régiment de Navarre, grand-maître de la garde-robe du roi. Il a laissé des Mémoires que nous avons eu maintes fois l'occasion de citer. « Entrepris à l'instigation de Segrais, revisés et mis en ordre par le Père de La Rue, ils furent prêtés au duc de Bourgogne et parvinrent, encore inédits, à Rouen, où ils furent imprimés par les soins du Père Bougeant en 1727. » (Émile Bourgeois et Louis André, *Les sources de l'histoire de France, XVII^e siècle*, t. II, p. 69).

2. Celio Piccolomini (1609-1681), d'abord archevêque de Césarée, nonce en France au début de 1657. Il y resta sept ans, fut cardinal en 1664 et archevêque de Sienne en 1671.

latin, plus pieux qu'élégant. Le Cardinal répondit en italien. Je ne me souviens plus des propres termes, mais en voici le sens. « Je vous prie, monsieur, de mander à Sa Sainteté que je meurs son serviteur et lui suis très obligé de l'indulgence qu'elle m'accorde et dont j'avoue avoir grand besoin. Recommandez-moi à ses saintes prières. » Voilà tout ce qu'il dit, au moins je n'entendis que cela, car il ajouta quelques mots tout bas à l'oreille du Nonce que personne n'a sues. Cela fait, on lui administra l'extrême-onction, et depuis cette heure, il n'y eut que M. Joly[1], alors curé de Saint-Nicolas-des-Champs et depuis promu à l'évêché d'Agen à cause du service qu'il avoit rendu à Son Éminence, et M. Colbert, qui entrèrent dans la chambre du Cardinal. Je crois bien que le Roi et M. Le Tellier y entroient aussi lorsqu'il leur plaisoit ; mais pour le reste des courtisans, l'accès leur en fut interdit. On se contentoit d'aller savoir des nouvelles de la santé du premier ministre, et M. Colbert, qui ne bougeoit point du petit passage obscur qui étoit entre la garde-robe du Cardinal et sa chambre, écrivoit le nom de ceux qui lui parloient et en rendoit compte ou non à son maître. Cela est peu important à savoir.

Mais ce qui le seroit davantage et que personne pourtant ne saura jamais sont les instructions secrètes que le Cardinal, prêt à quitter le ministère,

1. Claude Joly (1610-1678), orateur estimé de son temps, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, puis évêque de Saint-Pol-de-Léon en Bretagne, en juillet 1661, et enfin évêque d'Agen, le 15 mars 1665.

laissa par écrit, comme on tient, au Roi [1]. D'autres assurent qu'il se contenta de dire de vive voix à Sa Majesté ce qu'il étoit nécessaire qu'elle sut des affaires et des intérêts de son État. Surtout, disent-ils, il lui recommanda avec beaucoup de chaleur de n'avoir jamais de premier ministre, et lui dit qu'un roi qui ne pouvoit gouverner par lui-même n'étoit pas digne de régner : effet de la jalousie du favori qui eût eu peine de voir, même après sa mort, un autre à sa place.

Enfin Jules, cardinal duc Mazarini, mourut en la 59e année de son âge, la 21e de son cardinalat, et de son ministère la 19e, le propre jour des ides de mars, fatal aux Jules, comme le remarque Priolo dans son histoire [2], Jules César ayant été tué à Rome dans le Sénat, à pareil jour, et Jules Mazarini étant mort aussi le même jour à Vincennes, dont il étoit gouverneur.

Il disposa souverainement de tous ses biens et le

1. Il ne semble pas que Mazarin ait laissé par écrit des conseils à Louis XIV, mais il lui en donna de vive voix dont le roi ne voulut pas perdre le souvenir. Ils ont été recueillis, en partie du moins, dans un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, publié par P. Clément, dans les *Lettres* de Colbert, t. I, p. 425, et dans un manuscrit des archives des Affaires étrangères, mis au jour par Chantelauze, dans *le Correspondant* du 10 août 1881. Bon nombre de vues énoncées alors par Mazarin ont été développées plus tard par Louis XIV, quand il écrivit lui-même des conseils pour son fils.

2. *Note de Brienne* : « *Tandem idibus martiis, quem mensem fatalem vates praedixerant, Vincennis mortalitatem explevit. Eodem die Julius ille alter Romae expiravit* (Priolo, *De rebus gallicis libri XI*, p. 22). »

Roi signa son testament sans le vouloir lire. C'est de ce testament mystérieux dont il est tant parlé dans les défenses de M. Foucquet et qu'il assure, lui qui le devoit bien savoir, n'avoir jamais été vu de personne que du sieur Colbert, intendant alors de la maison du Cardinal, et de Le Foin, notaire affidé qui le reçut[1]. De plus, il partagea toutes ses abbayes entre les fils de ses nièces et ses créatures. L'abbaye de Saint-Victor de Marseille et celle de la Trinité de Vendôme échurent au cardinal de ce nom, autrefois duc de Mercœur, de qui elles ont passé au Grand Prieur de France, son fils, et de Laure Mancini, nièce du Cardinal[2]. L'abbaye de Saint-Vincent de Lérins, autrement dit de Saint-Honorat, et celle de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons au second fils du comte de Soissons et d'Olimpia Mancini[3]. La Chaise-Dieu en la Haute-Auvergne au cardinal Mancini, et je crois qu'il eut aussi Saint-Sernin de Toulouse, toutefois je n'en suis pas bien assuré[4]. Le Bec à

1. Le testament de Mazarin a été publié par le général de Grimoard, à la suite des *Œuvres de Louis XIV*, t. VI, p. 292 et suiv.

2. Saint-Victor de Marseille, abbaye bénédictine, et la Trinité de Vendôme, également bénédictine. Elles vinrent aux mains de Philippe de Vendôme (23 août 1655-24 janvier 1727), grand-prieur de France.

3. Saint-Vincent de Lérins était une abbaye bénédictine et Saint-Jean-des-Vignes de Soissons appartenait aux Augustins. D'après la *Gallia christiana*, Saint-Vincent de Lérins fut accordé au grand prieur de Vendôme. Suivant la même source, Saint-Jean-des-Vignes n'appartint jamais à Mazarin.

4. La Chaise-Dieu (Haute-Loire, arr. de Brioude) appartenait aux bénédictins de Saint-Maur. François-Marie Mancini était le frère de Lorenzo Mancini, beau-frère de Mazarin. Il fut fait

l'abbé Colbert[1]. L'abbaye régulière de Cercamp[2] en Artois à mon frère qui n'en voulut pas à cause qu'elle étoit en règle, et eut au lieu de Cercamp Saint-Germain d'Auxerre, quoique de moindre revenu, et M. de Lionne prit fort bien Cercamp pour son fils l'abbé et la fit à Rome mettre en commende. Il eut de plus Saint-Mélaine de Rennes[3] qu'il permuta depuis contre la riche abbaye de Chaalis[4]. Saint-Bénigne de Dijon échut à l'abbé Le Tellier, maintenant archevêque de Reims[5], et Grandselve[6],

cardinal, le 5 avril 1660, à la recommandation de Louis XIV, et mourut le 18 juin 1672.

1. Notre-Dame-du-Bec, ou du Bec-Hellouin, célèbre abbaye bénédictine de l'Eure, qui porta le titre de chef d'ordre et dont les bâtiments subsistants sont convertis en un dépôt de remonte. — Jacques-Nicolas Colbert (1655-1707), plus tard archevêque de Rouen et membre de l'Académie française.

2. D'après une évaluation faite un siècle plus tard, en 1768, l'abbaye cistercienne de Cercamp (Pas-de-Calais, commune de Frévent), valait 21.533 livres de revenu, et celle de Saint-Germain d'Auxerre 20.033 (Léon Lecestre, *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France : liste générale d'après les papiers de la Commission des Réguliers en 1768*, p. 16 et 22.)

3. D'après la *Gallia christiana* (t. XIV, col. 782), Jules-Paul de Lionne eut l'abbaye de Saint-Mélaine, le 8 septembre 1659. Il n'obtint l'abbaye de Cercamp qu'en 1663 et n'eut ses bulles que le 25 février 1674. (*Ibid.*, t. X, col. 1341.)

4. Chaalis, que Brienne écrit Chailly, abbaye de l'ancien diocèse de Senlis. D'après la *Gallia christiana* (t. X, col. 1515), J. P. de Lionne en était abbé commendataire en 1670.

5. Charles-Maurice Le Tellier (1642-22 février 1710), d'abord coadjuteur, puis archevêque de Reims, bibliophile réputé dont les livres font partie maintenant de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

6. Abbaye cistercienne en Gascogne, diocèse de Toulouse (Tarn-et-Garonne, comm. de Bouillac).

de l'ordre de Citeaux, à l'abbé de Roquette[1], créature de M. Le Tellier, qui depuis lui a fait avoir encore l'évêché d'Autun, et en cette qualité il est président né des États de Bourgogne, conjointement avec l'abbé de Saint-Bénigne, que l'archevêque de Reims a permuté depuis avec le prince Guillaume de Fürstenberg[2] contre la noble et ancienne abbaye de Saint-Remy de Reims, que le prince Guillaume, à présent évêque de Strasbourg, avoit eue, si je ne me trompe, de la dépouille du Cardinal. Les moindres abbayes, car Son Éminence en avoit de toutes les sortes, furent distribuées à ses domestiques. L'évêque de Fréjus[3] et l'abbé Ondedei, son neveu, en prirent chacun une, aussi bien que les abbés Bentivoglio[4] et Siri[5], tous quatre sans scrupule de la pluralité. Saint-Denis en France fut réservé pour retirer l'archevêché de Paris des mains du cardinal de Retz, le seul de tous les ennemis du cardinal Mazarini avec lequel celui-ci ne se récon-

1. Gabriel de Roquette (1623-23 février 1707), qui passe pour avoir fourni des traits au personnage de *Tartuffe*.

2. Guillaume-Égon, cardinal de Fürstenberg, évêque de Strasbourg du 8 juin 1682 au 10 avril 1704.

3. Joseph-Zongo Ondedei, agent de Mazarin, évêque de Fréjus de 1654 au 23 juillet 1674, et l'abbé Ondedei est sans doute le neveu du précédent, Jules, dont Mazarin fut parrain, le 28 juin 1659, avec la princesse de Conti (Jal, *Dictionnaire critique*, *verbo*, Ondedei).

4. L'abbé Bentivoglio était le représentant du duc de Parme en France, et Mazarin lui portait de l'intérêt (lettre du 7 février 1658, *Lettres*, t. VIII, p. 677).

5. Vittorio Siri, l'auteur du *Mercurio* et des *Memorie recondite*, né en 1608, à Parme, mort le 6 octobre 1685, à Paris, où les bienfaits de Mazarin l'avaient attiré.

cilia point à la mort. On réserva aussi les abbayes de Saint-Ouen de Rouen et Saint-Étienne de Caen pour le prince de la Roche-sur-Yon, second fils du prince de Conti et d'Anne-Marie Martinozzi [1] ; mais il n'en voulut point, disant fort spirituellement « que ne se sentant pas appelé à l'état ecclésiastique, il ne vouloit point manger des raisins sans cultiver la vigne. S'agace les dents qui voudra, ajoutoit-il, Monsieur mon père y a été pris et je n'ai pas envie après lui de faire une chose dont je pourrai un jour me repentir. » On admira la prudence de ce jeune enfant et on ne douta plus que le sang de Bourbon n'eût corrigé ce qu'il pouvoit y avoir de malignité dans celui de Martinozzi, car, quoique Madame sa mère ait toujours vécu très saintement, elle étoit italienne et nièce d'un oncle qui n'étoit pas si scrupuleux qu'elle. Mais si le prince de la Roche-sur-Yon en usa si sagement en un âge si tendre, Monsieur le Duc [2], son cousin germain, n'y fit pas tant de

1. François-Louis de Bourbon, d'abord prince de la Roche-sur-Yon, puis prince de Conti, né le 30 avril 1664, mort le 22 février 1709. L'attitude et le langage que lui prête Brienne sont inadmissibles, puisqu'il ne vint au monde que trois ans après la mort de Mazarin, son grand-oncle. En parlant ainsi, Brienne est la victime d'une confusion et attribue au fils ce qui est le fait de la mère. Comme, à son lit de mort, Mazarin lui avait envoyé « offrir plusieurs abbayes pour le premier enfant mâle qu'elle auroit », cette princesse, au dire de Godefroi Hermant, non seulement refusa cette proposition, mais « elle fut même assez généreuse pour mettre dans la lettre de remerciement qu'elle lui écrivit sur ce sujet que M. le prince de Conti et elle ne vouloient pas se damner. » (G. Hermant, *Mémoires*, éd. Gazier, t. IV, p. 614).

2. Henri-Jules de Bourbon, duc de Bourbon, puis prince

façon et prit fort bien Ourscamp [1] et quelques autres abbayes de la dépouille du Cardinal, pour un de ses fils encore au berceau. Mais Dieu, qui se rit de la prévoyance des grands de la terre, permit que ce pauvre enfant fut étouffé sous la multitude des grands bénéfices dont on avoit surchargé ses foibles épaules. Sur quoi je fis l'épigramme suivante, qu'on ne sera peut-être pas fâché de voir ici :

ÉPITAPHE.

Bourdelot [2] et les bénéfices,
Au grand regret de ses nourrices,
Ont mis cet enfant au tombeau.
Passant, porte envie à la gloire
De ce prédestiné qu'Ourscamp et la Victoire [3]
Étouffèrent dans le berceau.

Outre les abbayes dont j'ai parlé, le Cardinal jouissoit encore avec bulles ou sans bulles de l'évê-

de Condé, fils aîné du Grand Condé, né le 29 juillet 1643, mort le 1er avril 1707. Il ne se maria que le 11 décembre 1663, près de vingt mois après la mort de Mazarin, et son premier fils, Henri, ne vit le jour que le 5 novembre 1667, pour mourir le 5 juillet 1670. Peut-être est-ce à son sujet, mais dans d'autres conditions, que Brienne fit l'épigramme qu'il rapporte ici.

1. Abbaye cistercienne du diocèse de Noyon. Brienne écrit *Orcamp*.

2. Pierre Michon, dit l'abbé Bourdelot, né à Sens, le 2 février 1610, mort à Paris, le 9 février 1685, médecin des princes de Condé. On peut voir sur lui : Jean Lemoine, *Trois familiers du grand Condé, l'abbé Bourdelot, le père Talon, le père Tixier*, Paris, 1909, in-8°.

3. La Victoire, abbaye d'Augustins, dans le Valois (Oise), ancien diocèse de Senlis. Les ruines qui en restent sont peu importantes.

ché de Metz, des abbayes de Saint-Arnoul, de Saint-Clément et de Saint-Vincent de la même ville ; *item* de Cluny, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Pierre de Corbie, de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Martin de Laon, de Saint-Taurin d'Evreux, de Saint-Michel en l'Herm, de Moissac, etc. Celles-ci furent données à des cardinaux pensionnaires de la France et amis du cardinal Mazarini ; mais comme je ne me souviens pas exactement de leurs noms et à qui chaque abbaye fut donnée, je n'en dirai rien [1]. Il me semble seulement que Fécamp [2] dont je n'ai point parlé étoit aussi au Cardinal et passa de lui au fils du duc de Neubourg, qui l'a encore. Voilà, si j'ai bien compté, vingt-neuf abbayes sans l'évêché de Metz et les autres bénéfices dont j'ai oublié les noms. Je dirai seulement, pour conclure cet article curieux, qu'un jour ayant demandé à Son Éminence de la part de mon frère l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, vacante par la mort de l'abbé de Castille [3], il

1. Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Nous dirons seulement que les revenus de l'abbaye bénédictine de Saint-Michel en l'Herm, au diocèse de Luçon, furent attribués au Collège des Quatre Nations, fondé par Mazarin, comme Brienne le rappelle ci-dessous, par une bulle de 1671 (*Gallia christiana*, t. II, *instrumenta*, col. 412).

2. Suivant la *Gallia christiana* (t. XI, col. 215), il ne paraît pas que Mazarin ait été régulièrement commendataire de l'abbaye de Fécamp. Quant à Louis-Antoine de Neubourg, fils de Philippe-Guillaume, électeur Palatin, il fut abbé de 1673 à 1694, succédant à Jean-Casimir, roi de Pologne, qui avait obtenu cette abbaye à son abdication.

3. Mazarin fut effectivement nommé par le roi en octobre 1658, à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, en remplacement de Nicolas Jeannin de Castille. Ce fut Charles-Maurice Le Tellier

me dit : que M. Le Tellier la lui avoit demandée le premier pour M. son fils ; que cela l'embarrassoit et qu'il étoit fâché de se voir dans la nécessité de désobliger l'un ou l'autre. » Sur quoi il se mit à penser quelque temps en lui-même sur la réponse qu'il feroit à mon père ; et tout d'un coup, sortant de sa rêverie, il ajouta en souriant : « Pour les mettre d'accord, je suis d'avis de la garder pour moi. » Je repartis : « Vous pouvez, monsieur, donner Saint-Bénigne à M. Le Tellier, pourvu que vous ayez la bonté, à la première vacance, de vous souvenir de mon frère qui est pauvre. — Je vous le promets, dit-il ; mais cependant, tout bien considéré, je ne donnerai point Saint-Bénigne à M. Le Tellier, puisque je n'ai point d'autre abbaye maintenant que je puisse donner à monsieur votre frère. Mais mandez-lui que c'est à sa seule considération que je la retiens pour moi. » J'avoue que cette réponse, dont je doute qu'il se trouve d'exemple dans notre histoire, me mit en vraie colère ; mais je me retins et je ne crus pas à propos de rien mander de cela à mon père, de peur de l'aigrir davantage contre ce ministre avare, qui ne trouvoit rien de trop pour lui, durant que les bons serviteurs du Roi ne pouvoient en tirer aucune grâce, parce que tout lui étoit bon, et que même pour les mettre d'accord, il prenoit à leur barbe (si j'ose parler ainsi de mon père et d'une personne que j'honore autant que M. le Chancelier) ce qu'en bonne justice il ne leur devoit pas refuser. J'en dis

qui succéda à Mazarin, à la mort de celui-ci (*Gallia christiana*, t. IV, col. 695).

un mot à M. Le Tellier et le pressai fort de pousser sa pointe et de forcer le Cardinal à lui accorder, malgré qu'il en eut, Saint-Bénigne, l'assurant que mon père seroit ravi qu'il l'eut, parce que cela feroit la planche pour lui, qu'autrement, ayant toujours mêmes prétentions, le Cardinal les éluderoit de la même manière qu'il venoit de faire, et qu'ainsi nous n'aurions jamais rien. Il me dit que cela étoit vrai, mais qu'il ne vouloit pas se faire une affaire avec son patron pour si peu de chose. Voilà un fait bien particulier, et quoique je me sois peut-être un peu trop étendu en le rapportant, je me flatte que ceux qui verront ces Mémoires les liroient avec moins d'ennui, si je pouvois à toutes les pages les entretenir de telles aventures.

Je n'ai plus qu'un mot à dire du Cardinal, avec quoi j'achève son éloge. Sa vanité ne se contenta pas d'avoir obscurci la gloire des grands noms de La Porte et de La Meilleraye, il voulut encore que le nom de Mazarin fut confondu avec ceux de Valois, de Médicis, de Sancy, de Navarre et de Bourbon. Et pour cela il s'avisa de le donner à dix-huit gros diamants qu'il mit parmi les pierreries de la couronne [1], à condition qu'ils s'appelleroient à jamais les Mazarins. En effet, les dix-huit Mazarins, puisque Mazarins y a, sont à présent meubles de la couronne, aussi bien que le Sancy, les cinq Médicis, les quatre

1. Ces dix-huit pierres demeurèrent jusqu'en 1792 parmi les joyaux de la couronne. A cette date, certaines d'entre elles disparurent, mais il en figurait encore cinq dans la vente définitive de mai 1887 (Germain Bapst, *Histoire des joyaux de la couronne de France*, 1889, in-4°, p. 336).

Valois, qui sont les plus gros rubis cabochons du monde, les deux Navarres, le Richelieu et les douze Bourbons. *Condeum in primis per praeteritorum oblivionem*, dit Priolo, son historien, *lapide adamante donavit non vulgaris pretii : Regi octodecim extra omne pretium legavit, Mazarinos denominatos, propugnando nomini et famae ad posteros*[1]. Cela me fait souvenir d'un conte assez drôle, car je doute de la vérité de ce fait, qui toutefois est trop plaisant pour n'avoir pas place dans cet éloge.

M. Tubeuf[2], quelques jours avant la mort du Cardinal, lui ayant porté quelque argent du jeu qu'il lui devoit encore de reste de bien plus grandes sommes qu'il avoit perdues contre Son Éminence au hoc Mazarin[3] (car il a donné son nom à ce jeu

1. *Note de Brienne* : « Liv. II, *De Reb. gallic.*, p. 21. »

2. Jacques Tubeuf, président des comptes, intendant et contrôleur-général des Finances. Il tirait de grands profits de ses charges financières et les dépensait volontiers au jeu, « étant certain, dit le *Catalogue des partisans*, qu'il s'est trouvé telle nuit qu'il a perdu cent mille écus. » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. P. Paris, t. IV, p. 155.) C'est sans doute après une semblable déveine que se place l'anecdote contée par Brienne. Godefroi Hermant y fait allusion dans ses *Mémoires* (t. IV, p. 612). « L'avarice, qui avoit été son idole (de Mazarin), le tyrannisoit jusque dans ces tristes moments où le voisinage de la mort doit être capable de faire oublier toutes les choses périssables. Il régloit ses comptes, il supputoit ses revenus, il rappeloit dans sa mémoire quelque reste de ce qu'il avoit gagné dans le jeu sans lui avoir été payé, et il en faisoit ressouvenir M. Tubeuf, de peur de laisser la conscience de cet intendant des finances chargée après sa mort de l'acquit de cette somme. »

3. Scarron dit du cardinal dans sa *Mazarinade* (*Œuvres*, 1786, in-8°, t. I, p. 284) :

de son invention, aussi bien qu'au duc Mazarin, qu'au palais Mazarin, qu'au collège Mazarin et qu'aux dix-huit Mazarins, enfin jusqu'aux pâtés à la Mazarine), le Cardinal reçut cette modique somme, qui étoit, m'a-t-on dit, de quinze cents livres, et la mit dans la cassette où étoient ses pierreries. Il les mania toutes les unes après les autres, en disant à M. Tubeuf qui croyoit aller recevoir de sa libéralité quelque beau diamant : « Je donne à M^me^ Tubeuf... » Ce qu'il répéta plusieurs fois en remuant toujours ses bagues et ses joyaux : « Je donne à M^me^ Tubeuf... — Quoi ? dit M. Tubeuf, en tendant la main. — Le bonjour », ajouta Son Éminence. Après quoi, il referma sa cassette et le pauvre Tubeuf se retira, comme on dit, avec sa courte honte. Des gens qui croyent le bien savoir, m'ont juré qu'il n'y avoit rien de plus vrai. Si cela est, on peut dire qu'il a joué la comédie jusqu'à la mort.

Je ne parlerai point des clauses de son testament : ce sont mystères cachés qui n'ont jamais été sus et ne le seront peut-être jamais de personne. Je dirai seulement qu'il laissa un fonds de deux millions entre les mains de l'exécuteur fidèle de ses dernières volontés, pour être employé au bâtiment du Collège des Quatre Nations conquises[1], et cent

On te tient inventeur du hoc,
Au beau jeu de trente et quarante.

On trouvera la théorie détaillée de ce jeu, alors fort répandu, dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. VIII, p. 241, *verbo* hoc.

1. Cet établissement destiné à des élèves ecclésiastiques originaires de Pignerol, d'Alsace, de Flandre ou de Roussillon, et

mille écus aux Théatins pour construire leur église. L'un et l'autre a été ponctuellement exécuté, mais les cent mille écus n'ont pas été suffisants pour achever l'église des pères Théatins[1], qui, selon toutes les apparences, demeurera longtemps imparfaite. Pour le Collège des Quatre Nations, chimérique dessein du Cardinal mourant, il est presque en sa perfection et fait un des plus pompeux ornements des quais de Paris. Sur quoi je me souviens avoir ouï dire au maréchal de Villeroy, durant qu'on le bâtissoit, que ce superbe collège seroit fort propre pour loger les mousquetaires. Il dit cette parole dans la chambre du Roi, au Louvre, et la dit assez haut pour que Sa Majesté la put entendre ; ce qui me fit dire en moi-même : « Tu n'aurois pas dit cela, fin courtisan, du vivant du Cardinal ! » Le Roi n'en fit que rire et il n'en fut rien davantage. Or, bien que ce collège où le fondateur a voulu être enterré, à l'exemple de son prédécesseur qui se choisit sa sépulture sous le dôme de Sorbonne, comme celui-ci s'est choisi la sienne sous le dôme du Collège des

dont les bâtiments abritent maintenant l'Institut et la Bibliothèque Mazarine, fut fondé par un acte du 6 mars 1661, deux jours avant la mort du cardinal, acte qui se trouve reproduit (p. 347) dans le livre de M. A. Franklin, *Histoire de la Bibliothèque Mazarine et du palais de l'Institut* (1901, deuxième édition).

1. En 1642, Mazarin avait pris un théatin pour confesseur et acheté, sur le quai Malaquais, une maison destinée à loger des religieux de cet ordre. Ils s'y installèrent en 1648, et entreprirent de bâtir une chapelle, achevée seulement en 1720. Elle a été démolie en 1821 et quelques restes du couvent, qui fut considérable, subsistent seulement au n° 17 du quai Malaquais et au n° 26 de la rue de Lille.

Quatre-Nations[1], soit achevé quant aux bâtiments et d'ailleurs richement fondé aux dépens de l'ordre de Saint-Benoit, des mains duquel on a tiré l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm[2], pour l'annexer à perpétuité à ce collège prétendu, toutefois je doute qu'il y ait jamais d'écoliers, et ce superbe édifice, selon toutes les apparences, sera converti, comme il l'est déjà, en chambres garnies. L'homme propose et Dieu dispose.

Outre les deux sommes de deniers dont j'ai parlé et qui ont été employées en chaux et en pierre, vil usage du sang du peuple, j'ai su de bonne part qu'on trouva, après la mort du Cardinal, neuf millions dans le Bois-de-Vincennes, cinq au Louvre, sept à la Bastille, huit à la Fère et quinze ou vingt à Sedan et à Brisach, sans compter ceux qui avoient passé les monts pour ne ressortir jamais d'Italie[3]. Tout cela se monte

1. Le mausolée de Mazarin, chef-d'œuvre de Coyzevox, était placé dans la petite chapelle à droite du maître-autel du collège des Quatre-Nations. Il est maintenant au musée du Louvre (Franklin, *op. cit.*, p. 171-175).

2. Aujourd'hui commune du canton de Luçon, arrondissement de Fontenay-le-Comte (Deux-Sèvres). De l'abbaye, reconstruite de 1690 à 1700, il ne subsiste que le logis abbatial et des débris du cloître.

3. L'abbé de Choisy, dans ses *Mémoires*, est moins affirmatif que Brienne, et les chiffres qu'il rapporte sont moins élevés. « On dit, écrit-il, qu'on trouva à Sedan, chez le maréchal Fabert, cinq millions, deux à Brisach, six à La Fère et cinq ou six à Vincennes. » (Éd. Lescure, t. I, p. 73). D'après le même auteur, le duc de Mazarin réussit à garder les millions conservés à La Fère et à Brisach. Mais Colbert, intendant du cardinal, avait mis le roi au courant de ces affaires : ce qui permit de faire rentrer beaucoup d'argent dans les coffres de l'Épargne et fut le commencement de la fortune de Colbert.

à plus de cinquante millions de livres, dont on dit que le seul abbé Elpidio Benedetti en a eu deux pour sa part, amas prodigieux d'or et d'argent qui a coûté une prison perpétuelle au pauvre surintendant qui l'avoit amassé pour un autre, et la vie à tant de pupilles, de veuves et d'orphelins. Mais enfin on peut dire que ces trésors immenses n'ont pas été tout à fait perdus, puisqu'ils sont revenus par l'adresse du grand Colbert aux coffres du Roi. Je dirai à ce sujet une chose qu'il n'y a que moi en France qui sache. Peut-être ferai-je un jugement téméraire, mais au moins ne le ferai-je pas sans beaucoup d'apparence. Le jour que le Cardinal reçut l'extrême-onction, comme ses domestiques étoient occupés autour de son lit, et qu'on eut reporté les saintes huiles dans la Sainte Chapelle de Vincennes, je m'en revins dans mon carrosse à Paris, et, comme je m'arrêtai un moment à voir faire l'exercice aux mousquetaires du Roi, dans la plaine qui est entre le bois de Vincennes et le faubourg Saint-Antoine [1], Bernouin, premier valet de chambre du Cardinal, m'y vint joindre à pied et me dit qu'il avoit une affaire pressée à Paris pour le service de son maître et me pria de lui donner place dans mon carrosse. Je le menai jusques auprès du Louvre où il descendit et me pria de ne dire à personne que je lui eusse fait ce plaisir, en un temps auquel il sembloit qu'il dût être plus que pas un autre de ses gens

1. On l'appelait la plaine de Fécamp, et naguère, au temps de la Fronde, les troupes royales et les troupes parisiennes s'y étaient rencontrées (Dubuisson-Aubenay, *Journal*, t. I, p. 149).

auprès de Son Éminence. Je le lui promis et n'y fis point de réflexion pour lors ; mais ayant appris depuis qu'il y avoit dans le Louvre cinq millions de livres, comme j'ai dit, je n'ai pu m'ôter de la tête que le fin Provençal qui avoit cet argent en sa garde n'eut pris ce moment extraordinaire pour faire sa main, avant que d'être obligé de le rendre aux héritiers du Cardinal[1]. Quoi qu'il en soit, de pauvre qu'il étoit, il devint riche en une nuit et reparut le matin à Vincennes comme si de rien n'étoit. Cela s'appelle prendre l'occasion aux cheveux, et c'est au lecteur à juger si ma conjecture est bien ou mal fondée.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot des choses secrètes qui se passèrent entre M. Joly et le Cardinal, son pénitent, un peu avant sa mort. Je ne rapporterai point tous les contes qui se sont faits sur ce sujet et je ne dirai précisément que ce que je crois véritable. Il est certain que le Cardinal ne se confessa point à lui et que le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, depuis, comme je l'ai dit, évêque d'Agen, homme pathétique[2], ne lui fut proposé par le maréchal de Gramont, son meilleur ami, que pour le consoler durant les derniers moments de sa

1. Écho en ceci de Brienne, l'abbé de Choisy rapporte lui aussi cette insinuation contre Bernouin (*Op. cit.*, t. I, p. 73).

2. D'après les *Mémoires* de Godefroi Hermant (t. IV, p. 613 et 614), Mazarin avait reçu le viatique depuis le 3 mars, lorsque Claude Joly fut appelé auprès de lui, le 6. Le curé de Saint-Nicolas était en chaire quand cet ordre lui vint, et il en fit part à ses auditeurs. Plusieurs détails rapportés ici par Brienne sont confirmés par Hermant.

vie. Son Éminence approuva son avis et fit venir auprès de lui M. Joly, sur la parole du maréchal. « Parlez-moi, lui dit-il, en le voyant entrer dans sa chambre, parlez-moi des miséricordes de Dieu. Je suis assez effrayé de la rigueur de ses jugements, Monsour Joly, sans qu'il soit besoin que vous m'effrayez davantage. » M. Joly, à qui le maréchal avoit bien fait sa leçon, consola le moribond de son mieux et ne lui dit rien qui lui put ôter l'espérance de son salut, pauvre et foible consolation pour ceux qui ne l'ont pas mis eux-mêmes par leurs bonnes œuvres en assurance pendant leur vie. Le Cardinal est chargé du bien d'autrui et croit en être quitte devant Dieu pour faire bâtir un collège et une église. Belle restitution ! Il se fait donner par le Roi ce que le Roi n'avoit pas le pouvoir de lui donner. C'est justement comme ceux qui se font absoudre par le Pape des péchés qu'ils ne lui déclarent pas, et qui se croient bien absous. On ne se moque point de Dieu ou si on s'en moque, ce n'est jamais impunément : *Deus non irridetur*. Passons outre.

Aussitôt que le Cardinal fut mort, le Roi, les yeux gros de larmes, entra dans la garde-robe où j'étois avec les principaux seigneurs de la cour, et s'appuyant sur le maréchal de Gramont lui dit : « Nous venons de perdre, vous et moi, un bon ami[1]. » Le maréchal ne répondit à cette parole si touchante que par ses sanglots redoublés. Jamais homme ne

1. L'abbé de Choisy a noté lui aussi ce propos du roi au maréchal de Gramont, qu'il tenait peut-être de Brienne (*Op. cit.*, t. I, p. 97).

joua mieux la comédie, et quoique je fusse affligé dans le cœur, j'eus bien de la peine à m'empêcher de rire. Chacun se regardoit et ne disoit mot. Enfin le Roi, ayant essuyé ses larmes, sortit de ce lieu et me dit de le suivre. Comme il eut traversé la cour pour se rendre à son appartement nouveau, il me tira à part au pied du grand degré et me commanda d'expédier les provisions des gouvernements de Bretagne et d'Alsace, de Brisach [1] et de Philipsbourg au duc Mazarin et ajouta : « Dites à La Vrillière de lui expédier aussi les provisions du gouvernement de La Fère et à Guénegaud celles du Bois-de-Vincennes. » J'entendis bien ce que Sa Majesté me disoit et toutefois je pris la liberté de lui faire répéter jusqu'à trois fois l'ordre qu'elle venoit de me donner. Je ne lui en dis pas la raison, mais elle la comprit et me dit : « Sachez de la Reine, ma mère, si elle veut bien donner sa démission du gouvernement de Bretagne, et soit qu'elle vous la donne ou non, ne laissez pas d'en faire l'expédition. » En effet, c'étoit ce qui m'embarrassoit [2], mais je n'osois

1. Brisach et Philipsbourg, places fortes du grand-duché de Bade, qui appartenaient alors à la France.

2. Écho encore ici des conversations de Brienne, l'abbé de Choisy raconte, avec quelque diversité, les difficultés éprouvées avec Anne d'Autriche, au sujet du gouvernement de Bretagne. « Le roi, dit-il, lui tint aussi parole [au duc de Mazarin] sur le gouvernement de Bretagne, que le cardinal mourant lui avoit encore demandé pour lui. Il ordonna au jeune Brienne, deux heures après la mort du cardinal, d'en expédier les provisions en faveur du duc de Mazarin. Brienne lui représenta qu'il falloit avoir la démission de la reine mère, qui étoit pourvue de ce gouvernement. Le roi lui dit d'attendre un moment

le dire au Roi, et je fus bien aise qu'il l'eût deviné. Je fus de ce pas chez la Reine Mère, et ayant trouvé sa chambre pleine de monde, je lui dis à l'oreille que j'avois un mot de conséquence à lui dire de la part du Roi. Elle se leva à l'instant de sa chaise et entra dans son cabinet, où je m'acquittai de ma commission. Elle fut fort suprise de ce compliment, que j'adoucissois le plus que je pouvois, et me dit : « Pourquoi ma démission ? Je ne veux point me défaire de mon gouvernement. — Je ne vous dis pas, madame, repris-je en souriant, de me la donner. Je vous dis seulement que je ne puis, sans l'avoir, expédier à M. Mazarin les provisions du gouvernement de Bretagne, et si Votre Majesté me croit, elle ne s'en défera pas. — Oui, certes, je vous croirai, dit-elle ; retournez dire au Roi que je n'en veux rien faire et que je ne crois pas qu'il m'y veuille obliger. » Je la suppliai de trouver bon qu'un autre que moi

et entra dans le cabinet de la reine mère ; d'où, étant sorti aussitôt, il redit à Brienne d'expédier toujours les provisions, sans parler de démission, et de les porter à monsieur le chancelier pour les sceller. Brienne prit encore la liberté de lui dire que monsieur le chancelier feroit assurément difficulté sur la démission ; alors le roi prit cet air et ce ton de maître qu'il a toujours eus depuis, et qu'il n'avoit pas eus jusque-là, et lui dit : « Je le veux, dites-le à monsieur le chancelier, et m'apportez les provisions scellées demain à mon lever. » Brienne et le chancelier obéirent ; et le roi mit le lendemain les provisions entre les mains du duc de Mazarin. Mais, comme la reine mère ne voulut pas donner sa démission, en disant : « N'est-ce pas assez d'honneur pour lui d'être mon lieutenant », le duc n'osa pas tirer au bâton avec elle. Il rendit ses provisions, et se contenta de sa lieutenance générale de Bretagne, qu'il avoit déjà. » (*Mémoires*, éd. Lescure, t. I, p. 74.)

lui portât cette réponse. « Vous avez raison, dit la bonne princesse, avertissez seulement votre père de l'ordre que vous avez reçu et dites-lui de me venir trouver demain matin. Nous aviserons ensemble aux moyens de parer ce coup. Pour vous, ne craignez rien. Je ne crois pas que le Roi me parle de cette affaire et, s'il m'en parle, je sais bien quelle réponse je lui dois faire. M'en doit-il parler? ajouta-t-elle. — Il ne me l'a pas dit, madame, répondis-je en m'inclinant, et je ne le crois pas. — Fort bien, dit-elle, cela suffit. Adieu. Je vous suis obligée de m'avoir avertie de ce qui se passe. Tout ira bien à force de mal aller. » Ensuite, elle reprit sa place dans le cercle, où quantité de dames l'attendoient pour lui faire leur compliment sur la mort de M. le Cardinal, et je me tins là quelque temps pour voir toutes ces grimaces.

Comme je redescendois le degré où plusieurs personnes m'arrêtèrent pour me parler de leurs intérêts particuliers dans cette conjoncture, entre autres le duc Mazarin, à qui je dis l'ordre que j'avois reçu, un valet de pied du Roi me vint dire que Sa Majesté me demandoit. Je priai M. Mazarin de m'attendre un moment et de ne faire semblant de rien que je ne lui eusse parlé plus à fond sur son affaire. Il me le promit et me tint parole, et sans moi, il est certain qu'il auroit fait une demande dont il se seroit sans doute repenti, comme je le dirai tout à l'heure. Je fus donc trouver le Roi dans son cabinet, où je le trouvai fort appliqué à quelque chose qu'il écrivoit. J'attendis qu'il m'appelât, me contentant de m'être fait voir. Il referma son écritoire et mit dedans

quelques papiers qui étoient sur sa table, puis cacheta une lettre qu'il mit dans sa poche. Après quoi[1], il se tourna de mon côté et m'ordonna d'avertir en passant M. Foucquet, qui étoit lors à Saint-Mandé, de se trouver le lendemain matin à sept heures précises au conseil qui se devoit tenir, et de là de passer chez M. le Chancelier pour lui dire la même chose, et ensuite chez les ministres, savoir : MM. de Brienne et de Lionne, qui étoient à Paris, aussi bien que chez MM. de La Vrillière et Guénegaud, mes confrères, qui y étoient aussi. « Et vous aussi, dit-il ; ne manquez pas de vous y trouver. » Il ne me demanda point si j'avois parlé à la Reine, sa mère, et j'en tirai un bon augure.

Sa Majesté, m'ayant donné ses ordres, se remit à écrire ; et moi je fus retrouver M. Mazarin qui m'attendoit sur le haut du grand degré. Je lui dis que

1. Le 9 mars, c'est-à-dire le jour même de la mort de Mazarin, le Roi tint à Vincennes un conseil, *conseil des dépêches*. Dès le lendemain, la cour regagna le Louvre et il s'y tint aussitôt, le 10 mars, d'abord une séance du *conseil d'en haut*, de bonne heure, chez la reine Anne d'Autriche ; puis, un peu plus tard, une nouvelle séance du conseil des dépêches. Comme on le sait, on a conservé le texte même des *Mémoriaux du Conseil de 1661* et M. Jean de Boislisle l'a publié, avec un abondant commentaire, pour la Société de l'Histoire de France (1905-1907, 3 vol. in-8°). Écrit du 9 au 31 mars par Brienne même, ce texte, si précieux pour bien connaître les débuts du règne personnel de Louis XIV, sert aussi de contrôle aux assertions que, plus de vingt ans après, Brienne émet dans ses Mémoires. Il semble bien que celui-ci soit responsable ici d'une double méprise, en plaçant à Vincennes ce qui se produisit au Louvre et en omettant de mentionner la séance du 9 mars, tenue réellement à Vincennes.

le lieu n'étoit pas propre à nous entretenir, et le priai de descendre dans la cour : ce qu'il fit. Et je lui dis que j'avois vu la Reine et ne l'avois pas trouvée disposée à donner sa démission du gouvernement de Bretagne ; que, s'il me croyoit, il se désisteroit de bonne grâce de cette prétention que je trouvois assez mal fondée et s'en feroit un mérite auprès de la Reine. Il prit assez bien ce que je lui disois et me répondit qu'il suivroit mon conseil ; que ses établissements étoient assez considérables sans qu'il dût se mettre beaucoup en peine d'y ajouter un gouvernement de plus, surtout en ayant déjà la lieutenance de Roi, et que c'étoit presque la même chose d'être lieutenant de Roi sous la Reine que d'être gouverneur en chef. Je le laissai dans cette bonne disposition et m'en allois pour m'acquitter des ordres que le Roi m'avoit donnés, lorsqu'il me rappela et me parut tout changé d'un moment à l'autre. Je tâchai en vain de remettre son esprit dans sa première assiette ; mais j'y remarquai tant d'irrésolution que je me doutai bien dès lors que le pauvre duc Mazarin succomberoit sous le faix trop grand pour lui et ne garderoit pas longtemps tous les gouvernements qu'on venoit de lui donner. Et en effet je ne me trompai pas. Il demanda quelques jours après un gouverneur particulier pour l'importante place de Brisach, dont le gouvernement fut accordé, de son consentement, au Pontet [1], premier

1. Suivant Le Pippre de Nœufville (*Abrégé chronologique et historique de la maison du roi*, t. III, p. 227), N. du Pontet fut capitaine aux gardes en 1642 et gouverneur de Brisach en

capitaine du régiment des gardes, et il en arriva de même de La Fère, qu'on donna à je ne sais qui. Le seul gouvernement d'Alsace lui demeura et il l'a encore, sans toutefois qu'il l'exerce, et celui du Bois-de-Vincennes, qu'il prisoit plus que tout et dont il vient de se démettre en faveur du marquis de Bellefonds, son gendre [1]. Pour ce qui est du gouvernement de Bretagne, il n'eut que l'honneur d'y avoir été nommé. Le reste se dira ailleurs.

Je fus du même pas à Saint-Mandé [2], où je trouvai M. Foucquet qui ne savoit pas encore la mort du Cardinal. Je m'acquittai de l'ordre que j'avois reçu, et comme il me demanda une seconde fois s'il étoit bien vrai que le Cardinal fut mort, et que je lui eus répondu qu'il y avoit plus d'une heure qu'il étoit passé, il monta aussitôt dans son carrosse et se rendit par le parc à Vincennes, fort surpris d'avoir été si mal informé d'une chose qui venoit de se passer en son voisinage sans qu'il l'eut encore apprise. Je fus de là chez M. le Chancelier qui savoit déjà la mort du Cardinal et j'envoyai des billets aux autres personnes qui devoient se trouver au conseil.

1656. Il avait été fait prisonnier à la bataille de Lens (*Gazette*, extraordinaire du 28 août 1648, et duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, t. V, p. 629.

1. Louis-Christophe Gigault, marquis de Bellefonds, avait épousé, le 30 septembre 1681, Marie-Olympe de La Porte-Mazarini, petite-nièce du cardinal.

2. On peut voir la description de cette maison dans l'ouvrage de Jules Lair, *Nicolas Foucquet*, t. I, p. 420 et 520-521. Fort explicite sur les sentiments de Mazarin mourant à l'égard de Foucquet (*Op. cit.*, t. I, p. 569), Jules Lair ne cite que le témoignage de Brienne, confirmé par Choisy, sur la manière dont le surintendant apprit la fin du cardinal (*Ibid.*, t. II, p. 1).

Ensuite je fus apprendre à mon père toutes ces nouvelles qu'il ne savoit pas encore, et un moment après que je fus entré, Céberet, secrétaire de M. le Chancelier [1], arriva avec un billet de son maître par lequel il donnoit avis à M. de Brienne de la mort du premier ministre. Il falloit que Céberet eût fait quelques autres semblables commissions en chemin et il fut assez honteux de voir que je l'avois prévenu, quoique je me fusse arrêté, depuis la mort du Cardinal, plus d'une grosse heure à Vincennes et presque autant à venir de là à Paris, n'ayant que deux chevaux à mon carrosse.

Le lendemain, nous ne manquâmes pas, mon père et moi, de nous rendre à Vincennes à l'heure marquée, lui dans sa chaise dont les porteurs étoient relayés de temps en temps par d'autres porteurs, et moi dans mon carrosse avec mes deux premiers commis, les sieurs Dufresne et Ariste [2], qui désirèrent m'accompagner. Je fis mettre six chevaux à mon carrosse, me doutant que le Roi pourroit bien me renvoyer à Paris et m'ordonner peut-être de

1. Charles Céberet était secrétaire du chancelier Séguier au moins depuis 1636. Auparavant il avait rempli les mêmes fonctions auprès de Richelieu (*Lettres de Richelieu*, p. p. Avenel, t. VIII, p. 4; Maximin Deloche, *La maison du cardinal de Richelieu*, 1912, in-8°, p. 118 et 129). Né le 14 novembre 1603, il mourut le dimanche 29 octobre 1662 (Jal, *Dictionnaire critique*, p. 338, v° Céberet).

2. Dans son *Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères* (p. 74 et 85), Armand Baschet ne cite ces divers commis que sur ce que Brienne en a écrit, ici et dans un autre passage de ses *Mémoires* qu'on trouvera ailleurs et qui nous permettra d'y revenir.

retourner lui rendre réponse à Vincennes, ce qui arriva comme je l'avois prévu. Je commandai de plus à Dautiège et à Dalencé [1] de me suivre à cheval et d'apporter du papier et de l'encre en cas de besoin, et cette précaution, aussi bien que l'autre, ne fut pas inutile, comme il se verra ailleurs.

D'abord que nous fûmes entrés au conseil, le Roi qui y étoit déjà prit la parole et nous dit avec beaucoup de gravité : « Messieurs, je vous ai fait assembler pour vous dire que je prétends désormais gouverner mon État moi-même. M. le Chancelier et M. le Surintendant ne signeront plus d'arrêt ni d'ordonnance de comptant sans m'en avertir auparavant, et les secrétaires d'État ne délivreront pas une seule expédition, je dis jusqu'à un passeport et une ordonnance de cent écus, sans en avoir reçu préalablement mes ordres. Si quelqu'un de vous, messieurs, a quelque chose à dire, il le peut faire librement, et si on trouve la moindre chose à redire à ma conduite, j'entends dans les formes de justice que je

1. A quel titre exact était-il employé chez les Brienne ? M. Louis Delavaud, qui poursuit de minutieuses recherches sur les commis des Affaires étrangères, a plusieurs fois rencontré le nom de Dalencé, avec le détail de quelques missions à l'extérieur (1664, Allemagne ; 1668, Angleterre). Sans doute se prénommait-il César et doit être le même que le César Dalencé, dont on garde de nombreuses quittances ainsi signées « bourgeois de Paris et procureur », entre le 6 mars 1655 et le 13 mai 1671, au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (Pièces originales, vol. 962, dossier 21233). Sans doute aussi était-il parent du chirurgien Martin Dalencé, qui certifia le miracle de la Sainte Épine (L. Delavaud, *Le marquis de Pomponne*, 1911, in-8°, p. 107).

n'ai pas encore eu le temps d'apprendre, j'écouterai volontiers les sages avis et les bons conseils de mes fidèles serviteurs[1]. » M. le Chancelier fit un remerciement au nom de la compagnie, fort à propos et très judicieux. « Nous sommes, dit-il en propres termes, fort obligés à Votre Majesté de l'honneur qu'elle nous fait, et tout à fait édifiés et ravis du soin qu'elle veut bien prendre de la conduite de ses affaires. Les choses vont toujours bien quand le Souverain s'en mêle, et le bon serviteur ne peut avoir plus de joie que lorsque son maître lui demande compte de son administration. Je crois, Sire, que ces messieurs n'auront pas plus de peine que moi d'obéir à un si doux commandement, et j'assure Votre Majesté, en leur nom et au mien, qu'elle ne sauroit trouver en tout son royaume de plus zélés sujets pour sa gloire ni de plus fidèles serviteurs pour tout ce qui la touche. Elle n'a qu'à nous éprouver et elle connoîtra la vérité de ce que je lui dis avec tout le respect et la reconnoissance

1. Brienne semble avoir ici — volontairement ou non — dramatisé son récit. Il n'est pas douteux que Louis XIV ait parlé, dès la mort de Mazarin, le langage le plus ferme et le plus personnel à ses ministres et à tous ceux qui composaient son conseil d'État d'en haut. Mais le fit-il sous la forme qu'on lui prête maintenant ? En tête du mémorial qu'il allait tenir des séances du conseil, Brienne a tracé une note, aussi nette, mais moins apprêtée, et qui, plus rapprochée des événements, paraît en mieux marquer la physionomie. Les ordres du roi y sont précis, détaillés, sans hésitation, mais sans assurance excessive, et le ton est le même avec les ministres qu'avec les autres grands personnages de l'État (*Mémoriaux du conseil de 1661*, t. I, p. 1 et 18).

dont nous sommes capables[1]. » M. le Surintendant ajouta quelques paroles à ce petit discours, mais je ne les pus entendre distinctement du lieu où j'étois tant il parla bas. M. Le Tellier et mon père firent aussi leur compliment chacun à part. Les autres ne dirent rien du tout et se contentèrent de faire une profonde révérence. Aussi messieurs mes confrères n'avoient-ils pas l'éloquence en partage, et souvent il falloit que je leur servisse de truchement. Ils lisoient même si mal que le Roi m'a ordonné plus d'une fois de les soulager de cette petite fatigue. Je ne parle que de MM. de La Vrillière et Guénegaud qui ne lisoient ni n'écrivoient en secrétaires d'État ; mais le Roi y a pourvu, et je veux croire que MM. de Châteauneuf[2] et de Seignelay[3] savent au moins

1. Écho sans doute en cela de Brienne, de Toussaint Rose et de tous les contemporains qu'il interroge pour la confection de ses Mémoires, l'abbé de Choisy parle assez en détail des circonstances de ces divers conseils. On lui a prêté cependant une sottise en imprimant que « le conseil dura trois jours. » (Éd. Lescure, t. I, p. 99.) C'est évidemment trois heures qu'il faut lire. Après le résumé du langage du roi, Choisy ne rapporte pas les réponses que firent les ministres. Il en tire la conclusion naturelle en remarquant : « Chacun lui promit [au roi] une obéissance entière, et pas un ne crut qu'il eût la force de faire tout ce qu'il disoit ; il commença néanmoins à tenir le conseil tous les jours avec les trois ministres. » (*Ibid.*, t. I, p. 100.)

2. Balthazar Phélypeaux, marquis de Châteauneuf, fils cadet de Louis Phélypeaux, seigneur de La Vrillière et de Châteauneuf, à qui il succéda, en 1681, comme ministre d'État. « Il avoit beaucoup d'esprit, dit de lui le marquis de Sourches (*Mémoires*, t. I, p. 17), et rapportoit admirablement bien une affaire dans le conseil. »

3. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay (1651-

lire sans ânonner. Le lecteur me pardonnera, s'il lui plaît, ce coup de pinceau que j'ajoute comme une ombre au portrait du Cardinal pour en relever l'éclat.

Quand les premiers compliments de cérémonie furent finis, le Roi me fit signe de parler. Je rapportai ce qui étoit resté en demeure (terme en usage dans les conseils aussi bien que dans le barreau et dont je me sers faute d'autre) depuis la maladie du Cardinal, et quand je n'eus plus rien à dire des affaires étrangères, que Sa Majesté résolut avec une admirable présence d'esprit, en sorte qu'on eût dit qu'elle n'avoit fait autre chose que cela toute sa vie, je dis que je ne pouvois expédier les provisions du gouvernement de Bretagne au profit de M. Mazarin sans avoir auparavant la démission de la Reine Mère qui devoit être attachée sous le contre-scel. Le Roi répondit qu'il en avoit parlé à la Reine sa mère et que, ne l'ayant pu résoudre à donner ce contentement à la mémoire du Cardinal (qu'il nomma Monsieur le Cardinal et lui fit l'honneur d'ôter son chapeau en prononçant son nom, ce qui fut remarqué de tout le monde, cette pratique des notaires du Châtelet n'étant pas ordinaire à nos rois) du Cardinal, ajouta-t-il, qui lui avoit demandé cette dernière grâce en mourant [1], il suffisoit que je délivrasse au

3 novembre 1690), débuta sous les auspices de son père, qui avait obtenu pour lui la survivance des ministères de la marine et de la maison du roi.

1. En janvier et mars 1646, les États de Bretagne avaient, à la suggestion du maréchal de La Meilleraye, fait solliciter Anne d'Autriche de garder pour elle le gouvernement de Bre-

duc Mazarin les provisions du gouvernement d'Alsace, de Brisach et de Philipsbourg, avec celles du Bois-de-Vincennes et de La Fère. Je dis que cela étoit déjà fait, et que M. le Chancelier avoit scellé extraordinairement toutes ces expéditions dès le jour précédent, et que je les avois signées, à la réserve de celles du Bois-de-Vincennes et de La Fère qui n'étoient pas de mon département, lesquelles MM. de La Vrillière et de Guénegaud pourroient signer, s'il lui plaisoit, tout à l'heure, mon premier commis que j'avois amené de Paris avec moi les ayant dans son sac toutes prêtes avec les autres. Le Roi me dit de les aller quérir, et ces messieurs les contresignèrent en sa présence. Après quoi, il me commanda de faire entrer le duc Mazarin, qui étoit averti et attendoit à la porte du conseil [1]. Je reçus

tagne, vacant depuis la mort de Richelieu. La reine y fut nommée le 30 mars 1647 et le conserva jusqu'à sa mort, avec le maréchal de La Meilleraye pour lieutenant, ainsi qu'il l'avait été sous son cousin Richelieu (Barthélemy Pocquet, *Histoire de Bretagne*, t. V, p. 407 et 419.) Si la nomination projetée par le roi, dont Brienne parle longuement, du duc de Mazarin au gouvernement de Bretagne, avait le désavantage de léser les intérêts de la reine, celle de lieutenant-général en titre eut diminué les avantages du maréchal de La Meilleraye, qui possédait cette charge et la remplit jusqu'à sa mort (8 février 1664). C'est alors seulement que le duc de Mazarin exerça la lieutenance, qu'il abandonna en 1669 (*Op. cit.*, p. 460).

1. *Les Mémoriaux du conseil de 1661* ne font aucune allusion à cette affaire, sur laquelle Brienne s'attarde si complaisamment, ici et dans un autre passage de ses Mémoires qu'on trouvera ailleurs. Aucun autre auteur de Mémoires que lui n'en parle, si ce n'est l'abbé de Choisy, qui, bien manifestement, s'abrite derrière le témoignage de Brienne, qu'il invoque (éd. Lescure, t. I, p. 74).

cet ordre avec joie, ce duc étant fort de mes amis, et, lui ayant dit que Sa Majesté le demandoit, je lui conseillai de se désister de bonne grâce de sa chimérique prétention sur le gouvernement de Bretagne. Cela l'embarrassa un peu ; mais, comme j'ajoutai que la chose n'étoit plus aux termes qu'il pensoit, afin qu'il ne s'y méprît pas, il me promit de suivre mon conseil et le fit en effet en termes si respectueux et si désintéressés que le Roi fut très content de la manière dont il lui parla et lui fit prêter sur-le-champ le serment de fidélité de tous les autres gouvernements et lui accorda la permission de se défaire, s'il le vouloit, de la lieutenance de Roi de Bretagne et du gouvernement du château de Nantes, et cela au profit de la personne qu'il lui nommeroit, qui, venant de sa main, ne pourroit que lui être très agréable. Il ne se contenta pas d'accepter cette permission, ce que je ne croyois pas qu'il dût faire, mais ajouta (sans toutefois me l'avoir communiqué auparavant) que, ne connoissant personne qui fût capable de remplir dignement les lieutenances de Roi de tant de gouvernements importants, surtout de Brisach et de Philipsbourg, dont Sa Majesté lui venoit d'accorder la libre disposition, il la supplioit d'y vouloir pourvoir elle-même. Et de cette manière il se lia si bien les mains que depuis il n'a eu dans ses gouvernements que le nom seul de gouverneur et non l'autorité, dont il se dépouilla si mal à propos, c'est-à-dire en une conjoncture où il ne tenoit qu'à lui de se la conserver pleine et entière, telle que le Cardinal l'avoit eue pendant sa faveur. Le maréchal de La Meilleraye, son père,

n'auroit pas fait cette faute ; mais aussi y a-t-il bien de la différence entre le maréchal de La Meilleraye et le duc Mazarin. Ce qui me fit souvenir sur l'heure du proverbe latin *Filii heroum noxae*, et m'approchant de mon père, je le lui dis à l'oreille, et il me répondit : « Vous avez grande raison d'en juger ainsi, tant il est vrai que les fils des héros sont pour l'ordinaire de fort sottes gens. » La tête en effet tourna pour le coup au bon duc Mazarin, qui, ayant fait tant de faux pas en présence du conseil du Roi et du Roi même, qui se connoît mieux que personne en gens, nous laissa à tous une fort petite opinion de sa suffisance.

Voilà ce que j'ai cru devoir ajouter par forme d'épilogue au portrait du Cardinal, afin de n'être pas obligé d'en reparler une seconde fois : les faits historiques qui ont de la connexion sont mieux réunis que séparés, et ce qui est dit est dit. Le cardinal Mazarini auroit eu peine de choisir dans tout le royaume un plus homme de bien pour héritier de ses grandes richesses ; mais, la vertu mise à part, je doute qu'il eut pu faire un plus mauvais choix [1]. Et

1. En dépit de ses qualités et de ses bonnes intentions, le duc de Mazarin finit tristement. « Ce pauvre homme depuis ce temps-là, en faisant des bonnes œuvres, a trouvé le moyen de se faire mépriser de tout le monde. A force de vouloir faire justice, il ne l'a faite à personne... Enfin, pour remplir la malédiction que Dieu avoit jetée sur tant de richesses, qu'on peut dire véritablement le sang du peuple, il a trouvé le secret de se ruiner, quoi qu'aient pu faire Colbert, Gaumont et Bellinzani, les trois hommes du monde les moins dissipateurs, qui dans le commencement se faisoient un honneur d'abandonner leurs propres affaires pour avoir soin des siennes. » (Abbé de Choisy, *Mémoires*, éd. Lescure, t. I, p. 80 et 81.)

ce qui est merveilleux et digne d'être remarqué, c'est que le grand maître de l'artillerie, qui passoit pour le plus riche seigneur de France avant que le cardinal Mazarini l'eut fait son légataire universel, passe maintenant pour le plus pauvre homme qui fut jamais. Je dis pauvre d'esprit et de biens, tant la malédiction du Ciel est inséparable des biens mal acquis.

Enfin, car j'ai tantôt tout dit, le Cardinal qui ne fut pas fort heureux en nièces et en neveux, quoiqu'il en eût tant, le fut encore moins en héritier. Son nom, son grand nom, si grand y a, le nom de Mazarin qu'il a pris tant de peine d'immortaliser, est tombé bien bas, et je doute qu'il se relève jamais de sa chute. Sa gloire eut des termes bien courts, et qui sauroit sans moi que l'illustre duché de Rethel s'appela le duché de Mazarin [1] ? Ce palais si grand et si beau, ces vastes galeries si remplies de curiosités, urnes, bustes, tableaux, statues antiques, ce palais, dis-je, n'est plus que la carcasse de celui que nos yeux ont vu avec admiration [2]. Cette bibliothèque si nombreuse où

1. En décembre 1663, le comté de Rethel fut érigé en duché-pairie, sous le nom de Mazarin, en faveur d'Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin.

2. L'hôtel que Mazarin avait acquis du président Tubeuf et qu'il embellit si fort, était situé rue Neuve-des-Petits-Champs et rue Vivienne, à deux pas du Palais-Royal. Son histoire a été amplement retracée, il y a tantôt quatre-vingts ans, par le comte de Laborde (*Le Palais Mazarin et les grandes habitations de ville et de campagne au XVII^e siècle*, 1846, in-8°). On y voit à la suite de quelles circonstances le Palais Mazarin reçut, en 1724, les livres de la Bibliothèque du roi et est devenu, de ce fait, partie intégrante de la Bibliothèque nationale actuelle.

tant de gens savants s'assembloient est tout aussi bien détruite que celle qui fut vendue à l'encan par arrêt du Parlement [1]. Ces longues écuries qui étoient pleines de tant de chevaux de manège, barbes, castillans, coursiers de Naples, anglois, en un mot de tant de bon coureurs, de tant d'attelages de carrosse, de tant de mulets si richement harnachés, quand le compère [2] en avoit le soin, contiennent à peine sept ou huit méchantes haridelles. La belle mule de Don Louis de Haro, après avoir servi de monture aux deux premiers ministres, a porté un médecin crotté [3] sur le pavé de Paris. Et les chars de triomphe du Cardinal, après qu'on en eut vendu le velours et la broderie, ont été métamorphosés en carrosses à cinq sols [4]. Les couvertures des mulets seules ont

1. Cette seconde bibliothèque, que le cardinal avait réussi, grâce à son bibliothécaire, Gabriel Naudé, à reconstituer complètement, fut léguée par lui au Collège des Quatre Nations et est devenue la Bibliothèque Mazarine. Brienne exagère donc en écrivant qu'elle était aussi bien détruite que la première.

2. *Note de Brienne* : « Fontenelles, écuyer du cardinal. »

3. *Note de Brienne* : « Desfougerais ». — C'est le Desfonandrès de *l'Amour médecin*. Elie Béda, qui se faisait appeler des Fougerais, « comme du nom de quelque seigneurie », ainsi que le dit Gui Patin, était un des ennemis de ce dernier. Pédant et boiteux, Béda était un charlatan sans vergogne, à qui la Faculté dut infliger un blâme et qui se prêtait à de vilaines besognes (Bussy Rabutin, *Mémoires*, éd. L. Lalanne, t. II, p. 386 et 387).

4. Ce que Brienne dit du luxe des équipages du cardinal est un ressouvenir manifeste de l'entrée à Paris de Louis XIV et de Marie-Thérèse, après leur mariage (26 août 1660). Mazarin ne figurait pas dans le cortège : le mal dont il souffrait le lui avait interdit. Mais il y était représenté par ses équipages qui éblouirent tout le monde.

eu un meilleur sort, puisqu'elles servent maintenant, aux grandes solennités, de tapisserie à l'église des Théatins. Ce qui étoit trop bon pour des bêtes de charge n'est pas trop bon pour Dieu ! Je serois trop long si je voulois tout dire. J'ajouterai seulement ici un fait de grande instruction, que j'avois oublié, dans la chaleur de la composition, de placer en son lieu propre ; mais il vaut mieux tard que jamais. Je le rapporte sur le témoignage de mes oreilles qui ont entendu ce que je vais dire.

Un jour que le Cardinal étoit fort chagrin, quoique tout nouvellement couvert de la gloire d'avoir donné la paix à l'Europe, Monsieur, frère du Roi, le vint remercier jusque dans sa chambre d'une somme de cent mille francs qu'il lui avoit fait donner extraordinairement [1], et comme ce prince alors n'avoit

> Mais tout cela n'est rien au prix
> Des mulets de Son Éminence.
> Leur attirail doit avoir coûté cher ;
> Ils se suivoient en file ainsi que patenôtres,

comme le disait malicieusement La Fontaine.

> Car après ces mulets marchoient quinze attelages,
> Puis sa maison, et puis ses pages
> Se panadant en bel arroi,
> Montés sur chevaux aussi sages
> Que pas un d'eux, comme je croi.
> Figurez-vous que dans la France
> Il n'en est point de plus haut prix ;
> Que l'un bondit, que l'autre danse,
> Et que cela n'est rien au prix
> Des mulets de Son Eminence.

(La Fontaine, *Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, t. IX, p. 328.)

1. A la signature du traité des Pyrénées, Philippe de France,

pas beaucoup d'argent, il témoigna une si grande joie à Son Éminence de la libéralité du Roi qu'elle lui avoit procurée, que Monsieur étant sorti de sa chambre où j'étois resté pour lui parler d'affaires, le Cardinal me dit en soupirant : « Vous avez vu la joie de Monsieur. Hélas ! qu'il est facile à contenter ! Je voudrois avoir donné la moitié de mon bien, qui passe de beaucoup la somme que Monsieur a touchée, pour sentir un moment une pareille joie. Mais la joie s'achète-t-elle à prix d'argent? Tout ce que j'ai le plus aimé en ma vie ne m'en donne plus. Je n'ai eu que la peine d'amasser tant de richesses, et il ne m'en restera bientôt que le regret de les quitter. » Il disoit cela du fond du cœur et la mort qui paroissoit peinte dans ses yeux m'en dit bien davantage. Ce fait est vrai à la lettre et un tel aveu d'un favori mourant est plus instructif à mon avis que la meilleure prédication des Bourdaloues et des Mascarons. C'est au lecteur d'en juger.

On peut voir dans l'histoire de Priolo le parallèle qu'il a fait des deux cardinaux dont j'ai parlé à ma manière [1], qui peut-être agréera plus que la sienne à ceux qui ne cherchent comme moi que la vérité. J'ai tâché de la montrer toute nue en ces deux livres aux yeux de ses amateurs. Et pour achever de faire ce que je me flatte d'avoir assez heureusement exécuté, je dirai sans crainte d'en être repris par personne

duc d'Anjou, puis duc d'Orléans, était dans sa vingtième année. L'attitude que Brienne lui prête conviendrait à peine à un prince moins âgé.

1. *Note de Brienne* : « *Richelii et Mazarini invicem comparati assimilatio.* » (Lib. I, p. 40.)

qu'on ne peut faire un juste parallèle de ces deux cardinaux. Ils ont eu à la vérité un même rang dans l'Église et la même dignité dans l'État, mais leurs génies sont si différents et leurs inclinations si opposées qu'on ne sauroit les comparer ensemble sans faire injure à celui d'eux qui étoit autant au-dessus de son successeur par la grandeur de son âme que l'âge et le temps l'avoient mis devant lui. Rien de bas, rien de puéril dans le cardinal de Richelieu[1]. Ses défauts mêmes auroient au siècle des payens passé pour de grandes vertus. Au lieu que dans le cardinal Mazarini on ne remarque qu'une extrême avarice, qu'un penchant à la bagatelle, qu'une ingratitude sans exemple envers la personne du monde à qui il devoit le plus, en un mot qu'un esprit fort médiocre en comparaison de celui du cardinal de Richelieu. La libéralité de l'un rend encore plus odieuse la sordide avarice de l'autre, et que n'eut pas fait le cardinal de Richelieu s'il eut eu les immenses richesses du cardinal Mazarini ? et, ce que j'estime bien davantage, s'il avoit eu à faire à Louis le Grand ? Rien ne lui auroit été impossible, et il y a longtemps que la conquête du monde seroit achevée. Celui-ci, à la vérité, a fait la guerre, et celui-là nous a donné la paix ; mais, quoique la paix soit préférable à la guerre, cela ne fait pas que le pacifique soit au-dessus du perturbateur du repos public. Enfin, quelque heureux qu'ils aient été selon le monde, je ne voudrois pas changer ma

1. L'auteur oublie trop aisément l'attitude bouffonne de « l'Éminentissime Pantalon » qu'il nous a montré dansant devant Anne d'Autriche (t. I, p. 216-218).

condition de prisonnier contre la leur ni la moindre page de mes Mémoires, où j'ai tâché de ne les point flatter, contre les longues et ennuyeuses histoires de leur ministère[1]. Ce n'est pas qu'elles ne soient bien écrites pour le temps, mais c'est que le public n'aime guère les louanges et que les panégyriques ne sont plus à la mode.

Ce seroit ici le lieu de farcir ce troisième livre de mes commentaires des vers bons ou méchants, latins, françois et italiens, qui ont été faits à la louange de mon héros ; mais le mauvais succès qu'ont eu les éloges du cardinal Mazarini publiés par le docte Ménage en un gros volume in-folio[2], me rend sage à ses dépens. Cependant pour garder la symétrie que j'ai observée en mes livres précédents, je joindrai ici par forme d'épisode les deux meilleures pièces, à mon avis, qu'on ait mises dans cet ennuyeux recueil, et comme je les ai reçues autrefois de la main d'Iris, à qui j'adresse mes Mémoires, je ne crains point qu'elle me fasse de reproche pour les avoir ajoutées à la fin de ce livre.

SUR LE RETOUR DU CARDINAL MAZARIN.

Stances.

Soyez bien revenu, monsieur le Cardinal,
Vous à qui tant de gens souhaitent tant de mal.
Vous arrivez ici malgré toute la Fronde,

1. *Note de Brienne* : « Par le Père dom Charles de Saint-Paul Vialart, feuillant, et depuis évêque d'Avranches, et Silhon, de l'Académie françoise. »

2. Brienne a consacré à l'examen de ce gros volume tout un manuscrit, conservé actuellement à la Bibliothèque de l'Arsenal, et dont il sera question plus tard.

Aussi vous falloit-il de bonne heure accourir ;
D'autant plus volontiers que la plupart du monde
Ne se disposoit pas à vous aller quérir.

Les sages toutefois présumoient qu'à la fin
On pourroit vous tracer un glorieux chemin,
Qui pour votre retour seroit semé de roses,
Mais il eut trop fallu de temps à l'aplanir.
Au lieu de vous attendre à de si belles choses ;
Vous n'avez pas mal fait de vous en revenir.

Pendant ce long exil le Ciel vous a permis
D'éprouver quantité de fidèles amis,
Qui vous sont attachés avec un zèle extrême.
Quelques autres encor vous servent à souhait,
Mais vous n'avez pas trop de tout ce qui vous aime
Pour vous mettre à couvert de tout ce qui vous hait.

Assez et trop longtemps vous avez enduré
Que de mille façons votre nom déchiré
Des maux que nous sentons fût cru l'indigne cause ;
Et c'étoit à la fin commettre un attentat
D'être les bras croisés à ne faire autre chose
Que servir de prétexte aux malheurs de l'État.

Enfin vous revenez et ce peuple s'en plaint.
Mais sait-il ce qu'il veut ? mais sait-il ce qu'il craint ?
Lui qui croit aisément [tout] ce qu'on lui persuade.
C'est sans raison qu'il aime et sans raison qu'il hait.
Le médecin ordonne en dépit du malade :
Vous secourez la France en dépit qu'elle en ait.

Il est beau d'accourir en cette extrémité
Au secours d'un pays qui vous a maltraité,
Puisqu'il vous a chassé sans cause légitime ;
Et d'un cœur de Romain venir sans s'alarmer
Tout prêt à se lancer au milieu de l'abîme,
S'il ne se pouvoit pas autrement refermer.

Je vous exalterois en termes plus puissants,
Mais désaccoutumé que vous êtes d'encens
Des vers plus élevés vous sembleroient étranges.

Et quoique votre nom redevienne assez fort
Pour pouvoir soutenir les premières louanges,
Je ne veux pas ici vous en combler d'abord.

Il faut se modérer dans ce commencement,
Le bien qu'on dit de vous le dire doucement,
Et pour les faux crayons que le Temps les efface.
Mais quand vous aurez su l'intrigue dénouer
Les choses reprenant une nouvelle face
Les Muses reprendront le soin de vous louer.

BENSERADE.

Ces stances ont un style marotique qui plaira à tous les gens de bon goût, et je tiens cette pièce-là le chef-d'œuvre de ce poète de cour qui ne fait pas toujours des vers sans défaut. Mais pour le coup il faut avouer qu'il s'est si fort surpassé lui-même que je n'y reconnois plus le Benserade des ballets, ce qui fait voir qu'il ne tient qu'à lui de bien faire quand il lui plaît. Pour le sonnet qui suit, il suffit de dire qu'il est de la main d'un favori des Muses pour pouvoir assurer qu'il est excellent. S'il n'étoit tel à mon jugement, il n'auroit pas eu place en ce volume, où je serois bien fâché de mettre des vers de rebut.

SONNET.

Que nos héros chrétiens, nos glorieux Alcides,
Aillent bien loin chercher les belliqueux hasards
Et cachent à nos yeux les armes homicides.
Qui servoient d'instrument à la fureur de Mars.

La Fortune a fini ses mouvements rapides ;
Le Ciel jette sur nous de propices regards ;
Les tranquilles vertus nous serviront de guides
Et remettront l'honneur de l'empire des arts.

Ces barbares soldats et de France et d'Espagne
Cesseront d'inonder la fertile campagne
D'un horrible torrent de bataillons épais.

O Jules, dont l'esprit vient de calmer la Terre,
On triomphoit jadis pour avoir fait la guerre
Et tu dois triompher pour avoir fait la paix.

L'abbé de Cassagnes,
de l'Académie françoise.

Si ce livre n'étoit déjà de beaucoup trop long, et si je ne craignois de me rendre ennuyeux, j'ajouterois ici un certain capitule [1] de l'abbé Butti de Rimante [qui] mériteroit bien la peine d'être lu. Mais comme il est un peu diffus, à la manière des Italiens, je me contenterai de l'indiquer aux lecteurs curieux de voir cette épitre charmante qui est à la page 23 du recueil de Ménage et commence ainsi :

Chi vi scaccia signor? Destino ingiusto.
Chi vi piange al partir? Regie pupille.
In che peccaste? In far el Re piu augusto

et le reste qui seroit trop long à copier.

Retournons maintenant à la suite de l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche, que nous avons interrompue par cet épisode bon ou méchant, qu'un de mes amis, qui a infiniment de l'esprit, appelle agréablement une parenthèse de six-vingts pages. J'eusse bien souhaité de pouvoir être plus court ; mais je n'ai pu faire autrement, et ce que ce troisième livre a de trop, je le réparerai en raccourcissant d'autant le livre suivant, qui sera le dernier, comme je l'espère, de cette première partie.

1. De l'italien *capitolo*, pièce de poésie en style badin ou satyrique, composée de tercets. — Sur l'abbé Carlo Butti, voy. les *Mémoires de Charles Perrault*, éd. P. Bonnefon, p. 62 et 78.

LIVRE QUATRIÈME

Conclusion de l'histoire de la Régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la majorité de Louis le Grand inclusivement.

Après avoir donné dans le livre précédent une idée suffisante pour faire bien connoître le ministre qui a gouverné la barque de l'État pendant la régence de la Reine Mère du Roi, il ne me reste plus qu'à reprendre le fil de mon histoire au temps où je l'ai laissé, pour mieux préparer le lecteur à écouter patiemment les divers événements de la minorité du plus grand héros qui fut jamais : événements tragiques et désastreux (s'il m'est permis de me servir de ce terme après Chapelain), par lesquels le ciel préparoit la voie aux merveilleuses actions de Louis le Grand. Tâchons de n'en rien dire d'inutile, après avoir tant conté de fadaises dans l'éloge du Cardinal. Ce livre sera court et ne lassera point la patience du lecteur, et je lui avoue de bonne foi que j'aurai bien plus de peine à retenir ma plume que je n'en aurois à la laisser courir à l'aventure sur le papier, comme j'ai fait jusqu'à présent.

Commençons, ou, pour mieux dire, achevons au plus tôt ce que nous avons déjà assez avancé. Ce qui est dit ne se redira plus, et le reste est peu de chose. La réception que fit la Reine à la duchesse de Chevreuse, qu'elle avoit tant aimée et qui avoit tant

souffert pour elle, est une des plus extraordinaires choses qui se lisent dans l'histoire de la Régence ; tant il est vrai que les nouvelles inclinations chassent toujours les premières. Voici ce que m'apprend de cette entrevue, sur laquelle tant de gens formoient tant de desseins, M. de La Châtre dans ses Mémoires. « Pendant ce temps, dit-il [1], M^me^ de Chevreuse étoit arrivée et étoit allée descendre droit au Louvre ; mais si la Reine avoit eu peu d'impatience de la voir, elle en eut beaucoup de l'envoyer à Dampierre [2], car incontinent après les premières salutations, elle lui dit que les alliés de la France pourroient entrer en soupçon, si, d'abord après son retour de Flandres, ils la savoient auprès d'elle, et que, pour cette raison, il falloit qu'elle allât faire un petit voyage à la campagne. M^me^ de Chevreuse, malgré sa surprise, lui répondit sans s'émouvoir qu'elle étoit toute prête à lui obéir, mais qu'elle la supplioit de considérer que toute l'Europe savoit qu'elle avoit été persécutée pour l'amour de Sa Majesté et que ce seroit peut-être se faire tort à elle-même si elle l'éloignoit si promptement ; qu'elle en demandât, s'il lui plaisoit, l'avis au Cardinal, qui, se trouvant dans le cabinet et étant appelé en tiers, dit à la Reine que M^me^ de Chevreuse avoit raison et que Sa Majesté seroit blâmée

1. *Note de Brienne* : « Pages 359, 360 et 361. » — On peut rapprocher des témoignages invoqués ici par Brienne celui du maréchal d'Estrées, dans ses Mémoires sur la régence d'Anne d'Autriche (éd. de la Société de l'Histoire de France, p. 190 et 194).

2. Dampierre, dans la vallée de l'Yvette, canton de Chevreuse, arrondissement de Rambouillet.

si elle en usoit de telle sorte. Ainsi M^me^ de Chevreuse para cette première attaque, qui dut bien lui faire connoître qu'elle n'avoit plus sa place accoutumée ; mais, si elle s'en aperçut, au moins le cacha-t-elle à ses plus intimes amis et de longtemps après ne fit part à personne de cette aventure, suivant en cela l'humeur de tous ceux qui prétendant à la faveur ne veulent jamais laisser voir qu'ils déchoient. » Ajoutez à ce que je viens de dire après un courtisan d'alors la réflexion d'un autre courtisan sur le même sujet, et vous aurez une idée parfaite de la bizarre réception que fit la Reine à M^me^ de Chevreuse. « La Reine, dit le duc de La Rochefoucauld [1], qui m'avoit toujours témoigné l'amitié qu'elle avoit pour elle, m'en avoit parlé depuis quelque temps avec assez de froideur, et l'incertitude où je la vis si elle la feroit revenir à la cour me tira de celle où j'étois que les mauvais offices de l'évêque de Beauvais n'eussent point fait autant d'impression contre elle que contre tout le reste qu'il avoit essayé de détruire. » Et plus bas [2] : « Quoique M^me^ de Chevreuse fût reçue de la Reine avec beaucoup de marques d'amitié, je n'eus pas grand peine à remarquer la différence qu'il y avoit de la joie qu'elle avoit de la voir à celle qu'elle avoit eue autrefois de m'en parler, et je reconnus, par de certains défauts qu'elle remarqua en sa personne, que les mauvais offices qu'on lui avoit rendus avoient fait une assez grande impression. M^me^ de Chevreuse les méprisa tous néanmoins et

1. *Note de Brienne* : « Dans ses Mémoires, p. 13. »
2. *Note de Brienne* : « *Ibid.*, p. 17 et 18. »

crut que sa présence détruiroit en un moment tout ce que ses ennemis avoient fait contre elle pendant son absence. Elle fut fortifiée dans cette opinion-là par le duc de Beaufort, et ils crurent l'un et l'autre qu'étant unis, ils pourroient facilement détruire le cardinal Mazarin, devant qu'il eût eu le temps de s'établir. Cette pensée fit recevoir à M^me^ de Chevreuse toutes les avances du Cardinal comme des marques de sa foiblesse, et elle crut que c'étoit assez y répondre que de ne pas se déclarer ouvertement de vouloir sa ruine, mais seulement de la procurer en rétablissant M. de Châteauneuf dans les affaires. »

Ce sont jusques ici les paroles du duc de La Rochefoucauld ; mais certes M^me^ de Chevreuse se trompa fort dans son calcul, et le duc de Beaufort encore davantage. Il n'en coûta que l'éloignement de la cour à la duchesse de Chevreuse ; mais pour M. de Beaufort, il n'en fut pas quitte à si bon marché. Écoutons parler le marquis de La Châtre, son intime ami, son unique conseil, son plus intime confident, de sa disgrâce. Voici ce que j'en trouve dans ses Mémoires. Je passe tout ce qui regarde M^me^ de Montbazon[1], parce que son affaire a fait tant d'éclat qu'elle n'est ignorée de personne, et que d'ailleurs je ne prétends pas écrire une histoire complète de

1. Marie d'Avaugour de Bretagne (1612-28 avril 1657), seconde femme (1628) d'Hercule de Rohan, comte de Montbazon. Il s'agissait de lettres de M^me^ de Fouquerolles au marquis de Maulévrier que la duchesse de Montbazon trouva un jour dans sa chambre, où elle avait reçu plusieurs personnes de la cour, et qu'elle fit courir sous le nom de la duchesse de Longueville.

la régence d'Anne d'Autriche. C'est à faire aux Mézeray et aux Silhon, mais pour moi, je me renferme dans des bornes plus étroites.

« Comme le duc de Beaufort, dit M. de La Châtre [1], avoit moins d'occupation qu'à l'ordinaire (car *à l'accoutumée* n'est plus du beau style), il me venoit chercher très souvent, et pour moi, quoique je le visse en assez mauvaise posture, par amitié et par honneur je ne voulois point me séparer de lui (il dit *éloigner*, mais ce terme est équivoque et rend mal la pensée du faiseur de Mémoires, que je suis obligé de corriger quelquefois ; il suffit d'en avoir averti une fois pour toutes). Il est vrai, ajoute le marquis, que les soirs je ne le voyois pas si fréquemment, et je doute s'il passoit toutes les nuits dans Paris. (Bel honneur qu'il fait à M^me^ de Montbazon !) M. de Vendôme le tourmentoit tous les jours pour l'obliger à se raccommoder avec le Cardinal, et ne pouvant rien gagner sur lui de ce côté-là, il crut qu'il falloit s'unir absolument avec La Rivière (qui gouvernoit alors M. le duc d'Orléans entièrement). Il lui fit donc offrir [2] par le maréchal d'Estrées l'amitié du duc de Beaufort, son fils (dont il croyoit pouvoir disposer, mais il se trompoit fort : ce fils géné-

1. *Note de Brienne* : « *Ibid.*, p. 376. »

2. Le maréchal d'Estrées était oncle du duc de Vendôme, fils, comme on sait, d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Il s'emploie, dans ses Mémoires, à justifier Vendôme de connivence dans les agissements de Beaufort, mais il ne parle pas des incidents qu'énumère le marquis de La Châtre. Parent lui aussi et confident de Beaufort, La Châtre fut englobé dans la disgrâce et dut se démettre de sa charge de colonel général des Suisses.

reux et amoureux tout ensemble agissoit par d'autres principes que M. son père qui n'avoit ni son cœur ni son esprit). L'abbé de La Rivière écouta cette proposition avec beaucoup de joie et ayant pris rendez-vous chez le maréchal d'Estrées, il fut surpris de n'y voir que M. de Mercœur (dont il n'avoit rien à craindre) avec M. son père (qui lui étoit assez indifférent) et point du tout M. de Beaufort (avec lequel il désiroit prendre des mesures certaines, parce qu'il le redoutoit lui seul plus que toute la maison de Vendôme). Dès lors, il se tint pour fourbé, et quoique M. de Vendôme l'assurât qu'il lui amèneroit son fils au premier jour et lui alléguât quelque obstacle (qu'il n'osoit toutefois lui déclarer) qui l'avoit empêché de venir, La Rivière ne voulut jamais entrer en matière et s'étant séparé civilement de la conversation (qui l'embarrassoit fort), il s'unit dès le lendemain avec le Cardinal, M. le Prince étant en tiers dans cette association, dont je crois que le premier article fut la ruine de M. de Beaufort[1]. Et de fait, deux jours après, la Reine étant allée à Vincennes faire collation chez M. de Chavigny, il y fut et en eut une assez mauvaise réception. Je ne sais si cela le piqua, mais il s'en revint à Paris fort chagrin, et étant allé au Louvre y attendre le retour de Sa Majesté, il y trouva le Cardinal à qui il fit (à ce qu'on dit) quelques questions s'il sortiroit, qui le mirent en alarme. Quelque temps après, on le

1. Mazarin avait besoin de La Rivière pour maintenir le duc d'Orléans dans les intérêts de la reine ; il le cajola tant que ce fut nécessaire, lui laissant espérer le chapeau de cardinal et le contrecarrant sous mains.

vint avertir qu'il y avoit des cavaliers sur le quai qui sembloient attendre quelqu'un. Après quoi il ne douta plus qu'on ne le voulut assassiner ; il le publia hautement et envoya aussitôt quérir tous les braves qu'il savoit être à lui, afin de l'escorter. J'appris, dit le marquis de La Châtre, cette nouvelle le lendemain de M. de Metz [1], et étant allé à Luxembourg [2], j'y trouvai M. de Guise [3] que j'appréhendois de voir embrouillé dans ce mauvais bruit, mais j'appris de lui-même qu'il l'ignoroit encore. Monsieur parla fort sobrement de la chose, M. de La Rivière la releva hautement et dit qu'il y alloit de l'autorité de Son Altesse Royale de maintenir les ministres en sûreté (affectant par ce terme général de se mettre du nombre, ce qui apprêta à rire à bien des gens, qui ne croyoient pas que ce pédant fut tout à fait de la volée du cardinal Mazarini). J'eusse bien voulu [4]

1. Henri de Bourbon-Verneuil, fils de Henri IV et de Henriette de Balzac d'Entraigues, qui, bien que n'ayant pas les ordres sacrés, posséda l'évêché de Metz de 1612 jusqu'en 1652, date où il s'en démit en faveur de Mazarin, pour épouser, en 1668, Charlotte Séguier, fille du chancelier et veuve du troisième duc de Sully.

2. C'est-à-dire au Palais du Luxembourg, chez le duc d'Orléans.

3. Henri de Lorraine, duc de Guise (1614-1664), demi-frère de la seconde femme de Gaston d'Orléans, le futur agitateur de Naples dont il a déjà été question (t. I, p. 37).

4. *Note de Brienne* : « Page 378. » — Le duc de Beaufort fut arrêté le 2 septembre 1643 et s'évada seulement le dimanche 31 mai 1648. Il était resté plus de quatre ans et demi en prison. Si l'on en croit Henri de Campion, initié à ses projets, Beaufort conspirait contre Mazarin, qui en était fort préoccupé

voir M. de Beaufort, mais il étoit allé à la campagne et n'en revint que le soir : ce qui acheva de le perdre, car peut-être que s'il eût été chez le Cardinal il se seroit éclairci avec lui et n'auroit pas été arrêté », comme il le fut le soir même par Guitaud, capitaine des gardes de la Reine, et conduit à Vincennes, où il resta un temps assez considérable sous la garde d'un exempt dont j'ai oublié le nom, jusqu'à ce qu'enfin il s'en tira de la manière que je vais le raconter.

Comme ce prince avoit la liberté du donjon et alloit souvent jouer à la paume dans le jeu de dedans, qui est pratiqué dans l'enclos de la petite cour du château, il crut devoir tenter de corrompre quelqu'un de ses gardes, afin d'avoir par son moyen les choses qui lui étoient nécessaires pour son évasion. (J'ai su ce détail de sa propre bouche.) Il s'adressa en vain à deux ou trois que ses promesses ne purent ébranler ; mais enfin ayant fait les mêmes offres au valet de l'exempt, moins fidèle à son maître que les gardes ne l'étoient à leur officier, il les accepta avec joie, et ayant prétexté une maladie, afin d'avoir la liberté de sortir, il fut chargé d'un billet du duc de Beaufort adressé à son intendant pour recevoir de lui par avance la somme que le prisonnier lui avoit promise pour récompense de sa trahison, et on rapporta dans un pâté une échelle de corde, ou plutôt un peloton de soie avec un

(Maréchal d'Estrées, *Mémoires*, p. 193). Mme de Motteville a fait une relation assez détaillée des circonstances de l'arrestation de Beaufort (*Mémoires*, t. I, p. 144).

bâton qui se devoit passer entre les jambes et se dévidoit de lui-même par le poids de celui qui étoit dessus à califourchon, deux poignards et une poire d'angoisse avec laquelle ils baillonnèrent l'exempt qui ne s'attendoit à rien moins, durant que son valet avoit fermé sur eux au verrou la porte du degré et que les gardes buvoient à la santé du duc de Beaufort [1], qui ce jour-là leur payoit sa fête. Ainsi ils s'échappèrent l'un et l'autre par la galerie qui donne sur le parc du côté de Saint-Maur. Le valet de l'exempt voulut descendre le premier, disant à M. de Beaufort que, pour Son Altesse, elle ne couroit d'autre risque que de rester en prison en cas qu'elle fut reprise, mais que pour lui il y alloit de la corde : ce qu'ayant dit, il descendit sans compliment le premier, de peur d'être pendu. Mais comme ce garçon étoit gros et lourd, il rompit la corde de soie par sa chute, environ à cinq ou six toises de la terre, ce qui obligea le duc à se laisser glisser sur le derrière en se soutenant avec ses mains le mieux qu'il put du haut en bas du talus de pierre de taille qui va du pied des murailles du donjon jusques au fond du fossé, d'où ils remontèrent à l'aide d'une échelle de corde que l'écuyer du duc de Beaufort, qui l'attendoit avec des armes et des chevaux sur le bord du fossé, leur jeta. Ils traversèrent le parc à toute bride, et étant arrivés à la porte de Nogent,

1. Suivant le *Journal des guerres civiles* de Dubuisson-Aubenay, publié par Gustave Saige (t. I, p. 23), le soldat qui aida le duc de Beaufort à s'enfuir se nommait Vaugrenan et était breton. Quant à l'exempt des gardes qui fut ligotté et baillonné, il avait nom La Ramée.

ils la firent ouvrir sans peine. Le duc, se voyant dehors, dit son nom au portier, et ce fut lui qui porta au château les premières nouvelles de son évasion et y donna l'alarme en un temps où tout étoit dans une profonde paix. Il n'y avoit que l'exempt qui souffroit beaucoup sans pouvoir se plaindre. On le trouva couché par terre, les mains et les pieds liés ensemble avec une écharpe de réseau d'argent et d'or qui lui resta pour sa peine, la poire d'angoisse dans la bouche qui la lui tenoit ouverte et lui faisoit assez de mal, la clef y pendoit et l'un des poignards étoit auprès de lui. Son épée se trouvoit encore à son côté, liée d'un ruban, de peur qu'il ne pût la tirer, et son bâton étoit rompu à ses pieds. Il dit comment la chose s'étoit passée, mais, quoique innocent, il ne laissa pas d'être mis par ordre de la cour à la place du prisonnier qu'il avoit laissé échapper à son corps défendant. Mais sa captivité dura peu et il en fut quitte pour vendre sa charge, sur le prix de laquelle il perdit cinq ou six cents écus, qui lui furent rendus depuis par le duc de Beaufort ; et quoique la somme soit peu considérable, cela ne laisse pas de faire voir un grand fonds d'équité et de générosité dans ce bon prince, qui la paya sans y être obligé à celui qui le gardoit (à ce qu'on tient) assez rigoureusement. Voilà l'histoire de sa sortie du donjon de Vincennes un peu mieux particularisée qu'elle ne se trouve dans les histoires de La Barde et de Priolo qui n'en disent que deux mots.

Depuis, ce prince erra quelque temps dans les terres et les maisons qu'a Monsieur son père au delà de la Loire, d'où nous le verrons bientôt revenir s'of-

frir aux Parisiens [1], dès la première guerre de Paris. Le Cardinal ne parut point surpris de son évasion, dit Priolo, parce que les astrologues l'avoient dès longtemps auparavant prédite dans les almanachs [2]; il crut être assez vengé de l'avoir tenu assez longuement prisonnier et ne songea qu'à se réconcilier de bonne foi avec la maison de Vendôme, qui la première de toutes celles des princes, contracta alliance avec lui par le mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur, que nous avons vu depuis cardinal. De là vint la brouillerie et la rupture entière du prince de Condé avec le premier ministre, dont il est temps maintenant de parler.

La France n'avoit jamais été plus calme et plus heureuse qu'elle le fut durant les cinq premières années de la Régence. Le Cardinal même qui étoit maître absolu des finances, des charges et des bénéfices de tout le royaume, n'avoit encore presque rien amassé pour lui et s'étoit contenté de se faire des créatures. Mais depuis son retour il y mit bon ordre, et près de cinquante millions trouvés dans ses coffres à sa mort, sans les biens immenses qu'il a laissés à ses héritiers, fait assez voir qu'il se récompensa bien du temps perdu.

Je ne dirai point les causes des brouilleries de Paris, qui furent suivies des barricades et de deux

1. On le soupçonna même d'être venu secrètement à Paris (Dubuisson-Aubenay, t. I, p. 39). Dès novembre, il était autorisé à séjourner à Anet.

2. Quand Beaufort s'évada, le jour de la Pentecôte, Dubuisson-Aubenay note : « Un avocat nommé Goiset prédit cette évasion dès la Pâque précédente. » (*Ibid.*, p. 24.)

guerres civiles coup sur coup, dans la première desquelles le prince de Condé maintint seul la fortune chancelante du cardinal Mazarini. Ces choses ne sont ignorées de personne et demanderoient, si je voulois les écrire avec quelque soin, une histoire entière qui ne seroit guère moins grosse que celle du ministère de ce cardinal écrite par Silhon, son pensionnaire.

Je passerai sous silence le risque que M. le chancelier Pierre Séguier [1], homme rare et sans pareil dans cette grande charge, courut d'être assassiné dans l'hôtel de Luynes où il se réfugia, par la populace irritée et qui le poursuivit à coups de pierres depuis le cheval de bronze jusqu'en cette maison, qui se rencontra bien à propos sur son chemin. Je laisse toutes ces choses dont il seroit bon de perdre et d'étouffer, s'il se pouvoit, le souvenir, aux écrivains qui écrivent notre histoire *ex professo*, comme on dit ; car pour moi je dois me souvenir que je ne compose que de simples Mémoires, outre qu'on peut voir dans ceux du duc de La Rochefoucauld les particularités de la première et de la seconde guerre de Paris et des troubles de Guyenne mieux que je ne pourrois ici les représenter à mes lecteurs ; et d'ailleurs comme je ne ferois que transcrire ce qu'il a dit avant moi, la peine que je prendrois m'acquerroit peu de gloire et divertiroit peu les lecteurs, qui

1. Le jeudi 27 août 1648, le chancelier Séguier, en compagnie de sa fille la duchesse de Sully, qui ne voulut pas l'abandonner, fut traqué par la foule en émeute et contraint de se réfugier dans l'hôtel de Luynes, rue Gilles-Cœur, où la troupe dut venir le dégager (Dubuisson-Aubenay, *Journal*, t. I, p. 52).

n'aiment pas les redites. Ainsi, tout bien considéré, je n'en dirai rien du tout ; c'est le plus court, et il me reste tant de choses nouvelles à apprendre à celle pour qui j'écris, que je ne peux trop tôt finir cette première partie pour entrer dans le récit des affaires qui me touchent de plus près. Il suffit de savoir que la bonté de la Reine, qui maintint le Cardinal malgré tant de cabales opposées à sa grandeur, tant de vents contraires à sa fortune si enviée, eut tout le temps de s'en repentir. Enfin elle le protégea si bien et si généreusement, qu'après être sorti deux fois du royaume presque sans espérance d'y rentrer jamais, et même presque aussi pauvre qu'il y étoit venu la première fois que le cardinal de Richelieu l'y appela pour l'associer au ministère, il y revint plus glorieux qu'il n'en avoit été banni avec honte, et rentra dans tous ses biens qui lui avoient été confisqués ou vendus par l'arrêt célèbre du Parlement de Paris qui mit sa tête à prix ; et non content de si peu de chose, acquit depuis sans empêchement toutes les grandes terres de la maison de Nevers [1], et pour tout dire en un mot, eut comme de surcroit tous les biens de l'État et tous les plus grands bénéfices de France, dont il disposa même à sa mort comme de son propre bien par ce testament mystérieux que le Roi signa sans le vouloir voir et qui sera toujours pour nous, et pour ceux qui viendront

1. Le 11 juillet 1659, après divers procès avec ses tantes, Marie-Louise et Anne de Gonzague de Clèves, Charles III de Gonzague vendit à Mazarin ses domaines de France, les duchés de Nevers, de Rethel, de Mayenne et le Donziois, et se retira dans son duché de Mantoue, où il mourut, le 14 août 1665

après, lettres closes. Mais j'ai déjà parlé si amplement de sa mort et de tout ce qui s'est fait de plus considérable sous son ministère que je ne crois pas y devoir rien ajouter. Et pour finir ce premier volume de mes Mémoires, je dirai seulement que, la veille de la majorité du Roi, la Reine sa mère, à la peine de M^me^ la duchesse d'Aiguillon, m'accorda la survivance de la charge de secrétaire d'État qu'exerçoit M. de Brienne, mon père [1], depuis le commencement de la régence avec tout l'agrément d'un favori, et où il ne tint qu'à lui d'amasser de très grandes richesses. Mais il auroit eu tous les biens du Cardinal, qu'il auroit trouvé le moyen de les dépenser en fondations de monastères, en aumônes aux moines et aux pauvres, et en autres bonnes œuvres. Le reste se verra dans la seconde partie, qui est achevée il y a déjà quelques mois, et dans les suivantes qui ne tarderont guère aussi, puisque celle-ci se trouve enfin dans sa perfection (c'est-à-dire autant que je suis capable de lui en donner), à être faites, et qui, toutes quatre ensemble, composeront un corps d'histoire assez considérable.

1. Le 24 août 1651, Henri-Louis de Loménie « fut pourvu de la charge de secrétaire d'État, en survivance de son père, à l'âge de seize ans, avec la faculté d'exercer cette charge lorsqu'il aurait atteint celui de vingt-cinq ans, en cas d'absence ou de maladie de son père ». (Fauvelet du Toc, *Histoire des secrétaires d'État*, Paris, 1668, in-4°, p. 311.) Dubuisson-Aubenay a noté le fait sous la date du 27 août : « M. de Brienne, secrétaire d'État, obtient la survivance de sa charge pour son fils, tout jeune. » (*Journal*, t. II, p. 109.)

ÉPILOGUE.

J'ai fini ce volume avec assez de peine,
Belle Iris, le vingt février
Cette année bissextile où je traînai ma chaîne
Encore à Saint-Lazare en attendant Berrier,
Qu'on y doit amener, dit-on, cette semaine.
Vous savez qu'il est fou, mais fou non comme moi,
Mais autant que Barré, Girard et Saint-Mélenne,
Dont l'un se croit un prince et l'autre un sage roi,
Le troisième l'esprit de Dieu même en personne.
Pour moi qu'insensé, belle Iris, je raisonne
Encore de bon sens en dépit de mes fers
Et dis ce que je veux en prose ainsi qu'en vers.
Mais avec tout cela je n'en suis pas plus sage.
Lorsque je vous dédie un ennuyeux ouvrage
Et pouvant dans la cour me choisir des patrons
Tels que sont les Fléchiers ou bien les Mascarons,
Je préfère à ces noms si connus dans la France
Une simple bergère en qui j'ai confiance
Et qui jugera mieux que tous ces fanfarons
Du mérite du livre où son nom est en tête.
Vous me verrez demain dans mon habit de fête
Enfler ma cornemuse à l'entour du hameau,
Iris, où vous menez paître votre troupeau.
Mais pour cela je voudrois être libre,
Pour vous servir ainsi que je faisois
Quand vous m'aimiez et que je vous plaisois
Autant et plus que le pasteur du Tibre,
Que quelquefois vous trouviez fort plaisant
Quand Saint-Réal, ce faune bien disant,
Vous expliquoit les vers de l'Arioste
Et moi Pétrone assez semblable à lui,
Qui des garçons bien plus souvent s'accoste
Que du beau sexe, hélas! qui n'est plus aujourd'hui
Si l'on l'en croit, dans la cour à la mode,
Excepté vous et l'aimable Chloris

Qui toutes deux savez mieux faire une ode
Que tous messieurs les beaux esprits
Qui sont fort peu prisés maintenant à Paris;
Et comme l'on m'a dit que j'en étois du nombre
Moi qui seul ai plus fait d'écrits
Pour me désennuyer dans cette prison sombre
Qu'eux tous mis bout à bout fussent-ils quatre cents
Et que le nom d'auteur est un nom offensant,
Je vous prie humblement, charitable bergère,
D'effacer de leur liste un nom qui vous est cher
Car encor que je sache un clavecin toucher
D'une main savante et légère
Je ne veux point pourtant être au rang des Conrarts,
Des Malherbes et des Ménards,
Des Gombaulds et des Gombervilles,
Des Segrais et des Mallevilles,
Mais seulement, Iris, au rang de vos bergers
Qui plus que tous ces grands poètes
Sont dans vos parcs et vos vergers
Couronnés en tous temps de bouquets d'orangers,
Et font mieux résonner leurs champêtres musettes
Que ces maîtres de l'art bouffis de leur savoir
Ne font bourdonner leurs trompettes
Quand ils ont l'honneur de vous voir [1].

1. Le volume se termine sur cette mention : « Fin de la première partie, achevée ce 20 février 1684, en ma prison de Saint-Lazare. *Ne varietur*. DE LOMÉNIE-BRIENNE. »

DEUXIÈME PARTIE.

AVERTISSEMENT.

sur les nouvelles additions que l'auteur a faites en traduisant son Itinéraire de latin en françois [1].

Mon cher Lecteur,

Ce petit ouvrage latin qui a acquis quelque réputation au jeune comte de Brienne dans l'âge encore

1. Ici commence la seconde partie des Mémoires de Brienne, contenue dans le manuscrit n° 102 de la bibliothèque municipale d'Auxerre. Provenant très vraisemblablement des papiers du cardinal de Loménie de Brienne, ce manuscrit n'a pas été connu de Barrière, qui signale seulement dans son édition (t. I, p. 200 et 371) l'intention qu'aurait eue l'archevêque de Toulouse de le mettre au jour. L'intérêt de ce texte a été montré par Aimé Chérest, dans une *Notice sur un manuscrit des Mémoires du comte de Brienne* (1683), insérée dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne* (t. X, 1856, p. 165-188). Comme le manuscrit de la première partie, celui-ci est entièrement autographe, mais il ne porte pas, comme l'autre, un titre dessiné. Il a seulement un faux-titre, sur lequel on lit : *Mémoires de M. le comte de Brienne, secrétaire d'État, 1683*. Cette date est celle de la composition du volume, et il est confirmé par d'autres circonstances que cette date est exacte et que cette seconde partie fut prête avant la première (voy. ci-dessus, p. 88). Dans l'Avertissement qu'on va lire, Brienne indique ses intentions avec une netteté suffisante pour qu'il soit inutile de les expliquer.

peu avancé auquel il le donna au public, par l'avis de ses meilleurs amis, contre le sentiment toutefois de M. son père, qui disoit qu'il n'étoit jamais bon, à quelque âge que ce fut, *de se faire relier en veau*, ce petit ouvrage, dis-je, se verra dans cette seconde partie de ses Mémoires en un meilleur ordre qu'il n'a paru ci-devant dans les deux éditions qui en ont été faites, la première au Louvre in-douze, en 1661 (si je ne me trompe), et l'autre en 1662 in-octavo, imprimée par les soins du sieur Charles Patin, docteur en médecine de la Faculté de Paris, antiquaire célèbre, augmentée et corrigée[1]. Comme,

1. Voici la description des deux éditions successives de l'*Itinéraire* latin de Brienne : *Ludovici Henrici Lomenii Briennae comitis, Regi a consiliis, actibus et epistolis, Itinerarium. Parisiis, typis Cramosianis.* CIↃ. IↃC. LX (1660). *Cum privilegio.* In-12, de 39 pp. chiffr. et 1 p. non chiffr. à la fin. C'est la première édition. Après une courte note du typographe au lecteur, l'opuscule ne contient que le texte de l'*Itinéraire.* — *Ludovici Henrici Lomenii, Briennae comitis, Regi a consiliis, actis et epistolis, Itinerarium. Editio altera auctior et emendatior. Curante* Car. Patin, D. M. P. *Parisiis, apud Claudium Cramoisy, via Divi Victoris, sub Sacrificio Abelis, et Joannem du Bray, via Jacobaea, sub Spicis maturis.* M. DC. LXII (1662). *Cum privilegio Regis.* Petit in-8°, de xxiv ff. lim. non chiffr. pour le titre et les pièces liminaires, et 96 pp. chiffr. pour l'*Itinéraire* et l'*Index géographique*, plus un f. non chiffré pour le Privilège (1662) et la marque de Claude Cramoisy. Titre rouge et noir. Les pièces liminaires de vers latins sont signées : de Lenglet, Gabriel Cossart, Fléchier, Constanter, Batavus, René Rapin, Charles du Périer, Frischmann, François Ogier, Benjamin Priolo, Martial Biguet, P. Petit, M. Pureus, Antoine Verjus, Charles Patin. P. 1. *Itinerarium*, précédé d'une frise et d'une lettre ornée gravées sur cuivre, et s'achevant (p. 73) par un cul-de-lampe également imprimé en taille douce. P. 74, *Nicolai Sanson, Abbevillaei, in illustrissimi Briennae*

lorsqu'il le fit mettre sous la presse, le laconisme siéoit bien à un secrétaire d'État occupé de mille soins, il retrancha de ce petit livre le plus de choses qu'il put, afin de le rendre plus portatif et moins ennuyeux. Mais dans cette version françoise qui a [été] composée en un temps auquel il a plus de loisir, il a cru y devoir ajouter tout ce qui manquoit au latin. On verra dans ce recueil nouveau diverses lettres latines de feu M. Chanut [1] et d'autres de feu Monsieur son père, que le lecteur ne sera pas fâché d'y rencontrer telles qu'il les a reçues, pendant ces voyages, de ces deux illustres ministres, dont l'un, c'est-à-dire M. Chanut, lui tenoit lieu de maître et de conseil dans les plus difficiles affaires dont il se trouvoit alors chargé, et l'autre, c'est-à-dire Monsieur son père, du meilleur guide qui fût jamais dans la grande charge qu'il exerçoit pleinement sous ses ordres. Outre ces pièces nouvelles et diverses autres additions qu'il a faites de mémoire, on y rencontrera sans doute avec plaisir une relation véritable de la Laponie opposée à l'histoire fabuleuse de Jean Scheffer, par laquelle il conclut son VII[e] livre, qui est le III[e] de cette seconde partie de ses Mémoires. Au

comitis Itinerarium, index geographicus. — L'ouvrage est orné de 4 planches en taille douce : 1° un frontispice allégorique, dessiné par Le Brun et gravé par Gilles Rousselet ; 2° un portrait de Brienne également dessiné par Le Brun et gravé par Rousselet ; 3° une carte géographique dressée par Nicolas Sanson ; 4° une planche d'Israël Silvestre représentant la vie des Lapons.

1. Brienne revient ailleurs abondamment sur le diplomate auvergnat Pierre Chanut, ce qui permettra de fournir des détails sur son compte.

reste, il a jugé plus à propos de continuer les chiffres des livres, quoique les parties changent, que de répéter deux fois Livre I, Livre II, etc., dans chaque partie. Cela aide la mémoire des lecteurs, et ils se ressouviennent mieux par ce moyen des livres où sont les choses qu'ils veulent trouver que lorsque chaque partie est divisée en livres nouveaux, ce qui fait une confusion fâcheuse et embarrassante ; au lieu qu'en continuant les chiffres des livres dans leur ordre naturel il n'y a plus de confusion. *Utere non abutere.* Adieu.

DEUXIÈME PARTIE.

CONTENANT UNE RELATION EXACTE DES VOYAGES DE L'AUTEUR EN ALLEMAGNE, HOLLANDE, DANEMARK, SUÈDE, LAPONIE, PRUSSE, POLOGNE, ITALIE, AVEC SON RETOUR EN FRANCE, DEPUIS 1652 JUSQU'EN 1655 INCLUSIVEMENT.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE. — *Le comte de Brienne, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'État qu'avoit Monsieur son père, va étudier en philosophie à Mayence; se trouve à Ratisbonne au couronnement du Roi des Romains; revient achever son cours de philosophie à Mayence; en part pour Hollande, Danemark et Suède, où il fait quelque séjour, retenu par une grande fluxion sur les yeux; fait de la part du Roi très chrétien les compliments au roi de Suède sur son mariage avec la princesse de Holstein; part de Stockholm pour se rendre à Dantzig par la Laponie. Réfutation du livre du sieur Jean Scheffer où l'auteur est fort repris des choses qu'il rapporte dans son Itinéraire latin comme témoin oculaire. Son arrivée à Dantzick*[1].

L'an 1652, le 24ᵉ jour de juillet, veille de saint Jacques, apôtre, et fête de sainte Christine, vierge

1. *Note de Brienne* : « Sommaire du livre premier et second de cette partie, c'est-à-dire du cinquième et du sixième de ces

et martyre, je partis de Paris, âgé de dix-sept ans, accompagné du sieur François Blondel, maréchal des camps et armées du Roi, célèbre dans les lettres et dans les armes, gentilhomme de Picardie, de la maison de Bouqueval, natif de Ribemont, où son père exerçoit une charge de judicature [1]. Mon père me l'avoit donné pour gouverneur et précepteur tout ensemble, aussi bien que pour maître des mathématiques et du dessin. Le jour d'auparavant, j'avois pris congé de M. le comte de Brienne, mon père, et de ma sainte mère, qui me donnèrent tous deux leur bénédiction, et me souhaitèrent un heureux voyage. La France étoit alors partagée en différentes factions, les environs de Paris remplis de gens de guerre. La ville même n'en étoit pas exempte, depuis la fatale journée du combat dans le faubourg Saint-Antoine, entre les troupes du Roi commandées par M. de Turenne et celles du duc d'Orléans, oncle du Roi, jointes à celles du prince de Condé, qui venoit d'être à deux doigts de sa perte et de la ruine totale de son parti, sans que Mademoiselle ayant retiré Monsieur, son père, de l'assoupissement, ou, pour mieux dire, de l'indifférence, dans laquelle le cardi-

Mémoires. Le premier ou cinquième livre finit à l'arrivée de l'auteur à Hambourg; le second, ou le sixième, à son arrivée à Dantzig, avec un supplément contenant une relation véritable de la Laponie, opposée à l'histoire fabuleuse de Jean Scheffer. » — Ce sommaire, comme le précédent, n'est pas tout à fait exact, car l'auteur, chemin faisant, s'est déterminé à écrire un septième livre, dont le voyage de Laponie fait précisément l'objet.

1. Il a déjà été question de François Blondel (t. I, p. 231) et il en sera question bien davantage désormais.

nal de Retz entretenoit son esprit, durant que M. le Prince ne combattoit plus pour la gloire, mais pour défendre sa vie, qui ne fut jamais en si grand danger, sans, dis-je, que Mademoiselle lui ayant découvert le véritable état des choses, fut par ses ordres, ou sans ses ordres même[1], comme d'autres ont dit, faire tirer le canon de la Bastille sur l'armée victorieuse du Roi, et quelques volées portèrent jusqu'à Charonne[2], d'où Sa Majesté, accompagnée du cardinal Mazarini et de ses principaux officiers, qui eurent ordre de se tenir auprès de sa personne sacrée, regardoit, comme d'un théâtre, la décision de ce sanglant combat, où l'on jouoit, pour ainsi dire, à quitte ou à double. Chose étrange que des intérêts et des ressentiments particuliers eussent mis la couronne et l'État en si grand péril, et la personne même du Prince en butte de ses propres canons, qui l'obligèrent à se retirer à Saint-Denys, un peu plus vite qu'il n'en étoit venu pour assister

1. L'original de l'ordre, signé par Gaston d'Orléans, de tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales a été conservé dans les collections de Baluze, à la Bibliothèque nationale, et publié par le comte de Cosnac, dans ses *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. VIII, p. 239.

2. « Une inspection attentive des lieux nous a fait reconnaître que le point d'observation occupé par le jeune roi et le cardinal devait être l'emplacement sur lequel passe aujourd'hui la rue de Charonne à la Villette, qu'il ne faut pas confondre avec la rue de Charonne au faubourg Saint-Antoine. Ce point est le plus culminant, et les constructions qui obstruent la vue aujourd'hui n'existaient pas alors. » (Comte de Cosnac, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. II, p. 233.) C'est actuellement la partie de la rue Pelleport comprise entre les rues du Surmelin et de Belleville.

à ce sanglant spectacle. Ce fut en cette journée où feu Saint-Maigrin [1], qui alloit à grands pas au bâton de maréchal de France, fut tué ; les ducs de Nemours [2] et de La Rochefoucauld [3] dangereusement blessés, celui-ci d'un coup de mousquet qui lui perçoit le visage au-dessus des yeux, dont il resta borgne et presque aveugle le reste de ses jours, et l'autre de vingt et un ou vingt-deux coups de mousquet aussi, ou de pistolet, dont le plus fâcheux étoit celui qu'il reçut dans le bras, ce qui ne l'empêcha pas, tant il avoit hâte de mourir (n'étant pas encore bien guéri de ses blessures, reçues en si mauvaises occasions, c'est-à-dire en portant les armes contre son prince), de s'aller faire tuer par le duc de Beaufort, son beau-frère [4], à quelque temps de là, d'un coup de pistolet dans la tête (d'autres disent dans le cœur), tant l'émulation et la jalousie étoient fortes entre ces deux illustres rivaux de gloire et d'amour. C'est à peu près l'état auquel étoit la ville qui m'a donné naissance, lorsque j'en partis [5] pour aller respirer

1. Jacques d'Estuerd de Caussade, marquis de Saint-Maigrin. Amoureux de M^lle^ de Vigean, il en voulait, dit-on, à Condé, de l'avoir délaissée. Son corps fut inhumé le 6 juillet dans la collégiale de Saint-Denis, « vis-à-vis la porte du trésor. »

2. Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours (1624-1652).

3. Voy. ci-devant t. I, p. 28 et suiv.

4. *Note de Brienne* : « Le duc de Nemours avoit épousé Mademoiselle [Élisabeth] de Vendôme, dont il ne laissa que deux filles, la duchesse de Savoie et la reine de Portugal. »

5. Brienne ne fait aucune allusion ici à la blessure mortelle, dont il parle ailleurs (t. I, p. 282), que reçut son ami Paul Mancini, le neveu du cardinal.

un air plus tranquille dans Mayence, et y achever mes études loin du bruit et du tumulte des armes, qui me causoient beaucoup de distractions et me donnoient des pensées généreuses, contraires aux desseins que mon père avoit sur moi. Et plût à Dieu que j'eusse suivi et embrassé contre sa volonté la profession militaire ! Tous les malheurs de ma vie ne me seroient pas arrivés ; ma maison ne seroit pas tombée avec moi dans l'oubli et dans le mépris des hommes ; il y a longtemps que j'aurois fait ou une fortune glorieuse ou une fin honorable, et l'on ne m'auroit jamais mis à Saint-Lazare, où s'achèvent mes jours en soupirs et en pleurs (ne voyant aucune espérance d'en sortir), si au lieu d'une plume que je pris pour mon partage, j'eusse mis une épée à mon côté ! Mon père, mais trop tard, connut par la plus cruelle expérience qui fut jamais le mal, ou pour mieux dire, la faute qu'il avoit faite, de violenter en quelque sorte mes inclinations, pour m'attacher au métier paisible des lettres, qu'il avoit suivi de père en fils, mon aïeul, lui et moi [1] ayant été tous trois secrétaires d'État consécutivement, et mon bisayeuil [2] ayant exercé aussi la charge de

1. *Note de Brienne* : « Antoine de Loménie, Henri-Auguste, Louis-Henri. » — Antoine de Loménie, seigneur de La Ville-aux-Clercs (1560-1638), secrétaire des commandements de Henri IV, ambassadeur en Angleterre (1592) et secrétaire d'État (1606).

2. *Note de Brienne* : « Martial de Loménie, seigneur de Versailles. » — Sa fin fut bien celle qu'on lui attribue ici. Voy. *Relation du massacre de la Saint-Barthélemy* (dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. VII, p. 149, d'après les *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*, t. I, f. 313, v°).

secrétaire du Roi et du conseil en chef, avec d'autres magistratures, dans lesquelles il avoit acquis des biens considérables qu'il perdit avec la vie au massacre de la Saint-Barthélemy, non à la vérité le jour même, mais treize jours après la fureur reposée, que le maréchal de Retz [1], pour avoir la confiscation de ses biens et de ses charges, qu'il s'étoit fait donner par avance par le Roi, l'envoya tuer de sang-froid dans les prisons du Grand-Châtelet, avec quinze autres soupçonnés comme lui d'être huguenots, à coups d'épées et de pertuisanes : comme on le peut voir plus amplement dans les Mémoires de Du Tillet [2], qui plaint la mort de ces innocents, qui, quoique accusés d'hérésie, étoient sans doute plus gens de bien que ceux dont l'avarice les fit ainsi égorger. Victimes malheureuses de l'ambition d'un favori cruel et insolent, qui ayant accru sa maison par de si méchants moyens, la voit fondue, du lieu où il expie ses crimes (et Dieu veuille que ce soit avec espoir de pardon, j'entends de délivrance), avant qu'elle fut arrivée à la quatrième génération. Mais ces réflexions m'écartent trop de mon sujet.

Paris donc, comme j'ai dit, et les environs étant infectés de gens de guerre, tant ennemis qu'amis, ce désordre et cette confusion des divers partis ren-

1. Albert de Gondi, comte de Retz, maréchal de France en 1575, mort en 1602. Il avait été gouverneur du jeune roi Charles IX, et, selon Brantôme, « il le pervertit du tout. »

2. Les circonstances de cette mort ne sont pas rapportées par Du Tillet ; ce qui a provoqué la confusion de Brienne, c'est qu'un Barthélemy Du Tillet, parent du greffier, y périt aussi (*Mémoires de l'Etat de France*, t. I, f. 312).

doient les chemins peu sûrs et peu praticables, et je ne pouvois choisir un temps plus dangereux pour sortir de France. Il fallut le faire toutefois, après que j'eus pris des passeports du duc d'Orléans, du prince de Condé et du Roi, mon maître, que je devois nommer le premier et qui, outre un passeport fort ample, m'avoit encore accordé, par un brevet à part, signé Phélypeaux, la permission de sortir du royaume. Ce qui étant fait et même plus tôt que je ne l'eusse voulu, tant mon père avoit de hâte de me voir en lieu sûr et paisible, où je pusse continuer mes études en repos et me rendre digne en peu de temps de l'aider dans l'exercice de la plus belle charge de la plume (pour ne pas dire de la robe, que je n'ai jamais portée), sans contredit. Car alors la presse étoit à de telles charges, et il n'y a rien de si vrai que j'ai refusé dans Lyon [1], sur la fin de l'année 1658, que toute la cour de France s'y trouva mêlée avec celle de Savoie, pour le mariage qui ne réussit pas, j'ai, dis-je, refusé, de M. le comte de Montaigu, mon cousin, alors cornette de chevau-légers et depuis lieutenant du Roi de Guyenne et gouverneur du Château-Trompette [2], la somme de deux millions quatre cent mille livres, de ma charge, dont depuis je n'ai reçu que trois cent mille écus de récompense, sans le pot de vin, qui ne tourna pas à mon profit et fut, à ce qu'on m'a dit de bonne part, de deux cent mille livres. De ces trois cent mille écus,

1. L'auteur a déjà fait allusion à ce voyage et aux compagnons qu'il y eut, par exemple, t. I, p. 8, 32.

2. A Bordeaux.

M. le comte de Brienne, mon père, prit, comme il étoit bien juste, deux cent mille livres pour lui, dont il acquitta ses dettes en partie, trouvant bon que je fusse subrogé au lieu et place de ses créanciers, et me laissa les sept cent mille livres restant, qui est tout le bien que j'avois et que j'ai cédé à mon fils avec le comté de Brienne [1], acquis en partie des deniers dotaux de feu ma femme et de la vente de notre hôtel de Paris : à quoi (parce que j'étois né dans cette maison-là) j'eus plus de regret qu'à tout le reste. Mais revenons à notre départ de Paris, que j'ai retardé un moment pour dire ces choses véritables et bonnes à savoir.

J'en partis donc en carrosse, comme je l'ai dit, le 24e jour de juillet 1652, et fus coucher à Brie-Comte-Robert, de là à Provins, en un jour, avec assez de peine, pendant ces temps difficiles de la France, s'il en fut jamais, où nous ne rencontrions que gens de guerre sur les chemins, que partis détachés qui couroient la campagne et qui, de lieue en lieue, en venoient avec nous au *Qui vive*? comme si un enfant dans un carrosse, avec son gouverneur, son maître d'hôtel, un valet de chambre et deux petits laquais, qui fut le train que ma mère me donna en

1. *Note de Brienne* : « Quoique mon père me l'eût donné avec sa maison de Paris (à présent l'hôtel de Créquy) par contrat de mariage, à charge de payer ses créanciers, comme il se dira ailleurs plus amplement. » — L'hôtel de Brienne était situé à l'angle de la rue des Saints-Pères et du quai Malaquais. C'est là que mourut, en 1669, Henri-Auguste de Loménie et, en 1687, Charles III de Créqui, prince de Poix (Jal, *Dictionnaire critique*, p. 459, v° *Créqui*, et 793, v° *Loménie*).

partant, avec les lettres de change et autres choses nécessaires au voyage que j'entreprenois, eût été en état de leur faire tête. Le sieur Bouleau [1], l'un des principaux commis de mon père et de plus secrétaire du Roi, vétéran et maître des postes de Champagne et de Lorraine, monté sur un bon cheval et accompagné des sieurs Hersant [2] et Langault [3], celui-là frère de sa femme et l'autre plus jeune et moins expérimenté, et qui, peut-être, faisoit son premier voyage aussi bien que moi, le sieur Bouleau, dis-je, en équipage de colonel, la canne à la main et l'écharpe blanche autour du corps, me voulut servir de majordome en ce voyage ; ce fut lui qui fit tous les frais du voyage, que je lui remboursai moi-même depuis, mon père ne l'ayant pas encore fait quand je sortis de charge, et à quoi je fus condamné par sentence du Châtelet, parce qu'il produisit au procès que j'eus contre lui pour ce sujet les lettres de change de ma main que j'avois tirées sur lui, quoique mineur : et il fallut que j'en passasse par

1. Nicolas Bouleau, écuyer, conseiller notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances (Bibl. nat., cab. des titres, pièces originales, doss. 10.155, p. 9 et suiv.) Il avait épousé une demoiselle Hersent (Dossiers bleus, doss. 297, p. 3).

2. Antoine Hersent, conseiller du roi, greffier des commissions extraordinaires du conseil. Il épousa à Châlons, le 26 novembre 1673, Marie Lemoyne, fille de Pierre Lemoyne, seigneur de Saint-Rémy-sur-Bussy, conseiller du roi, et son avocat en l'élection de Châlons (Pièces originales, doss. 34.487, p. 19).

3. Pierre Langault, écuyer, sieur de Marson, plus tard conseiller du roi, trésorier de France en Champagne (Pièces originales, *ibid.*).

là [1] ! De Provins donc, notre seconde couchée, nous nous rendîmes à Nogent, et de là, par Troyes, à Brienne, où nous nous reposâmes quelques jours. De là, le sieur Bouleau, qui avoit des amis et des parents en quantité à Châlons-sur-Marne, voulut m'y mener afin de me régaler, comme il fit splendidement et sans me mettre en compte cette dépense, qu'il faisoit plus alors pour lui que pour moi ; il nous y conduisit dans un carrosse de son beau-frère et pensa être noyé au gué de Lesmont [2], profond et dangereux, jura, pesta beaucoup contre le cocher et en fut quitte pour se sécher, sans compter sa peur qui fut grande et l'obligea, dès qu'il fut arrivé à la ville, de se faire tirer du sang, tant il avoit soin de sa forte santé, qui dure encore à cette heure que j'écris ceci, longtemps après. Je le crois octogénaire, et plus, quoique fort replet et le col court ; mais le tabac dont il use à tous moments, jour et nuit, en masticatoire, dessèche les humeurs superflues, et le maintient dans une vigueur que peu de gens sont assurés d'avoir à son âge.

Après nous être bien divertis à Châlons, où M. Langault, trésorier de France [3], nous fit chère-

1. Cette dette ne dut pas être liquidée, car on voit figurer Bouleau, au nombre des créanciers, pour la somme de 35.782 livres, dans le compte de la succession de Brienne, à titre de don fait à celui-ci, plus 16.000 livres d'intérêts jusqu'en janvier 1679 (Dossiers bleus, doss. 10.812, p. 59).

2. Lesmont — Brienne écrit Lemons, — commune du canton de Brienne-le-Château, sur la rive droite de l'Aube, en amont du confluent de la Voire.

3. Jacques Langault, sieur de Marson, d'abord receveur au grenier à sel de Châlons (Pièces originales, doss. 1638, p. 9),

lie, comme on dit, le tout aux dépens du riche et commode Bouleau, quoique d'ailleurs homme fort incommode, crieur, braillard, fantasque, et têtu au possible, quoique de bonnes mœurs et d'assez bon exemple. Pour la conversation, c'est autre chose : il parle très mal et très désagréablement, cependant il veut qu'on l'écoute comme s'il parloit bien, dit cent impertinences des guerres de Hollande où il fut autrefois, lorsqu'encore il faisoit profession de la religion prétendue réformée que depuis il a quittée pour rentrer dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine [1]. Voilà quel étoit l'homme dont je parle, et qui pensa nous faire, avec son écharpe blanche, sa canne et ses deux pistolets, d'étranges affaires auprès de Bâle, comme je dirai bientôt.

Après donc nous être saoulés et fatigués de faire trop bonne chère, nous partîmes de Châlons vers la mi-août et vînmes par Vitry et Joinville à Langres, où nous séjournâmes quelque temps, c'est-à-dire environ huit ou dix jours [2], à cause de la fâcheuse

puis conseiller du roi et receveur des tailles en l'élection de Vitry-le-François (*Ibid.*, p. 10), enfin trésorier de France à Châlons, père de Pierre Langault et de quatre filles.

1. Dans la *Correspondance française du grand pensionnaire Jean de Witt*, publiée par François Combes (*Mélanges historiques* du Comité des travaux historiques, nouvelle série, t. I, p. 217), on trouve une lettre du 15 février 1662, adressée à Brienne par Jean de Witt et relative aux intérêts de Bouleau en Hollande.

2. *Note de Brienne* : « Je n'ai dit dans mon *Itinéraire* que quatre jours ; mais c'est une faute que j'ai cru devoir corriger dans cette version, tellement augmentée qu'on aura peine à la reconnoître. »

nouvelle que je reçus alors de la grande maladie qu'avoit eue mon père à Pontoise, dont il pensa mourir, reçut tous les sacrements, perdit toute connoissance et fut un temps si notable à se remettre que ses amis craignirent avec raison qu'il ne lui en restât des accidents fâcheux toute sa vie ; mais sa bonne tête et son excellente constitution se rétablirent peu à peu [1]. Il commença à entendre et à

1. Brienne père fut, en effet, très gravement malade à cette époque. Le gazetier Loret note le fait dans sa lettre du 4 août 1652 (éd. Ravenel, I, 271) :

On ne parle, de jour en jour,
Que des infirmes de la Cour ;
Et même monsieur de Brienne,
Que le bon Dieu garde et maintienne,
Suivant ce qu'on m'a raconté,
Est malade à l'extrémité.

Le bruit de sa mort courut et Loret l'enregistre encore dans sa lettre du 18 août, mais pour le démentir aussitôt (t. I, p. 275) :

Brienne n'est plus en état
D'être secrétaire d'État,
D'autant qu'une fièvre cruelle,
S'étant rendue enfin mortelle
Par un redoublement d'accès,
Causa vendredi son décès,
Malgré ce remède empirique
Que l'on nomme vin émétique,
Dont il prit au lieu d'aliment,
Mais, hélas ! inutilement.
Toutefois monsieur de Lonville,
Qui revint hier en cette ville
Dans un carrosse à six chevaux,
M'a dit que ce bruit étoit faux.

parler, et sortit enfin par la force des remèdes de cette espèce de paralysie léthargique, qui lui occupoit les organes du cerveau et les nerfs du corps, dont il fut près de six mois sans avoir presque d'usage. Cette nouvelle, dont je reçus les premiers avis à Joinville, par une lettre de ma mère, me fut confirmée par une autre de Chefdeville [1], son intendant, que l'on me rendit à Langres avec des précautions qui me firent juger que si mon père n'étoit mort, il étoit bien malade. Nous mîmes en délibération, Blondel, Bouleau, Langault et moi, si je continuerois mon voyage, ou si je retournerois en poste à la Cour, pour assister ma mère en cette fâcheuse et douloureuse rencontre. Mais le lendemain, je reçus un billet d'elle qui, quoiqu'il ne m'ôtât pas tout à fait d'inquiétude, m'assuroit que M. Le Tellier, par reconnoissance des grands services que mon père lui avoit rendus pendant sa disgrâce et son éloignement de la Cour par les brigues des Frondeurs, avoit promis à M^me^ de Brienne d'avoir les mêmes soins de moi que si j'étois son propre fils, et que sa maladie, et quoi qu'il en arrivât, ne devoit point m'empêcher de continuer mon voyage.

Sur cette assurance, nous partîmes de Langres, après avoir dit adieu à M. et M^lle^ Langault, qui, avec une de leurs parentes fort aimable et fort enjouée

1. Louis de Maujon, écuyer, sieur de Chefdeville, gentilhomme servant du roi (1641), conseiller maître d'hôtel ordinaire du roi en 1644, capitaine et gouverneur des villes et châteaux des comtés de Brienne et Montbron (Pièces orig., dos. 43,642, p. 4, 5 et 13). Il était, par sa femme, parent de M^me^ de Brienne.

dont j'ai oublié le nom parce que nous ne l'appelions ordinairement que la Belle Veuve, nous nous rendîmes sur des chevaux de louage assez bons par Gray à Besançon, où je ne pus avoir le crédit de voir le Saint-Suaire, quoique j'en eusse un extrême désir [1]. On me dit que, si je le voulois, on feroit assembler le chapitre, mais qu'avec tout cela il n'étoit pas fort sûr qu'on m'accordât cette grâce extraordinaire, qui ne s'accorde qu'aux princes souverains à leur passage, et aux peuples fidèles une fois l'an seulement. Je me le tins pour dit, et me contentai de faire mes dévotions en cette église, renommée pour son antiquité et la sainteté de la relique précieuse qu'on y conserve. On entend assez que c'est du Suaire, où fut enveloppé le corps du fils de Dieu, que j'entends parler. J'avois fait aussi mes prières, sans communier toutefois, à la Notre-Dame de Gray, où il se fait, dit-on, beaucoup de miracles, et j'y achetai des médailles d'argent, que j'envoyai à ma mère, avec plusieurs représentations du Saint-Suaire qui avoient touché à ce linge précieux. Au reste, Besançon, ville libre autrefois et capitale de la Comté de Bourgogne, appartenoit alors encore à l'Espagne, et ne reconnoissoit, après

1. Cette célèbre relique, qui était montrée aux fidèles seulement deux fois l'an, à Pâques et le dimanche après l'Ascension, a donné lieu à une littérature historique, de laquelle nous ne citerons ici que l'ouvrage suivant que Brienne a pu connaître : *Jo. Jac. Chiffletii de Linteis sepulchralibus Christi servatoris crisis historica* (Anvers, 1624, in-4°), traduit en français plus tard sous ce titre : *Hiérothonie de Jésus-Christ, ou Discours des saints suaires de Notre Seigneur* (Paris, S. Cramoisy, 1631, in-8°).

le roi catholique, que son archevêque, qui se prétend primat des Gaules, se dit prince de l'Empire, et n'a toutefois pas tant de crédit dans sa ville métropolitaine que le gouverneur espagnol, qui, là comme ailleurs, est le maître et sans l'ordre duquel rien ne s'y fait. Il me fit faire quelques civilités, que je lui rendis par le sieur Bouleau, toujours curieux de voir et d'être vu. Après quoi, j'employai deux jours à visiter les curiosités de cette ancienne ville, entre autres les restes d'un arc de triomphe et un cabinet de médailles et de livres chez le sieur Chifflet [1], grand partisan d'Espagne, comme le sont tous ses compatriotes, et qui a beaucoup écrit contre la France et ses privilèges, comme la Sainte Ampoule de Reims, la Loi salique, etc. Mais alors je faisois peu de cas de la curiosité, qui me sembloit un amusement indigne d'un homme sage, quoique depuis, lorsque j'eus plus de raison, j'en aie jugé autrement, et n'aie pas cru qu'il fut indigne d'un secrétaire d'État d'assembler (comme je le dirai ailleurs plus en détail) le plus beau cabinet de moyen bronze qui fut en France et peut-être en Italie. Je passai donc les yeux fort légèrement sur ces antiquités francomtoises, dont il ne m'est resté qu'une idée très confuse, c'est pourquoi je n'en dirai rien.

1. Il s'agit ici de Jean-Jacques Chifflet (21 janvier 1588-avril 1673), polygraphe fécond, qui a publié, entr'autres ouvrages, le volume cité plus haut. Il était premier médecin municipal de Besançon et botaniste du gouvernement des Pays-Bas en Franche-Comté. Le nombre de ses publications s'élève à 35. Ses *Vindiciae hispanicae*, dirigées contre la France (1643, in-4°), ont fourni l'occasion à une suite de libelles, auxquels Chifflet répondit (*Opera politico-historica*, 1650, in-folio).

De Besançon je me rendis par Montbéliard en Alsace, dans le dessein d'aller voir Bâle. Le duc de Montbéliard [1] me reçut fort civilement et voulut m'obliger à boire, parce qu'il étoit un des plus grands buveurs de l'Allemagne ; mais je le priai de m'en dispenser, et après qu'il m'eut conduit lui-même dans son écurie, propre et belle au possible, et tellement nette que je doute que les appartements de nos dames le soient davantage que l'étoient les loges des chevaux (car chacun avoit son espèce de case séparée par des lambris fort propres et très bien frottés, comme le sont les parquets les plus luisants des hôtels de Paris). C'est tout ce dont j'ai pu me souvenir depuis tantôt trente-deux ans dont je parle. Nous fîmes une grande faute en ce lieu et qui pensa nous coûter bien cher. Ce fut de n'avoir pas pris un trompette du duc, cadet de la maison de Wirtemberg (ce que je dis pour les ignorants seulement), afin de nous accompagner jusqu'à Bâle. Mais personne de nous n'y pensa pour lors, et nous ne nous aperçûmes de la faute que nous avions commise que lorsqu'il n'étoit plus temps de la réparer.

Comme donc nous fûmes arrivés à quatre lieues de Bâle et que nous achevions de dîner dans un méchant village, nommé Waldighofen [2], nous

1. C'était alors Léopold-Frédéric, duc de Wurtemberg et comte de Montbéliard, né le 30 mai 1624, marié le 22 novembre 1647 à sa cousine Sibylle, fille de Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg, et qui mourut le 15 juin 1662, sans laisser d'enfants.

2. Waldighofen — Brienne écrit Walthigowen, — jadis commune du canton de Hirsinghen, arrondissement de Mulhouse, dans le Haut-Rhin (Georges Stoffel, *Dictionnaire*

vîmes venir à nous un cavalier allemand qui, après nous avoir observés et reconnus pour être ceux qu'on lui avoit dit, pressa à notre vue son cheval environ cinquante pas et de là tira un coup de mousqueton en l'air, afin d'avertir ses camarades. Nous n'eûmes que le temps de prendre nos pistolets et de nous jeter à la hâte sur nos chevaux, de peur d'être surpris dans l'hôtellerie, quand nous vîmes arriver à nous un capitaine de chevau-légers allemands, nommé Isaac [1], comme nous l'apprîmes depuis, qui nous présentant avec ses gens, neuf en nombre et nous n'étions que sept, tous assez mal armés, le mousqueton dans le ventre, nous dit de rendre nos armes. Hersent seul, me regardant avec des yeux étincelants de colère, me demanda ce qu'il falloit faire en cette extrémité. « Se laisser désarmer, lui dis-je, sans se faire maltraiter. » Il me crut et rendit ses pistolets et son épée au cavalier qui l'avoit joint. J'en fis autant de mon côté à un assez bon homme qui ne me fit aucune insolence. La Souche, mon maître d'hôtel, se fit un peu tirailler, parce qu'il avoit un fort bon mousqueton et n'étoit pas accoutumé à se rendre sans se bien battre. M. Blondel lui dit de le faire, et Dumont, mon valet de chambre qui portoit mon fusil, le rendit au cava-

topographique du département du Haut-Rhin, 1868, in-4°, p. 204).

1. Il est malaisé de déterminer absolument la personnalité de celui qui répond à un nom aussi commun. Est-ce le même qui fut, plus tard en 1675, espion à la solde de Louvois auprès des armées ennemies en Alsace ? (duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. VII, p. 662).

lier qui lui présentoit le mousqueton à la tête et n'attendoit que l'ordre de lui lâcher dans la cervelle. En effet, le capitaine Isaac nous avoua le lendemain qu'il vit bien que nous n'étions pas ce qu'il pensoit, qu'il avoit été sur le point de faire feu, nous voyant sept assez bien armés, quoique nous ne le fussions pas en comparaison de lui et de ses gens, qui tous avoient le mousqueton en bandoulière, deux bons pistolets à l'arçon de la selle, le sabre au côté et de fort bons chevaux, au lieu que nous n'avions que de méchantes haridelles de louage, animaux peu propres au combat. Mais par bonheur le rittmeister[1] ne tira pas, ni ses compagnons aussi, et nous en fûmes quittes pour la peur. Ils nous traitèrent en prisonniers de guerre, s'imaginant que le sieur Bouleau fut notre capitaine et que c'étoit une recrue qu'il menoit à Bâle pour le service du prince de Condé. Car Isaac étoit capitaine de la garnison de Brisach, que Charlevoix [2], alors gouverneur de cette importante place, avoit envoyé à la petite guerre avec un corps de près de quatre-vingts maîtres, qui étoient dans le bois à notre gauche, et d'où le capitaine Isaac s'étoit détaché pour nous venir prendre, sur l'avis qu'un bourgeois d'auprès de Belfort, où nous avions couché sans nous faire connoître, à cause que le comte de La Suze [3] commandoit en ce lieu-là pour le prince de Condé, dont nous avions passe-

1. *Rittmeister*, capitaine de cavaliers.

2. D'après la *Gazette* du 11 mai 1652, Charlevoix venait d'être rétabli dans son gouvernement de Brisach.

3. Gaspard de Champagne, comte de La Suze, époux de la galante Henriette de Coligny.

port ; mais nous ne nous fiions que de la bonne sorte à tous ces petits tyrans des provinces éloignées, qui font peu d'état des passeports. Ce qui m'étonna le plus dans cette petite disgrâce, qui est la seule qui me soit arrivée dans tous mes longs et périlleux voyages, ce fut que le capitaine qui nous prit et qui n'entendoit d'autre langue que la sienne, que je ne savois encore, ni personne de notre bande, hors M. Blondel qui en écorchoit quelques mots et n'entendoit en nulle manière la prononciation, de sorte que c'étoit à peu près la même chose de n'en savoir rien du tout ou de n'entendre l'allemand aussi imparfaitement qu'il l'entendoit alors. Ce peu qu'il en savoit ne laissa pas de nous servir, et on peut dire que sans lui, qui savoit la guerre pour y avoir longtemps été avec réputation et en avoir rapporté force cicatrices honorables dont il se passeroit fort bien, nous aurions été maltraités plus que nous ne le fûmes. Car s'il n'y avoit eu auprès de moi que Bouleau, qui vouloit qu'on se mît en défense, nous aurions tous été tués infailliblement, et c'est un miracle de ce que Dieu permit que nous ne le fûmes pas. Je n'y fis point d'attention sur le champ, quoique je puisse dire sans vanité que je n'eus point de peur du tout, soit que je ne connusse pas le péril où nous étions, soit que le ciel m'ait donné un cœur assez ferme pour ne s'effrayer de rien qui m'arrive, et une telle présence d'esprit que je n'ai jamais de ma vie perdu la tramontane, c'est-à-dire le jugement, dans quelque danger que je me sois trouvé sur la terre et sur la mer. Une fois entre autres je pensai être noyé en passant une rivière à

gué dans le duché de Mecklembourg [1], en carrosse, avec les sieurs Bunzaw et Vandeuil, gentilshommes du prince. Ils se crurent perdus l'un et l'autre, et se laissèrent mouiller sans prendre garde à eux, tant la peur les avoit saisis ; mais pour moi je me levai sur mon siège si bien, et me tins avec les mains si fortement attaché à l'impériale du carrosse, que je n'eus que les pieds et la moitié des jambes de mouillées, au lieu qu'ils eurent de l'eau, Vandeuil, qui étoit à la portière, jusqu'aux aisselles, et Bunzaw jusqu'au milieu du corps. Mais revenons à Isaac qui nous prit à Waldighofen. Ce qui, dis-je, m'étonna le plus en toute cette fâcheuse rencontre ce fut que ce capitaine, qui ne savoit pas lire, nous jeta nos passeports au nez et fut prêt à les déchirer, et ne laissa pas de nous conduire dans la forêt voisine en dessein de nous dépouiller et peut-être même de nous tuer, après nous avoir volés. Mais Dieu, qui m'a toujours gardé dans mes voyages, l'empêcha d'exécuter son mauvais dessein par la rencontre que je vais dire en deux mots. Un nommé Duratzel, habitant de Brienne, étoit cavalier dans la compagnie qu'Isaac commandoit et se trouvoit par bonheur parmi les gens qui l'attendoient dans la forêt, me reconnut et moi lui, qui l'appelai par son nom. Il vint à moi aussitôt, et comme il parloit bon allemand, il empêcha qu'on ne nous fît de déplaisir, et protesta plusieurs fois avec serment que nous étions

1. Sans doute quand Brienne y alla, quinze ans plus tard, et séjourna près de Christian-Louis, duc de Mecklembourg-Schwerin, dont les personnages nommés ici sont des gentilshommes ordinaires.

bons serviteurs du Roi. Son commandant le fit taire, et Isaac qui nous avoit pris ne laissa pas, nonobstant cela, de nous conduire encore plus avant dans le bois, et là de nous faire ouvrir nos valises, où un bel habit en broderie d'or (qui m'avoit servi le jour de la majorité du Roi, à Paris, où j'eus l'honneur d'être un des gentilshommes choisis qui l'accompagnèrent à la cavalcade qui fut faite du Palais-Royal jusqu'au Palais, où le Roi fut déclaré majeur), où, dis-je, ce bel habit lui donna dans les yeux et pensa être cause de notre perte. Mais ce qui le tenta le plus fut la bourse bien garnie de beaux ducats et de pistoles d'Espagne qu'il trouva dans la valise du sieur Bouleau, avec quantité d'assez belles hardes. Ma montre d'or aussi, que je perdis depuis dans le Rhin, en tirant mon mouchoir de ma poche, lui fit fort envie. Elle étoit sonnante et de Martinot [1], des Galeries, excellent horloger. Il eut presque autant valu pour moi qu'Isaac m'en eut déchargé que de la perdre dans un fleuve qui ne m'en a point d'obligation. Cela fait, il nous rangea tous sept que nous étions à l'entour d'un gros arbre, et mit des sentinelles, ou, pour parler plus correctement, trois vedettes autour de nous, dont l'une nous dit, peut-être pour nous faire peur, de penser à notre conscience. Je ne fis que rire de cet avertissement, qui

1. Gilles Martinot, dont le nom figure maintes fois, pour des travaux d'horlogerie, sur les *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*, publiés par Jules Guiffrey, t. I, col. 22, 81, 87, etc. Il faisait partie d'une vieille famille d'horlogers parisiens (*Bulletin de la société de l'histoire de Paris*, 1877, p. 81).

ne plaisoit pas à M. Blondel, et par la miséricorde de Dieu, il ne nous fut fait aucun mal ; et toutes mes hardes se retrouvèrent en leur entier à mon arrivée à Brisach, où il ne tint qu'à moi de faire pendre le capitaine Isaac, comme M. de Charlevoix m'en pressa fort, sans doute plus pour m'obliger à écrire qu'il n'avoit point de part à l'insulte que j'avois reçue de ses gens que pour avoir en effet envie d'en venir à l'exécution. La femme du capitaine vint se jeter à mes pieds et me demanda avec larmes la vie de son mari, que je lui accordai de bon cœur, à la charge qu'il feroit une autre fois plus d'état des passeports du Roi et des princes du sang. Ce qu'il promit volontiers, et vint me remercier, ayant encore les fers aux mains, que je lui fis ôter par La Souche à l'heure même.

A peine étions-nous échappés de ce péril, que je fus averti par M^me^ la comtesse de Harcourt [1], qui étoit alors à Brisach et y attendoit à toute heure l'arrivée de monsieur son mari, que Charlevoix, avec l'abbé de Pontchâteau [2], et Morou, secrétaire du comte de Harcourt, avoient mis en délibération s'ils m'arrêteroient dans leur place, pour avoir entre leurs mains en otage une personne de ma qualité et

1. Marguerite-Philippe du Cambout, veuve d'Antoine de Laage, duc de Puylaurens, et remariée, en février 1639, à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt (20 mars 1601-25 juillet 1666).

2. Sébastien-Joseph de Coislin du Cambout de Pontchâteau, dit l'abbé de Pontchâteau (1634-1699), dernier fils du marquis de Coislin et frère de la comtesse d'Harcourt, fervent janséniste et ami de Brienne.

de ma dignité (car, étant déjà reçu en survivance de la charge de mon père, je puis parler ainsi sans qu'on ait droit d'y trouver à redire), afin de se faire mieux traiter de la cour de France, après la défection qui étoit sur le point d'éclore. Mais M^me^ de Harcourt fit si bien, par l'entremise de monsieur son frère, qui n'approuvoit pas tout à fait la résolution violente de Charlevoix, qu'on me laissa partir de Brisach, sans me faire aucune nouvelle insulte et sans retarder par le violement du droit des gens, le cours de mon voyage et de mes études qui étoit ce qui pressoit le plus.

J'ai passé ci-dessus quelques lignes du latin, que je n'ai point traduites, en racontant la manière dont je fus pris à Waldighofen, à quatre lieues de Bâle. Mais je ne juge pas à propos de les remettre ici, parce [que] cela ne feroit qu'interrompre la narration. Il suffit de les marquer à la marge de ces Mémoires, où ceux qui entendent le latin les pourront lire, et ceux qui ne l'entendent pas se les faire expliquer [1]. Mais je ne dois pas oublier, puisqu'il

1. *Note de Brienne :* « *Irruunt* [Isaac et ses gens], *armis spoliant, et apprehensis equorum habenis trahunt in silvam. Interrogat decurio, an staremus a partibus Condaei. Respondet Lomenius, Regi se fidum nil tale moliri. Non habetur fides : coeunt inter se, et deliberant, an exutos nos et inermes dimitterent, an trucidarent, an Montem Brisiacum deducerent. Haec potior visa est sententia. Condaeanum militem scribebat tum Susanus comes, Befortii praefectus. Inde in nos orta suspicio. Lomenius Charlevoio, qui nomine Regis Monti Brisiaco praeerat, per litteras se patefecit. Ille sine mora obviam mittit ex familia nobilem, quodcumque contigerat honesta oratione per eam purgaturus, et Montem Brisiacum invitaturus. Trepidantibus et*

m'en souvient, un autre péril, incomparablement plus grand, dont Dieu, en permettant que nous fussions pris prisonniers, nous délivra par son infinie bonté. C'est du capitaine Isaac que j'appris ces particularités, que je n'avois point dites dans mon itinéraire latin. Il me dit donc que, s'il ne nous avoit pas arrêtés, nous serions tombés dans une embuscade de gens de pied, qui étoient postés dans la forêt entre Bâle et le lieu où nous fûmes pris ; que ces Allemands encore plus brutaux que lui (car alors il avoua la dette de bonne foi), n'auroient pas manqué de tirer sur nous du lieu où ils se seroient embusqués, et que nous aurions eu grand peine à nous tirer de ce danger inévitable. Peut-être me dit-il cela pour me consoler d'être tombé entre ses mains ; et quand je fus à Brisach, je ne crus pas qu'il falloit parler de cette circonstance à Charlevoix puisque aussi bien la chose n'étoit point arrivée. Le déplaisir de n'avoir point vu Bâle m'est resté toujours depuis ; et si je suis jamais libre, je prendrai par la Suisse tout exprès mon chemin vers l'Italie, où je désire d'aller quand je le pourrai, tant pour m'acquitter d'un vœu que j'ai fait, tant au tombeau de saint Charles Borromée qu'à Notre-Dame de Lorette et au cercueil des saints apôtres saint Pierre et saint Paul.

Charlevoix donc, comme je viens de dire, ne laissa pas de me très bien recevoir en apparence, quelque mauvais dessein qu'il eut contre moi dans l'âme. Il

veniam petentibus aggressoribus Lomenius generose vindictam remittit, etc. Itinerarium, p. 3 et 4. »

méditoit et projetoit dès lors le crime qu'il entreprit assez légèrement et dont le succès ne lui fut pas heureux [1]. Il vint assez loin au delà du pont du Rhin au devant de moi, à la tête de la compagnie de ses gardes, et m'ayant fait donner un fort beau coureur gris pommelé, qui pensa tomber avec moi dans le fleuve, une planche du pont de bois (où ces planches ne sont point clouées ni arrêtées) ayant fait la bascule sous les pieds de mon cheval, à qui je donnai un grand coup d'éperon dans les flancs de toute ma force, ce qui joint à la peur que ce gentil animal eut de tomber dans la rivière, lui fit faire un élan en avant dont bien me prit : ce qui lui sauva la vie et à moi aussi. Car tombant de si haut nous nous serions infailliblement noyés ensemble, et jamais on n'eut entendu parler du jeune comte de Brienne, qui est le héros de ces Mémoires, s'il m'est permis de parler ainsi de moi-même. Mais à la vérité celui dont j'écris l'histoire étoit si différent de cet autre qui pourrit dans les cachots de l'Inquisition de France (pour ne pas dire toujours Saint-Lazare) que j'ai cru pouvoir, en m'égayant, le traiter de héros en comparaison de ce pauvre prisonnier, qui, faute de meilleure occupation, s'amuse à écrire le récit de ses propres aventures. Hier encore, de fraîche mémoire, après dix ans de la plus dure captivité qui fût jamais, on s'avisa, sur des crimes supposés et sur des choses qui se sont passées il y a deux ou trois ans dans ce même lieu où je suis

1. *Note de Brienne : « Jam tum Charlevoius scelus meditabatur, quod nefarie inchoatum, infelicissime cessit.* P. 4. »

détenu, et dont j'ai fait une pénitence plus que suffisante, hier, dis-je, on s'avisa de me fermer mes fenêtres du côté de Montmartre, d'où me venoit la plus belle vue (s'il y en peut avoir de belle dans une prison telle que celle-ci), avec des barres de fer scellées dans le mur avec des planches ; de me barricader ma porte ; de m'y faire un guichet pour me passer par ce trou mon manger, comme à un pestiféré ; en un mot, après m'avoir fouillé sur un ouï-dire que j'avois quelque arme offensive, ce qui ne se trouva point, après que six frères dévots m'eurent mis en chemise et en caleçon dans un des cachots de la lingerie, on me ramena dans ma chambre ainsi barrée, grillée et fortifiée de nouveau de tout ce qu'on s'est pu aviser de plus cruel et de plus contraire à mon humeur, toujours libre et enjouée, ce qui ne plaît pas aux supérieurs de cette affreuse maison. Et M. Talec [1], homme sévère s'il en fut jamais, me dit de son ton magistral, en qualité de préfet des pensionnaires, que je prisse patience, parce que je n'en sortirai pas si tôt. Mais moi ayant reçu sans trouble ni émotion cet arrêt de ces messieurs les missionnaires, qui ne sont point mes juges légitimes, puisque je ne dépends que du Roi et de Monseigneur l'archevêque de Paris, de celui-là en qualité de conseiller d'État ordinaire, qu'on ne me peut ôter qu'avec la vie, et de celui-ci comme son

1. Nicolas Talec, né le 2 juillet 1623 à Nizon dans le diocèse de Quimper, entra dans l'ordre de Saint-Lazare le 19 août 1646, fut ordonné prêtre en septembre 1648, et fit les vœux le 23 janvier 1656 (*Archives nationales*, MM 519[A]).

sous-diacre de l'Église de Paris, quoique très indigne ; moi, dis-je, ayant ouï sans nulle altération la prononciation de cette injuste sentence, je me mis à offrir à Dieu dans la joie de mon cœur ce nouveau calice qu'on me fait boire ; et après avoir légèrement soupé, parce qu'à dire vrai, j'avais le cœur un peu serré, ce qui m'a empêché de dormir cette nuit aussi bien qu'à mon ordinaire, je ne laissai pas de composer cette petite ode, qui est peut-être la meilleure pièce qu'ait produite mon chagrin ; car la douleur ne manque jamais d'être éloquente et le lecteur ne sera peut-être pas fâché de la voir ici. La voici donc telle qu'elle est et que mon ressentiment plutôt que mon génie, de lui-même assez porté à la poésie, me l'a dictée cette nuit, au lieu de me laisser prendre un peu de repos, quoique j'en eusse un extrême besoin.

ODE CHRÉTIENNE.

Après dix ans que j'endure
Sans me plaindre ma prison,
On barricade et l'on mure
Mes fenêtres sans raison.
On voudroit m'ôter l'usage
De l'air qu'on accorde aux fous
Et l'on croit me rendre sage
En redoublant mes maux et mes verrous.

Mais les verrous et les portes
Dont on me fait un enfer
Ne sont pour les âmes fortes
Rien que du bois et du fer.
Je traite de bagatelles
Ces tourments extérieurs ;
Mais mes souffrances sont telles
Qu'il n'en est point de semblables ailleurs.

On se lassera peut-être
Enfin de me maltraiter :
Tel à présent est mon maître
Qui pourra me respecter.
Le bonheur suit l'infortune,
Après le mal vient le bien :
Ce qui plus nous importune
A dire vrai le plus souvent n'est rien.

Et vous, mon Dieu, dont la grâce
Tempère mes déplaisirs,
Donnez-moi bientôt la place
Seul objet de mes désirs.
Accomplissez la promesse
Que me fit la vérité :
Je pleure et gémis sans cesse ;
Couronnez-moi, si je l'ai mérité.

Vous couronnez nos mérites
Couronnant vos propres dons ;
Vos bontés sont sans limites
Comme le sont vos pardons.
Faites-moi miséricorde ;
Ce qui me semble ennuyeux,
Si votre fils me l'accorde,
Me paroîtra bien peu de chose aux cieux.

Tout ce qu'on souffre en ce monde
N'est rien en comparaison
De la gloire sans seconde
Dont brille votre maison.
En ce palais votre temple,
En ce saint lieu d'oraison,
Si jamais je vous contemple,
Je serai bien payé de ma prison.

Ce sera là que ma lyre
Jointe aux neuf chœurs glorieux
Ne cessera point de dire
Vos louanges dans ces lieux ;
Dans ces pieux champs de la Grâce,

Où finiront mes malheurs,
Quand la mort que tout efface
Aura tari la source de mes pleurs.

Fait ce 19me de janvier 1683, jour de saint Lomer, abbé, et de saint Antoine, aussi abbé, remis dans le Parisien, et de saint Canut, martyr, dans le Romain, à qui je me recommande et que je prends pour patrons de ma nouvelle prison, qui a redoublé en ce jour, au bout de dix années qu'il y a que je suis à Saint-Lazare.

Le lecteur me pardonnera, s'il lui plaît, cette petite digression, que ma juste douleur m'a fait faire malgré moi. Je ne me pique point de faire des vers mieux qu'un autre ; mais je doute si Malherbe lui-même auroit fait en si peu de temps une si bonne ode. Elle est chrétienne et philosophique tout ensemble, et je me tiens assez bien récompensé de la nuit que j'ai passée tout entière sans fermer l'œil, puisqu'elle m'a fait produire une pièce si touchante et qui peut-être ne vous déplaira pas. Mais reprenons le fil de notre narration.

De Brisach, où je fis peu de séjour pour les raisons que j'ai dites ci-dessus, je me rendis sur le Rhin en bateau, non sans quelque danger de ma vie, à Strasbourg, ville impériale que Louis le Grand, par une charité qui a peu d'exemple depuis le règne de Charlemagne et de saint Louis ses aïeux, qui ont tant fondé et rétabli d'églises en leurs jours, vient de rendre à son maître légitime, l'évêque de Strasbourg, de la maison de Furstemberg [1], et encore a

1. Brienne fait allusion ici à des événements bien postérieurs à son voyage, puisqu'ils commencèrent seulement à se pro-

assuré cette chaire épiscopale, et si importante à la religion chrétienne et à la gloire et à l'honneur de l'Église apostolique et romaine, qui pour renchérir, s'il se pouvoit, sur la sainte action de Louis le Grand, vient d'accorder le gratis des bulles de cette illustre église au frère du mort, le prince Guillaume de Furstemberg [1], si connu par sa prison de Neustadt, où l'Empereur le fit enlever à Cologne par le marquis de Grana [2], à la persuasion de Lisola [3], son intime confident, le fit conduire avec beaucoup d'incommodité pour la personne de ce généreux captif, à qui le Roi, son protecteur et bienfaiteur, fit rendre la liberté par le traité de Nimègue, lui accorda sa nomination pour la première promotion de cardinaux qui se doit faire pour les couronnes,

duire en octobre 1681. C'est le 20 de ce mois que le prince François-Égon de Furstemberg, évêque de Strasbourg, qui seconda grandement la politique de Louis XIV en Alsace, et avait vécu presque toujours éloigné de son diocèse, put rentrer dans sa ville épiscopale. Il mourut peu après, le 1er avril 1682, et son frère, Guillaume-Egon, lui succéda. Les diverses phases de la politique française en Alsace sont exposées avec discernement dans le livre de Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, 1884 (4e édition), p. 471, 570, etc.

1. Saint-Simon a eu, à maintes reprises, l'occasion de s'occuper du cardinal Guillaume de Furstemberg (éd. Boislisle, t. II, p. 355, t. III, p. 188, etc.) et a tracé de lui un portrait très vivant (*ibid.*, t. VII, p. 86), dans lequel sont insérés les principaux traits de sa biographie.

2. Othon-Henri, marquis de Carretto, Saona y Grana.

3. François-Paul, baron de Lisola (1613-1675), diplomate au service de l'Empire et auteur de nombreux écrits contre la politique de la France. Voy. Hermile Reynald, *Le baron de Lisola, sa jeunesse, sa première ambassade en Angleterre*, dans la *Revue historique*, mars-avril 1885.

et combla tant de faveurs par la conquête de Strasbourg, le rétablissement de la religion catholique et l'affermissement de cette grande prélature dans la maison de Furstemberg. Je n'ai pu m'empêcher de dire ici ces choses par avance, craignant que je ne puisse avoir assez de forces pour pousser ces Mémoires jusqu'au temps de cette dernière action de mon Roi, si zélé pour l'Église ; en tout cas, ce qui est dit ne sera plus à dire, et ce sera toujours autant de fait. Or, pour revenir à mon voyage, Strasbourg est célèbre par son arsenal, dont Louis le Grand est à présent le maître, et par la tour de son église épiscopale, la plus belle et la plus haute sans doute qui soit dans l'univers, par son horloge si ingénieuse et par son pont sur le Rhin, tant de fois pris et repris, et qu'on ne reprendra plus sur le brave Chamilly [1], qu'a rendu immortel et imprenable (s'il m'est permis de parler ainsi) le fameux et long siège de Grave sur la Meuse, où ce courageux capitaine a plus fait de dommage à l'armée du prince d'Orange, en différant si longtemps par son courage et par sa prudence la prise de cette méchante place, que la Hollande n'a reçu de profit et d'honneur de cette faible conquête [2]. Voilà ce qu'il y avoit de mon temps de plus remarquable à Strasbourg. Les forts et la citadelle dont le Roi l'a muni doivent à présent être mis au

1. Noël Bouton, marquis de Chamilly, né en 1636, maréchal de France en 1703, mort en 1715. C'est lui qui fut, dit-on, l'objet de la passion de Maria Alcaforada, la religieuse portugaise dont les lettres sont fameuses.

2. L'investissement de Grave eut lieu le 28 juin 1674 et la capitulation le 29 octobre suivant.

rang de ses merveilles. Chose presque incroyable, que Louis le Grand, sans discontinuer les bâtiments et les fontaines miraculeuses de Versailles, ni l'entretien de ses armées, peut tenir ses envieux en haleine même pendant la paix ; mais, que dis-je, en haleine ? Je voulois dire en suspens et en crainte, en un mot hors d'état de lui nuire et de troubler le progrès de ses réunions, qui lui acquièrent tous les jours, sans coup férir, plus de places que ne firent à la France nos guerres passées ! si on en excepte la dernière de Hollande, où quarante villes reçurent en une campagne le joug de leur glorieux vainqueur, celle de la Franche-Comté qui fut prise et reprise en moins d'un mois, c'est-à-dire en huit jours la première fois et en quinze au plus la seconde. Je ne parlerai point de la conquête de la meilleure moitié de la Flandre ; cela se dira ailleurs en temps et lieu. Mais je ne puis, avant que sortir de Strasbourg, m'empêcher de dire aux princes et aux potentats, électeurs et autres, qui ont intérêt à la manutention de la paix de Westphalie et de Nimègue, que Strasbourg est bien mieux entre les mains de son évêque, son légitime seigneur, sous la protection toutefois de la France, qu'il n'étoit entre celles des protestants, et que cette seule considération, quand il n'y en auroit point d'autre, et que le Turc ne menaceroit pas comme il fait d'envahir au printemps prochain le reste de la Hongrie, reste déplorable et qui ne l'arrêtera pas, en un mot de prendre Vienne, c'est-à-dire de s'ouvrir une porte pour entrer quand il lui plaira dans l'Allemagne ; cette seule considération, dis-je, quand ces autres raisons si pressantes

que je viens d'alléguer n'y seroient pas jointes, devroit empêcher tous les princes de l'Empire de redemander à l'Église une ville qui lui appartient pour la rendre à l'hérésie qui l'avoit usurpée et qui n'y a aucun droit ; au lieu que Strasbourg étoit certainement de l'ancien partage des rois d'Austrasie, dont les droits sont dévolus avec la Lorraine à Louis le Grand, en vertu de la défection et du manque de parole du duc dernier mort [1]. Mais à quoi s'amuse-t-on ? On demande une bagatelle quand il ne s'agit que de demander du secours contre la puissance ottomane. C'est à cela que l'Allemagne devroit se borner, et si le conseil de Vienne, qui ne se remue que par les mouvements et les impressions que lui donne celui de Madrid, vouloit et osoit s'opposer à une prière si juste qu'un roi très chrétien et aussi religieux qu'est le nôtre ne lui refuseroit jamais, si elle lui étoit faite de bonne grâce et dans les formes requises. Il faudroit que tout l'Empire s'assemblât extraordinairement pour faire enfermer son nouvel Augustule [2] dans un cloître, le tondre et le raser, comme on a fait tant de fois les princes indignes de porter le faix des grandes guerres, de ces guerres où il va comme en celle qui se prépare,

1. Charles IV de Lorraine, né le 6 avril 1604, mort le 17 septembre 1675.

2. Brienne vise manifestement ici l'empereur Léopold Ier (1655-1707), qui, destiné à l'Église et fort peu guerrier, doubla presque, avant de mourir, l'étendue des états autrichiens. En 1682, les Turcs le menacèrent, de concert avec les Hongrois, et il eût succombé sans la victoire de Sobieski (12 septembre 1683).

non du salut et de la conservation d'une ville ou d'une province particulière, mais du salut et de la conservation de la capitale de l'Empire et de l'Empire même. Voilà ce que le zèle que j'ai pour l'Église prête d'être opprimée par son implacable ennemi, m'oblige de dire à ceux qui y ont cent fois plus d'intérêt que moi-même ou que Louis le Grand, pour qui je parle et qui ne me désavouera pas de ce que je dis. Qu'on recoure à lui avec confiance, l'Allemagne est préservée ; qu'on laisse faire l'Empereur, elle est perdue sans ressource. En cette extrémité, princes allemands, électeurs germaniques, vassaux de l'Empire, républiques et villes libres, y a-t-il à balancer ? Sortez enfin, et le plus tôt c'est le meilleur, sortez de votre assoupissement. Assez vous avez mis, contre votre coutume, d'eau dans votre vin ; c'est à présent qu'il faut le boire pur, de crainte que les Turcs ne vous fassent boire la coupe de la colère demain jusqu'à la lie. *Hunc humiliat et hunc altat.* Celui-ci est le Roi ; l'autre étoit foible Empereur. *Quia calix in manu Domini vini meri plenus mixto. Et inclinabit ex hoc in hoc* [1]. Voilà vos irrésolutions et voici ce que vous avez à craindre. *Verumtamen faex ejus non est ex inanita, bibent omnes peccatores tenes* [2]. Dieu vous délivre de ce malheur, et nous de le voir.

1. *Note de Brienne* : « Psal. LXXIV, v. 7 et 8. »

2. *Note de Brienne :* « Et encore : *Elevare, elevare, consurge, Jerusalem ; quae bibisti de manu Domini calicem irae ejus ! usque ad fundum calicis soporis bibisti et potasti usque ad faeces.* Isaïe, LI, vers. 17, et ailleurs encore plus fortement : *Haec dicit Dominus Deus : calicem sororis tuae bibes profundum et*

Mais revenons à Strasbourg et disons un mot de sa tour et de son horloge, aussi bien que de son puissant Arsenal. Cette tour, qui est une des merveilles du monde, a été construite en sa perfection par Thomas Uberger, célèbre architecte allemand. Elle a 635 degrés ou marches, si j'ai bien compté, depuis le bas jusqu'en haut. Il ne se trouve rien de pareil, dit Érasme [1], dans l'Europe ni dans l'Asie, pour la grandeur et la force de l'ouvrage. Voyez ce qu'en dit Mathieu Mérian [2] dans sa topographie, au volume de l'Alsace imprimé à Francfort avec les figures, en 1644, in-folio. Il fait la fondation de l'église de Strasbourg fort ancienne et l'attribue à la piété de Louis le Gros, qui en jeta les fondements en 1015 et qui ne fut achevée qu'en 1439, en laquelle année la croix et la lanterne qui est au haut de l'aiguille furent posées ; de sorte qu'on a été 670 ans à parachever ce chef-d'œuvre-là, dont 163 furent employés à construire la tour seulement. Je ne

latum : eris in derisum et in subsannationem, quae est capacissima. Ebrietate et dolore repleberis ; calice moeroris et tristitiae, calice sororis tuae Samariae, et bibes illum et epotabis usque ad faeces, etc. Ezéchiel, XXIII, vers. 32, 33 et 34. Cette sœur de Samarie est visiblement la maison d'Autriche. »

1. *Note de Brienne* : « Je ne crois pas que ce soit Érasme de Rotterdam dont il entende parler, mais d'un autre Érasme qui a écrit des antiquités de Strasbourg. Peut-être aussi que je me trompe et que c'est *Desiderius Erasmus* lui-même. » — C'est bien de Didier Érasme qu'il s'agit, et Brienne a pris ce détail, comme la plupart des autres, dans l'ouvrage de Mérian cité ci-dessous.

2. Mathieu Mérian. *Topographia Alsatiae*. Francfort sur le Main, 1644, in-folio, p. 36. Le texte est en allemand.

trouve pas ce calcul exact, mais je ne laisse pas de le mettre ici tel que Mérian l'a mis dans sa Topographie, se pouvant faire qu'il compte la fondation de l'église de Strasbourg dès le temps de Clovis, premier roi chrétien : en ce cas son calcul seroit bon et juste. La plus commune opinion est de rapporter à Louis le Gros la fondation de ce superbe et merveilleux édifice. Du temps de Clovis on ne bâtissoit pas ainsi. Voilà pour ce qui est de la tour et de l'église. J'ajouterai seulement en cet endroit que je juge, à considérer le plan de cette église que j'ai devant mes yeux en composant ceci, que selon toutes les apparences on avoit dessein de faire à côté de cette flèche une tour moins haute, ou peut-être pareille, mais que la grandeur des frais a interrompu cette noble et hardie entreprise [1]. Je compte trois étages jusqu'à l'aiguille et encore deux étages à l'aiguille sans la pointe, qui n'est guère moins haute que les deux étages qui sont au dessous ; de sorte qu'en tout, c'est six étages, d'un exhaussement presque égal et tout à fait hardi. La pointe de la tour ou du clocher, pour me faire mieux entendre, est en colimaçon ou à vis, et à neuf rampes ou contours si je compte bien, par lesquels on monte en dedans jusqu'à la base de la flèche, et puis en dehors avec beaucoup de péril de sa vie, jusqu'à la clef de la croix, où l'on se prend avec la main à un grand

1. Aux points de vue historique et archéologique, la cathédrale de Strasbourg a fait l'objet de nombreux travaux, dont le plus important est le superbe recueil du chanoine L. Dacheux, *La cathédrale de Strasbourg*, Paris, in-folio, 1878-1900, avec 60 planches.

anneau de fer, quand on est tout au haut, et qu'on n'a plus que la croix sur sa tête et la lanterne sous ses pieds. Voilà ce que j'en puis dire, car je parle de loin, et sans le secours de Mérian, je n'en aurois rien dit du tout. Il m'apprend encore que les orgues, qui sont très belles et des plus harmonieuses de l'Allemagne, où presque toutes les orgues sont bonnes, ont 2.136 tuyaux et qu'il faut monter 237 marches pour y arriver. Mais venons à l'horloge astronomique. M. Blondel, grand géomètre et bon astrologue, s'arrêta longtemps à considérer cette machine. Pour moi, je n'y compris rien alors, et moins encore dans la description allemande de Mérian qui est fort confuse ; quoique j'en suive bien les mots, je ne comprends rien au sens des paroles [1]. Tout ce que j'en puis dire, c'est que cette horloge a trois faces qui n'en font qu'une pourtant, étant appuyée contre la muraille de l'église. A droite de l'estampe est un degré à vis par lequel on y monte, à gauche d'une pointe carrée en forme de clocher, sur lequel est juché un coq de bronze qui chante lorsque l'heure sonne et le matin à l'heure que chantent les coqs véritables. Je l'ai ouï chanter et son chant est fort naturel. Au dessous de l'escalier tors et de l'aiguille sur laquelle pose le coq sont deux grandes tables de bronze ou de cuivre, où

1. La cathédrale de Strasbourg a possédé successivement trois horloges astronomiques : la première, qui datait de 1352, eut son mécanisme brisé au commencement du XVI^e^ siècle ; la seconde fut construite en 1574 par Habrecht et Stimmer et détruite en 1789 ; la troisième a été établie, de 1856 à 1860, par l'horloger Schwilgué (Henri Welschinger, *Strasbourg*, p. 65).

sont gravées les éclipses du soleil et de la lune depuis 1618, si j'ai bien lu, jusques à trente ans de là, c'est-à-dire que ces éphémérides ont fini en 1649. Au milieu est la plus grande face et la plus élevée ; elle contient trois cadrans, un (et c'est celui du milieu) qui montre les heures partagées en douze heures du jour et en douze heures de la nuit, de sorte que cela fait vingt-quatre chiffres. Celui d'en bas, qui est de la même grandeur, montre les mois et les jours, et celui d'en haut, qui est beaucoup plus petit, le cours de la lune et des étoiles, avec ces paroles au-dessus : *Dominus lux mea*, à gauche, et à droite, *Quem timebo*. Au-dessus de ce dernier cadran passent des figures qui sonnent les quarts et les avant-quarts, et font le carillon comme en l'horloge du Marché-Neuf, à Paris [1], que tout le monde peut voir, et plus haut paroît Jésus-Christ Notre Seigneur, à droite, et à gauche la Mort qui frappe et bat les heures avec son dard en forme de marteau, sur le gros timbre. Voilà ce que j'ai pu comprendre de cette machine à l'inspection de l'estampe. David est tout en haut de la pointe, avec un autre psalter, qui joue d'un luth, et le Roi-Prophète de sa harpe, et sous leurs pieds paroissent trois des évangélistes, saint Marc, saint Luc et saint Jean, que je reconnois à leurs animaux, le lion, le bœuf et l'aigle ; pour saint Mathieu, je ne le vois point dans cette image.

Quant à l'Arsenal dont il me reste à parler, je ne

1. Dans la Cité, sur l'emplacement de l'actuel quai du Marché-Neuf, entre le Palais de Justice et Notre-Dame.

m'en souviens que confusément[1]. Il me semble pourtant que j'y vis deux cents pièces de bronze verte ou rouge au moins, dont une de bronze rouge portoit cent livres de balle ; des mousquets, des piques, des pistolets et des pertuisanes de toute sorte pour armer plus de vingt-cinq mille hommes d'infanterie et dix mille chevaux, avec les selles et les harnais nécessaires ; des boulets de fer en quantité, et on me dit qu'on ne chargeoit la grosse pièce d'artillerie qu'avec des boulets de pierre et qu'on n'osoit la tirer de peur de briser les vitres de la cathédrale, qui sont très belles et divers émaux fort curieux et dont les couleurs sont très vives, ce qui ne rend point l'église sombre. Mais il est temps de sortir de cette ville enchantée, où je me fournis d'une montre de poche, pour réparer la perte de celle que j'avois laissé tomber dans le Rhin. C'est en cela, savoir en horlogerie, qu'excellent les ouvriers de Strasbourg, quoiqu'ils mettent deux roues de rencontre à leurs montres, ce qui fait cinq en tout, au lieu que celles de France n'en ont que quatre, sans le balancier.

Le jour suivant, nous arrivâmes de fort bonne heure à Philipsbourg[2], place fameuse et qui n'étoit

1. « L'Arsenal est un grand et vieux bâtiment, où l'on voit beaucoup d'armes, et l'habillement du grand Gustave-Adolphe, roi de Suède. » (Bruzen de La Martinière, *Grand dictionnaire géographique*, 1741, t. V, p. 438, *verbo* Strasbourg).

2. Prise et reprise maintes fois sous Louis XIII et sous Louis XIV, cette place forte, située sur la rive orientale du Rhin, à l'embouchure du Saallach, fut rendue aux Impériaux en 1697, par le traité de Ryswick.

alors encore revêtue que de gazons. Il me semble que je n'y comptai que cinq bastions et un ouvrage à corne du côté du Rhin. Cette forteresse étoit regardée en ce temps-là comme le terme et les limites des conquêtes de la France au delà du Rhin. Le sieur Des Minières (si j'ai bonne mémoire) [1] m'y régala splendidement deux jours durant et m'y procura toutes sortes sortes de divertissements : la chasse, le bal, le jeu, et jusqu'à une courtisane, à qui il ne tint qu'à moi de donner pour rien mon pucelage. Mais mon gouverneur, qui se mit fort en colère de cela, rompit ce coup et me sauva peut-être d'un plus grand mal que ne me sembloit alors celui de perdre ce qui me devoit être le plus cher au monde. Nous nous enivrâmes jusqu'à perdre la raison, et la nuit, quand on est bien saoul, tous chats sont gris. A parler franchement, la fille, pour être la putain de toute une garnison, étoit jolie, et ma virginité (si toutefois j'étois vierge) l'échappa belle.

De là nous passâmes en bateau par devant Spire [2],

1. C'était un des agents que Mazarin employa en Allemagne (*Lettres*, t. IX, p. 844). Pour le moment, il commandait à Philipsbourg, et inféodé au comte d'Harcourt, il eut volontiers abandonné le cardinal, si celui-ci n'y avait pris garde (*Instruction aux Ambassadeurs*. XVIII, Diète germanique, p. 18, en note). En 1658, il alla en Hollande, puis « en Moscovie, pour les intérêts des couronnes de France et de Suède ». (*Journal de voyage de deux jeunes gens hollandais à Paris*, éd. L. Marillier, 1899, in-8°, p. 433).

2. Ville du Palatinat-Rhénan ou Bavière-Rhénane, qui fut en la possession des Français de septembre 1688 à mai 1689, où ils la détruisirent en l'abandonnant.

où nous ne mîmes point pied à terre, et fûmes coucher à Mannheim [1], forteresse ruinée, qui est située au confluent du Neckre et du Rhin. Ensuite nous continuâmes notre route, toujours sur l'eau, par devant Worms [2], ville épiscopale, et Oppenheim [3], auprès duquel nous nous arrêtâmes un moment pour considérer une assez belle pyramide de pierre rouge, commune en ce pays-là, que fit dresser en ce lieu sur la rive du fleuve Gustave le Grand, pour mémoire de ce qu'en cet endroit il avoit traversé le Rhin avec son armée victorieuse. Mais comme il n'y a point d'inscription, on ne sait si ce fut à la nage (comme l'armée de Louis le Grand le passa, en un endroit bien plus creux, bien plus large et bien plus difficile), ou si ce fut (comme il y a grande apparence) sur un pont de bateau seulement. Enfin nous arrivâmes à Mayence le dernier jour d'août de la même année 1652, justement au commencement des vacances [4], qui ne durent en ce lieu-là, et dans les autres collèges que les Pères Jésuites ont en Alle-

1. Mannheim, ville du grand-duché de Bade, fondée en 1606 au confluent du Neckar et du Rhin, eut beaucoup à souffrir des guerres du XVII^e^ siècle.

2. Très ancienne ville de la Hesse-Rhénane, à 40 kilomètres de Mayence, sur la rive gauche du Rhin, et qui fut elle aussi souvent ravagée à la même époque.

3. Oppenheim, l'ancienne station romaine de *Ranconica*, à 18 kilomètres de Mayence, qui passa tour à tour alors aux mains des Espagnols, des Suédois, des Impériaux et des Français.

4. Fondé en 1561, par l'archevêque Daniel de Hombourg, le collège des Jésuites de Mayence fut, dès l'année suivante, incorporé à l'Université de cette ville.

magne, qu'un mois ou environ. Le lendemain nous en partîmes pour aller faire un tour à Francfort, afin de prendre de l'argent de notre correspondant pour le quartier où nous entrions, et de régler avec lui toutes choses pour l'avenir. Il avoit ordre de me payer deux mille écus par an, à raison de cinq cents risdalles par quartier et par avance, sans l'extraordinaire et les hardes qui, de temps en temps, m'arrivoient de Paris, lorsque j'y pensois le moins.

Francfort est célèbre pour sa foire, où se trouvent principalement toutes sortes de livres d'Allemagne et des pays étrangers, mais principalement par l'élection et le couronnement des Empereurs, qui, pour l'ordinaire, se font en cette ville impériale, où se garde soigneusement la bulle d'or, que je vis et considérai à mon aise. J'avois résolu d'y être *incognito* le temps que j'y séjournerois : mais je fus bientôt découvert par M. le baron d'Avaugour [1],

1. Charles de Bretagne-Dubois, baron d'Avaugour, né vers 1600, mort à Lübeck le 11 septembre 1657. Collaborateur de d'Avaux, il paraît avoir surtout servi d'intermédiaire entre les diverses cours du Nord, successivement en Danemark, en Suède et en Pologne. Torstenson l'employa en négociations près de Mazarin. Nommé résident auprès du prince Palatin, il eut commission de se rendre en Wurtemberg, pour traiter avec les députés de la Bavière et de l'Empire de l'exécution du traité de paix de mars 1650. Après trois ans de séjour en Allemagne, d'Avaugour fut chargé de remplacer Chanut et nommé ambassadeur ordinaire du roi en Suède et Danemark au commencement de 1654. Les contemporains vantent unanimement son mérite de diplomate. Il est certain, comme on l'a dit, que « d'Avaugour partage avec de Lumbres la gloire d'avoir complété dans le Nord l'œuvre de Mazarin par la paix d'Oliva ». Voy. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et*

ambassadeur de France, qui savoit que j'y devois venir, et qui, me prenant dans son carrosse, me força de prendre un appartement chez lui et m'y fit très grande chère tant que mes affaires m'obligèrent d'y rester. Il me procura la connoissance du comte d'Oxenstierne [1], ambassadeur de Suède, qui me fit présent d'une chienne turque fort jolie et qui n'avoit point de poil du tout, sinon un toupet de crin blanc sur le front, ce qui faisoit un fort bel effet. Elle avoit une petite robe de velours rouge cramoisi pour la garantir du froid. Il m'envoya de plus, lorsqu'il s'en retourna en Suède, plusieurs serins de Canarie, noirs et jaunes, fort privés et qui étoient dans de belles cages de laiton dont les fonds et la pomme étoient d'étain damasquiné ; et un excellent rossignol qu'on avoit instruit à la flûte d'Allemagne et qui chantoit, outre son ramage, deux ou trois airs très mélodieusement. Il mourut de froid par ma faute, pour lui avoir laissé la nuit sa cage découverte, quoiqu'il fût dans le poêle où il y avoit toujours du feu. J'en fus fort fâché. M. d'Avaugour aussi, qui ne savoit quelle chère me faire, m'envoya de temps en temps, par le sieur Desnoyers [2], son maître

ministres de France : Suède, par A. Geffroy, p. 3, 13, 23; Pologne, par Louis Farges, t. I, p. 15, 21, 126.

1. Bengt-Gabrielsson Oxenstierna (16 juillet 1623-12 juillet 1702), cousin du chancelier Axel Oxenstierna, alors agent diplomatique de Suède à Francfort.

2. Pierre Desnoyers fut dans la suite secrétaire et homme de confiance de la reine Marie de Pologne. Il mourut à Dantzig en 1693, en léguant sa bibliothèque au prince de Condé. On la trouve en partie actuellement à Chantilly (duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. VII, p. 162).

d'hôtel, une si grande quantité de pinsons, linottes, pivoines[1], chardonnerets, bruants et autres oiseaux communs qu'il prenoit sur la neige dans son jardin, avec un reginglet, filet fort commode et fort propre à cette chasse innocente, que j'en avois une grande chambre toute remplie, où ils voloient en liberté et firent des petits qui s'apprivoisèrent facilement. C'étoit là [mon plaisir], avec la chasse du canard et de la perdrix, que je tuois arrêtés ou en volant, avec le fusil que j'avois apporté de France, ne m'étant jamais pu bien accommoder des arquebuses rayées d'Allemagne, quoique j'en eusse deux ou trois très belles et très justes. Mais comme on ne les charge qu'à balle seule et qu'elles ne s'appuyent que sur la joue en tirant, on n'adresse presque jamais à moins qu'on ne soit appuyé sur une fourchette ou autre chose. Elles ne sont bonnes que pour les cerfs et les sangliers, dont il se fait un grand massacre en ce pays-là aux chasses publiques, où les dames se trouvent toujours et abattent plus de pauvres cerfs et de chevreuils que les hommes et les cavaliers, qui les percent à coups d'épées, quand ils les ont joints à course de chevaux. Je fus aussi à Francfort à la comédie allemande pour la première fois ; mais comme je n'entendois pas encore la langue, j'y pris peu de plaisir.

Ainsi se passèrent trois ou quatre jours que je fus obligé de rester en cette ville-là ; d'où, après m'être fourni de quantité de livres d'histoire allemands et des autres dont j'avois besoin pour com-

1. Nom ancien du bouvreuil.

mencer ma philosophie, sans discontinuer toutefois mes humanités, que M. Blondel me montroit en particulier, aussi bien que la géométrie, où je fis quelque progrès, je revins à Mayence dans un carrosse de M. d'Avaugour, et fus saluer le jour d'après M. l'Électeur [1], qui me retint à diner et me fit mille honnêtetés, en considération de M. le comte de Brienne, mon père, qui étoit fort son serviteur. Il me donna une permission par écrit, pour chasser dans tous ses plaisirs, forêts, îles, rivières, étangs, plaines et garennes, à quoi je ne m'épargnois pas les jours de congé. Je fus de là rendre visite aux Révérends Pères Jésuites sous lesquels je devois étudier et prendre mes degrés de maître ès arts. Mais comme il faut trois ans pour l'être, la métaphysique ne se donnant que la troisième année, peu de gens la font, et, à la fin de ma physique, je ne laissai pas de soutenir des thèses de toute la philosophie, que je dédiai au Roi, mon maître, dont j'avois fait faire le portrait par un graveur de Francfort, qui ne me contenta nullement et ne fit rien que des gotthlifichets [2] sans nombre, qui oppressoient une tête encore plus mal faite et qui ressembloit aussi peu à

1. Comme on sait, c'est le titre donné aux sept principaux personnages du Saint-Empire romain germanique, auxquels fut réservé, à partir du XIII^e^ siècle, le droit d'élire l'empereur. L'archevêque de Mayence était, en outre, grand chancelier de l'Empire en Allemagne et doyen perpétuel des électeurs.

2. Ainsi écrit l'auteur, pour faire montre de ses connaissances en allemand, et il prête une explication douteuse au mot *colifichet*, dont l'étymologie est incertaine, d'après les philologues.

Louis XIV qu'au Grand Turc. Cela se passa dans la Grand'Salle du collège avec assez d'applaudissement, et je me souviens encore de l'ouverture latine de ma thèse que je fis, et qui étoit, aussi bien que ma thèse, de la composition du R. P. Georges Krüger, de la Compagnie de Jésus [1], dont les écrits étoient très bons. Je les ai encore ici, dans ma prison, curieusement reliés à l'allemande et dorés sur la tranche et sur le plat de fin or de ducat avec des compartiments un peu gaufrés, mais qu'on ne laissoit pas d'admirer en un lieu où on n'en voyoit point de plus beaux. La logique est fort longue et fort ennuyeuse. La physique dans les principes d'Aristote aussi bonne qu'il se peut. Les compendiums de logique, physique, morale et métaphysique très méthodiques et très clairs ; outre divers traités de mathématiques dont M. Blondel faisoit assez de cas, que notre régent nous dictoit, et une théologie abrégée, tous les samedis, qui n'est pas méchante et dont la morale n'est nullement relâchée. Voilà ce que j'ai rapporté de Mayence et les traités que j'y ai vus durant le séjour d'un an et demi que j'employai à ces études. Outre cela, j'appris la langue allemande en perfection, et je la parle encore à présent aussi bien que les naturels du pays où je l'ai apprise. Je sais aussi un peu de hollandois, mais je n'ose le par-

1. Georges Krüger, *Crugerius*, — et non Rüger, comme Brienne le nomme fautivement, — né à Prague en 1608, entré au noviciat de la compagnie de Jésus en 1625, professeur d'humanités, puis prédicateur, mort à Leutmeritz, le 9 mars 1671 (C. Sommervogel, *Bibliothèque de la compagnie de Jésus*, bibliographie, t. II, col. 1701).

ler, de crainte de corrompre mon allemand. J'appris aussi l'espagnol et l'italien et me perfectionnai dans la langue latine. Je la parlois alors aussi facilement que la françoise. Pour le grec, je n'eus pas le temps de l'apprendre aussi bien que j'eusse voulu ; j'entends mon Nouveau Testament et le petit Anacréon que j'ai lu avec le Père Cossart, jésuite, et puis c'est tout. J'ai envie de m'y remettre, comme le vieux Caton, sur la fin de mes jours.

Quant à Mayence, c'est une pauvre ville, mais aussi agréablement située qu'il se puisse, devant le confluent du Main dans le Rhin, toutefois un peu au dessous. Pour les plaisirs, il n'en faut point chercher dans ce lieu-là, qui est fort solitaire et n'est habité que par des moines et des juifs. L'église métropolitaine est considérable pour son antiquité, et les chanoines qui la tiennent fort malpropre me disoient que la poudre qui est sur les piliers de l'église de plus de quatre doigts d'épais est plus vieille que l'hérésie de Luther. Le palais électoral est peu de chose : il est situé sur le bord du Rhin, tout au bout de la ville, vers le nord, si je ne me trompe, le Rhin coulant du midi au nord. On tient que l'an 1450 l'art de l'imprimerie fut inventé à Mayence [1], où on conserve encore les anciens carac-

1. Les origines de cet art fameux sont toujours obscures. On admet généralement que Hans Gensfleisch, dit Jean Gutenberg, né à Mayence vers 1400, dut émigrer à Strasbourg, où il travailla à la réalisation d'un projet d'imprimer des livres, et le premier signe incontestable de l'exécution de ce projet est la mise au jour de *Lettres d'indulgence* (1454), bientôt suivies de la *Bible* dont il est question ici. Mais il est non moins cer-

tères gravés qui servirent à imprimer la première Bible qui ait jamais été mise sous la presse. Elle vaut sept ou huit cents livres, quand on la trouve. Elle est imprimée sur du vélin et on croiroit qu'elle est écrite à la main. Je l'ai eue et m'en suis défait, pour le prix qu'elle m'avoit coûté, comme d'un livre tout à fait inutile et de nul usage, quoique le plus coûteux et le plus cher de la librairie. Ceux de Harlem disputent à cette ville la gloire de l'invention de l'art typographique, et peut-être ne sont-ils pas mal fondés dans leur prétention. Il n'y a peut-être point de ville où on ait imprimé tant de bons livres, surtout de pères et de théologiens, conciles, histoires ecclésiastiques, etc., qu'à Mayence, quoique toujours sur du papier fort noir et fort méchant. Les Allemands n'y entendent rien au prix des Hollandois, qui, en fait d'impression, sont les maîtres. J'ai une Bible françoise de l'impression d'Elzevier d'Amsterdam, qui est un chef-d'œuvre, aussi bien que le petit cours du droit civil in-8° et le Cicéron in-4°. Tous les auteurs classiques imprimés à Leyde par les mêmes Elzeviers, l'Ovide surtout, sont incomparables. Mais c'est assez parlé de livres et d'impression. Toute cette digression n'est point dans mon Itinéraire latin.

Sur la fin de ma logique, ayant appris que le couronnement du roi des Romains, frère aîné de

tain qu'on se préoccupait ailleurs qu'à Mayence, peut-être à Harlem, indubitablement en Hollande, du projet d'imprimer des livres et que des tentatives heureuses y furent faites, antérieurement sans doute à celles de Gutenberg.

l'Empereur d'aujourd'hui [1], qui se nommoit Ferdinand, comme son père, se devoit bientôt faire à Ratisbonne, je priai M. de Brienne de trouver bon que, m'en trouvant si près, j'allasse voir durant le temps des vacances, qui approchoit, cette auguste cérémonie. Il approuva mon dessein et m'envoya un *ajuto di costa* pour subvenir aux frais de ce voyage. Je partis donc de Mayence le ... du mois de juin et laissai un scribe à ma place, pour prendre exactement mes leçons, que je copiai depuis de ma main, pour les mieux retenir, mon régent me les expliquant en particulier. C'étoit un bon homme et qui m'aimoit beaucoup, franc au possible et tout cœur. Nous vîmes en passant le beau château d'Aschaffenbourg [2], sur le Main, en Franconie, appartenant à l'électeur de Mayence. C'est sa maison de plaisance, et ce palais, qui toutefois n'a rien de gracieux, est tout bâti de pierre rouge. De là nous vînmes à Wurtzbourg [3], capitale de la Franconie,

1. Ferdinand-François, fils du premier mariage de l'empereur Ferdinand III avec Marie-Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne. Né le 3 septembre 1633, il mourut peu de temps après son élection de roi des Romains, le 9 juillet 1654. L'empereur Léopold Ier n'était que le quatrième fils de son père.

2. Bâti sur une éminence et dominant la rivière, il avait une silhouette plus solide qu'élégante et l'intérieur en était fort riche : « toutes les portes des chambres y sont infiniment chargées de sculptures de bois à l'allemande, qui ne laisse pas d'être considérable pour le travail, quoique la science n'y soit pas. » (Bruzen de La Martinière, *Dictionnaire géographique*, t. I, p. 416).

3. « C'est une jolie ville, qui a été ainsi appelée à cause des beaux jardins dont elle est environnée, car Wurtzbourg, en

que l'électeur de Mayence d'alors, Jean-Philippe, de la maison de Schönborn [1], a fait très bien fortifier. La citadelle est toute revêtue de pierre de taille. C'étoit un maître homme et un très grand bâtisseur. Cette place passe pour une des meilleures et des plus fortes de l'Allemagne. Ensuite nous passâmes à Nuremberg, sans contredit la plus belle et la plus riante ville de l'Empire, où nous fîmes très grande chère à raison d'un écu par tête à chaque repas. J'y vis un excellent tableau d'Albert Dürer, qui représente, si j'ai bonne mémoire, Adam et Ève dans l'état d'innocence [2]. Rien de mieux. Albert Dürer desseignoit admirablement et peignoit ses tableaux avec un soin prodigieux. Mais comme mes yeux alors n'étoient pas encore savants en peinture, peut-être que ce tableau me parut plus beau qu'il n'est en effet. Je sais bien qu'on l'estime cent mille florins; mais les Allemands prisent fort leurs denrées. Je me souviens aussi d'avoir vu un beau pont d'une seule arcade, qui conduit aux boucheries, grandes, spacieuses, claires, et qu'on tient fort propres. C'est la ville du monde où il se fait le plus d'ouvrages en

allemand, signifie *ville aux herbes.* » (La Martinière, *op. cit.*, t. VI, p. 251).

1. Jean-Philippe de Schönborn fut en même temps archevêque de Cologne et évêque de Wurtzbourg et de Worms. Il mourut le 12 février 1673.

2. Serait-ce le diptyque peint en 1507 et qui se trouve maintenant au musée du Prado, à Madrid ? ou quelque autre, la répétition conservée dans la galerie Pitti, à Florence, ou la copie ancienne du musée de Mayence ? (Auguste Marguillier, *Albert Dürer*, p. 68).

laiton ; toute la quincaillerie qui se vend à Paris et ailleurs vient de là. Voyez ce qu'en dit M. de Monconys [1] dans ses voyages, si vous désirez d'en savoir davantage. Enfin, nous arrivâmes à Ratisbonne le 17e du mois de juin 1653, la propre veille du couronnement du roi des Romains, et nous n'eûmes que ce qu'il nous falloit de temps pour entrer et être reçus dans la ville, car, le lendemain, les portes une fois fermées, n'auroient pu être ouvertes à qui que ce soit. Ainsi nous vînmes bien à point nommé, et une heure ou deux plus tard, nous eussions fait en vain ce voyage.

Cette ville, impériale et évêché, est située sur le Danube, qui a en cet endroit un assez beau pont de pierre, qui est le seul qu'on ait pu faire sur ce grand fleuve. J'entends de pierre, car le Danube ne manque pas de ponts de bois et de bateaux. Il y eut contestation entre l'électeur de Mayence et celui de Cologne à qui couronneroit l'Empereur désigné, car roi des Romains veut dire empereur en survivance, s'il m'est permis de parler ainsi, *si parva licet componere magnis*. L'Empereur jugea que cet honneur appartenoit à l'électeur de Mayence, comme chancelier de l'Empire, et l'archevêque de Cologne se retira pour n'être pas présent à l'affront qu'il croyoit lui être fait dont il se plaignit, par un écrit imprimé que

1. Balthazar de Monconys. *Journal des voyages en Europe, Asie, Afrique, etc., depuis l'an 1628 jusqu'en 1644*, publié par son fils Gaspard de Monconys, sieur de Liergues, Lyon, 1665-1666, 3 tomes en 2 vol. in-4°. Cf. Emile Bourgeois et Louis André, *Les sources de l'histoire de France, XVIIe siècle*, n° 371.

j'envoyai en France [1], prétendant que ce droit lui appartenoit et n'avoit été jamais violé en la personne de ses prédécesseurs qui avoient toujours couronné les Empereurs à Aix-la-Chapelle : ce qu'on ne lui nioit pas. Mais Ratisbonne n'étant pas de son archevêché, je ne vois pas quel droit il y pouvoit prétendre au dessus de l'électeur archevêque de Mayence et chancelier, comme j'ai dit, du Saint-Empire, au lieu que lui ne l'est que de l'Italie, comme Trèves l'est des Gaules, qui sont des fonctions qui ne subsistent plus qu'en idée, au lieu que celle de Mayence est réelle. Je vis la cérémonie fort à mon aise, ayant accompagné le roi des Romains de son palais à l'église, et de l'église, après qu'il fut sacré, à l'Hôtel de Ville où se fit le festin impérial. Nous marchâmes toujours sur un pont de planches de sapin, couvert de drap rouge, jaune et blanc, mis par bandes, tout du long de la pièce. Je vis l'ordre des tables : chaque électeur avoit la sienne ; l'Empereur avec son fils étoient à la même table. Quelqu'un tenoit celle du roi de Bohême [2], et les princes de l'Empire avoient la leur en commun dans la même salle. On me fit l'honneur de m'y inviter, mais je ne jugeai pas à propos d'y prendre place. Avant que les tables

1. Il y a une protestation, en allemand, de l'électeur de Cologne contre le couronnement du roi des Romains, dans le manuscrit 405 des Cinq Cents Colbert, f° 112.

2. La Bohême avait perdu alors toute individualité politique et n'était plus qu'un état autrichien, dont un archiduc portait le titre de roi. Ce fut l'archiduc François-Ferdinand de 1646 à 1653 et l'archiduc Léopold-Ignace — le futur Léopold III — en 1655.

fussent servies, je vis dépecer le bœuf rôti tout entier, avec ses cornes et ses pieds dorés, dont il fut porté un grand morceau à l'Empereur, et des autres bêtes dont cette belle pièce de rôti étoit farcie. Une grosse perche de bois servoit de broche. Je vis de plus le comte Papenheim [1] prendre, tout à cheval, la mesure d'avoine, dans un corbillon d'argent, au milieu d'un grand tas d'avoine qui étoit dans la place devant l'Hôtel de Ville, et ensuite les électeurs séculiers, chacun selon sa fonction, faire son emploi : l'un de grand-maître, l'autre d'échanson, de porte-monde, c'est-à-dire de la boule impériale surmontée d'une croix, et ainsi des autres. Ensuite les fontaines de vin commencèrent à couler et le peuple à se jeter sur le bœuf à grands coups de couteaux, et il y eut bien des mains de coupées ; et de là courir à la fontaine de vin, durant que les trompettes et les timbales, rangées en rond en deux chœurs dans la même place, battoient la chamade d'importance, et puis alloient, comme les autres, boire un trait à la fontaine dont le vin, dit-on, étoit excellent. On jeta quelques pièces d'or et d'argent par les fenêtres de l'Hôtel de Ville, et le festin ne finit que bien avant dans la nuit. Après quoi commencèrent les fusées volantes à briller dans les airs, ce qui fut suivi d'un très beau feu d'artifice et d'une grande

1. Le comte Papenheim avait, à la Diète, la charge héréditaire de « vicaire de l'électeur de Saxe en son office de grand maréchal de l'Empire », et, comme tel, plusieurs obligations à remplir, dont on voit le détail dans le traité de Wicquefort, *Discours historique de l'élection de l'Empereur et des électeurs de l'Empire* (1658, in-4°, p. 252).

décharge de boîtes et de tout le canon de la ville. Jamais on ne but tant et je ne vis tant de gens saoûls et par les rues et dans les palais. Cependant je revins à jeun à mon hôtellerie, et quand j'y arrivai, quoique j'eusse très bien déjeuné avant que de partir, j'avois un fort grand besoin de manger, à cause de la chaleur qui étoit excessive, et du grand bruit qui m'avoit tout étourdi. Cette cérémonie achevée, on fit le lendemain la publication de la diète de l'Empire, ou au moins la continuation, car depuis que je me connois, j'ai toujours vu des diètes à Ratisbonne et je suis encore à savoir quelle affaire s'y est jamais terminée. Pauvre chose qu'une diète de l'Empire ! On y commence bien des affaires, mais pas une ne s'y achève. Cependant on envoyoit de France à cette diète M. de Vautorte [1] en qualité d'ambassadeur, ce qui fut cause que je retardai mon départ de quelques semaines, tant pour voir le commencement de l'assemblée (où je fus introduit une ou deux fois, sans difficulté, par le député de Savoie [2],

1. François Cazet de Vautorte, né en 1607, dans le Maine, avait d'abord été attaché à l'armée de Turenne, en 1645, en qualité de commissaire de guerres, puis employé comme diplomate au congrès de Nuremberg, pour l'exécution de la paix de Westphalie. Il était déjà malade, et son humeur s'en ressentait, quand Mazarin l'envoya en mission à Ratisbonne, où il mourut en avril 1654. Son instruction a été publiée dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, t. XVIII, Diète germanique, par Bertrand Auerbach, p. 1-27.

2. Comme Mantoue, la Savoie faisait partie des « contestés », des fiefs « welches » d'outre-monts, et le traité de Munster avait garanti au duc de Savoie l'investiture d'une partie du Montferrat, au sujet de laquelle s'élevaient quelques difficultés d'exécution (Bertrand Auerbach, *op. cit.*, p. 13.

seulement pour considérer l'ordre des séances) que pour saluer M. de Vautorte, comme mon père me le recommandoit expressément par ses lettres. Il arriva peu de jours après et je fus à une journée de la ville au devant de lui. Son train y étoit arrivé le premier et l'y attendoit, et le soir même, aux flambeaux, il se rendit en ce village-là, dont j'ai oublié le nom. Je le saluai et il me reçut très civilement. C'étoit un grand homme froid et sec, assez mélancolique, et qui parloit très peu, mais très agréablement et très délicatement. Il écrivoit fort juste et étoit prodigieusement laborieux. Il possédoit fort bien la langue latine et traduisoit, ou plutôt abrégeoit, en latin, les résultats de la diète jour par jour, sur la version exacte que le sieur Barth, son secrétaire allemand, en avoit faite en latin de mot à mot, avec peu d'élégance, mais beaucoup d'exactitude. M. l'ambassadeur l'abrégeoit et la mettoit en meilleurs termes pour son usage, et me permit d'en prendre une copie, qui est encore, si on ne me l'a volée, parmi les papiers de ma charge. Je ne me contentai pas de cela seulement. Je voulus avoir les résultats de la diète en allemand, que je fis depuis copier plus proprement que je n'avois pu les avoir de la dictature, lorsque je fus de retour à Paris, en cinq volumes in-folio, dont j'ai fait présent à M. Colbert, ministre et secrétaire d'État, ces pièces ne m'étant plus d'usage, mes études ayant changé d'objet [1]. Ils sont dans sa belle et nombreuse biblio-

1. Ces cinq volumes, tels que Brienne les décrit, reliés en veau fauve à ses armes, et qu'il offrit à Colbert, se trouvent

thèque, reliés encore à mes armes, en veau fauve, avec quelques autres manuscrits italiens et latins, que j'avois achetés à Rome fort cher et que je le priai aussi d'accepter [1]. Ce présent, quoique peu considérable pour lui, devoit toutefois, à ce qu'il me semble, m'attirer de sa part quelque gratitude, outre d'autres petits services que je lui ai rendus, dans les rencontres qui s'en sont présentées et où il a eu besoin de moi, ou des papiers de ma charge dont je lui ai laissé prendre les copies qu'il lui a plu. Cependant il ne se souvient plus de ces petites libéralités et courtoisies, et il a bien eu la dureté, ce plus dur des hommes, de signer la lettre de cachet par laquelle je fus relégué à Saint-Benoît-sur-Loire, et M. de Seignelay, son fils [2], que je ne connois point, mais qui me devoit connoître et me ménager un peu plus qu'il n'a fait, quand ce n'auroit été que parce que j'ai été son confrère, c'est-à-dire secrétaire d'État comme lui et avant même que son père le fut, ni

maintenant, sous les numéros 405-409, dans la collection dite des Cinq-Cents de Colbert, au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. C'est un recueil de copies d'actes, en allemand et en latin, qui porte le titre : *Negociationes in Comitiis Imperii Ratisbonensibus, annis 1653 et 1654*. Charles de La Roncière, *Catalogue des manuscrits de la collection des Cinq Cents de Colbert*, 1908, in-8°, p. 243-245.

1. Rien n'indique maintenant, à notre connaissance, quels sont ces manuscrits que posséda Colbert, à la suite d'un don de Brienne. Mais on conserve à la bibliothèque de la Chambre des députés, sous la cote 1257 des manuscrits, un recueil manuscrit sur le conclave de 1655 et l'élection du pape Alexandre VII, aux armes de Brienne, que Louis-Henri dut acquérir alors qu'il était à Rome, en cette même année.

2. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay (1651-1690).

crut peut-être jamais l'être, m'a si peu ménagé que c'est lui qui a signé, sans s'informer de l'état auquel je puis être quant au corps et à l'esprit, l'ordre du Roi par lequel je suis depuis dix ans détenu à Saint-Lazare, en qualité de fou et d'insensé : moi qui, tout malheureux que je suis, lui ferois encore long-temps des leçons de politique, et à son frère [1] le coadjuteur de Rouen, docteur de Sorbonne, des enseignements de théologie et d'histoire ecclésiastique, qu'il ne sait peut-être pas et qu'il auroit peine de trouver ailleurs que dans ma tête. Le lecteur me pardonnera s'il lui plaît, ce petit coup de brosse dont je charge en passant les portraits de deux ministres qui sont peut-être moins dignes que moi d'être ce qu'ils sont, quand ce ne seroit qu'à cause qu'ils ne sauroient, comme moi, compter entre leurs ancêtres trois secrétaires d'État, puisque mon bisaïeul, au temps qu'il n'étoit que secrétaire du Roi et greffier du Conseil en chef [2] n'auroit pas changé sa charge contre une de secrétaire d'État but à but. En effet, elle valoit alors plus de trois cent mille livres, et celles de secrétaire d'État ne se vendoient en ce temps-là que dix ou douze mille écus, témoin celle que mon grand-père eut de M. de Beaulieu Ruzé pour cette modique somme [3]. Encore

1. Jacques-Nicolas Colbert (1645-1707), coadjuteur, puis archevêque de Rouen (1691).

2. *Note de Brienne :* « Dès 1560, ou environ. Tué à la Saint-Barthélemy en 1572. »

3. *Note de Brienne* : « En 1606. Je parle de loin. Mon père en 1612 et moi en 1651. » — Martin Ruzé de Beaulieu, secrétaire des finances, puis (1588-1606) secrétaire d'État.

fallut-il que Henri le Grand, son bon maître, la payât pour lui, qui sans cela n'eut pas eu le moyen de l'acheter, tant il [se] faisoit gloire d'être pauvre et se mettoit peu en peine des biens de la terre. Ceux dont je parle ont pris un peu plus de soin que lui d'en amasser. Je ne porte point d'envie à leurs immenses richesses, mais qu'ils me laissent jouir en paix des débris de mon naufrage, qu'ils ont recueillis, sans m'ôter encore avec l'honneur qui me reste et puis c'est tout, la liberté, qui après l'honneur, m'est cent fois plus chère que la vie.

Mais pour revenir à M. de Vautorte, qui conçut un si grand chagrin de voir que toutes les affaires échouoient entre ses mains, durant que celles de l'Espagne prospéroient et florissoient plus que jamais dans celles du marquis de Castel Rodrigue [1], qui faisoit à la diète une dépense de roi et y brilloit seul plus que tous les électeurs ensemble, il en conçut, dis-je, une si profonde mélancolie qu'à quelque temps de là elle le conduisit au tombeau. J'ai déjà dit que c'étoit un homme fort savant, fort fin et très délié, très propre à conduire une négociation, quoique presque toujours malheureux dans les siennes : témoin, celle de Bruxelles avec Pignerande [2], durant les premiers troubles de Paris, où il fut pris pour dupe pendant que Laigues [3] et Noir-

1. Don Francisco de Moura, marquis de Castel-Rodrigo.

2. Don Gaspar de Brecamonte, comte de Peñaranda, premier plénipotentiaire d'Espagne pour la paix de Hollande et la paix générale.

3. Geoffroy, marquis de Laigues, fameux pour ses galanteries et pour ses duels. Il passait pour être le *mari de conscience* de la duchesse de Chevreuse.

moutier [1] amenoient en France l'armée auxiliaire d'Espagne, puissante et en bon ordre au secours du Parlement et des Parisiens révoltés contre leur prince légitime [2] : tout cela pour la haine qu'ils portoient au Mazarin, qui, plus ferme que le rocher battu des flots qu'il prit pour sa devise alors avec ces mots latins *Quam frustrà et murmure quanto*, dont je crois avoir parlé dans ma première partie, leur fit bien voir que la fortune n'étoit pas si prête à l'abandonner qu'ils le pensoient. Mais retournons à notre sujet.

Avant que de dire le reste des peines et des chagrins du pauvre M. de Vautorte, qui paroissoit aussi peu à Ratisbonne devant Castel Rodrigue que les étoiles du firmament font en plein jour devant le soleil, il est bon de mettre ici la lettre que M. le comte de Brienne, mon père, m'écrivit pour me permettre d'aller au couronnement du roi des Romains dont je viens de parler. Comme je conservois soigneusement tout ce qui me venoit de sa part, je recueillis en un petit volume fort proprement écrit et relié en veau fauve, avec mes armes, que j'ai encore ici avec moi parmi mes livres, toutes les lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire durant

1. Louis de La Trémoille, marquis, puis duc de Noirmoutier, tantôt frondeur et tantôt partisan de Mazarin.

2. Sur la négociation de Vautorte, à laquelle il vient d'être fait allusion, on peut voir les *Mémoires du cardinal de Retz* (coll. des Grands Écrivains, t. II, p. 233) et ceux de *La Rochefoucauld* (même collection, t. II, p. 537). Voy. aussi l'*Histoire des princes de Condé*, par le duc d'Aumale, t. V, p. 327 et 337.

le cours de mes voyages [1]. Celle-ci est la première de toutes et mérite bien d'avoir place en ces Mémoires. Je n'y changerai pas un seul mot [2], quoique le style ait un peu vieilli depuis le temps qu'elle fut écrite, outre que mon père affectoit cette antique manière d'écrire parce que, disoit-il quand on lui en parloit, que c'étoit le style de son siècle, et que cette vieillesse de langage avoit bonne grâce dans la bouche d'un ancien ministre et secrétaire d'État qui étoit en charge depuis l'année 1612. J'en userai de la même sorte dans la suite, et me contenterai de ranger à leur place toutes les lettres et billets qui me restent de lui, sans y changer une seule virgule, tant je dois de respect à sa mémoire et me crois incapable de corriger les petites négligences d'un si grand homme et d'un ministre d'État si prudent et si éclairé. Cette diversité même pourra donner quelques agréments à mon ouvrage, qu'il n'auroit pas eu sans cela ; et puisqu'on lit encore avec plaisir les Mémoires de Brantôme et le petit roman de la reine Marguerite, qu'elle adresse à son

1. Ce petit volume a été sauvé, tel que Brienne le décrit ici, relié en veau fauve à ses armes. Il porte pour titre : *Lettres de monseigneur le comte de Brienne à monseigneur son fils durant ses voyages*, et se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, sous le numéro 2582. C'est de lui qu'on se servira pour reproduire les lettres de Brienne père, car le fils, quoiqu'il en dise, s'est vite lassé d'intercaler dans ses Mémoires les lettres de son père.

2. C'est trop affirmer, et, si la chose en valait la peine, on pourrait constater par la comparaison du texte de l'Arsenal avec celui qui est fourni ici, que des changements ont été faits dans ce dernier.

galant, j'espère de l'équité des lecteurs qu'ils ne seront pas fâchés de voir en original, c'est-à-dire *in puris naturalibus*, comme dit le proverbe latin, les lettres de feu mon père. Celle-ci fut écrite au mois de juin 1653, si j'ai bonne mémoire, car le copiste a oublié d'y mettre la date. L'adresse étoit telle : *A Monsieur le comte de Brienne, mon fils, à Ratisbonne.*

« Mon fils, j'ai sujet de croire que vous avez joint M. de Vautorte et que vous êtes maintenant à Ratisbonne, où vous aurez trouvé formée une assemblée des plus célèbres qui puisse être vue, puisque, outre deux Augustes, il s'y rencontre nombre de princes et de députés des républiques qui font partie de l'Empire. J'ai à désirer qu'en cette grande assemblée vous y paroissiez avec une modestie et une sagesse qui n'est pas ordinaire à ceux de votre âge, afin que vous y acquerriez de la gloire et que Sa Majesté ne soit pas blâmée de vous avoir destiné de si bonne heure à une charge qui ne peut être possédée que par une personne très discrète. Je croirai avec le poète [1], qu'ayant vu plusieurs pays, vous reviendrez très capable de servir le Roi et que vous aurez profité de la sagesse que vous aurez vu reluire avec tant d'éclat, et j'aurai la consolation que je désire si vous revenez plein d'honneur. Mais, mon fils, je désire quelque chose de plus : c'est à savoir que vous croissiez en piété encore plus qu'en con-

1. *Note de Brienne* : « Autrement : *me flatterai* avec le poète Homère, Πολλῶν δ'ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω, *Multorum autem hominum vidit, urbes et mores novit.* Odyssée, liv. I, vers. 3. »

noissances, afin que l'ayant pour but de votre conduite, les autres choses vous soient assurées par Celui qui, donnant la sagesse à ceux qui la lui demandent, leur accorde le reste comme par surcroît. Travaillez donc à acquérir la vertu, *Quaerite primum regnum Dei et haec omnia adjicientur vobis*, et recevez le conseil d'un père qui vous aime tendrement, et d'une mère dont la vertu est tout extraordinaire. Je désire surtout que vous paroissiez plutôt humble qu'élevé, la présomption et la mauvaise gloire ne sied pas bien d'un chrétien ; mais que vous fassiez paroître que vous brûlez de celle qui s'acquiert par l'humilité, et que c'est le but que vous vous êtes proposé d'atteindre, et le terme où tendent vos voyages et vos courses par mer et par terre. Souvenez-vous toujours que nous sommes, vous et moi, issus de pères saints, *Filii sanctorum sumus*. On n'appeloit ordinairement à la cour monsieur votre grand-père que l'homme de bien, et on me fait encore la faveur et la justice de m'y nommer le bon gentilhomme, *in quo dolus non est*. Je ne dis rien de votre bisaïeul, mort sinon pour la foi au moins pour la justice, car il n'étoit pas alors si facile qu'on pense de discerner l'hérétique du catholique, et si Martial, mon grand-père, a erré (ce que je ne puis et ne dois croire), ce n'a été que pour avoir trop aimé la vérité et la droiture, dont il faisoit une publique profession. Enfin, s'il n'a donné son sang pour la charité, comme les martyrs, il l'a répandu toutefois, ainsi que Naboth, parce qu'on vouloit avoir sa vigne et ses héritages ; voilà ce que j'ai cru vous pouvoir dire pour sa justification et pour ma

consolation particulière. Ceci, à quoi j'ai bien pensé avant que de vous l'écrire, commencera l'écrit que je vous ai promis, et dans lequel je me suis proposé pour objet de renfermer comme en divers tableaux toutes les vertus morales et chrétiennes, et particulièrement celles qui sont les plus propres pour bien s'acquitter des emplois où votre prince vous destine. De mes lettres un jour se pourra peut-être former le manuel des courtisans, qui est le titre que je désire qu'on leur donne quand elles seront rassemblées en un corps. Chacun y trouvera des choses peut-être qui lui seront propres, car en écrivant pour vous seul j'écris pour tous, et je prétends que tous les plus importants devoirs de la vie civile, mais principalement de la vie vraiment chrétienne, s'y trouvent renfermés. Je continuerai, autant que ma santé et mon loisir me le pourront permettre, l'ouvrage que je vous avois fait espérer et dont cette première lettre est comme l'avant-propos. Chaque lettre sera un portrait d'une vertu. Je désire, mon fils, que vous les possédiez toutes éminemment, et que vous fondiez votre fortune sur la possession de la charité, le plus grand de tous les trésors, et sur le fondement de l'humilité, le plus ferme et le plus solide des édifices qu'un chrétien puisse élever dans son âme à la gloire du Dieu qui lui a donné l'être, non pour être riche, puissant et adoré des autres hommes, mais pour aimer, servir et adorer son créateur, au mépris de toutes les créatures, qui ne sont que poudre et que cendre à ses yeux. Ce n'est rien d'être brave ni sage selon le monde, si l'on n'est homme de bien, et qui a cet avantage se trouve tou-

jours considéré. Prenez soin de remarquer ceux qui dans la Cour conserveront leur liberté, afin de les imiter, et donnez cette bonne opinion de vous que vous n'aurez jamais de maître que celui que Dieu vous a donné, et qu'en toutes choses vous lui voudrez plaire, hors de donner votre consentement à ce qui pourroit être contraire à la loi de Dieu. Les Rois sont hommes comme les autres et ils prennent quelquefois plus de plaisir d'être imités dans leurs vices que dans leurs vertus, parce que ceux qui commettent le mal à leur exemple flattent par une lâche complaisance leurs méchantes habitudes, au lieu que ceux qui les prétendent suivre dans le chemin de la gloire et de l'honneur ne le peuvent faire ouvertement sans leur causer en secret quelque légère jalousie. Pensez bien à ce que je vous [dis]; ce peu de mots renferme une grande leçon. Je ne puis parler d'autre sorte sans trahir ma conscience, ni vous donner d'autre conseil que celui que j'ai pris pour moi toute ma vie, et je finis ce premier entretien par vous assurer que je vous aime de tout mon cœur[1]. »

Apostille : « Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu votre dernière avec la monnoie qui y étoit jointe. Je suis bien aise du soin que vous avez pris de me l'envoyer. J'en attends encore beaucoup d'autres plus belles de votre part, que l'on m'a dit avoir été fabriquées au sujet du couronnement du roi des Romains. N'oubliez pas la médaille qu'a fait battre

1. *Note de Brienne* : « Il faut que cette lettre ait été écrite vers la fin de juin ou au commencement de juillet 1653. »

l'ambassadeur du Roi catholique de l'argent de Frankandal et qu'on me mande qu'il a fait jeter au peuple par les fenêtres de son palais. Adieu.

« Votre très affectionné père.

« De Loménie Brienne. »

J'ai eu un plaisir singulier à copier cette dépêche de mon bon et vertueux père, Dieu lui fasse miséricorde et à moi aussi. S'il vivoit encore, je ne serois pas ici. Je la montrai aussitôt à M. de Vautorte, qui m'en demanda une copie, tant il la trouva belle et instructive, et me dit que cela ne se trouvoit point dans les livres, que je lusse et relusse soigneusement ces enseignements et me les imprimasse bien dans l'esprit. Il me parloit de sa négociation en toute confidence et ne me cachoit rien des plus importantes affaires qui lui passoient par les mains. Il ne sera pas hors de propos en ce lieu de pénétrer un peu plus avant dans les causes du chagrin de M. de Vautorte, qui le conduisirent au tombeau. Voici ce que j'en ai mis dans mon itinéraire latin, et je me contenterai de le traduire ici de mot à mot. Il est certain, dis-je à la page 8^{me}, que les chagrins de ce sage négociateur, mais malheureux en toutes ses entreprises, étoient très bien fondés. Car, outre qu'il étoit pauvre et n'avoit pas le moyen de soutenir la grande dépense qu'il eût été obligé de faire, s'il eut voulu, non aller de pair avec l'ambassadeur d'Espagne, mais paroître au moins sans faire de tort à la dignité de son maître, avec un équipage digne de lui et d'un ambassadeur extraordinaire de France

à une Diète générale de l'Empire, il avoit encore le déplaisir de ne rien avancer dans sa négociation. Il s'étoit plaint souvent, au nom du Roi, son maître, du violement public de la foi jurée à Munster, quand lassé de tant de lenteurs et de remises vaines et trompeuses, il présenta ce mémorial des griefs de la France à la Diète de l'Empire et eut assez de peine à le faire recevoir à la Dictature, quoiqu'il l'eut donné écrit en latin, sans égard à la dignité de la langue du prince pour lequel il parloit et qui ne s'explique jamais par lui ni par les siens qu'en françois ; mais pour être écouté, il fallut parler le langage de l'empire romain dont on se sert aussi communément que de la langue allemande dans les affaires publiques. Ce mémorial portoit donc : 1° Qu'on refusoit au duc de Savoie l'investiture du Montferrat, sous ce faux prétexte que l'argent promis au duc de Mantoue pour ce sujet ne lui avoit point encore été compté, quoique le Roi le lui ayant offert par deux fois, ce prince l'eut refusé ; ainsi la France n'étoit point en demeure à cet égard ; — 2° Que sous les auspices de la maison d'Autriche on faisoit publiquement en Allemagne des levées de gens de guerre, qu'on envoyoit en Flandre et en Italie au mépris de la paix si sainte jurée par les traités de Westphalie, secours forts et considérables accordés contre toute bonne foi aux ennemis de la France ! — 3° (Je n'entends pas bien cet article, c'est pourquoi je me contenterai de le mettre ici à la marge en latin [1], me réservant à le traduire lorsque

1. *Note de Brienne* : « *Copias de stativis tanquam de jure suo in Imperio decernere et latae injuriae cessationem pro gratiâ venditare.* »

je l'aurai compris mieux que je ne fais, et pour cela il faudra rappeler les vieilles idées des affaires qui ont passé par mes mains). Que les troupes levées contre les promesses jurées, et si souvent parjurées, disposent des quartiers d'hiver dans l'Empire comme de chose qui leur appartient de droit, et mettent en compte comme une grande grâce à ceux qu'ils ne maltraitent plus la cessation de l'injure et des torts qu'ils leur faisoient ; — 4° De ce qu'on souffroit sans y mettre ordre que l'archiduc d'Inspruck[1] publiât des écrits injurieux contre la France, et de ce qu'on prêtoit l'oreille, et une oreille toujours favorable, aux injures et aux déclamations fausses et calomnieuses qu'on faisoit à la Diète contre la France, même sans en faire avertir son ambassadeur et sans le vouloir écouter sur ses légitimes réponses ; — 5° Qu'on faisoit passer le Roi, son maître, pour coupable, à cause qu'il n'avoit pas encore payé l'argent promis pour l'Alsace, quoiqu'il ne soit tenu de le donner qu'après que le roi d'Espagne aura renoncé en bonne forme aux droits qu'il peut ou prétend avoir sur cette province cédée à la France à perpétuité. » L'événement a assez justifié la bonne foi du Roi très chrétien. C'est tout ce que contient ce mémorial et que j'ai rapporté dans mon Itinéraire latin presque en mêmes termes qu'il fut présenté à la Diète par notre ambassadeur. Durant que, plus malade de chagrin et de déplaisir que d'autre chose, ce pauvre ministre crioit ainsi aux oreilles des sourds qui ne faisoient pas semblant de l'entendre, il se

1. Ferdinand-Charles, archiduc d'Autriche.

rendit méprisable à toute l'assemblée et devint le jouet des docteurs allemands, pensionnaires d'Espagne pour la plupart, seulement parce que la France tant et tant de fois victorieuse venoit d'être abandonnée un moment par la fortune, dans la perte qu'elle venoit de faire du seul Rocroi, place trop peu considérable pour en faire un si grand bruit. Cependant le marquis de Castel Rodrigue triomphoit à son aise de la Diète de l'Empire, qui suivoit aveuglément ses volontés, et l'obligea par son crédit à dégrader la ville de Besançon de ses anciens privilèges, c'est-à-dire de l'avantage qu'elle avoit eu jusqu'alors de passer pour ville libre, et de la rendre tributaire de l'Espagne. Son palais fourmilloit d'un peuple d'officiers, de gardes et de valets de toute sorte. Il y avoit vingt-cinq pages qui marchoient devant son carrosse dans d'autres carrosses et cinquante valets de pied ou estafiers, le manteau sur l'épaule et la longue épée espagnole au côté, trente heiduques[1], aussi vêtus de ses livrées, la carabine pendue en bandoulière et le sabre sur la cuisse, chacun un marteau d'armes ou une hache à la hongroise à la main. Cette populace de valets, cette foule de domestiques avoit deux livrées différentes, l'une plus belle que l'autre. La première étoit rouge, les habits des pages de velours et ceux des estafiers d'écarlate seulement, tous chamarrés de galons d'or ; et la seconde de velours vert et de drap de la même couleur pour les mêmes pages et laquais, toute couverte de galons d'argent. Les vestes des hei-

1. On nommait ainsi des domestiques habillés à la hongroise.

duques étoient simples et il n'y avoit que les bonnets qui fussent chamarrés de galons d'or ou d'argent en forme de limaçon depuis le bas jusqu'à la pointe, qui leur pendoit assez bas sur les épaules, ce qui avoit fort bonne grâce. Les pages avoient des bas de soie et les laquais d'étame[1] seulement, mais fort propres, et tous le soulier de maroquin noir ou blanc, selon la diversité des livrées, les blancs pour la verte et les noirs pour la rouge, ce qui faisoit un assez bel effet. Sa table étoit tout à fait somptueuse et, dit-on, assez délicate; et le festin qu'il fit aux Électeurs fut le plus superbe repas qui se donna et se donnera peut-être jamais en Allemagne. Il y fut bu tout le jour et bien avant dans la nuit, et les convives furent tous enivrés jusqu'à perdre toute connoissance, tant le vin d'Espagne leur sembla bon. Il fit jeter quantité de pièces d'or et d'argent au peuple par les fenêtres de son hôtel, sur lesquelles, au bas de la croix de Bourgogne, entourée du collier de la Toison d'or, étoient écrits ces mots latins : *Rom. Imp. restitutae et stabilitae autoritatis moniment.*; et en bas : *Ex pecunia ob Frankandalii arcem ultrà dimissam numerata.* Je n'en pus avoir que deux pièces, l'une d'or et l'autre d'argent, qui me coûtèrent quatre ducats, dont j'envoyai celle d'or à mon père. Ces dépenses et ces profusions aussi extraordinaires qu'exorbitantes se faisoient en considération de l'accroissement de la nouvelle gloire qui arrivoit à la maison d'Autriche par l'inaugura-

1. « *Estame*, laine tricotée avec des aiguilles ». (*Dict. de Furetière*, verbo.

tion du roi des Romains. Mais je ne crois pas devoir cacher à mes lecteurs, quoique l'inscription de la médaille du marquis de Castel Rodrigue le leur dise assez, que ces frais immenses furent faits de l'argent que reçut l'Espagne pour la restitution de Frankandal, et l'on tient que la frugalité espagnole regretta un peu ces folles dépenses, et ne les mit pas toutes en compte à son vain ambassadeur.

De Ratisbonne, après avoir pris congé de M. de Vautorte, qui ne put s'empêcher de verser quelques larmes à notre séparation, comme s'il eut eu un pressentiment que nous ne nous reverrions jamais, je revins par le plus court chemin m'enfoncer dans mon cabinet de Mayence et me cacher, pour ainsi dire, dans la poussière de l'École, que je secouai enfin après avoir pris le bonnet de bachelier aux Arts, qui est le seul grade que j'aie eu jamais (ce qui ne fait pas que je ne sois tout aussi bien gradué que les autres), le premier jour de juin de l'année suivante 1654. C'est-à-dire que je ne fus qu'environ deux ans à Mayence; mais avant que d'en sortir pour aller voir la Hollande et les belles villes qu'elle renferme, et avant que j'achève de naviguer tout le Rhin, que j'ai déjà parcouru depuis Brisach jusqu'à Mayence et que je me propose encore de parcourir depuis le Main jusqu'à Rotterdam, c'est-à-dire non loin de son embouchure dans l'Océan, il me semble à propos de faire ici en deux coups de plume, le portrait de l'électeur que je suis prêt à quitter, et de dire un mot de ses liaisons et de ses intérêts avec la France. Cela convient assez à la charge que je dois exercer un jour, et j'en ferai de même des autres

princes que je verrai, et des cours où je séjournerai quelque temps. Ces légers coups de peigne ne feront que rendre meilleure la toile que j'ourdis, et me garantiront du reproche que pourroit me faire avec justice, à mon retour, M. de Brienne, mon très honoré père, et à qui je souhaite passionnément de plaire, si j'en usois autrement : d'avoir couru beaucoup de pays et fait bien du chemin, sans prendre le soin de m'informer des mœurs et des coutumes des hommes, fin unique de mes voyages ; en un mot, d'avoir fait bien des gîtes dans les meilleures hôtelleries et de n'avoir toutefois acquis aucune expérience des chères du monde.

On sait assez que la dignité d'Électeur ecclésiastique ne dure dans la famille du prince, du comte ou du gentilhomme qui la possède, qu'autant que dure sa vie. Est-il mort ? Toute sa grandeur et tout son pouvoir meurent avec lui, et ses neveux sont tout aussi peu princes, à moins qu'ils ne le soient par leur extraction, que si leur oncle n'avoit jamais été Électeur de l'Empire, dont le rang est bien au-dessus des autres princes, puisque, outre qu'ils font les empereurs, les têtes couronnées les traitent de frères. Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves sont les trois qui tiennent les premiers rangs parmi les électeurs. Je parle des autres quatre ailleurs et je dirai au même endroit comment a été souffert, pour ne pas dire créé, le huitième électorat, que possède à présent le Palatin du Rhin, celui de Bavière s'étant emparé de la dignité de feu son père, qui, pour s'être voulu faire roi de Bohème, perdit son électorat, que le Roi très chrétien fit

rendre à son fils, par la paix de Munster. Mais revenons aux trois électeurs ecclésiastiques. Il suffit d'être gentilhomme et de pouvoir faire preuve de seize quartiers paternels et maternels pour être chanoine de Mayence et de Trèves. La rigoureuse[1] y est en vigueur, et même une rigoureuse qui ne se pratique point ailleurs. Cela s'appelle le stage, et devant que d'être capitulaire, c'est-à-dire de pouvoir avoir voix au chapitre, il faut tendre les épaules nues aux chanoines postulants et capitulaires et recevoir de chacun un coup de fouet en passant, à la discrétion de celui qui le donne. Les jeunes, d'ordinaire, frappent de toute leur force, mais les vieux, que l'âge a rendus plus modérés, n'en usent pas ainsi, et les coups qu'ils donnent ne font guère de mal à ceux qui les reçoivent. On peut être à la fois chanoine en diverses églises, par exemple de Mayence, de Cologne, de Strasbourg, de Spire, Worms, Hildesheim, Liège, Trèves, etc., et dans tous ces chapitres, hors celui de Cologne, il suffit d'être gentilhomme et de faire preuve de vingt-six quartiers tant maternels que paternels. Pour ce qui est de Cologne, il n'en va pas de même : il faut être comte et faire preuve de trente-deux quartiers, m'a-t-on dit, tant du côté du père que de la mère. C'est pourquoi peu de gens le peuvent être. Les princes sont comptés pour comtes. Il y avoit de mon temps à Mayence

1. « Ce mot vient de ce que l'assistance au chœur se doit faire à la rigueur pendant ce temps-là ; tellement que si l'on manque à quelque point, hors une maladie, on est obligé de recommencer sa *rigoureuse*. » (*Dictionnaire de Trévoux*, 1771, t. VII, p. 384).

un jeune chanoine de Paderborn qui l'étoit aussi de Mayence et y faisoit son stage durant que nous étudions ensemble en philosophie. Je le vis recevoir dans le Dom, qui est dédié à saint Martin et tient à l'église de Notre-Dame unserer heiligen Frauen (c'est son nom en allemand), et je vous promets qu'il fut étrillé d'importance, mais cela n'est compté pour rien. C'est de lui que j'ai appris ces petites particularités, que tout le monde ne sait pas, et il me dit qu'un prince de sa connoissance n'avoit pu faire son fils chanoine à Cologne, quoiqu'il le fut déjà de Liège, parce que sa trisaïeule n'étoit que demoiselle et non comtesse, et à cela il n'y a point d'exception pour personne. Voilà en général ce qui se peut dire des trois électeurs ecclésiastiques.

Revenons à Jean-Philippe de Schönborn, qui étoit électeur de Mayence de mon temps, ensemble évêque de Wurtzbourg et de Worms. C'étoit un homme de moyenne taille, qui commençoit à grisonner lorsque je le vis, les cheveux crépus, les yeux vifs au possible, la mine haute mais douce, d'ailleurs tout à fait civil et courtois aux étrangers, surtout aux François. Il étoit grand politique et aimoit fort à bâtir ; il se plaisoit à l'astronomie et à la chimie, défaut ordinaire à tous les princes allemands. Il n'étoit point ivrogne, quoiqu'il bût, quand il le falloit, aussi bien qu'un autre. Généreux et magnifique, en un mot très digne de la place et du grade qu'il occupoit. Toute sa prudence alloit à se maintenir en bonne intelligence avec ses voisins, qui tous, pour la plupart, sont plus forts et plus puissants que lui, principalement avec la France,

avec qui il avoit ses plus grandes et ses plus particulières liaisons [1]. La paix de l'Empire, à laquelle il avoit eu bonne part, étoit le principal objet de ses soins. Il savoit ce qu'elle lui avoit coûté, et les peines, les maux, les fatigues et les pertes qu'il avoit soufferts avant que de la pouvoir obtenir. Or, comme il est foible, la paix et le calme le rendent considérable, au lieu que, dans la guerre, sa ville qui ne vaut rien du tout, quelque soin qu'il ait pris à la fortifier, devient la proie du premier occupant. L'électeur de Mayence n'a donc rien tant à craindre que la guerre : c'est là l'écueil contre lequel ses prédécesseurs ont fait naufrage, puisqu'il ne peut soutenir la guerre sans le secours de ses voisins et de ses alliés, et le remède est pire que le mal. Il n'y

1. En sa qualité d'archi-chancelier de l'Empire, l'archevêque de Mayence était maître et arbitre de l'activité de la Diète. Entre les mains de Jean-Philippe de Schönborn, cette autorité prit une singulière importance, et il rêva de l'employer à l'organisation d'un système politique qui a été résumé ainsi : « L'homme d'État qui présidait officiellement aux délibérations de la Diète, mais qui élevait son esprit bien au-dessus de cette magistrature, l'archi-chancelier d'Empire Jean-Philippe de Schönborn, électeur de Mayence, pour assurer le repos et l'intégrité de sa patrie — car il fut un des rares, avec Leibniz son porte-parole, qui eut la notion et le culte de la patrie commune — imagina le système d'une garantie générale, impliquant l'assistance mutuelle entre tous les états allemands contre tout agresseur, et même la coopération des puissances garantes contre tout perturbateur de l'ordre et de la paix dans l'Empire. » (*Instructions aux ambassadeurs*. XVIII. Diète germanique, par Bertrand Auerbach, *Introduction*, p. LXXVI). Mais ce système ne fut imaginé que dix ans après Vautorte, et s'il n'aboutit pas, c'est qu'il contrariait les intérêts de la France, qui paralysa les efforts pour le réaliser.

a que la France seule qui le puisse aider et secourir avantageusement et sans qu'il en reçoive du dommage. Un si petit état n'est pas capable de rassasier la faim d'une si vaste puissance, et quand même elle s'en empareroit, comme elle a fait quelquefois, pour empêcher que d'autres ne s'en saisissent, elle ne toucheroit point aux revenus de l'Église ni au patrimoine des pauvres : telle a toujours été la piété des Rois très chrétiens. Ce prince donc a grand intérêt de maintenir l'accord autant qu'il lui est possible entre les maisons de France et d'Autriche, qui sont et seront éternellement en pique, sinon en rupture ouverte, à cause de la diversité de leurs intérêts ; étant certain que ces deux grandes puissances ne se peuvent entrechoquer sans qu'il soit accablé sous le faix de l'une ou de l'autre. Car la ville de Mayence est située de manière qu'il importe également aux deux partis de s'en emparer. Comme donc ces deux sommets des choses humaines, s'il m'est permis de m'exprimer poétiquement, commandent et dominent sur les petits princes, et les battent en ruine à leur gré et comme il leur plaît, il est de la prudence et de la politique d'un électeur de Mayence, à qui même la guerre n'est pas bienséante, de n'entretenir pas seulement la paix et la tranquillité entre les maisons rivales, mais même entre tous les autres membres de l'Empire, puisque le feu de la discorde ne peut s'allumer sans que les étincelles en tombent sur son petit état et ne le consument en peu de temps. Voilà les intérêts véritables de cet électeur, et voilà aussi le portrait fidèle de sa haute et rare sagesse. Il ne doit pas seulement avoir

un grand fonds de prudence, mais encore, si je l'ose dire, de finesse, et pour parler plus bassement, de patelinage ; s'il n'a ce caractère d'esprit accommodant et ce savoir-faire, pour maintenir et conserver le calme entre tant de vents contraires, pour ne pas toujours dire peuples et nations, il n'écartera jamais le fléau de la guerre et les autres malheurs qu'elle entraîne après elle de l'Allemagne et se verra toujours, et le premier accablé et le dernier soulagé. Il doit faire parade hardiment de sa bonne intelligence avec la France, quand ce ne seroit que pour retenir par ce frein la fougue de la maison d'Autriche, et donner ainsi des bornes à ces audacieux desseins ; agir toujours avec la France sans fard, ni dissimulation, mais au contraire en insinuant pour son propre intérêt une liaison nécessaire et une bonne correspondance ; en sorte que par son adresse il la détourne de penser à la conquête de l'Allemagne et l'étonne en quelque sorte par la difficulté de l'entreprise ; qu'avec les autres il agisse civilement et cordialement, contenant un chacun dans ses terres et ses maisons par les charmes et les douceurs du repos. En écrivant ces réflexions politiques, nous avons fait le portrait fort ressemblant de Jean-Philippe, électeur de Mayence, et dans lequel toutes les louanges d'un bon et sage gouvernement sont renfermées.

Je n'ai point marqué dans mon Itinéraire latin le jour que je partis de Mayence ; tout ce que j'en puis dire de mémoire, c'est que je crois que ce fut environ sur la fin du mois de mai 1654, puisque le 9^{e} de juin j'arrivai à la Haye. M. l'Électeur n'étoit point

à Mayence quand j'en partis, et je me contentai d'aller prendre congé de M. de Saal, grand doyen [1], qui m'avoit témoigné beaucoup d'affection et de bonne volonté durant que je fis en cette ville-là mon *biennium*. Ce mot est devenu françois et les femmes l'entendent aussi bien que *triennium* et *quinquennium*. Il me fit présent d'une fort belle arquebuse rayée, avec un fourniment pour mettre la poudre taillé à la pointe d'un couteau fort artistement sur du buis. De Mayence, nous passâmes à Bacharach [2], célèbre par ses bons vins, vînmes coucher le second jour à Coblentz [3], et nous contentant d'avoir vu en passant l'imprenable forteresse de Ehrenbreitstein [4], appartenant à l'Électeur de Trèves, le jour suivant nous arrivâmes à Cologne où nous séjournâmes un jour ou deux. Cette ville, ancienne colonie des Romains, a été fondée par Agrippine, mère de Néron. J'y vis sans les voir, c'est-à-dire du bas de l'église seulement, les corps des trois rois qui, d'Orient, vinrent adorer le Roi des rois, dont ils avoient vu

1. Jean de Heppenheim, dit de Saal, d'abord chanoine, doyen le 6 février 1653, prévôt en 1668; mort le 3 février 1672 (*Gallia christ.*, t. V, col. 539 et 549.)

2. Bacharach, sur la rive gauche du Rhin, après avoir été la résidence des Électeurs Palatins, était alors une ville libre et impériale.

3. Coblentz, sur la rive gauche du Rhin, dans l'angle méridional que la Moselle y forme à son confluent, appartenait alors à l'électorat de Trèves et servait de résidence ordinaire aux Électeurs.

4. Ehrenbreitstein, sur la rive droite du Rhin, en face du confluent de la Moselle, sur un rocher de 128 mètres, que couronne une formidable citadelle. — Brienne écrit *Herbestein*.

l'étoile, jusque dans l'étable de Bethléem. Je vis aussi de même, car on fait en cette ville-là, qui est fort catholique, bien des façons pour montrer les reliques, les ossements glorieux des onze mille vierges [1]. Je fus faire un tour à la Chartreuse, où je remarquai que chaque religieux, dont les cellules sont fort petites, mais très propres, a à son oratoire un tableau de la main de Lucas ou d'Albert Dürer, les vitres peintes par de très excellents ouvriers allemands, etc. Et de plus on me montra, dans l'église, un excellent tableau du même Albert Dürer, et dans la bibliothèque, qui est considérable pour les grands hommes qui s'y sont formés dans la science de la théologie, quinze ou vingt volumes de Denys le Chartreux [2], tous écrits de sa main qui n'ont point été imprimés et ne le seront peut-être jamais, parce qu'il parle dans ces derniers ouvrages trop fortement des vérités catholiques, de l'efficacité de la grâce par elle-même, de la prédestination avant les mérites, de la primauté et infaillibilité du pape et de la concorde du sacerdoce et de l'Empire. C'est tout ce que j'en pus juger par les titres. Je postulai en cet endroit pour être reçu chartreux [3]. J'avois pensé

1. On prétendait que les reliques des rois Mages étaient conservées dans l'église Saint-Pierre, ou cathédrale, et celles des onze mille vierges dans l'église collégiale de Sainte-Ursule.

2. Denys de Leewis, dit Denys le Chartreux (1394-12 mars 1471), ou le *Docteur extatique*, auteur de très nombreux travaux sur l'exégèse et la discipline ecclésiastique.

3. Plus tard, après sa disgrâce, quand Brienne voulut entrer en religion, il songea à la Chartreuse de Paris, où il ne put être admis. C'est évidemment pour montrer combien ce dessein était ancien en lui, qu'il fait allusion ici à toutes ses tentatives précédentes.

l'être à Mayence, où j'avois été agréé ; mais je réserve pour la dernière partie de ces Mémoires le récit de ma vocation à la vie solitaire et de ce qui s'en est suivi. Si je l'avois été comme j'en avois un extrême désir, je ne le serois pas d'une manière bien plus austère à Saint-Lazare-lès-Paris, maison terrible et comparable à la prison de saint Jean Climaque, sinon qu'il n'y a pas ici toutefois tant de saints que dans celle-là [1].

De Cologne, toujours en descendant sur le Rhin, dans un bateau assez commode et assez spacieux pour vingt-cinq personnes que nous étions au moins, sans compter les bateliers, nous vînmes à Bonn, ville et maison de plaisance appartenantes à l'électeur de Cologne [2]. Elle n'est ni bien ni mal fortifiée et la maison est fort peu de chose. De là à Düsseldorf [3], où nous ne nous arrêtâmes pas, parce que le duc de Neubourg [4], à qui cette petite ville appartient, y étoit avec divers ambassadeurs des princes voisins et que nous ne l'aurions pu voir que

1. C'est une allusion à ce que dit saint Jean Climaque, dans son *Traité des degrés pour monter au ciel*, qu'Arnauld d'Andilly avait traduit de grec en français en 1652, sur un monastère qui portait le nom de prison (p. 84 et 119).

2. « Elle ne vaut pas Vaugirard, dit Monconys (*Voyages*, t. II, p. 197), et c'est pourtant la demeure de l'électeur de Cologne. » Ce que Brienne en écrit ici semble être un ressouvenir de Monconys, qu'il devait avoir sous les yeux.

3. Résidence de l'électeur Palatin, à la fin du XVII^e^ siècle, quand la guerre l'obligea d'abandonner Heidelberg.

4. Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, né le 25 novembre 1615, deux fois candidat au trône de Pologne, électeur Palatin en 1685.

le lendemain. Ensuite nous vîmes Wesel [1], belle et forte place, et toujours en descendant ce grand fleuve, le fort de Schenk [2], qui est à la pointe de l'île que fait le Rhin en se divisant et en partageant ses eaux avec le Wahal, où il quitte son nom du côté du plus grand bras et se contente de le conserver dans le moindre, qui va se rendre au canal de Drusus [3] et de là en la mer. Ce jour-là, nous vînmes coucher à Nimègue, ville antique, mais qui est devenue célèbre, et par la résistance qu'elle a faite aux armées de Louis le Grand, commandées par M. de Turenne, et par la dernière paix qui y a été négociée et heureusement conclue, il y a peu de temps [4]. De là à Bommel [5], et par la Meuse à Bois-le-

1. Wesel, sur la rive droite du Rhin, à l'endroit où la Lippe s'y jette.

2. « Le fort de Schenck ou Schenckenshans, fort des Pays-Bas, à la pointe du Betuwe, dans l'endroit où le Rhin se partage en deux bras, dont celui qui coule à la gauche va à Nimègue et se nomme Wahal, l'autre va à Arnheim et conserve le nom de Rhin. Le fort de Schenck est situé à une lieue de la ville de Clèves, à cinq d'Arnheim et à quatre de Nimègue. » (Bruzen de La Martinière, *Grand Dictionnaire géographique*, t. V, 2e partie, p. 209).

3. C'est le nom latin d'une communication du Rhin avec l'Yssel, nommée encore Neuwe Yssel.

4. Nimègue fut prise le 9 juillet 1672 et la France y signa deux traités, l'un le 10 août 1678, avec les Provinces-Unies, et l'autre, le 17 septembre, avec l'Espagne, qui furent complétés par d'autres arrangements et qui mirent fin à la grande guerre de Hollande.

5. Bommel, ville de la Gueldre hollandaise, située dans l'île du même nom, formée par le Wahal et la Meuse à leur embouchure.

Duc [1], puis à Gorcum [2] et Dordrecht [3], et enfin à Rotterdam, ayant été contraints de laisser notre bateau à l'entrée de la Meuse et de nous mettre sur le paquebot pour traverser les pays inondés, où il me sembla apercevoir encore en passant quelques pointes de tours et de clochers. Là, c'est-à-dire à Rotterdam [4], nous vîmes la statue d'Érasme sur le grand pont. Il lit dans un livre et tourne, dit-on, le feuillet à chaque heure qui sonne ; mais c'est une fable dont il est bon de détromper les lecteurs trop crédules. Enfin, le 9e de juin, nous arrivâmes à la-Haye-le Comte, après avoir vu en passant le superbe mausolée des princes d'Orange [5]. Je n'eus le temps que de copier cette inscription que je mettrai ici en latin et en françois pour la commodité des dames, qui ne sont pas obligées comme nous d'entendre la langue de Cicéron et d'Auguste.

1. Bois-le-Duc, nom français de Hertogenbosch, actuellement chef-lieu du Brabant septentrional, au confluent de l'Aa et de la Dommel, affluent de la Meuse.

2. Gorcum, dans la Hollande méridionale, sur la rive droite de la Meuse, à l'embouchure de la rivière de la Linge qui la traverse et s'y rend dans la Meuse.

3. Dordrecht, dans la Hollande méridionale, port très commerçant sur la Meuse.

4. Rotterdam, patrie d'Érasme, lui fit élever, d'abord, en 1557, une statue de pierre, puis, en 1622, la statue de bronze dont il est question ici.

5. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, assassiné en 1584, a son mausolée dans l'église Neuve de Delft. Brienne a déjà reproduit, dans l'index géographique de son *Itinéraire* (2e éd., p. 79) le texte latin de l'épitaphe de ce prince, mais sans en donner la traduction.

D. O. M.

AETERNAE MEMORIAE
GVILLELMI NASSAVII
SERENISSIMI ARAVSIONENSIVM PRINCIPIS
PATRIS PATRIAE
QVI BELGII FORTVNIS
SVAS POSTHABVIT
VALIDISSIMOS EXERCITVS
AERE PLVRIMVM PRIVATO
BIS CONCRIPSIT, BIS INDVXIT
ORDINVM AVSPICIIS
HISPANIAE TYRANNIDEM PROPVLIT
VERAE RELIGIONIS CVLTVM
AVITAS PATRIAE LEGES
REVOCAVIT RESTITUIT
IPSAM DENIQVE LIBERTATEM
TANTVM NON AFFECTAM
MAVRITIO PRINCIPI
PATERNAE VIRTVTIS HAEREDI, FILIO
STABILIENDAM RELIQVIT
HEROIS VERÈ PII, PRVDENTIS
INVICTI
QVEM PHILIPPVS II,
HISPANIARVM REX
ILLE EVROPAE TIMOR, TIMVIT,
NON DOMVIT, NON TERRVIT
SED EXCEPTO PERCVSSORE
FRAVDE NEFANDA SVSTVLIT
FOEDERAT. BELG. PROVINC.
PERENNI MERITORVM
MONVM.

P. C. C.

A Dieu très bon et très grand,
Et à l'éternelle mémoire
De Guillaume de Nassau
Sérénissime Prince d'Orange,
Père de la Patrie,

Qui préféra toujours l'avantage de la Flandre
A sa propre fortune,
Qui leva deux fois à ses dépens
Et à grands frais de puissantes armées
Et deux fois les conduisit toujours heureusement,
Qui sous les auspices favorables
Des États des Provinces Unies
Écarta la tyrannie de la domination espagnole,
Rétablit le culte de la vraie religion
Et remit en vigueur les anciennes lois du pays,
Qui enfin laissa à Maurice,
Prince d'Orange, son fils,
Et héritier des vertus de son père,
Le soin d'affermir la liberté
Qu'il avoit de son vivant
Assurée à l'État,
Héros vraiment pieux, prudent,
Invincible,
Que Philippe second, Roi
D'Espagne,
(Lui qui étoit l'effroi de l'Europe)
Ne laissa pas de craindre
Plus que tous ses autres ennemis.
Il ne le vainquit ni ne l'épouvanta
Mais le fit périr et le ravit à sa patrie
Par la main infâme d'un assassin
Qu'il avoit corrompu à force d'argent et par une méchanceté
Sans exemple pour faire ce coup
Et commettre cet indigne parricide.
Les Provinces Unies des Pays-Bas
Lui ont fait dresser ce monument
Pour preuve éternelle
De ses mérites
Et de leur reconnoissance.

Cette traduction est un peu paraphrasée ; mais toutefois elle ne contient rien que le latin ne dise ou ne suggère. Ainsi j'ai cru le devoir expliquer.

On dit que La Haye n'est qu'un village parce qu'il n'est pas ceint de murailles, mais des plus agréables promenades du monde. Si cela est, je ne m'en suis point aperçu, et quand cela seroit, je ne laisserois pas de le préférer aux plus belles villes de l'Europe. C'est là que s'assemblent les députés des Provinces Unies et où ils délibèrent des plus importantes affaires. Ce conseil ressemble assez au conseil des Amphictyons [1]. Je fus, en arrivant, descendre chez M. Chanut, ambassadeur de France, avec qui je contractai bientôt une très intime amitié. On ne sait laquelle on doit plus admirer en lui, de la probité des mœurs, ou de l'érudition singulière, ou de la grande habileté qu'il s'est acquise par une suite d'emplois honorables et qui tous lui ont réussi, dans le maniement des affaires et des plus importantes négociations. Il me retint à dîner et me pria de ne manger point ailleurs que chez lui durant le séjour que je fis à La Haye : ce que je n'eus pas de peine à lui accorder, n'ayant jamais connu d'homme de lettres dans la conversation duquel il y eut tant à profiter que dans la sienne. Mais avant que de faire son portrait et de rendre compte au public des grandes obligations que je lui ai, il est bon de mettre ici la copie d'une lettre de mon père qu'il me ren-

1. En Grèce, les amphictions, ou députés des peuples confédérés aux assemblées fédérales, constituaient un conseil chargé de délibérer sur les affaires communes, et un tribunal arbitral destiné à juger les différends survenus entre les confédérés. Mais, dans la réalité, l'autorité des amphictions ne fut jamais assez grande pour leur permettre d'accomplir leur rôle politique. Voy. Pierre Paris, *verbo* Amphictionie, dans la *Grande Encyclopédie*.

dit à mon arrivée. Elle est datée du 7 mars 1654, de Paris, et m'avoit longtemps attendu sur la table de M. l'ambassadeur. La voici :

« Mon fils, j'ai honte d'avoir tant différé de vous écrire et beaucoup de douleur de m'être oublié de vous témoigner la satisfaction que j'ai de votre conduite. Mais je vous promets de m'amender, et si Dieu vous fait la grâce, comme je l'en prie, de revenir en santé, vous connoitrez par mes actions combien je vous aime. Ce que je vous écris produira sans doute ce que je m'en promets, c'est à savoir que vous serez plus soigneux que du passé de vous appliquer à vos études et de cultiver les semences de piété et de vertu que Dieu et la bonne éducation que votre sainte mère vous a donnée ont mises en votre âme. Sans la grâce on ne réussit à rien ; sans l'aimer on ne la reçoit point. Je me trouve pressé de l'heure du courrier, et je ne crains point de prendre excuse de ne vous faire pas un long entretien, puisque vous vous en servez volontiers et ne nous écrivez que des lettres fort succinctes, quoique bonnes et bien pensées. Celles de Brutus le silencieux n'étoient guère plus courtes. J'attends vos thèses pour le Roi, et vous pouvez partir, quand M. Blondel le jugera à propos, pour vous rendre en Hollande par l'agréable route du Rhin. J'ai promis à M. Chanut que vous iriez descendre chez lui ; n'y manquez pas. Au reste, je vous prie d'assurer M. Blondel de mon service et de demeurer persuadé et assuré que je vous aime de tout mon cœur et suis

« Votre très affectionné père,

« De Loménie-Brienne. »

Cette lettre fut envoyée par mégarde en Hollande, avec celle de M. Chanut, et je partis de Mayence sur un billet de ma mère, qui, à la vérité, me parloit bien de cette lettre, mais elle ne se trouva pas dans le paquet. A deux jours de là j'en reçus une seconde aussi de mon père, sous l'adresse de M. l'ambassadeur. Mais avant que de la transcrire ici, il est bon de faire le portrait de l'incomparable M. Chanut, quand ce ne seroit que pour répandre plus de fleurs et de variété dans cet ouvrage. Depuis sa mort j'ai chanté ses funérailles en vers latins, que je joindrai à l'éloge que je vais faire de ce grand homme.

Pierre Chanut [1] étoit natif d'Aurillac en Auvergne, ou de là auprès. Il étoit bel homme, et, quoiqu'il parlât un peu gras, cela ne lui seyoit pas mal. Il

1. Hector-Pierre Chanut, né en 1601 et mort à Paris le 19 juillet 1667, fut un des diplomates les plus avisés de son temps. Nommé en 1645 résident de France en Suède, il y resta jusque dans les premiers mois de 1649, puis y retourna comme ambassadeur ordinaire. Chanut séjourna à Lubeck de 1650 à 1653, comme plénipotentiaire « pour y exercer la médiation de Sa Majesté au traité de paix entre les couronnes de Suède et de Pologne », et ne quitta ce poste que pour aller comme ambassadeur en Hollande, où il se trouvait quand le jeune Brienne y passa. Quelques-uns des traits que celui-ci rapporte dans son récit de voyage complètent la physionomie de Chanut, savant humaniste, qui parlait plusieurs langues, connaissait le droit, les sciences et la philosophie, et correspondait avec Descartes. Ses négociations, qui ont été publiées inexactement, en 1676, par Linage de Vauciennes, n'ont pas encore été mises au jour entièrement. On peut consulter sur lui : Ch. de Ribier, *Un diplomate auvergnat sous Louis XIV, Pierre Chanut*, 1601-1662 (Aurillac, 1900, in-8°) ; A. Ojardias, *Un diplomate riomois au XVII^e siècle, Pierre Chanut* (*Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1899 et suiv.).

étoit peu poli et assez malpropre pour l'extérieur, et sentoit un peu son bourgeois ; aussi ne se piquoit-il pas d'être gentilhomme, quoiqu'il seroit à souhaiter que tous les gentilshommes lui ressemblassent. Un jour que nous jouions ensemble au trictrac, le point d'un des dés étant tombé, il me dit avec une simplicité marchande qui me fit un peu mal au cœur qu'il alloit bientôt remédier à ce petit accident, et, prenant son cure-oreille, il tira de dessous ses ongles, qu'il avoit toujours fort longs et bordés de noir (pour ne pas dire de quelque chose qui ne sent pas si bon que le tabac de néroli [1], qui, quelquefois aussi, quand j'en prends, me noircit les ongles) l'ordure qui s'y étoit amassée et en remplit le trou de notre dé. Cet exemple suffit pour faire voir combien il étoit simple et peu versé dans le grand monde, quoiqu'il eût eu des emplois si considérables. Mais cela ne faisoit pas que ce ne fût un fin et délié négociateur. Il parloit et écrivoit admirablement juste, faisoit de fort bons vers latins et françois, savoit la philosophie de Descartes, ce grand homme qui mourut à Stockholm entre ses bras et à qui il fit la belle épitaphe latine que j'insérerai dans ces Mémoires en son lieu, savoit, dis-je, cette philosophie nouvelle en perfection, les mathématiques assez passablement, aimoit sur toutes choses le jardinage et cultivoit son potager de ses propres mains, ce qui lui servoit d'exercice corporel. Il parloit peu et pensoit beaucoup, et ne faisoit jamais de vers qu'il ne dît,

1. C'est-à-dire parfumé à l'essence de néroli, ou essence de fleur d'oranger.

en les lisant à ses amis, que c'étoit un tribut qu'il venoit de payer malgré lui à la folie, et qu'il s'estimoit bien heureux quand elle ne l'exigeoit de lui qu'une fois l'an ; qu'autrefois, quand il étoit plus jeune, il lui rendoit ses hommages une fois le mois ; mais que, depuis que l'âge avoit desséché sa veine poétique, il se contentoit d'attendre le temps auquel chaque année elle ne manquoit pas de lui demander sa rente et quelquefois avec les arrérages du passé. C'est ainsi qu'il parloit, toujours poliment et quelquefois même trop poétiquement. Les fleurs naissoient sur ses lèvres, et il ne sortoit rien de sa bouche qui ne fût digne de la gravité d'un philosophe chrétien. Il étoit bon, commode et facile à ses amis et à tous ceux généralement qui l'abordoient. D'ailleurs un peu mélancolique et quelquefois fort abstrait, aimant mieux s'entretenir avec soi-même, quoiqu'en compagnie, que d'écouter de mauvaises choses. Ce fut lui le premier qui me conseilla de faire un journal de mes voyages et de le composer en latin, afin de contracter l'habitude de bien écrire en cette langue morte. « Ne la parle pas bien, me dit-il, qui veut ; mais personne n'est excusable de la mal écrire, parce que personne n'est obligé d'écrire en une langue qu'il ne sait pas parfaitement. Ainsi il est bon de s'accoutumer de bonne heure à la bien écrire et à la bien parler. C'est ainsi que je l'ai apprise moi-même, en la montrant à mes enfants. » Je le priai de me dire de quelle méthode il s'étoit servi. « De celle de Messieurs de Port-Royal, dit-il, qui est la meilleure. Elle m'a appris beaucoup de choses que je ne savois

pas, et les enfants la retiennent aisément ». Il me la prêta, et je lus là-dedans, pour la première fois, ma quantité, et y appris les règles de la versification françoise. Cependant, quoique j'aie composé un livre de vers hendécasyllabes et quantité d'autres pièces de vers en latin, je ne sais point bien la quantité et je suis sujet à faire des fautes. Mais le Père Gabriel Cossard [1], mon dernier maître, revoyoit de son vivant mes ouvrages et les remettoit en si bon ordre à peu de frais, que ceux qui les ont vus m'ont dit qu'ils alloient de pair avec Catulle ; c'est beaucoup dire, mais si cela est, toute la gloire en est due au Père Cossart et non à moi, qui me suis bien gardé de faire des vers latins depuis que je n'ai plus eu la commodité de le consulter et le plaisir innocent de lui voir corriger mes pièces de sa main, et de les rendre, sinon excellentes, du moins passables. Il n'y avoit qu'un tel génie capable de faire de telles métamorphoses, et cela en un tour de main. J'en parle ailleurs.

Revenons à M. Chanut. Dès qu'il m'eut proposé de faire un journal, je m'y appliquai et mis en ordre en une matinée mon voyage depuis Paris jusqu'à La Haye. Il ne le trouva pas mal et m'y corrigea peu de choses. Il effaça seulement quelques vers

1. Gabriel Cossart, né à Pontoise, le 22 novembre 1615, entré au noviciat des jésuites, le 14 août 1633, longtemps professeur de rhétorique au collège de Clermont, à Paris, mort dans cette ville, le 18 septembre 1674 (C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, bibliographie, t. II, col. 1495, où se trouve mentionnée la suite de ses productions littéraires).

latins sur une certaine machine de Rotterdam qui devoit aller, entre deux eaux, mettre le feu aux plus grands navires, couler de son choc à fond les moindres barques qu'elle rencontreroit, renverser les chaloupes sens dessus dessous et faire divers autres effets prodigieux qui ne réussirent point. Il effaça, dis-je, ces vers parce qu'ils ne valoient rien du tout. Mais quoiqu'alors il eut approuvé mon itinéraire, il changea bien de face depuis que j'eus contracté habitude avec Priolo, Magdelenet et les Révérends Pères Cossart et Jourdan [1], mes maîtres. Il y a pourtant encore dedans quelques lambeaux qui sont de MM. Chanut et Blondel et non de moi, tels que l'éclipse de soleil que nous vîmes à Friedriksbourg en Danemark, ou pour mieux dire en Holstein, l'épigramme pour la reine de Suède qui commence *Quantas hyperboreis*, etc., la description des mines de cuivre de Cuppesberg, celle des mines de sel de Pologne, l'épitaphe de M. Descartes, la politique des Hollandois, qui est de Priolo, et le reste qu'ils ont pris la peine de changer de bien en mieux. Depuis ce jour jusqu'à mon arrivée à Paris, je n'ai point discontinué ce travail, dont je donne à présent la traduction au public dans ces Mémoires de ma vie. Il est vrai qu'elle est si augmentée et si réformée en divers endroits qu'elle n'est presque

1. Adrien Jourdan, né à Coutances, le 22 décembre 1617, entré, le 7 septembre 1635, au noviciat des jésuites, longtemps professeur de rhétorique à Paris, confesseur de la reine Louise de Gonzague, qu'il suivit en Pologne, mort à Paris, le 7 février 1692. Pour la série de ses ouvrages, voy. C. Sommervogel, *op. cit.*, t. IV, col. 828.

plus reconnoissable. D'abord, mon Itinéraire étoit fort gros et fort rempli d'inscriptions et de citations des auteurs que j'avois lus en chemin faisant ; mais ne voulant faire imprimer de moi qu'un très petit livre, j'en retranchai toute cette inutile littérature. Depuis, ce journal latin, auquel j'avois travaillé plus de trois mois depuis mon retour en France avec M. Blondel, à mes heures perdues, me fut dérobé. Je crus quelque temps l'avoir brûlé ; mais, depuis, celui qui me l'avoit pris me confessa son larcin et me le rendit. Mais, quoique j'eusse résolu de le garder, je ne sais comment il s'est enfin si bien égaré que je n'en ai jamais eu de nouvelles. Il me serviroit beaucoup, si je l'avois. Le Père Amelotte, de l'Oratoire, l'avoit corrigé et revu soigneusement, et ce qu'il y avoit ajouté de sa main étoit fort bien. Mais, puisque je ne l'ai plus, il faut bien s'en passer. Hier seulement, en remuant de vieux papiers, je retrouvai toutes les inscriptions de Rome et de Venise, à un cahier près qui est perdu et dont je suis bien fâché. Revenons à nos moutons ; car, avec toutes ces digressions, mon journal ne s'achève pas.

M. Chanut, donc, me mena à Leyde, en la compagnie de M. Huygens [1], célèbre mathématicien et de très douces mœurs. Là, je fis connoissance avec un savant professeur de mathématiques, dont j'ai oublié le nom ; il desseignoit admirablement bien à

1. Christian Huygens, l'illustre mathématicien, né à La Haye le 14 avril 1629 et mort dans la même ville le 8 juin 1695. Invité par Colbert, il vint se fixer en France en 1666 et y demeura jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

la plume et me fit acheter chez le bon ouvrier quelques compas, un quart de cercle, une règle, une équerre et une boussole, que j'ai portés avec moi dans mes voyages et qui m'ont très bien servi. Cette ville est tout à fait belle et propre, et j'y ferois volontiers mon séjour, si on me le vouloit bien permettre. J'ai encore quelques amis en Hollande, MM. de Van Beuningen [1], Huygens de Zulichem [2], qui a une si belle maison à La Haye, sur le haut de laquelle il a fait mettre des sphères de cuivre doré en guise de girouettes (je ne sais pourtant si elles tournent au vent ou s'il y a une flamme dessus qui montre de quel côté il souffle), MM. Elzevier [3], M. Borel [4], Groot [5], Nicolas Heinsius [6], et plusieurs autres que j'ai connus durant que j'étois en charge.

1. Conrad Van Beuningen, conseiller, puis bourgmestre de la ville d'Amsterdam, qui fut chargé, à diverses reprises, de missions diplomatiques auprès du roi de France.

2. Constantin Huygens, né à La Haye le 4 septembre 1596 et qui y mourut le 26 mars 1687. Secrétaire du prince d'Orange et membre du conseil privé, il noua au début de 1632 des relations avec Descartes, qui devinrent de plus en plus intimes jusqu'à la mort du philosophe. C'est à lui que Brienne adressa, en 1662, la description latine de sa galerie de tableaux, qu'il a fait imprimer sous ce titre : *De Pinacothecâ suâ.*

3. Daniel Elzevier, né à Leyde en août 1626, mort à Graveland, près d'Amsterdam, le 13 octobre 1680.

4. Willem Boreel, sieur de Duynbeecke, qui fut résident des Etats généraux en France.

5. Pierre de Groot (1615-1678), fils de Hugo de Groot, *Grotius*. Il fut également ambassadeur près de Louis XIV.

6. Nicolas Heins, *Heinsius* (20 juillet 1620-7 octobre 1681), qui fut, à l'exemple de son père, Daniel, tout ensemble philologue et homme d'Etat.

Il n'y a guère de pays où je n'aie quelques connoissances, jusqu'en Finlande, en Prusse et en Pologne. J'ai pensé dire en Laponie, mais ce seroit pousser trop loin mes habitudes ; et les Lapons que j'ai vus ne sont pas en réputation d'avoir trop bonne mémoire, ni de se ressouvenir d'un François qu'ils n'ont vu qu'en passant. Jean Scheffer[1], écrivain mordant et médisant au possible, n'a pas voulu croire que j'aie été en ce pays-là, mais nous lui ferons voir tantôt que nous en savons peut-être plus de nouvelles que lui. Enfin, après avoir séjourné un mois à La Haye, il en fallut partir et se séparer de l'agréable compagnie de M. et de M^me^ Chanut[2]. Mais avant que d'en partir, je me souviens que j'ai promis au lecteur quelques vers latins qui couronnent l'éloge que je viens de faire au premier coup de ce grand homme. C'est une plainte de mes Muses sur sa mort, adressée à Messieurs ses fils, l'abbé et le conseiller du Grand Conseil, que j'avois connus l'un et l'autre très particulièrement à La Haye. La voici, et si je m'y mets, je la traduirai vers pour vers en vers françois de onze à dix syllabes, pour mieux imiter les hendécasyllabes. Mais cela demande du temps pour y penser et de la joie pour en venir à bout.

1. Il sera plus loin amplement question de lui.

2. Hector-Pierre Chanut avait épousé, le 1^er^ septembre 1626, en l'église Saint-Sauveur, à Paris, Marguerite Clerselier, dont il eut trois enfants. L'un d'eux, nommé Hector-Pierre comme son père (18 novembre 1635-18 juillet 1667), lui succéda comme trésorier de France et membre du Grand Conseil. L'autre, Martial Chanut (21 octobre 1631-13 décembre 1695), abbé commendataire d'Issoire et aumônier d'Anne d'Autriche, devint trésorier de France après son frère aîné.

Mettons toujours ici les vers latins, en attendant que les autres viennent, quand j'y penserai le moins. La Muse est capricieuse et elle se plaît à faire de ces agréables tromperies à ses amants, tels que j'ai l'honneur de l'être, pour mon malheur[1].

Je viens de me ressouvenir que j'ai parlé ci-dessus d'une lettre de feu mon père, que je reçus à La Haye, dans le paquet de M. Chanut. Il est temps d'en donner la lecture à ceux qui voudront prendre la peine de la lire. Elle est trop à mon avantage pour que mon amour-propre ait pu se résoudre à la supprimer. La voici :

« Ce 24 juin 1654, à Rethel,
où la Cour étoit alors.

« Mon fils[2], j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite quelques jours auparavant votre départ de Mayence, et j'ai trouvé que vous y avez tenu une conduite si raisonnable pour y traverser des levées qui s'y faisoient, de l'autorité de M. l'Électeur, desquelles le service du Roi pourra souffrir, que j'ai jugé en devoir informer Sa Majesté. Avec l'aide de Dieu, nous nous garantirons du mal qu'on nous y veut faire, et telle rencontre d'affaire se pourra présenter, que M. l'Électeur pourra avoir du repentir d'avoir offensé Sa Majesté, qui a beaucoup contribué

1. Brienne a placé ici, comme il le dit, le texte latin de son élégie et l'imitation en vers français qu'il en fit lui-même. Nous les donnons en appendice.

2. Le manuscrit des Mémoires ne donne que les premières lignes de cette lettre ; il renvoie au recueil manuscrit des lettres de Brienne père dont il a déjà été parlé (ci-dessus, p. 154) et que possède actuellement la Bibliothèqne de l'Arsenal (n° 2582). C'est d'après lui qu'on en publie ici le texte (p. 7).

à son élévation. En suite de l'information que vous me donnez de la manière d'agir de ce prince, vous me demandez une chose qui me paroit trop juste pour vous être refusée, et me conformant à votre désir, je fais comme ceux qui nous ont été donnés en exemple, élevant mes pensées vers Dieu, pour obtenir de sa miséricorde que ce soit la sienne que vous receviez et que son ange soit votre guide au voyage que vous allez entreprendre. Déjà êtes-vous arrivé en Hollande, selon que je l'ai appris des lettres de M. Chanut, qui m'a écrit en des termes si avantageux pour vous, que je ne vous les veux pas céler, espérant qu'ils vous confirmeront en la pensée que vous devez avoir de peiner afin de le faire trouver véritable, et vous rendre digne de la fortune que je vous souhaite. Et j'ai trop bonne opinion de vous, pour croire que le peu de bien qu'on en diroit pût vous faire relâcher du désir de vous rendre estimable par l'acquisition que vous ferez de la vertu. Qu'elle soit la fin de vos souhaits et qu'à la posséder se borne votre ambition (j'entends celle qui a son rapport à notre religion) et si vous parvenez à l'acquérir, mes souhaits seront pleinement accomplis. Je vous prie de faire mes recommandations à M. Blondel et de l'assurer de mon affection et, de mon service, et de croire, mon fils, que je vous aime avec la tendresse que vous avez toujours reconnue en votre mère. Soyez soigneux de lui écrire et ayez continuellement en mémoire ce qu'elle ne se lasse point de vous mander.

« Je suis votre très affectionné père.

« De Loménie Brienne. »

Pour n'en point faire à deux fois, je joindrai à la lettre qu'on vient de voir une autre du même, écrite de Sedan le 11e juillet de la même année 1654, que je reçus un peu avant mon départ de La Haye, des mains de M. le baron d'Avaugour. La voici :

« Mon fils [1], j'écris à M. Blondel que je ne désire pas qu'il souffre qu'aucun se joigne à vous pour achever de compagnie votre voyage, et je ne saurois mieux lui témoigner la satisfaction qui me reste du soin qu'il a pris auprès de vous, qu'en lui faisant connoître que j'en ai une qui ne s'exprime pas de la pureté de vos mœurs. Je ne saurois vous dire le bien que m'a mandé de sa conduite M. Chanut. Cela passe ce que j'en avois espéré, qui avois cru de lui tout ce qui se pouvoit dire à sa louange, et vous devez croire que ne m'étant point trompé au jugement que j'en avois fait, que je rechercherai avec soin les occasions de lui donner des marques de l'estime que j'en fais. Vous lui pouvez montrer ma lettre et vous l'empêcherez de me faire un compliment. A son endroit, je désire que les effets parlent, et c'est ce qui m'empêche de lui donner des paroles. Vous savez que j'ai toujours aimé M. de Chédeville et que votre mère en a toujours beaucoup considéré la femme ; cela vous doit obliger d'en considérer le fils [2], et je l'ai trouvé si sage, que j'espère que, bien

1. Même remarque que pour la lettre précédente. Celle-ci ne se trouve encore que dans le manuscrit de l'Arsenal (p. 9).

2. Joseph de Maujon, écuyer, sieur de La Routière, fils de Louis de Maujon, sieur de Chefdeville, dont il a déjà été question (ci-dessus, p. 107) accompagnoit Brienne dans son voyage.

loin d'avoir du repentir qu'il ait été nourri auprès de vous, j'en aurai de la joie. Parce qu'il est parti sans qu'il m'ait dit adieu (qui eût été une occasion de l'assurer de mon amitié), je vous prie de lui dire qu'il en peut faire état. En la suite de votre voyage et de vos études, prenez soin de bien écrire, je dis en des termes propres et clairs, surtout lorsque vous traiterez d'affaires, et évitez les redites et les paroles qui ont deux sens, comme celles qui obligent de considérer de quel lieu vous écrivez, et de qui vous parlez, et pour ne tomber point en cet inconvénient, une redite ne choque point. L'orateur en ses lettres les évite et s'en sert : cela veut dire qu'il y a des raisons qui le veulent, qu'on préfère à la beauté. De M. Chanut ou de M. d'Avaugour vous saurez de nos nouvelles. Dites à celui-ci que j'ai parlé à la Reine pour M^me^ sa sœur, et que je tiens son affaire achevée, puisqu'on désire avoir une information de son âge et de sa capacité ; et je suis persuadé de l'une, et je ne mets point en doute qu'elle n'ait atteint celui prescrit par les canons pour avoir la conduite d'un monastère. Je prie Dieu, mon fils, qu'il vous comble de ses grâces et que son ange soit votre garde, afin que j'aie la consolation de vous revoir et de vous embrasser, et que vous profitiez des grâces qu'il départ à ceux qui l'aiment.

« Je suis votre très affectionné père.

« De Loménie Brienne. »

« Ce 11 juillet 1654, à Sedan. »

Enfin il fallut, comme je crois l'avoir dit, se séparer de l'agréable et charmante compagnie de M. Chanut

et de Madame sa femme, sœur du docte Clerselier[1], qui a traduit divers ouvrages de M. Descartes de latin en françois. J'en parle ailleurs. De La Haye donc nous fûmes coucher à Harlem, n'ayant fait que passer devant Leyde, que j'avois déjà vu, devant Leyde, dis-je, que j'ai nommée dans mon Itinéraire *Belgicae florentis Athenae* (ce qui a plus de grâces en latin qu'en françois). C'est là véritablement que les Muses tiennent leur domicile ; cette ville est toute pleine et regorge, pour ainsi dire, de science : les arts et les lettres y fleurissent, et ce que j'y avois admiré de plus, quand je la fus voir exprès, fut la belle imprimerie des Elzeviers[2], dont les charmantes impressions sont les délices des yeux, et le reste que je ne répéterai pas. De Harlem nous nous rendîmes par bateau à Amsterdam, la plus belle ville de la Hollande et la plus riche qui soit dans le monde. Elle est toute entrecoupée de très agréables canaux à la façon de Venise, et ces canaux, ce que Venise n'a pas, sont tous bordés d'ormes et de tilleuls beaux et droits, qui font un ombrage très délicieux et très commode sur les rues et dans les maisons voisines. Le port qui n'est pas trop bon est fortifié de pieux et d'estacades, contre le mauvais vent du couchant, qui souffle directement dedans. Les fortifications de

1. Claude Clerselier, né le 21 mars 1614, mort à Paris, le 13 avril 1684.

2. L'imprimerie elzévirienne fut installée en 1621, c'est-à-dire à peu près dès son origine, dans la cour de l'Université de Leyde, et elle subsista à la même place jusqu'à l'extinction de la maison en 1712. (Alphonse Willem, *Les Elzévirs, histoire et annales typographiques*, 1880, in-8, p. LVI).

la ville ne sont que de terre revêtue de gazons et toutes bâties sur pilotis. Il y a même un bastion sur lequel je montai qu'on appelle le Bastion tremblant, parce qu'il tremble aux fortes secousses de la mer ; mais je ne m'aperçus point de cela dans le peu de temps que je m'y arrêtai. De là je fus visiter les magasins des Indes, qui sont prodigieusement longs et remplis de toutes sortes d'épiceries, dont je rapportai un très grand mal de tête ; ensuite à la maison de correction, où l'on enferme les débauchés et les paresseux. On l'appelle *Raptzhuys*, parce qu'on leur fait râper chaque jour une certaine quantité de bois de Brésil qui est fort dur, et on ne leur donne point à manger qu'ils n'aient fourni leur tâche. Je vis au même lieu une basse-fosse, nommée le Cachot humide, où l'on enferme les paresseux, qui sont obligés de pomper continuellement durant le temps qu'ils y sont de peur que l'eau ne les gagne. Cela leur apprend à remuer les bras et ils sortent de là fort fatigués. De là je me rendis, sur le soir, dans la grande rue, où sont les libraires, après que j'eus un peu sommeillé sur mon lit pour chasser le grand mal de tête que m'avoit causé la senteur du clou de girofle, de la cannelle et du gingembre qui sont là par monceaux comme le blé dans nos greniers, et quand on remue ces épiceries de peur qu'elles ne se gâtent, c'est bien autre chose : il y a des hommes gagés pour cela, et on m'a dit qu'il y en a de tués par la vapeur du clou de girofle. La cannelle et le gingembre sont moins dangereux. J'entrai dans la boutique des Elzeviers, où j'achetai un Pétrone avec les notes de Bourdelot, et quelques autres livres

nouveaux et curieux [1], pour lire par les chemins dans les chariots de poste, avec lesquels on voyage fort commodément et qui font assez bonne diligence. Notre rue Saint-Jacques de Paris n'est qu'une fripperie au prix de celle d'Amsterdam, et la boutique des Elzeviers passeroit en France pour un beau palais. On y trouve tous les livres qu'on veut et à fort grand marché. J'y achetai aussi une Bible catholique de l'impression de Cologne, c'est-à-dire de Blaeu, qui pour la mieux vendre y a mis le nom de cette ville catholique. Je l'ai encore. Elle est très commode, mais pas tant que celle de 1630, par le même, qui n'a point d'arguments et que j'ai aussi. Je ne la donnerois pas pour vingt louis d'or. Celle du duc de Richelieu [2], dont on n'a tiré que cinquante exemplaires afin de la rendre plus rare, n'a garde d'être si petite, si portative, ni si commode, et n'a pas laissé de me coûter deux cents livres, et elle s'est vendue jusqu'à cinquante écus, mais pour cela il faut que l'*Imitation de Jésus Christ* et le *Combat spirituel*, l'un et l'autre en latin, soient avec, comme ils sont dans l'exemplaire que j'ai.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot du gouverne-

1. Suivant les bibliographes, les presses elzéviriennes n'ont pas imprimé le *Pétrone* de Bourdelot. L'édition qui en a été donnée, en 1645, *Lugduni Batavorum, apud Justum Livium*, serait, paraît-il, une contrefaçon, quoique élégante et soignée.

2. L'édition de la Bible latine donnée, en 1656, par le duc de Richelieu, à Paris, chez Sébastien Martin, est plus recherchée comme objet de curiosité que pour l'usage qu'on en peut faire, car les caractères, tout nets qu'ils soient, sont pénibles à lire. Cependant elle est moins précieuse que Brienne ne le dit ici.

ment de cette opulente ville. Ce fut M. Chanut lui-même qui, m'ayant voulu accompagner jusques à Amsterdam pour m'en faire voir les beautés et les raretés, me dicta tout cet article le matin que j'en partis. Il me dit donc que son gouvernement civil et politique, qui est tout à fait doux et heureux, donne grande jalousie aux autres provinces unies. De trente personnes choisies d'entre les bourgeois on en élit qui composent le Sénat, ce qu'ils appellent la Cour. De ces six, quatre qui ont la même autorité que les consuls avoient dans l'ancienne Rome, délibèrent souvent de toutes les affaires sans consulter le corps des sénateurs. Le magistrat n'y est point perpétuel, mais on y joint de ces quatre consuls deux tous les ans, durant que les deux autres s'acquittent de divers emplois. Ni les sénateurs ni les consuls ne se changent point par année, mais étant une fois élus et agréés, ils demeurent toute la vie dans leurs charges. Pour prononcer les arrêts sur les affaires qui se présentent, on appelle des avocats, à qui l'on donne, comme à Rome, le nom de scabins (*scabini*). D'autres sont préposés au commerce et à la marine, par l'ordre des Etats généraux. On appelle cette cour ou ce tribunal d'amirauté. Le juge prononce en dernier ressort dans les causes capitales et criminelles. Il a sous lui quelques officiers subalternes en assez grand nombre. On le prendroit pour le Barigel[1] de Rome. La ville étoit alors partagée en diverses factions, depuis l'entreprise du prince d'Orange, dernier mort, qui ne lui avoit pas réussi,

1. C'était à Rome le chef des sbires, le lieutenant de police.

et les soupçons et la mésintelligence s'y fomentoient de plus en plus. De sorte que pour éviter de semblables périls à l'avenir, elle avoit fait fondre des canons avec cette inscription : *La République d'Amsterdam ;* ce qui déplut infiniment aux États Généraux, comme si cette ville, secouant le joug et enfreignant l'accord d'Utrecht, n'eut voulu dépendre que d'elle seule. Enfin les choses en vinrent en ce point qu'on lui commanda d'abolir son orgueilleuse inscription par la fonte des canons. La populace n'en vouloit rien faire ; mais les plus sages l'emportèrent, et l'inscription fut effacée et les canons dévorés par les flammes vengeresses.

Nous partîmes d'Amsterdam le lendemain d'assez bonne heure, et ayant dîné à Amersford[1] sur le Rhin, qui avoit donné naissance à Barnevelt[2], beau-père du célèbre Hugo Grotius, nous vînmes coucher à Groningue[3] ; de la à Delfzil, situé sur l'embouchure de l'Ems, où il y a une assez bonne forteresse, et où ayant traversé la rivière, qui est fort large en cet endroit-là, nous sortîmes de l'état des Provinces Unies. Le portrait que j'en vais copier est de Priolo, qui n'aimoit pas les Hollandois. M. de Zulichem

1. Amersford, dans la province d'Utrecht, à quatre lieues de cette ville, au milieu d'une région fertile en grains et en pâturages.

2. Jean Van Olden Barneveldt, grand pensionnaire de Hollande, né vers 1549, mort sur l'échafaud le 13 mai 1619.

3. Groningue, « l'Athènes du Nord », chef-lieu de la province actuelle du même nom, est située au point de réunion de plusieurs grands canaux, dont l'un la met en communication avec Delfzijl, petite place forte qui garde encore l'estuaire de l'Ems.

m'en fit des reproches, et, pour le contenter, je fus obligé de faire imprimer à la tête de mon Itinéraire cet errata de sa façon :

Errata P. 26. *Ubi est Batavos uni et unico Deûm Nepoti Atlantis supplicare, dictio est mendosa ; scribe : supplicant uni Deo.* Batavus.

TRADUCTION

Où l'auteur dit qu'en toute la Hollande
Au fils d'Alcmène, à Mercure autrement,
Le riche peuple offre la seule offrande
Que sa prière envoie au firmament,
L'expression est fautive et menteuse.
Lisez, lecteur, s'il vous plaît, en ce lieu,
(La chose est vraie et nullement douteuse)
Les Hollandois adorent un seul Dieu.

Ce seroit ici proprement l'endroit de parler du gouvernement des Provinces Unies, et j'avois gardé cet ordre naturel dans mon Itinéraire latin. J'avois même dessein de joindre ici tout de suite à l'errata en vers du fameux Constanter, qui, pour le coup, n'a signé que le nom de sa patrie. Mais j'ai songé depuis qu'il seroit mieux, afin de pouvoir finir ce cinquième livre qui n'est déjà que trop long, de remettre à traduire ce beau fragment de Jean-Baptiste Priolo, à notre arrivée à Hambourg, où, aussi bien, je n'aurois rien à faire sans cela, car cette ville est bientôt vue. J'y joindrai par même occasion l'arrivée de M. d'Avaugour (le même que j'avois eu l'honneur de voir à Francfort et avec qui j'avois aussi lié une amitié très étroite), son arrivée, dis-je, à La Haye, où il me rendit la lettre de mon père écrite à Sedan

le 11 juillet 1654 qu'on a vue ci-dessus à la page 190 et m'apporta quantité de belles hardes et diverses curiosités, bagues, montres, bijoux, pour avoir de quoi faire mes présents dans les occasions où je serois obligé d'en faire. Ce sera donc à Hambourg, quand nous y serons, que je vous entretiendrai, cher lecteur, de ces choses, qu'il vous importe peu de savoir, ou que vous savez déjà aussi bien que moi, car qui est l'homme si nouveau en France qui ne sache à fond aussi bien que Grotius et Strada[1], célèbres écrivains de la guerre de Flandre, le gouvernement des Provinces Unies, d'où je viens de sortir, en traversant l'Ems, comme j'ai déjà dit, à Delfzil. C'est où j'en étois demeuré de la version paraphrasée de mon Itinéraire que je fais actuellement, autant pour mon amusement particulier que pour la satisfaction du beau sexe qui n'entend pas le latin.

Ayant donc avec la marée traversé l'Ems, nous vînmes coucher à Emdem[2], ayant laissé à notre droite tout ce grand pays inondé que la mer engloutit autrefois, lorsqu'elle rompit ses digues. Emdem est la capitale du comté du même nom, et me parut assez jolie en y abordant, car franchement j'aimai mieux me coucher que de l'aller voir aux flambeaux. Et le lendemain, j'en repartis de si bonne heure que je n'en pus visiter les raretés, si raretés

1. Famiano Strada, jésuite italien, né à Rome en 1572 et mort dans la même ville le 6 septembre 1647, auteur du *De Bello Belgico*, maintes fois réimprimé et traduit.

2. Sur la rive droite de l'Ems, Embdem était alors un port fort commerçant, qui devait ses avantages aux guerres civiles et religieuses des Pays-Bas.

y a, comme notre hôte s'efforçoit de nous le persuader. Ce qui me fait ressouvenir de deux choses que j'ai vues à Groningue, en y passant. L'une, c'est un tableau d'une Vierge tenant le saint Enfant Jésus entre ses bras, et un saint Bernard, si je ne me trompe, à genoux devant elle ; et comme le peintre qui a tracé cette peinture, avec beaucoup d'art, sur une vitre, a tourné de deux côtés, tout opposés, contre l'ordinaire, les têtes de l'enfant et de sa mère, en sorte qu'elles ne se regardent pas, le saint ne sachant auquel aller, et son doute est assez bien exprimé dans ses yeux et dans sa posture, il s'écrie dans son ravissement : *Quo me vertam nescio.* C'étoit là l'unique intention du peintre qui fit cette vitre du temps que la Hollande étoit bonne catholique. Mais, depuis, les Calvinistes, à qui l'incertitude amoureuse du dévot saint Bernard déplaisoit, ont fait écrire au-dessous de ce tableau sur verre : *Stulte, quid dubitas ? Verte te ad creatorem, non ad creaturam.* Ce qui veut dire : « Insensé que tu es, d'où vient ton doute ? Tourne-toi vers le créateur, et non à la créature. » Et moi j'ajoutai en ma pensée : « C'est se tourner vers le créateur que de se tourner vers sa sainte mère. »

La seconde chose que je vis au même lieu, dans l'église cathédrale de Groningue (car, si je ne me trompe, Groningue étoit évêché, et son évêque suffragant de l'archevêque d'Utrecht, comme l'est encore à présent celui d'Hildesheim, qui est à notre égard un peu plus éloigné que Groningue, de l'archevêque de Cologne), cette chose, dis-je, rare et curieuse fut une corne de licorne toute pareille à

celle qu'on voit dans le trésor de Saint-Denys en France, et je crois qu'il y en a deux, l'une plus grande et l'autre un peu moins longue, mais toutes deux de la même grosseur, ce qui me fit juger que la plus courte pouvoit bien être rompue. On nous dit que ces deux cornes de licorne venoient du Groenland et pouvoient bien être la défense de quelque monstre marin ; car la licorne dont on fait tant de contes est tout aussi rare que le phénix de l'Arabie heureuse. Mais achevons.

D'Emdem à Oldenbourg [1], par un chemin fort mauvais et fort ennuyeux, je ne vis de ma vie de si longues lieues. Je crois qu'on n'en compte que quatre, mais, foi de gentilhomme, ces quatre lieues par une terre grasse et uligineuse, comme j'ai dit en latin [2] (quoique je croie ce mot françois, uligineux), ces quatre lieues, dis-je, en valent au moins douze bonnes de France. C'est de là qu'on tire les tourbes, que brûle le Batave en ses fourneaux, ou pour mieux dire dans ses propres cheminées revêtues de carreaux de faïence, façon de porcelaine, par les côtés et tout à l'entour de l'âtre ou du foyer (car je ne me souviens pas d'avoir vu en Hollande un seul poêle dans les hôtelleries, toutes bonnes, commodes et propres au possible, où l'on est couché sur d'excellent duvet et où l'on fait très bonne chère pour quinze sous par repas, et fort passable pour sept sous marqués, car en ce pays-là tous les sous le sont,

1. Oldenbourg, capitale du grand-duché actuel de ce nom, située au confluent de la Haaren dans la Hunte, est éloignée d'au moins une cinquantaine de kilomètres d'Emdem.

2. Latin *uliginosus*, marécageux.

sinon d'effet, au moins de valeur. J'ai même ouï dire à M. Van Beuningen, qu'on pouvoit vivre en Hollande fort commodément pour trois sous par jour). Les tourbes m'ont jeté dans cette digression et quelque hâte que j'aie d'achever ce livre, je ne puis me dispenser de faire ici en deux mots la description des maisons hollandoises, et de la commodité avec laquelle on y voyage, soit par terre sur des chariots à quatre chevaux attelés de front, ou par eau dans des bateaux couverts et tout à fait commodes (car c'est de cela dont il s'agit) qui conduisent les voyageurs sur les canaux et partent, vides ou pleins, d'heure en heure, des villes de Hollande ; en sorte que celui qui va et celui qui revient, l'un et l'autre traînés par des chevaux qui courent au galop se rencontre toujours la demie suivante à la moitié du chemin qu'il y a d'une ville à l'autre. Tout ce charmant pays qui ne produit rien et où tout abonde est coupé de canaux, ce que personne n'ignore, et tout rempli de maisons de campagne, d'arbres très beaux, parce qu'ils ont toujours la racine dans l'eau, principalement les tilleuls dont la fleur sent si bon et qui font un si agréable ombrage. Les prairies sont pleines de bestiaux, vaches, bœufs, moutons et quelquefois de chevaux, qui ont l'herbe jusqu'au ventre. Toutes les villes sont bâties en symétrie : une maison ne passe pas l'autre, et comme elles sont toutes sur pilotis on a soin de les pencher un peu par le devant, et quand elles commencent à s'affaisser sur le derrière, on les abat et l'on en refait d'autres. Vous entrez, tantôt par un perron de degrés de marbre ou de pierre, avec des balustrades en fer surmontées de

pommes de cuivre jaune, ce qui fait un très bel effet, dans une longue salle ou porche qui tient toute la longueur de la maison ou peu s'en faut. A droite en entrant est la cuisine, et ces cuisines sont plus propres que les chambres des dames de Paris les plus soigneuses de bien faire frotter leurs planchers. En ce lieu sont rangés dans un très bon ordre tous les ustensiles nécessaires au ménage, poêles, chaudrons, marmites, bassins, plats, assiettes, belles fontaines de cuivre, lavoirs, moutardiers, salières, cuillères et fourchettes, et le reste. Mais ce que j'admirai le plus furent les crémillaires[1], qui sont aussi nettes et luisantes que si elles sortoient de chez l'ouvrier, quoiqu'elles soient toujours exposées à la fumée. A côté de la cuisine est la salle où l'on mange. Là il y a plusieurs tables à divers prix, la plus forte à quinze sols, l'autre à sept, et la moindre à trois et demi. A toutes on est traité fort honnêtement pour son argent. Au-dessus du porche sont les chambres où l'on couche, séparées d'une galerie qui va le long de la maison. Il n'y a point de cheminées. Voilà en peu de paroles ce qui se peut dire des maisons de la Hollande et de la manière dont on est traité dans les hôtelleries. Gagnons Hambourg où doit finir ce cinquième livre. Dans ce pays donc d'où se tire la tourbe, ou les tourbes, si l'on veut, on a bien de la peine à avancer chemin. Ils les font sécher au soleil, et ceux qui ont dit qu'en ces marais étoient autrefois de grands bois ou des taillis

1. Terme assez communément employé, au XVII^e siècle, pour *crémaillère*.

se sont trompés. C'est la terre elle-même pleine de nitre qui brûle étant desséchée aux rayons du soleil mieux que les arbres des forêts, quoiqu'elle ne fasse ni si bon feu ni tant de clarté. Peuples malheureux qui, faute de bois, brûlent leur terre. De Delmenhorst[1] nous nous rendîmes à Phabiram[2] sur le Visurge, ou, comme on dit, sur les lieux, le Weser, fleuve célèbre et assez grand et profond, dont César parle dans ses Commentaires. On ne nous permit pas de voir cette place, à cause de la guerre dont le pays est menacé par les Suédois, qui ont quantité de places dans le duché de Brême. Nous traversâmes avec assez de plaisir dans des canots les palus de Wumen[3]. Ces canots sont creusés dans le tronc d'un arbre et ce petit bateau est tout d'une pièce. Il ne peut [tenir] dedans que le passager et le rameur, qui avec deux petites palettes fait aller fort vite ces machines flottantes. Enfin, le 27e de juillet 1654, nous arrivâmes sains et saufs à Hambourg.

1. Delmenhorst, à trente kilomètres sud-est d'Oldenbourg, était autrefois le chef-lieu d'un comté.

2. Suivant le *Dictionnaire géographique* de Bruzen de la Martinière, *Phabiranum* était, selon Ptolémée, une ville de la Germanie septentrionale. « On croit, ajoute-t-il, que c'est présentement la ville de Brême. » C'est bien le sens que Brienne lui donne ici avec sa manie latinisante.

3. La Wümme, rivière, est un affluent de droite du Weser, qui coule parfois dans des régions marécageuses.

LIVRE SIXIÈME

(*Le sommaire est au commencement du livre précédent*).

Nous rejoignîmes à Hambourg M. le baron d'Avaugour, qui y étoit arrivé avant nous et qui m'apprit que la reine Christine de Suède en étoit partie le même jour, 27[e] de juillet [1654], déguisée en homme, en la compagnie de Pimentel, envoyé d'Espagne auprès de sa personne, pour se rendre en diligence en Flandres et y faire quelque séjour à la cour de Bruxelles ou dans la belle ville d'Anvers, auprès du vice-roi des Pays-Bas espagnols, auxquels depuis quelque temps elle avoit donné toute son affection[1]. J'eus du regret d'avoir manqué cette reine fameuse, pour laquelle j'avois des lettres de recommandation de M[me] de Brienne, ma mère, et de M. Chanut. J'en parle ailleurs. Je visitai cette ville

1. Fille de Gustave-Adolphe, née à Stockholm, le 7 décembre 1626, Christine régna, de 1632 à 1654, sur la Suède, accrue de plusieurs provinces en Norvège et en Allemagne, mais obérée de plus en plus par les dépenses excessives de la reine. Elle abdiqua le 6 juin 1654 et partit aussitôt, comme Brienne le dit, pour les Pays-Bas espagnols, dont le vice-roi était alors l'archiduc Léopold. Elle ne tarda pas à abjurer le catholicisme, comme on lui reprochait d'en avoir depuis longtemps l'intention. Voy. le pamphlet : *Brève relation de la vie de Christine, reine de Suède, jusqu'à la démission de sa couronne et son avènement* (sic) *à Bruxelles* (1655, s. l, in-4°) et *le Génie de la reine Christine de Suède* (1655, in-4°).

riche et grande, mais qui n'a rien de beau, le reste du jour, et tout le lendemain, je restai dans mon hôtellerie. Ce fut là que j'écrivis le gouvernement de Hollande à ma manière, mais Priolo me corrigea tout cet endroit à la sienne. Et voici ce qu'il m'en a fait dire de sa grâce dans mon Itinéraire latin. Après avoir mûrement pensé aux mœurs et aux coutumes des Bataves, j'ai cru les devoir portraire ici sans fard tels qu'ils m'ont paru. Vous diriez à les voir qu'ils sont grossiers et brutaux ; mais je vous les donne pour les plus fins et les plus déliés esprits de l'Europe. Peut-être sont-ils même plus fourbes que les Grecs et les Indiens, les plus cachés peuples de la terre. Italiens, c'est trop peu dire. Le génie de ces peuples est conforme au génie des lieux, comme c'est l'ordinaire en tout pays. Il est certain, et personne ne l'ignore, que la terre qu'ils habitent est toute submergée d'eau, coupée de canaux et de grandes rivières, inondée pour la plupart, enfin toute flottante dans le liquide élément. Cela leur donne du flegme et de l'esprit. Il n'y en a point presque de médiocres parmi eux et les Bergamesques [1] n'y firent jamais œuvre. Ce petit pays combat sans cesse contre la mer prête à l'inonder et à l'engloutir, sans le soin qu'ils [ont] d'opposer leurs digues à sa furie. Enfin les Hollandois sont toujours en guerre avec l'Océan, de qui toutefois ils tirent toutes leurs richesses. Thétis, courroucée et implacable dans son courroux, elle qui ne dort et ne se repose jamais,

1. C'est-à-dire rusés et d'apparence naïve, comme Arlequin, originaire de Bergame.

ne leur accorde ni paix ni trêve. De là leur vint leur vigilance, leur courage et leur expérience en la marine. Ils manquent de tout, même du nécessaire à la vie, et cependant, par le moyen de la navigation qu'ils entendent admirablement, rien ne leur manque. Ils ont de tout en abondance et accommodent même, en s'enrichissant, les autres nations de leur superflu. Leurs richesses les rendent insolents : on ne compte en ce pays-là le bien des marchands que par tonnes d'or. Leur sécurité se trouve dans leur vigilance, et la force de leur État dans celle de ses places. En un mot, ce pays est plus imprenable par son indigence que par les bastions de ses villes et de ses forteresses, et si quelque puissante armée s'engageait imprudemment dans ses marais, elle y périroit, sinon faute de fourrages, au moins de vivres et de provisions. Comme donc ils sont si bien défendus par la nature, ils se mettent peu en peine de se défendre eux-mêmes et méprisent les autres, ne les croyant pas assez hardis pour venir les attaquer. De là nait ce noble amour qu'ils ont pour la liberté, cette confédérée avec la religion et la liberté de conscience, plus jalouse encore de son indépendance que la liberté même civile et politique. Ce qui a fait que l'entêtement qu'a naturellement l'homme pour les choses saintes et sacrées a fait succomber sous leur secte naissante toute la prudence espagnole par les grandes choses que le zèle de la religion leur a fait entreprendre et exécuter au grand étonnement de tout l'univers. Ce qu'ils ont gagné à cela, c'est-à-dire à secouer le joug ibérique, est qu'ils se sont imposé un gouvernement

tout à fait doux et désirable, si l'on en excepte la lenteur de leurs conseils. Les servantes en ce pays-là sont aussi considérées que leurs maîtresses. Un *vouzmann*[1], c'est-à-dire un charretier, se met à table pour son argent côte à côte d'un prince et d'un comte de l'Empire. On n'y frappe point les valets iniquement ; leurs maîtres sont obligés par la justice de leur faire réparation, quand ils les ont offensés. Toute l'égalité s'observe dans cet état entre les riches et les pauvres. Ce qui m'étonne c'est qu'ils se soient imposé volontairement un joug plus rude que ne leur pouvoit [être] la tyrannie espagnole. De là aussi leur est venu que rien ne manque à leurs villes, à leurs canaux, à leurs chemins, en un mot à leurs digues, d'où dépend la sûreté de leur pays. Les frais publics s'y font sans peine et sans interruption ; les travaux nécessaires s'y achèvent avec une promptitude merveilleuse. L'argent ne leur manque jamais : leurs troupes sont bien payées, de même que les gages, les salaires et les appointements des inférieurs, ministres, ambassadeurs, conseillers, officiers de police et ainsi des autres. Être couché sur l'état des Provinces pour une telle somme, c'est comme si l'on l'avoit dans son coffre. De la guerre leur vint la concorde, la base et l'affermissement de leur république, à qui le repos désirable aux autres nations est à craindre, ce remède pour eux étant beaucoup plus à appréhender que le mal même[2]. La

1. *Voerman*, charretier, en néerlandais.

2. Il y a une description sommaire *de la comté de Hollande* dans la *Nouvelle description des Pays-Bas et de toutes les villes des dix-sept provinces* (Paris, Cardin Besogne, 1667, in-12), où

politique artificieuse des Espagnols consiste en cela que, ce qu'ils ne peuvent obtenir par la force des armes, ils en viennent à bout par la patience et le flegme tranquille de leur puissant gouvernement. En quoi gît toute l'adresse du conseil de Madrid. Quant aux Provinces Unies, elles ne peuvent se passer du secours et de l'assistance d'autrui ; quoique nulle puissance étrangère n'ait besoin d'elles, toutefois les Hollandois s'enorgueillent des biens qu'ils transportent de chez leurs voisins par le commerce maritime, auquel ils sont plus entendus qu'aucuns peuples du monde, sans en excepter même les Anglois et les Vénitiens, ces prétendus rois de la mer, dont les Hollandois sont les véritables. Leur capital est le commerce, à quoi leur indigence les rend très propres, et leur longue et continuelle expérience très habile. C'est là le pôle et l'essieu autour duquel roule toute la machine de leur conseil, et le pivot sur lequel tourne d'un mouvement qu'on peut nommer perpétuel la fortune de leur inébranlable République. Louis le Grand toutefois fit bien voir qu'elle ne l'étoit pas. J'en parle ailleurs et cette grande et subite conquête demande un discours à part. Or, quoique la machine de leur conseil, comme j'ai dit, soit si bien conduite et si bien gouvernée par ceux qui en sont les pilotes, si une fois ils la négligent, croyez alors qu'ils auront perdu l'esprit et la raison, et que les Destins qui les ont jusqu'à

se trouvent plusieurs remarques, surtout physiques, consignées ici par Brienne. Quant aux constatations morales, elles paraissent lui appartenir plus en propre.

présent soutenus contre vent et marée, auront cessé tout à coup de leur être propices et favorables. La pente naturelle qu'ont leurs esprits au négoce les pousse, sous l'espérance du moindre gain qui se fait voir à leurs yeux, d'entreprendre tout ce que les autres ne veulent pas faire. Ils sont proprement les crocheteurs et les messagers de l'Océan. Tout leur est bon pourvu qu'ils gagnent : ce qui a fait dire d'eux que Mercure, dieu du commerce, est le seul des dieux qu'ils prient et qu'ils invoquent. Ce coup de patte est de Priolo, qui faisoit [état] d'être singe et de race de singes. Un bon poète hollandois a cru sur cet endroit devoir faire un errata, et j'ai là traduit fidèlement. Mais quoique ce qui est dit ici de Mercure, leur dieu, ne soit dit qu'en riant, d'autres ont bien dit pis d'eux que Priolo et moi, puisque Tavernier nous apprend dans ses derniers mémoires, imprimés sur de beau papier et qui font le troisième tome des *Relations de ses grands voyages* [1], que quand les idolâtres des Indes qui haïssent les Chrétiens, leur demandent s'ils le sont, ils ont accou-

1. J.-B. Tavernier, *Recueil de plusieurs relations et traités singuliers et curieux*. Paris, 1679, in-4°. Tome III, cinquième partie : *Histoire de la conduite des Hollandois en Asie, tant envers leurs sujets qu'envers les étrangers, pour soutenir le commerce*. L'ouvrage de Tavernier souleva des polémiques. Henrick van Quellenburgh le critiqua sévèrement dans les *Vindiciae Bataviae* (Amsterdam, 1684, in-4°) et d'autres contemporains suspectèrent la bonne foi de l'écrivain. Les écrivains du XIX^e^ siècle semblent avoir justifié Tavernier du reproche de crédulité exagérée et de mauvaise foi (Émile Bourgeois et Louis André, *Les sources de l'histoire de France : XVII^e^ siècle*, t. I, p. 178, n° 462).

tumé de répondre que non, qu'ils ne sont que Hollandois. Si cela est vrai, où est le seul Dieu qu'ils adorent ? Hérétiques, renégats de votre foi et de votre baptême, où est le grand Dieu d'Israël ? Où est votre Dieu ? Allez, allez, avares ; allez, Mercure, fils d'Alcmène et neveu d'Atlas, est encore trop bon pour vous. Idolâtres avec les idolâtres, athées avec les athées, chrétiens et catholiques avec les catholiques et les chrétiens, dans les lieux où règne l'inquisition, en un mot tout ce qu'il vous plaît d'être, pour venir à bout de vos fins, est-ce croire en Dieu ? Allez, malheureux, vous dis-je encore un coup, vous n'en avez point ; et en vous séparant de l'Eglise romaine et apostolique, sous prétexte de réformation, vous avez perdu la foi et êtes devenu cent fois pires que les payens et que les sauvages, qui n'ont jamais eu aucune connoissance du vrai Dieu. Si M. Huygens de Zulichem vivoit encore[1], il me diroit à sa manière poétique et satirique, toujours pleine d'esprit et de sel, que la glose est pire que le texte ; et je lui répondrois : « De quoi vous avisez-vous de mettre des errata aux livres que vous n'avez point faits ? »

Achevons. Donc les Hollandois poussés par l'avidité du gain et des profits immenses qu'ils font dans le négoce, ils ne trafiquent pas seulement pour eux, mais sont les marchands de tout le monde. Les antennes de leurs vaisseaux qui courent incessam-

1. Quand Brienne écrivait ceci, en 1683, Constantin Huygens de Zulichem n'était pas mort, car il ne mourut que le 28 mars 1687.

ment de l'un à l'autre monde, gémissent plus sous leur avarice qu'elles ne font sous l'haleine des vents, quand leurs navires fendent la mer à toutes voiles. Ainsi c'est à bon droit qu'on les nomme les courtiers et les maquignons de toute l'Europe. Ils pipent en fait de navigation ; je l'ai déjà dit et je le répète. Aussi ne savent-ils que faire de leur argent : s'ils périssent jamais, ce sera pour en trop avoir. Les guerres et les intrigues d'Allemagne et d'Angleterre se font à leurs dépens, et si une fois ils prennent ce train, ils viendront à bout en peu de temps de leurs richesses, en eussent-ils d'aussi grandes que ce roi de Lydie (pour ne pas dire toujours Crésus) qui les perdit toutes en un moment, sur le bûcher où il trouva la fin de sa vie avec celle de ces trésors. Ils sont, dit Priolo (et en cela il ne dit pas tant mal), farouches et insolents dans la conduite des affaires publiques, témoin le *Stet Sol* de Josué Van Beuningen[1].

1. Brienne fait allusion ici à la fameuse médaille qui fut frappée en 1668 et qui représente d'un côté le Soleil levant, les Pays-Bas, la France, l'Espagne et la Grande-Bretagne, avec cet exergue : ECQVIS CVRSVM INFLECTET ? et de l'autre côté Josué arrêtant le cours de l'astre pour achever la défaite des ennemis d'Israël, avec la légende : STETIT SOL IN MEDIO COELI. Cette médaille est reproduite dans l'*Histoire métallique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, par Gérard Van Loon (La Haye, 1732, in-folio, t. III, p. 17). Van Loon ajoute : « Cette médaille a été faite en Allemagne, comme il est aisé de le voir au type ; et très certainement elle n'a été frappée qu'après coup, et sans que M. van Beuningen y ait eu la moindre part. Car, ayant appris qu'on parloit de lui en fort mauvais termes, dans un certain poème dédié au roi, et qu'on l'y traitoit de faux Josué, il écrivit à l'auteur pour lui apprendre que la médaille en question n'existait que dans le cerveau de ses ennemis. »

Ils mesurent tous les étrangers à qui ils ont à faire à l'aune de leur lucre et de leur profit. Ils les adorent ou les méprisent à proportion de l'utilité ou du dommage qu'ils en reçoivent. C'est eux qui font tout le commerce du Nord, des Indes orientales et du Nouveau Monde. On voit en même temps de leurs vaisseaux à Arkhangel et à Canton, à Coromandel et à Tabago, à Venise et à Cadix, à Hambourg et à Bordeaux, sur les rivières d'Orénoque et des Amazones, sur la Tamise et sur la Seine, sur le Niger et sur le Gange : en un mot ils sont partout et il n'y a point de pays où ils soient plus rarement que chez eux. Comme la France est située entre l'une et l'autre mer, la Méditerranée et l'Océan, les Hollandois font plus de cas de son commerce que de celui qu'ils peuvent faire avec tous les autres royaumes, princes et républiques de l'univers. Celui de Moscovie par la mer Blanche va après ; enfin celui des Indes et de la Chine, comme le plus pénible, le dernier, quoique souvent le plus lucratif. Mais les grands frais des voyages de long cours emportent plus de la moitié du profit, et les plus grands gains se font à voiturer des fromages et des draps en Angleterre et à Bordeaux, à Rouen et à Hambourg, d'où ils rapportent chez eux du vin et du blé, du fer, de l'étain et du cuivre. Les fréquents traités de commerce qu'ils ont faits avec la France, tant de fois enfreints et tant de fois renouvelés, prouvent mieux que tout ce que je pourrai dire cette vérité. La France donc est leur mère nourrice : rien de plus certain. Les Indes ne leur vendent que des coquilles et des babioles, auprès desquelles s'ils n'avoient autre

chose pour vivre ils pourroient bien mourir de faim. O Bataves, ô ingrats républicains toujours ennemis des rois, reconnoissez et estimez en la France, à qui vous avez tant d'obligation, autre chose que le lucre. Il y a bien d'autres biens que ceux de l'intérêt qui vous attachent au plus puissant des rois. C'est à Louis le Grand, qui vous a pu perdre et vous a pardonné si généreusement, qu'il faut vous tenir inviolablement colés. Ce n'est point aux petites branches qu'il vous faut prendre, c'est au gros de l'arbre, et il n'y en point d'autre pour vous que la protection de notre invincible monarque, votre vainqueur et qui sera quand il voudra votre destructeur. C'est à sa fortune que vous devez éternellement être unis, puisqu'après Dieu il est l'auteur de la vôtre. Et vous, ô plus clément des rois, ne cessez de vous conserver par de nouveaux bienfaits ceux que vos pères ont faits ce qu'ils sont. Vous avez remis votre foudre en son lieu, comblez ces ingrats repentants de vos grâces. Ils ne laissent pas pour vous avoir manqué quelquefois de reconnoissance (car je ne puis croire qu'ils vous aient jamais perdu le respect) d'être toujours vos bons et fidèles alliés. Il y va, grand roi, de votre gloire et de votre intérêt. En détachant les Provinces Unies du reste de la Flandre, vous avez abaissé l'orgueil de la maison d'Autriche et coupé, pour ainsi dire, un bras à votre rivale. Depuis ce jour fatal à l'Espagne, le soleil contre sa coutume ne se leva plus du côté du couchant. Il reprit son cours ordinaire, et c'est de vous maintenant, plus que de l'astre du jour, que vous avez pris pour corps de vos devises, que l'univers reçoit sa lumière. Vous

suffiriez seul à plusieurs mondes. Il ne vous reste plus, ô le plus grand des rois qui fût et qui sera jamais, qu'une seule chose à faire : c'est d'abattre les cornes du croissant ; que sa lueur disparaisse devant l'éclat véritable qui environne votre front, devant ce feu si noble et si vif qui part de vos yeux, faits pour éclairer le monde. Allez cueillir de vos mains les palmes de l'Idumée ; c'est vous qui devez retirer des fers le tombeau du Sauveur et l'Église d'Asie, autrefois si sainte, d'esclavage. Ne souffrez pas que les ombres de vos braves aïeux errent plus longtemps dans les Lieux Saints sans être vengées. Ce souhait prophétique que je faisois pour vous, grand roi, quand j'avois l'honneur de vous servir, est sur le point de s'accomplir. Alger détruit et réduit en poudre par vos canons et par vos bombes, allez retirer votre ambassadeur de la Porte, à qui on refuse le sopha [1], et faites voir aux Ottomans que vos François d'aujourd'hui sont aussi braves pour le moins que ceux qui prirent d'assaut Constantinople.

Mais revenons à M. le baron d'Avaugour, qui nous attend à Hambourg, où il arriva le premier parce que la voie de la mer qu'il prit est bien plus courte que

1. C'est à Gabriel-Joseph de la Vergne de Guilleragues, ambassadeur de France à Constantinople de 1679 à 1685, que Cara Mustapha refusa un instant les honneurs du sopha (Comte de Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, 1877, in-8°, p. 235). Mais cet incident diplomatique, qui fit quelque bruit en son temps, n'eut pas l'importance que Brienne semble lui prêter ici et Guilleragues obtint bien vite satisfaction, en septembre 1684.

celle de terre par laquelle je gagnai l'Elbe à mes journées, en la manière que je l'ai dit. Il est juste de faire connoitre ce généreux cavalier à mes lecteurs. S'il n'étoit de la véritable maison d'Avaugour, comme quelques-uns l'y contestoient, ou s'il n'en étoit, comme d'autres disoient avec plus de vraisemblance, que du côté gauche[1], il méritoit d'en être du bon côté, et dans tous les grands emplois dont il s'est toujours très dignement acquitté, il lui a fait plus d'honneur qu'il n'en a reçu d'elle. Il étoit Breton, civil, brave et libéral ; avec cela on va bien loin. Il parloit allemand comme françois, ayant servi longtemps dans l'armée du grand Gustave de résident de France et de colonel de cavalerie, à la fois[2]. Il écrivoit plus en cavalier qu'en homme de cabinet, mais toujours de bon sens et d'une manière agréable, quoique peu polie. De sa personne il étoit très bien fait, avoit la taille aisée, dansoit de fort bonne grâce, l'œil vif mais doux et la mine tout à fait guerrière. Il a toujours conservé une cadenette pendante de

1. La première maison d'Avaugour, qui descendait d'Henri, comte de Goëllo, fils puiné d'Etienne, comte de Penthièvre (XII^e siècle), s'éteignit dès le XIV^e siècle et la seigneurie en fut confisquée par les Penthièvre, en 1420. Mais elle fut rétablie en baronnie, en faveur de François, fils naturel du duc François III, et c'est de cette seconde maison, de la branche de Dubois, que descendait notre diplomate (Louis Farges, *verbo* Avaugour, dans la *Grande Encyclopédie*).

2. D'Avaugour commanda un régiment de cavalerie successivement à l'armée de Torstenson et à celle de Wrangel. C'est pour cela que Servien, toujours opposé aux vues de D'Avaux, refusa d'Avaugour comme secrétaire du congrès de Westphalie (L. Farges, *loc. cit.*).

ses cheveux[1], sur le côté gauche, s'il m'en souvient bien. Il portoit la moustache grosse et fort proprement relevée avec le fer. Voilà son portrait en deux mots. Pour ce qui est de son âme, il l'avoit grande et généreuse, mais il étoit fort méchant ménager. Tous ceux qui le servoient s'enrichissoient auprès de lui, durant qu'il demeuroit toujours gueux et fort incommodé. Enfin il mourut insolvable à Stockholm, et si je n'eusse pris le soin, après sa mort, de faire retirer ses meubles des mains de ses créanciers, ils y seroient encore. Le Roi eut la bonté de lui faire donner, quoiqu'il ne fut plus en vie, douze mille livres, outre tout ce qui lui étoit dû de ses appointements, que je fis toucher moi-même à Desnoyers, son maître d'hôtel, que les débiteurs de son maître détenoient en prison et qui s'en retira par ce moyen, avec honneur pour la France et au contentement de tous ceux qui avoient en sa considération bien voulu prêter (ce qui ne se fait guère) à son ambassadeur. Celui dont je parle arriva donc à la Haye un peu après moi et m'y rendit en main propre la lettre de M. de Brienne que j'ai transcrite ci-dessus à la page 190[2], ensemble une petite cassette pleine de bijoux, comme j'ai dit, et quelques autres hardes, dont il avoit bien voulu se charger, étant venu par mer de Rouen en Hollande. Il étoit accompagné du marquis d'O, fort bon gentilhomme[3], du sieur Akakia, son

1. « *Cadenette*, poignée de cheveux qu'on laissoit croître autrefois du côté gauche, tandis qu'on tenoit les autres courts. » (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1701, in-folio).

2. Voy. ci-dessus, p. 190 et 197.

3. Sans doute Jacques d'O, marquis de Franconville, dit le marquis d'O.

secrétaire, qui vient de mourir en Transylvanie, la plume à la main, pour le service du Roi, qu'il servit sans discontinuation depuis près de trente années, dans les négociations étrangères, principalement en Pologne où étoient ses plus grandes habitudes[1], de son maître d'hôtel et d'un valet de chambre. Le reste de son train, composé du sieur Macé, son intendant[2], que nous avons vu depuis exempt des gardes du corps de Sa Majesté, étoit composé de trois gentilshommes, dont deux étoient de la religion prétendue réformée, l'un et l'autre proches parents de M. de Lorme[3], alors premier commis de M. Foucquet, surintendant des finances, et le troisième se nommoit Boucot, fils du payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris[4], de deux pages,

1. Roger Akakia, sieur du Fresne, était le second fils de Martin Akakia, professeur royal de chirurgie, et le petit-fils de Martin Akakia, médecin de Charles IX et de Henri III. Employé dans les affaires du Nord par Mazarin et Lionne, il fut mis à la Bastille en 1664 et accusé de trahison. Son innocence reconnue, il fut de nouveau envoyé dans les cours du Nord et en Hongrie. Il mourut en Pologne vers 1680 (*Recueil des instructions aux ambassadeurs de France : Pologne*, publié par Louis Farges, t. I, p. 16 et 154).

2. François de Massé, garde du corps (1677) du duc d'Orléans (Bibl. nat., *Pièces originales*, vol. 1785, p. 41, 249.)

3. Sur le rôle étrange que de Lorme joua auprès de Foucquet, on peut voir Jules Lair, *Nicolas Foucquet*, t. I, p. 425, et t. II, p. 8.

4. Il y eut trois Boucot, prénommés également Nicolas, qui remplirent successivement, au XVII^e^ siècle, les fonctions de receveur de la ville de Paris (A. d'Affry de la Monnoye, *Les jetons de l'échevinage parisien*, 1878, in-folio, p. 235, 263 et 276).

dont l'un étoit fils ou neveu du brave Montal[1] et l'autre gentilhomme breton, d'un aumônier chanoine de Vincennes, fort honnête homme et bon prédicateur, de deux cuisiniers, d'un sommelier et de huit valets de pied, sans ses cochers, postillons et palefreniers, qui étoient au moins huit ou neuf de bon compte, car il avoit deux carrosses et quelques chevaux de selle. La Routière, fils de M. de Chefdeville, intendant de notre maison, qui avoit épousé une parente de ma mère, et dont les enfants [qui] avoient été élevés avec mon frère et moi au collège, comme nous appartenant, quoique de fort loin, et par leur mère seulement, comme je viens de dire, arriva en la compagnie de M. d'Avaugour et me rendit plusieurs lettres de mes amis de Paris, avec mes hardes et les bijoux dont il avoit eu la charge durant le voyage, quoique M. l'ambassadeur voulut absolument me les remettre lui-même entre les mains. La Routière, dis-je, augmenta mon train de sa personne et d'un valet, qui pourtant n'alla pas plus loin et retourna de la Haye à Paris sur le même vaisseau qui l'avoit apporté. Je lui donnai un de mes laquais pour le servir, et durant tout le temps qu'il m'accompagna, M. Blondel en a eu autant de soin que de moi-même. Il avoit beaucoup d'esprit, et

1. Charles de Montsaulnin, comte de Montal (1619-1696), dont Louis XIV disait : « Je voudrois voir Vauban attaquer une place, et Montal la défendre... Mais non ! ils y périroient tous les deux. » Malgré son éclatante bravoure, dont il donna maintes preuves, Montal mourut sans avoir obtenu le bâton de maréchal. Voy. sur lui la belle page que lui a consacrée le duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. VI, p. 275.

cependant n'a jamais su apprendre la langue allemande, quoiqu'il sut la grecque et la latine en perfection et fit de bons vers latins. Il étoit de mon âge et on nous a souvent pris pour deux frères. Je l'ai toujours fort aimé, quoique je n'aie pas eu sujet de me louer de son père. Il m'a rendu visite une fois depuis que je suis prisonnier ; mais il ne me put parler, parce qu'on ne le lui permit pas, et tant qu'il me vit, il ne fit que pleurer. Je lui fis une civilité de la tête et lui dis deux ou trois mots pour le remercier, ne pouvant avoir la liberté de l'embrasser et de lui ouvrir mon cœur. Il me serviroit s'il le pouvoit. Voilà ce que j'avois à dire de M. d'Avaugour, dont je parlerai plus d'une fois encore dans la suite de ces mémoires. Pour La Routière, je n'en dirai plus rien, ni des autres officiers de M. l'ambassadeur, sinon qu'ils m'ont tous aimé et servi en ce qu'ils pouvoient durant le long séjour que la fluxion qui me tomba sur les yeux et dont je n'ai pu guérir que par le fer et le feu m'obligea malgré moi de faire à Stockholm, où il est temps de nous acheminer.

Le baron d'Avaugour avoit reçu ordre du Roi [1], en partant de Paris ou de Sedan, si je ne me trompe, car il me semble que ses instructions, qu'il me communiqua, étoient datées de Sedan ou de Rethel ;

1. Les instructions écrites à d'Avaugour, datées de Paris, le 27 mai 1654, ne contiennent pas l'ordre dont Brienne parle ici (*Recueil des instructions données aux ambassadeurs : Suède*, publié par A. Geffroy, p. 8-13). Cependant il est certain que d'Avaugour était accrédité tout ensemble auprès des deux cours du Nord, Suède et Danemark (*Ibid.* p. 7).

quoi qu'il en soit, il avoit ordre exprès de Sa Majesté de voir le roi de Danemark [1]. Et comme il apprit que ce prince venoit à Gluckstadt [2] avec la reine son épouse dans des chariots de paysans, dont les rois du Nord qui n'y prennent pas garde de si près se servent comme les autres, il fut à sa rencontre. Mais le roi de Danemark eut quelque honte qu'il l'eût surpris en cet équipage, et ne voulant point lui permettre de lui parler ainsi à la hâte des affaires dont il étoit chargé, le pria civilement de l'aller attendre à Flensbourg [3], où il se rendroit aussitôt que lui et où nous apprîmes que ce roi faisoit son séjour depuis quelque temps, à cause de la peste qui étoit à Copenhague et y faisoit beaucoup de ravage. Donc, le 7e du mois d'août 1654, nous partîmes de Hambourg et vînmes coucher à Lubeck, où je me voulus faire arracher une dent qu'on me cassa dans la mâchoire, et qui me fit de très grandes douleurs pendant tout le chemin. De Lubeck, que mon mal de dents m'empêcha de voir à mon aise et où je

1. C'était alors Frédéric III, qui, né le 18 mars 1609, régna du 4 mai 1648 jusqu'à sa mort le 9 février 1670. Il avoit épousé, le 18 octobre 1643, Sophie-Amélie, fille du duc Georges de Brunswick-Lunebourg, née en 1628, morte en 1685, de laquelle il eut deux fils et trois filles.

2. Ville de Holstein, sur la rive droite de l'Elbe, que Christian IV, roi de Danemark, fit bâtir et nomma *Glückstadt*, ville du bonheur.

3. Située au fond du golfe long et étroit qui en porte le nom et qui en fait un port assez considérable de la Baltique. C'est aujourd'hui le chef-lieu d'un cercle de la province de Slesvig-Holstein (Prusse septentrionale).

passai une très mauvaise nuit, nous vînmes à Ploen [1], de là à Kiel [2], et enfin à Gottorp [3], résidence du duc de Holstein, qui joint le nom de son magnifique château à celui de son duché, Holstein-Gottorp, comme font presque tous les princes d'Allemagne : Mecklembourg-Schwerin, Mecklembourg-Gustrow, Lunebourg-Zell, Lunebourg-Hanover, etc. Le duc [4] y reçut M. l'ambassadeur fort splendidement, et ayant su de lui qui j'étois, me fit beaucoup de civilités et voulut lui-même me faire voir sa bibliothèque, son écurie et son cabinet, rempli de curiosités des Indes et de la Perse, où le malheureux Oléarius [5] fut envoyé de sa part, en qualité d'ambassadeur, et, pour récompense, pendu à son retour ; dont ce prince a été beaucoup blâmé, puisqu'un homme qui avoit été si loin pour son service étoit digne d'un

1. « *Ploen*, ville du duché de Holstein, dans la Wagrie, et chef-lieu de la principauté à laquelle elle donna son nom, ainsi qu'au lac sur lequel elle est bâtie et qui l'environne presque entièrement. Elle est située entre Kiel et Lubeck, à quatre milles d'Allemagne de la première et à six milles de la seconde. » (Bruzen de la Martinière, *Grand Dictionnaire géographique*, t. IV, 2e part., p. 231).

2. Kiel n'avait pas encore acquis l'importance que lui a value sa situation maritime. C'était alors une cité commerçante, renommée pour sa foire, et que la fondation d'une université allait rendre plus prospère encore.

3. Le château de Gottorp, situé sur un îlot, à l'ouest de Slesvig, dans un site dont on vante la beauté, est aujourd'hui le siège de l'administration de la province de Slesvig.

4. C'était alors Frédéric I, qui naquit le 22 décembre 1697 et mourut le 10 août 1659.

5. Adam Œlschlæger, dit Olearius (1603-1671), voyageur et orientaliste. Il alla en Moscovie et en Perse et publia en 1647 les résultats de son voyage, qui a été traduit en français (1656) par Abraham de Wicquefort.

meilleur sort. Ensuite nous saluâmes les princesses ses filles, dont l'aînée fut depuis mariée au roi de Suède et la cadette au duc de Mecklembourg-Gustrow[1]. Nous partîmes de Gottorp après le dîner, qui dura assez longtemps, mais où l'on ne but point du tout qu'à sa soif et sans nulle contrainte. La chère fut grande et délicate en chair et poisson. Enfin nous nous rendîmes par Slesvig à Flensbourg, où on fut longtemps sans nous vouloir laisser entrer à cause de la peste, durant qu'une pluie horrible qui tomboit nous pensa noyer dans nos chariots découverts. Et comme les maux ne viennent jamais qu'en foule, l'audience de M. d'Avaugour fut retardée de quelques jours, à cause du vain scrupule qu'avoit le roi de Danemark de la lui donner avant que l'éclipse de soleil prédite par les astrologues fut passée. Ce bon prince étoit fort superstitieux et tout à fait féru de l'astrologie judiciaire.

Le 12[e] d'août[2], environ sur les neuf heures du matin, le soleil parut dans un nuage épais, en forme de croissant, dont le bout des cornes tournées du côté de l'occident rendoit seulement une assez vive lumière. Le reste du soleil ne paroissoit plus du tout, la lune occupant la meilleure partie de son disque, c'est-à-dire de sa rondeur, et alors le soleil ne nous parut plus que comme la lune, en son crois-

1. C'est la princesse Madeleine-Sibylle (14 novembre 1631-20 septembre 1719), qui épousa, le 28 novembre 1654, Gustave-Adolphe, duc de Mecklembourg-Gustrow, et la princesse Edvige-Eléonore (23 octobre 1636-24 novembre 1715), qui épousa, le 24 octobre 1654, Charles-Gustave, roi de Suède.

2. *Note de Brienne* : « Cette observation est de M. Blondel, *Itiner.*, p. 24. »

sant, fait voir les cornes, le troisième jour d'après sa conjonction, *die tertia a conjunctione*. Ensuite une petite nuée fort noire nous ôta entièrement, durant un demi-quart d'heure, la vue du soleil, puis il nous parut plus resserré et plus petit qu'à l'ordinaire. Soudain l'air se trouble, et une nuée encore plus noire et plus épaisse que la première, se mettant au devant de l'astre du jour, le déroba entièrement à nos regards durant un bon quart d'heure. Alors il étoit dix heures et demie et la lune resta durant tout ce temps directement opposée à l'orbe du soleil. Vous eussiez dit que le peu de lumière qu'il rendoit n'étoit qu'un foible crépuscule. La nue se retire derechef, et les cornes du soleil nous parurent tournées du côté de l'orient. Peu après, le flambeau des cieux (pour ne pas toujours dire le soleil) nous montra son visage serein, et remplit tout son globe justement comme onze heures sonnoient. Cette vaine crainte étant dissipée, l'ambassadeur de France fut conduit à l'audience du roi dans ses carrosses par le grand-maréchal de la cour et quelques autres officiers, et me fit l'honneur de me faire monter dans le même carrosse où il se mit. M. Blondel, La Routière, Akakia et le marquis d'O, sans observer de rangs, se jetèrent dans les autres pêle-mêle avec les gentilshommes de la cour de Sa Majesté danoise. Le roi étoit debout dans une grande salle, le dos appuyé contre une table, au-dessus de laquelle étoit un dais, fort vieux et mal en ordre [1]. M. d'Avaugour

1. Le recueil des instructions données aux agents de France en Danemark, publié par A. Geffroy, ne contient rien sur la

lui dit en peu de mots, que j'entendis fort distinctement, parce que j'étois derrière lui, « que le Roi, son maître, l'avoit chargé de l'assurer de la continuation de sa bienveillance, que Sa Majesté devoit répondre à sa civilité et à son affection par une amitié et une civilité réciproque, ainsi que se le promettoit le Roi son maître d'un prince aussi généreux que lui. » Ensuite il lui parla de je ne sais quels préparatifs de guerre qui se faisoient en Allemagne, dans le duché de Brême, et le pria de ne point prendre de part à cette levée de boucliers — ce furent ses propres termes. — Et puis, lui ayant fait une profonde révérence, me présenta à Sa Majesté et les autres gentilshommes de sa suite l'un après l'autre, disant les noms et les qualités d'un chacun, et Sa Majesté durant tout ce temps eut son chapeau à la main, dont il donnoit autant de coups en l'air d'une façon assez grossière que nous lui faisions de révérences. Ensuite nous saluâmes la reine [1], qui étoit présente à l'audience, avec ses femmes, rangées le long de la muraille. Elle nous présenta la main et voulut qu'en sa présence nous la donnassions, ou plutôt la reçussions, des dames qui étoient dans la salle. Après quoi, on servit le dîner du roi, et M. d'Avaugour fut ramené à la maison qu'on lui

mission de M. d'Avaugour. Il se contente (p. 1) de signaler l'audience dont il est question ici. La *Gazette*, qui parle de la peste et de l'éclipse (1654, p. 995), se tait également sur l'audience de l'envoyé français.

1. Marie-Élisabeth, fille de Jean-Georges, électeur de Saxe, qui avait épousé, le 21 février 1630, Frédéric Ier et mourut le 10 août 1659.

avoit préparée dans la ville, et où il étoit défrayé par Sa Majesté et servi par ses officiers, où nous trouvâmes la table couverte et où nous bûmes si terriblement que, bien que j'aie la tête assez forte, je m'enivrai tout à fait, et tout ce que je pus faire fut de gagner ma chambre, où je me jetai sur le lit sans me pouvoir déshabiller. M. d'Avaugour prit querelle avec un brutal de Norvège, qui étoit du festin, et, si on ne les eut séparés, ils se seroient passé leurs épées du même coup au travers du ventre ; mais la chose s'apaisa et le lendemain, après que le gentilhomme de Norvège eut cuvé son vin, le grand-maréchal, qui lui avoit ôté son épée et l'avoit mis en arrêt, l'amena sans épée à M. l'ambassadeur qui lui pardonna de bonne grâce, et ne lui dit autre chose, sinon : « Nous étions ivres, hier, Monsieur, vous et moi, et nous ne savions ce que nous faisions. Il n'a pas tenu à moi que je ne vous aie passé mon épée au travers du corps, ni à vous que vous ne m'en ayez fait autant. Mais je ne laisse pas d'être votre ami et votre serviteur. » Le pauvre gentilhomme étoit si étonné qu'il ne repartit rien du tout, et il fit bien. Il appréhendoit qu'on ne lui coupât le poing pour avoir mis l'épée à la main dans une maison du roi contre un ambassadeur de France, en présence du grand-maréchal et du chancelier, ce qui méritoit certainement châtiment. Mais M. d'Avaugour étoit trop bon pour le souffrir, et il n'en fut rien davantage.

Le lendemain, qu'il fit fort beau, le roi de Danemark, pour faire plus d'honneur à M. l'ambassadeur, le fit inviter par son grand-veneur à une

grande chasse qu'il avoit fait préparer dans la forêt de Schwarzwald, c'est-à-dire la forêt noire [1], a trois bonnes lieues de Flensbourg, où nous trouvâmes les toiles et les filets tendus et une quantité de bêtes fauves, de loups, de lièvres, de renards et de sangliers enfermés, et environ cent fort paysans chacun une hache à la main qui abattoient de grands arbres pour placer plus commodément les chasseurs. La reine avec ses dames étoit de la partie, et M. d'Avaugour mena tout son monde avec lui. On nous présenta de fort bons chevaux, dont quelques-uns n'avoient point de brides, mais seulement des caveçons de corde sous le nez, avec lesquels on s'en aidoit tout aussi bien qu'avec un mors ; et l'on nous donna à chacun une arquebuse rayée, avec un fourniment de poudre et une gibecière fort propre, pleine de balles de calibre. Ensuite on nous posta chacun sur nos arbres, en sorte qu'en tirant nous ne pouvions point nous entre-blesser. Cela fait, les trompettes et les timbales sonnèrent et battirent la chamade, à quoi répondit un concert de cors et de flûtes d'Allemagne, ce qui étoit fort agréable. On tua en cette chasse trois cents cerfs ou biches, sans les chevreuils et les sangliers qui ne montoient guère à moins, vingt-cinq loups, belle déblaye, dix-sept renards, deux blaireaux, sept lièvres, trente coqs de bruyère et un taureau sauvage, qui fit bien du ravage et blessa force chiens. Je tuai pour ma part

1. Cette appellation générale sert à désigner plusieurs forêts septentrionales. Celle dont il est question ici ne semble pas avoir été autrement distinguée.

dix-huit pièces de gibier [1]. La reine abattit avec une justesse admirable plus de trente-cinq cerfs de sa main ; mais ne tira jamais sur les biches. Ses filles n'étoient pas si scrupuleuses. Ce fut le roi qui arrêta le taureau d'une balle entre les deux cornes, coup le plus beau, parce que cet animal couroit assez fort et se démenoit beaucoup à cause des lévriers d'attache qui le mordoient aux fesses et aux cuisses, coup, dis-je, le plus beau que j'aie jamais vu de ma vie faire à personne. On fit saler toutes ces bêtes, qui sans cela se seroient corrompues, et le roi vouloit que M. l'ambassadeur en chargeât le vaisseau qui le devoit porter en Suède. Enfin cette chasse exorbitante servit à nourrir plus de six mois la maison du roi. Je mangeai du taureau sauvage : il étoit excellent et d'autant plus que la reine avoit apprêté de sa main blanche le grand morceau qui en fut apporté de sa part à M. d'Avaugour, où le gingembre, le poivre, la canelle et le sucre n'étoient pas épargnés ; et cependant cela étoit excellent et je ne sache pas avoir jamais rien mangé de meilleur. C'étoit la cuisse de derrière et partie de l'épaule cuite au four, l'une à la sauce douce et l'autre apprêtée avec du raifort. La chasse finie, on servit à souper à leurs Majestés sous un long salon de verdure. Le roi se mit au bout de la table, la reine à sa gauche, et toutes les dames de son côté d'un bout de la table à l'autre. M. l'ambassadeur se mit à la droite du roi, au côté de la table, et le marquis d'O et moi

1. Quand il parla devant la reine Anne d'Autriche (ci-dessus, t. I, p. 337), Brienne conte une aventure dramatique qui lui serait advenue alors, et dont il n'est pas question ici.

tout au bout du même côté de M. l'ambassadeur, chacun vis-à-vis de notre chasseresse, car chaque dame avoit eu son chasseur, et une Bernstorff [1] assez jolie m'échut pour ma compagne, et au marquis d'O une Diane Penne, dont j'ai connu, à mon dernier voyage, le père à Mecklembourg, où il avoit la première charge de la noblesse, c'est-à-dire de grand-bailli du pays [2]. On ne but pas beaucoup, peut-être à cause des dames, ou plutôt de ce qu'il y avoit assez loin pour retourner au gîte. Le jour d'après, M. d'Avaugour prit son audience de congé et fut régalé d'une boîte de diamant avec une assez grosse chaîne d'or, le tout à peu près de la valeur de cinq cents pistolles. Le roi et la reine de Danemark me firent beaucoup d'honnêtetés, et ayant trouvé fort bonne l'arquebuse dont j'avois tiré à la chasse, ma compagne le dit à la reine, qui m'en fit présent, quoiqu'elle ne valut pas plus de quinze livres de notre monnoie : mais tout ce qui vient de la main d'une belle reine comme elle et la plus civile du monde, ne laisse pas d'être d'un prix très considérable.

M. l'ambassadeur me proposa, à cause de la peste, qui étoit, comme j'ai dit, en Danemark, de m'embarquer avec lui sur l'yacht [3] de Sa Majesté, qui devoit le

1. La famille Bernstorff est une vieille famille danoise qui a fourni à son pays des diplomates et des hommes d'État.

2. On n'a pas réussi à déterminer de quelle famille cette jeune fille était issue.

3. « L'usage de ces vaisseaux est plus pour la commodité que pour la guerre », dit Furetière. Leur nom était assez diversement orthographié, mais on commençait à vouloir s'en

porter à Stockholm. Mais comme j'étois bien aise de voir ce beau royaume, que je n'aurois point vu si j'eusse été par mer, je le priai de m'excuser si je n'acceptois pas l'offre qu'il me faisoit et lui promis que la peste ne me feroit point de mal, parce que je me portois fort bien et que je ne la craignois pas. M. Blondel, excellent logicien, ne trouvoit pas cette raison fort concluante, et, quoiqu'il eut eu la peste une fois en sa vie, il ne laissoit pas de la craindre plus que moi, me disant qu'il n'en alloit pas comme de la petite vérole. Pour tout cela je ne laissai pas de tenir ferme et à force de crier je l'emportai ; et, grâces à Dieu, il ne nous en arriva point de mal. Nous nous séparâmes donc, M. d'Avaugour et moi, et quoique le chemin de la terre que je pris fût beaucoup plus long que celui de la mer, sur la foi de laquelle il s'avança assez mal à propos, puisqu'il pensa faire naufrage sur les côtes de Suède, et encore une autre fois dans les dalers, c'est-à-dire les rochers du lac Méler, qui passe à Stockholm et de là va se décharger dans la mer Baltique, qui est très orageuse et sujette à de très grandes tempêtes, outre les rochers qui sont fréquents et rendent cette navigation fort périlleuse ; quoique, dis-je, il eût bien moins de chemin à faire que moi, j'arrivai pourtant avant lui à Stockholm, où je trouvai mes gens, qui me dirent avoir couru un très grand péril, le jour de Saint-Louis, sur la mer de Gothie.

servir en France : Louis XIV en avait commandé deux en Angleterre, pour les faire naviguer sur le grand canal de Versailles (Colbert, *Correspondance*, t. III, p. 554).

Les choses ainsi réglées, nous nous mîmes dans un même chariot de poste, M. Blondel, La Routière et moi, avec mon valet de chambre et le garçon de mon gouverneur.

Le Holstein est le plus beau pays du monde, mais les îles du Danemark eurent encore à mes yeux quelque [chose] de plus agréable. Toutes les parties [1] de la terre ferme et des îles que nous traversâmes sont pleines de belles prairies entrecoupées de petits ruisseaux, et l'on trouve partout des hardes de chevaux, beaux au possible, et qui venoient hennir autour de notre chariot, ceux qui nous traînoient leur répondant, ce qui nous donnoit un innocent divertissement, et nous désennuyoit d'autant des fatigues du chemin. Un petit garçon de dix ans gardera un haras composé de cent bêtes plus facilement que ne feroit en France un bon vacher un troupeau de vingt-cinq bœufs ou vaches. Le soir, quand ils sont retournés à leurs parcs, on les bouchonne avec un tortillon de foin ou de paille, et on peigne leurs crins qu'ils ont longs et beaux ; mais on ne touche point à leurs queues qu'ils n'aient passé quatre ans. Je n'en sais pas la raison. Il nous fallut traverser les trois détroits du Danemark, le Petit Belt, le Grand Belt et le Sund [2], et dans celui du milieu qui est le plus large nous pensâmes périr, le 24e

1. Brienne a écrit ici, par mégarde, *prairies*.

2. Le Grand Belt est un détroit qui sépare la côte orientale de l'île de Fionie et le Seeland, tandis que le Petit Belt s'étend entre l'île de Fionie et le Slesvig. Le Sund, ou mieux Oresund, relie à la mer Baltique le Kattegat, entre l'île danoise de Seeland et la Suède.

d'août, jour de saint Louis, mon patron, qui nous garantit de ce danger. Quoique j'aie beaucoup été sur la mer, je ne me souviens point d'avoir vu de plus horrible tempête que celle qu'il fit ce jour-là. M. Blondel, bon ménager de la bourse d'autrui quand il ne le falloit pas être, s'alla aviser pour épargner quelques risdalles de louer une grande chaloupe à voile sans pont, pour nous passer de l'autre côté du trajet. Nous n'avions que deux mariniers, peu expérimentés, et peu de lest, qui étoit des cailloux roulants qui nous incommodoient plus qu'ils ne nous servoient, aussi bien que ma malle qui pensa tomber dans la mer. Par bonheur M. Blondel étoit bon homme de mer, et se saisit du gouvernail qui ne tenoit point et lui pensa échapper de la main ; et si cela fut arrivé, nous étions perdus sans ressource. Il s'en saisit, dis-je, si à propos, qu'encore que notre barque fût sur la côte, notre voile dans la mer à la merci des vagues, notre mât plus d'à moitié couvert d'eau où il trempoit par la pointe et nos pauvres matelots si effrayés qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient, il me dit, en étant le maître, de couper la corde qui tenoit la voile et nous faisoit pencher. Je tirai mon épée, et sans me le faire dire deux fois, je la coupai d'un revers, et à l'instant notre barque se redressa et ne roula plus. Au même instant, M. Blondel, qui étoit au gouvernail, nous tourna adroitement de l'est où nous avions le cap à l'ouest, et nous eûmes le vent en poupe, qui en un moment nous repoussa dans le port, après que nos mariniers eurent rattaché la voile. A peine fûmes-nous débarqués sur le rivage, que plusieurs pêcheurs et autres

gens de mer qui étoient là nous vinrent embrasser fort bonnement, et nous disoient en nous tendant la main : « *Goth sey lob*, Dieu soit loué ! vous l'avez échappée belle ! » Et se ruant sur nos mariniers, leur déchargeoient force coup de pierre à bon compte, dont une pensa me casser le bras droit, et dont je me suis senti assez longtemps. Nous n'eûmes que le loisir de gagner l'hôtellerie, d'où nous ne faisions que de sortir, tant le vent étoit fort, et un moment après il en brisa la porte et les fenêtres, abattit la cheminée et jeta la barque que nous venions de quitter si rudement sur le sable qu'elle en fut notablement endommagée. J'oubliois de dire que la mer entroit à longs flots dans notre barque quand elle étoit sur le côté ; que nous étions assez empêchés à vider l'eau qui nous gagnoit et emplissoit notre pauvre nacelle. Jamais je ne me suis vu si près de la mort, et jamais je n'y pensai moins. Tout mon esprit étoit occupé de ce qu'il falloit faire pour sauver ma vie ; mais jamais le salut éternel ne me vint dans l'esprit. Ce qui m'a fait dire souvent depuis, de sens rassis, que ceux qui meurent en cet état sont peu occupés du regret des heures passées et ne songent uniquement qu'au péril présent.

Environ trois heures après, le vent s'apaisa, mais la mer resta fort grosse ; cependant nous ne laissâmes pas, quoiqu'à peine échappés du naufrage, de fréter une autre barque, qui avoit un pont et trois bons matelots sans le pilote, à qui nous donnâmes vingt-cinq écus en petite monnoie, dont il fut fort content, et une demi-risdalle à ses gens, avec quelque petite monnoie, ce qui en tout ne se montoit pas à

quarante sols. Ils ne laissèrent pas de nous donner mille bénédictions, tant ces pauvres gens, qui ont tant de peine, gagnent peu. Nous entrâmes dans la grande île nommée [Seeland] [1] où est situé Copenhague, mais nous n'en approchâmes pas plus près que de trois bonnes lieues, à cause de la peste, et vînmes coucher à Frederiksbourg [2], maison de plaisance des rois de Danemark. La peste y étoit, et nous descendîmes dans une hôtellerie qui avoit assez d'apparence, mais où nous ne trouvâmes personne pour nous recevoir : ce qui nous fit juger qu'il n'y faisoit pas bon et qu'il y avoit quelque pestiféré dans ce logis, ce qui étoit très véritable et nous fit un peu de peur. Ce palais est très beau et très bien bâti, quoiqu'à la gothique. La matière dans cette riche maison surpassoit de beaucoup l'ouvrage, *materia superabat opus*. Je ne vis jamais tant d'argenterie. Les chambres et les galeries étoient remplies de vases de vermeil doré et d'argent, cuvettes, buires, guéridons, plaques, miroirs, tables, et, ce qui est fort remarquable, la chaire du prédicant qui est dans la chapelle du roi étoit toute d'argent massif, assez proprement et artistement travaillé. Il ne nous en coûta qu'un mark lupsche [3] pour voir tout cela.

1. Brienne a laissé le mot en blanc. Copenhague est construit pour la plus grande partie dans l'île de Seeland et pour une autre part dans l'île d'Amager.

2. Frederiksborg possède encore un superbe château royal, mais ce n'est pas celui que vit Brienne. Le château, construit au XVII^e^ siècle par le roi Christian IV, a dû être rebâti en 1860, à la suite d'un incendie.

3. Le mark lubs ou lupsche valait environ 1 fr. 87.

De là nous vînmes le lendemain à Elseneur [1] dîner. C'est là où est placée, à l'embouchure du Sund, la forteresse Cronembourg, la plus importante de tout le royaume, et la zool [2] où se payent les droits du prince, qu'on dit se monter à sept ou huit millions de livres. La peste y étoit bien forte. Il y mouroit vingt-cinq personnes par jour, c'est pourquoi nous ne nous y arrêtâmes qu'autant de temps qu'il nous en falloit pour manger et pour trouver une chaloupe pour nous passer à Helsingborch [3], ou Helsingbourg, première ville de la province de Scanie [4] ou Schone, qui est à l'opposite d'Elseneur, et aussi un château fortifié, mais qui n'a garde d'être si bon. Le dernier roi de Suède qui prit le Danemark et pilla les richesses de Frederiksbourg fixa ses conquêtes au Sund, et je crois que Helsingbourg est encore au roi son fils, à présent régnant. Quand nous entrâmes dans la Schone, qui n'étoit pas encore aux Suédois, il fallut parlementer pour être reçus dans l'hôtellerie. On voulut nous obliger à faire quarantaine, au moins de quelques jours ; mais nous dîmes que nous n'avions fait que traverser le Danemark et on

1. Elseneur, en danois Helsingœr, ville maritime, auprès de laquelle se trouve encore la forteresse de Kronborg, en face de la place suédoise d'Helsingborg. Les droits de péage que tous les navires devaient payer pour naviguer dans le Sund n'ont été abolis qu'en 1857.

2. Allemand *Zoll*, douane.

3. Le Sund n'a guère que quatre kilomètres de largeur entre Kronborg et Helsingborg.

4. La Scanie — en suédois *Skane* — ne fut définitivement cédée par le Danemark à la Suède qu'en 1658, au traité de Roskild. Elle forme actuellement deux provinces suédoises.

nous en crut à notre parole. Nous remontâmes de là avec la chaloupe armée de six bons rameurs qui nous passèrent en moins de demi-heure avec la marée. Le Sund n'a pas, devant Cronembourg, plus de trois quarts de lieue de large. Enfin, nous sortîmes des états du roi de Danemark, que j'ai presque tous vus, hors Copenhague, qu'on m'a assuré être une très belle ville. Il fallut encore parlementer à la porte de la première place de la Suède. Le gouverneur nous vint parler lui-même, et ayant su que nous étions François et de la suite de l'ambassadeur, nous laissa passer sans difficulté. Nous n'entrâmes point toutefois dans la ville et nous tînmes au faubourg, dans une assez bonne hôtellerie, jusqu'à ce que notre chariot de poste fut arrivé. Les tambours de la garnison vinrent nous donner une aubade, pour attraper quelque monnoie, et le gouverneur m'envoya, ayant voulu savoir mon nom, que je luis dis franchement, un excellent pâté de cerf et je donnai à son caporal une risdalle et un mark lupsche au porteur, qui avoit la mine d'un pâtissier. Le chariot ne nous servit pas longtemps; il ne nous mena que jusqu'aux frontières de la Westrogothie. Nous ne trouvâmes plus depuis là jusqu'à Stockholm que de vastes forêts de pins, des montagnes à perte de vue, force rochers où des chèvres n'auroient su grimper, plusieurs lacs, grands et petits. Enfin l'on eût dit que nous étions tombés du Ciel en un monde nouveau, tant la Suède est affreuse à ceux qui ne l'ont jamais vue. Il fallut donc nécessairement prendre des chevaux, qui n'avoient point de brides, de méchants licols de corde seulement, et des selles de bois toutes

noires, ce qui n'accommode pas les fesses ; mais on se fait à tout. D'ailleurs, ces chevaux sont fort rudes et ne vont que le trot. Je mettois sur ma selle, pour être un peu plus à mon aise, un coussin, la pointe devant et la pointe derrière et les deux autres pointes sur mes genoux ; cela me tenoit lieu de bourre et de crin et empêcha que je m'écorchasse. Nous arrivâmes en cet équipage, fort fatigués, à Linköping [1], où nous nous reposâmes un demi-jour. Avant que d'y descendre, nous vîmes la plus belle chute d'eau qui fut jamais. C'est une rivière entière qui se précipite du haut des rochers dans le lac Wettern qui est au-dessous, avec un bruit effroyable, qui fait retentir les échos des montagnes et des forêts voisines [2]. Le lendemain de bonne heure nous arrivâmes à Linköping, où nous couchâmes. C'est dans l'une de ces deux villes qu'il y a une coutume fort ancienne, dont M. Chanut nous parla un jour qu'il étoit dans sa gaie humeur, et dont toutefois nous ne pûmes rien apprendre sur les lieux. C'est à savoir, qu'en l'une de ces deux villes, ou là auprès, il y a une invention assez plaisante pour se démarier, quand on n'est pas propre aux combats de Vénus. Les femmes d'autrefois, quand la Suède étoit encore idolâtre, qui étoient fort lubriques et ne se contentoient pas de petits priapes, firent faire un trou dans la muraille d'un de leurs temples, pagodes si l'on veut, à la hauteur de deux pieds et demi de terre,

1. Linköping, chef-lieu de province dans la Suède méridionale, est une des villes les plus anciennes de la Suède.

2. Brienne veut sans doute parler ici des hautes cascades de Husqvarna, qui se précipitent à l'est dans le lac Wettern.

profond de dix pouces ou environ et gros comme le bras ; vous m'entendez, ma commère ! Là, ceux qui vouloient se marier alloient se présenter ; si leur mentule, car je n'ai plus de mots pour m'expliquer, emplissoit le trou et touchoit au fond, ils n'avoient qu'à pousser leur bonne fortune ; mais si elle n'étoit pas proportionnée à la mesure qu'avoient donnée ces impudiques Laïs, elles les appeloient en justice, et, à l'inspection de la pièce et de l'aune, le mariage étoit ou rompu ou déclaré bon. Nous nous mesurâmes tous à la copie de ce trou ithyphallique dont M. Chanut avoit pris le modèle par curiosité. Mais, bon Dieu, nous n'en approchions pas. Il faudroit être mulet d'Auvergne ou âne d'Arcadie, pour se présenter en ce pays-là au congrès : à moins de cela il n'y a rien à faire. J'avois décrit cette fable, histoire si l'on veut, dans la première édition de mon *Itinéraire*, assez du style de Pétrone [1], et m'étois

1. Voici le passage auquel Brienne fait allusion et qu'il ne craignit pas d'insérer dans la première édition (p. 18) de son Itinéraire : « *Vestrogoticis silvis equitantes inducti Lincopiae ob loci religionem non omittendae, tantillum substitimus, ibi cippus lapideus, pertusus, explorandae maritorum membrositati, qui pares foramini, approbantur, impares excluduntur connubiali toro, inde matrimonia aut stant aut cadunt, pro modulo peculii.* » A la marge de son manuscrit, Brienne a cru devoir mettre une glose latine dans laquelle il cite un cas dont il fut le témoin plus tard : ce qui prouve que son esprit se complaisait un peu trop à de telles évocations. La légende qu'il conte ici et attribue à Chanut paraît avoir été peu répandue. On ne la trouve pas mentionnée dans le livre de Jean Messenius, qui fut traduit et publié à cette date par Jonas Hambræus, sous ce titre : *Eschauguette de laquelle on peut voir clairement l'État illustre des Suédois et des Goths* (Paris, 1655, in-12), p. 281, chapitre xxx, *De la coustume de solenniser les nopces des gentilshommes, aussi bien que celles du menu peuple.*

contenté de dire qu'en ce lieu-là on se marioit ou démarioit *pro modulo peculii*, ce qui ne se pouvoit dire plus chastement. Cependant je le retranchai depuis, de peur qu'on ne me fit passer pour un menteur, quoique j'eusse un homme aussi sage que M. Chanut pour mon garant. Si on ne me croit, on peut y aller voir. Linköping, dont je parle, a une église, mais elle n'est que de bois, et il s'agit d'un temple, ou au moins d'une chapelle, de pierre. Si Virgile avoit su cela, il l'auroit mis sans doute dans ses *Priapées*.

De là nous vînmes à Norrköping [1], port de l'Ostrogotie, sur l'embouchure du lac Wettern, que nous avions déjà vu à Linköping et qui se décharge dans la mer Baltique, puis à Nyköping [2], ville de la Sudermanie, enfin à Stockholm, par le lac Meler, qui nous y porta fort doucement, quoique fort las et harassés de la difficulté des chemins où nous avions passé et dont nous nous tirâmes enfin heureusement le propre jour des nones de septembre, c'est-à-dire le 5e jour de ce mois, qui étoit encore fort doux et fort beau à notre arrivée dans la capitale de la Suède, où j'eus tout le temps de me reposer.

Stockholm donc, dont je parle, et qui est, comme j'ai dit, la capitale du royaume du nord, est située

1. Nörrköping, ville industrielle de la Suède, à 40 kilomètres de Linköping et à 150 de Stockholm, a un port au fond du golfe de Bravik, à l'embouchure de la Motala, qui, en traversant la ville, forme nombre de chutes utilisées par l'industrie locale.

2. Aussi industrielle que Nörrkoping, Nyköping est un port moins fréquenté et la ville ne compte que quelques milliers d'habitants.

sur le lac Meler, partie sur les îles ou rochers plantés dans le lac, partie sur la terre ferme. Son port est excellent, puisque les grands vaisseaux n'y sont point à l'ancre, mais seulement attachés à des pieux plantés sur les quais de la ville, comme on attache à Paris les grands bateaux de foin au port Saint-Paul. Ils sont là comme dans une boîte, à couvert du mauvais vent, et ce bon port, dit-on, est sans tempêtes, quoique pour y arriver on fasse souvent naufrage dans les dalers, c'est-à-dire parmi les rochers et les écueils dont le Méler est tout rempli jusqu'à son embouchure dans la mer Baltique, où il se décharge et d'où quelquefois, quand la fantaisie lui en prend, il rebrousse contre sa source avec la même rapidité qu'il va se précipitant dans cette glaciale Méditerranée, qu'on appelle aussi communément le golfe Botnique. Le palais des rois qu'on appelle communément la Cour.... [1] est autant superbe qu'il se peut pour le pays, et n'est couvert que de lames de cuivre. Les portes des salles et les plafonds sont de la même matière, c'est-à-dire de bronze rouge assez bien réparé. Les rues sont pour la plupart taillées dans la roche vive, et sont ainsi naturellement pavées ; mais il s'y fait de temps en temps de profondes ornières qu'on remplit avec du ciment.

1. Le mot est resté en blanc. Brienne ne put pas voir le palais royal actuel, bâti au début du XVIII^e siècle, sur l'emplacement de l'ancienne forteresse. C'est de celle-ci qu'il s'agit ici. Non seulement la cour y logeait, mais encore les corps les plus considérables du royaume s'y assemblaient (La Martinière, *Dict. géographique*, t. V, 2^e part., p. 430).

Le chancelier Oxenstiern [1] étoit, quand nous arrivâmes, malade de la maladie qui l'emporta. Il mourut comme il avoit vécu, en philosophe et en bon chrétien, si toutefois un hérétique aussi savant et aussi éclairé que lui le peut être : homme d'ailleurs d'une très grande réputation et d'un courage héroïque. Ce fut lui qui depuis la mort de Gustave le Grand, tué à la bataille de Lutzen, soutint tout le faix des affaires politiques et militaires, civiles et ecclésiastiques. Le Nord n'a point fait voir à la terre de plus fort génie, ni enfanté jamais un plus grand personnage que lui. Nous ne vîmes que son cadavre exposé sur son lit de parade. La pompe funèbre que son fils, aussi grand chancelier, lui fit faire fut superbe et magnifique. Et quand nous l'eûmes vu passer de notre hôtel qui étoit tout devant, nous fûmes donner un coup d'œil, La Routière et moi, au mausolée du Grand Gustave.

L'épitaphe qu'on a mis tout autour de la chapelle où reposent ses cendres en attendant la résurrection bienheureuse ou malheureuse, car il n'appartient qu'à Dieu de juger de sa bonne ou mauvaise fin, cette épitaphe, dis-je, nous arrêta un peu pour la bien entendre, et après l'avoir bien examinée, nous convînmes que, si la pureté du langage répondoit à la gravité des paroles, il répondroit parfaitement à la majesté et à la grandeur d'un si grand héros. J'en

1. Né à Fanœ le 16 juin 1583, Axel-Gustafsson Oxenstierna mourut en effet, à Stockholm, le 28 août 1654. Le fils Johan-Axelsson Oxenstierna, né le 24 juin 1611, mourut trois ans après son père, le 5 décembre 1657. Il fut maréchal du royaume, puis ambassadeur de Suède en Allemagne.

voudrois retrancher seulement les paroles injurieuses au Souverain Pontife, que le faux zèle de l'auteur luthérien y a fourrées, assez mal à propos, ne lui en déplaise, puisque la sainte Église catholique, apostolique et romaine, n'a point été défigurée et déformée (pour me servir de son terme, ce qu'on ne peut prononcer sans horreur) par les Papes, vicaires de Jésus-Christ en terre, mais qu'elle a reçu en eux, par le même Jésus-Christ, son époux, la beauté et l'immutabilité qui sont inséparables de la vraie Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Voici cette inscription en latin et en françois [1] :

GLORIA ALTISSIMO SVORVM
REFVGIO.
SEPVLTVRA POTENTISSIMI
PRINCIPIS
GVSTAVI MAGNI D. G. REGNORVM
SVECIAE REGIS INCOMPARABILIS.
IN ANGVSTIIS
INTRAVIT ;
QVI REGNO VNDIQVE HOSTIBVS
OBSESSO AD IMPERIVM
PERVENIT.
PIETATEM
AMAVIT.
PACATIS DENIQVE DANIS
MOSCOQVE ET POLONO
MITIORIBVS FACTIS
HOSTES
PROSTRAVIT.
(*Insigna Regia.*)

1. Brienne a inséré le texte latin dans la seconde édition de son *Itinerarium*, p. 29.

REGNVM
DILATAVIT,
REGNVM AMPLIAVIT SVVM
ATQVE PRUDENTIA
GVBERNAVIT.
SVECOS
EXALTAVIT
TANDEM RETRVSO CAESARE
GERMANISQVE A PAPAE
DEFORMATIONE LIBERATIS,
OPRESSOS
LIBERAVIT.
IN PVGNA LVTZENSI VICTOR
HEROICÈ OBIIT VIII. ID. NOVEMB.
ANNO DOMINI M. D. C. XXXII.
MORIENS
TRIVMPHAVIT.

A la Gloire du Très Haut, Refuge de ceux qui le cherchent en Esprit et en Vérité : Voici la sépulture de très Puissant Prince Gustave le Grand, par la Grâce de Dieu Roi de Suède et des Vandales, Héros incomparable. Il parvint à la couronne Par l'Indigence et la Pauvreté, Lui qui durant que le Royaume étoit de toutes parts au pouvoir de ses ennemis ne laissa pas de parvenir à l'Empire, malgré tant de difficultés. Il aima la Piété, et ayant fait la paix avec les Danois, et rendu le Moscovite et le Polonois plus doux et plus traitables, il terrassa ses ennemis. (Ici sont les armes du Royaume et du Roi, qui étoit de la maison de Vasa.) Il étendit les frontières du Royaume, l'augmenta considérablement et le gouverna par sa prudence. Il porta au plus haut point la gloire des Suédois. Enfin, ayant recoigné l'Empereur dans ses anciennes limites, et délivré l'Allemagne de la déformation des Papes de Rome, il secourut les oppressés. Il mourut au combat de Lutzen, après avoir défait par son courage et sa valeur, vraiment héroïques, l'armée impériale ; et même en mourant il triompha de ses ennemis.

Voilà ce que contient cette épitaphe ; mais celle que M. Arnauld d'Andilly lui fit, presque en même temps que celle-ci parut, la vaut bien, à mon avis. Lisez et jugez, si je me trompe ou non [1].

TOMBEAU DU ROI DE SUÈDE.

Sonnet.

Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre,
Portant avecque moi la terreur et la mort,
Je passai comme un Mars des rivages du Nord
Partout où m'appeloient la justice et la guerre.

L'Allemagne m'a vu briser comme du verre
Tout ce qui s'opposoit à mon puissant effort,
Et mon secours fatal lui servit de support
Lorsqu'il ne sembloit plus qu'elle en eût sur la terre.

Le plus sage au Conseil, le premier aux hasards,
Mes vertus ont terni le lustre des Césars
Et rendu l'Univers étonné de ma gloire.

Quel siècle vit jamais un si grand conquérant ?
Vivant j'ai triomphé, je triomphe en mourant
Et choisis pour tombeau le champ de ma victoire.

ARNAULD D'ANDILLY.

Ce sonnet qui a tant fait de bruit me fait ressouvenir d'un autre qu'on appeloit communément à l'hôtel de Rambouillet le fils de celui-là, parce que M. de Pomponne, que nous avons vu depuis ministre et secrétaire d'État, l'avoit fait et qu'il étoit fils de

1. Ce sonnet a déjà été inséré par Brienne lui-même dans le *Recueil de poésies diverses*, publié sous le nom de La Fontaine (1671, in-12, t. II, p. 108).

M. d'Andilly. Le voici, pour n'en pas faire à deux fois ; aussi bien l'occasion d'en parler ne se représenteroit peut-être pas. Il est beaucoup plus châtié que l'autre [1].

TOMBEAU DU DUC DE WEYMAR.

Sonnet.

L'éclat de mes vertus et celui de ma race
Ont fait revivre en moi le lustre des Césars,
Et le Nord étonné m'a vu dans les hasards
Suivre de mes ayeux la généreuse audace.

Ce Roi, ce grand héros, cet autre Dieu de Thrace,
Dont le nom glorieux vole de toutes parts,
Par moi triompha mort ; et dans le ciel de Mars
Couvert de mes lauriers alla prendre sa place.

J'ai porté sur le Rhin la terreur et la mort ;
Et Brisach asservi fut le dernier effort
Qui par tout l'Univers fit craindre mon tonnerre.

Quel conquérant jamais eut un sort aussi beau ?
Mon bras se fit un trône au milieu de la guerre,
Et ce trône naissant me servit de tombeau.

ARNAULD DE POMPONNE.

Le jour commençant à décliner quand j'eus achevé de copier l'épitaphe de Gustave le Grand, je m'en retournai à l'hôtel de M. l'Ambassadeur de France où je logeois, et remis au lendemain à aller voir le tombeau de l'illustre René Descartes, dont il n'y a point de ville dans le monde qui ne reçut de

1. *Recueil de poésies diverses*, t. II, p. 113.

l'honneur, tout l'univers n'étant pas capable de contenir un si grand esprit. Mais quoique ses ouvrages immortels aient transmis sa gloire à la postérité, je puis dire sans exagération que l'éloge funèbre que lui a dressé M. Chanut n'a guère moins contribué à sa réputation que les livres qu'il a composés. L'amour qu'il lui portoit ne put souffrir que les cendres de son ami, mort, comme je crois l'avoir dit, entre ses bras, se refroidissent sur les bords de la mer Glaciale et que l'ombre d'un si grand nom s'évanouît sous le Pôle arctique. Je pensois traduire cette inscription latine, qui contient un abrégé de la vie de M. Descartes, à plume courante, ainsi que j'ai fait des autres ci-dessus ; mais j'y trouvai à qui parler, et pour la bien faire, il est à propos d'y penser un peu davantage. Contentons-nous cependant de la mettre ici en latin ; la traduction viendra quand elle pourra [1].

. . . . . .

1. Dans *Vie et œuvres de Descartes*, étude historique par Charles Adam (*Supplément à l'édition de Descartes publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique*, 1910, in-4°), on trouve (p. 588) un appendice sur le *Tombeau à Stockholm*, qui contient des détails sur ce monument, ainsi que le texte de l'épitaphe composée par Chanut et qui se lisait sur chacune des faces d'une pyramide quadrangulaire. C'est pourquoi nous ne la reproduisons pas ici, quoique Brienne l'ait donnée *in extenso*. On sait que, depuis, les restes de Descartes furent transportés en France et qu'après des vicissitudes diverses, ils reposent maintenant dans l'église Saint-Germain-des-Prés, chapelle du Sacré-Cœur, au bas côté droit (Ch. Adam, *op. cit.*, p. 615).

C'est ainsi que je m'occupois en attendant l'arrivée de M. d'Avaugour, quand le 13e de septembre, au matin, on me vint dire qu'il venoit de mettre heureusement pied à terre sur le grand quai de Stockholm. J'y courus aussitôt pour l'embrasser, et me réjouir avec lui de son heureux débarquement. Mais pour m'être tenu quelque temps sur le bord du lac tête nue, j'en revins fort incommodé d'une grande fluxion sur les yeux, qui me fit d'extrêmes douleurs six jours et six nuits durant que je fus sans dormir, et m'apprit que j'avois à chaque œil, dans le grand canthus, c'est-à-dire dans l'angle intérieur, une fistule lacrymale que la petite vérole m'y avoit laissée et dont je ne m'étois pas jusqu'alors aperçu. Il fallut garder la chambre, souffrir des incisions à droite et à gauche, l'huile brûlante et caustique, la pierre d'enfer, deux coups de ciseaux et des injections encore plus cruelles et plus douloureuses. Et cette fâcheuse incommodité qui de temps en temps me donnoit la fièvre me dura jusqu'à la fin du mois de décembre de la même année 1654, que je commençai à pouvoir souffrir l'air et à me promener par la ville sur des traîneaux. Je m'ennuyai beaucoup durant près de quatre mois que je ne pus sortir. Le pauvre M. d'Avaugour ne savoit quelle chère me faire. Il me donnoit communication de toutes les dépêches qu'il écrivoit à la cour de France, et qu'il en recevoit tous les ordinaires. Mon mal donna beaucoup d'inquiétude à ma mère, et elle vouloit absolument que je retournasse en litière de Stockholm à Paris. Quels mulets auroient pu faire cette longue traite ? Mais pour tout ce qu'elle put m'écrire pour

m'obliger à interrompre mes voyages, je ne pus m'y résoudre ; et M. Duryer [1], excellent médecin, de la religion prétendue réformée, grand chimiste et fort expérimenté dans son art, me traita si bien qu'il arrêta le cours des humeurs qui me tomboient sur les yeux par un cautère qu'il me fit faire derrière la tête, sur la nuque du col, et sitôt que cela fut fait, je me sentis si soulagé que je ne pensai plus qu'à me produire, et qu'à m'acquitter de l'honorable commission dont M. le cardinal Mazarini trouva bon que le Roi me chargeât auprès du roi et de la reine de Suède : c'est à savoir de faire de sa part à Leurs Majestés les compliments de conjouissance sur leur nouveau mariage. Emploi qui me convenoit fort, étant déjà désigné secrétaire d'Etat, et n'ayant plus rien à cœur que de me faire connoître des princes étrangers et de leur ministres, avec lesquels je devois avoir un jour une très étroite correspondance, sous les ordres du Roi, mon maître. Mais avant que de parler de la manière dont je m'acquittai de mon agréable commission, il est bon de dire en deux mots ce qui se passa de plus considérable à Stockholm, durant que je gardai la chambre.

La première audience de M. l'ambassadeur fut différée jusqu'au 11e octobre pour la raison que je vais

1. Le médecin huguenot Duryer avait été le premier médecin de la reine Christine et fort en confiance auprès d'elle. Il ne manqua pas de servir Descartes et s'il ne soigna pas le philosophe dans sa dernière maladie, c'est que Duryer se trouvait alors en France (Charles Adam, *Vie de Descartes*, pp. 522, 537 et 547).

dire [1]. Le roi de Suède trouvoit un peu étrange que, traitant de Sérénissime le Roi très chrétien dans ses lettres, Sa Majesté ne l'en traitât pas dans les siennes, que M. d'Avaugour, avoit ordre de lui rendre et qui étoient en créance sur lui. Il y eut sur ce point d'honneur beaucoup de contestations, un mois durant, mais enfin notre ambassadeur s'avisa de promettre à Sa Majesté Suédoise qu'on lui donneroit satisfaction sur cet article. Et le roi s'étant contenté de la parole de M. d'Avaugour, qui la lui jura (parce que Sa Majesté le désira ainsi) en foi de gentilhomme, il fut admis le même jour à l'audience si longtemps attendue. Et le roi de Suède lui dit encore, avant que de lui permettre de parler, qu'il ne le reconnoissoit pour ambassadeur de France qu'à cette condition. A quoi M. d'Avaugour ne répondit que par son silence et une profonde inclination, et le reste de cette première visite, qui fut longue, se passa tout en civilités réciproques. Il m'arriva la même chose. Les lettres en créance sur moi, que mon père, par l'ordre exprès du Cardinal Premier Ministre, qui par ce moyen nous obligeoit l'un et l'autre à peu de frais, n'avoient point le titre de Sérénissime. Mais la parole que notre ambassadeur avoit donnée, et que

1. Si l'on en croit Pufendorf, l'historien de Charles-Gustave, cette difficulté aurait eu lieu à l'occasion des sénateurs suédois, à qui d'Avaugour ne voulait pas donner le titre d'excellence. (*Histoire du règne de Charles-Gustave, roi de Suède.* Nuremberg, 1697, in-folio, t. I, p. 13). Cependant, la correspondance de Mazarin semble laisser croire que le roi était intéressé lui aussi directement dans la discussion (Tome VI, pp. 376, 382, 390 et 398). La solution en fut laissée par la France au roi de Suède, qui maintint le *statu quo*.

je confirmai, autant qu'il étoit en moi[1] , fit passer le roi de Suède par-dessus cette nouvelle difficulté, dont ses prédécesseurs ne s'étoient point avisés, et le 30 décembre, il m'accorda ma première audience, qui fut suivie de plusieurs autres, durant le temps que je restai en qualité d'envoyé extraordinaire auprès de sa personne, quoiqu'en ce pays-là je prisse, aussi bien que M. d'Avaugour, avec qui je signois conjointement les dépêches à Son Éminence et à M. de Brienne, secrétaire d'Etat, mon très honoré père, celle d'ambassadeur, et M. de Lionne étoit si persuadé que je l'étois, qu'il fit tout son possible pour que je prisse encore à Rome la même qualité. Mais je ne donnai pas dans ce panneau, et, quoiqu'il m'alléguât pour raison que la qualité d'ambassadeur en ceux qui en ont été honorés dure jusqu'à ce qu'ils aient rendu compte de leur emploi, de vive voix, au Roi, leur maître, je n'en voulus rien faire et lui maintins toujours, comme il étoit vrai, que je n'étois qu'envoyé extraordinaire, et pour détourner le discours, j'ajoutai malignement que M. d'Argenson [2]

1. Brienne ne paraît pas avoir eu une part aussi large qu'il le laisse entendre dans les négociations de d'Avaugour en Suède. En tout cas, son nom n'est pas prononcé dans les pièces diplomatiques. La seule fois qu'on le rencontre, c'est dans une lettre du 29 janvier 1655, par Mazarin, qui dit : « J'ai de la joie de voir de si beaux commencements d'une personne dont le père et la mère me sont si considérables. » (*Lettres du Cardinal Mazarin*, p. p. Chéruel, t. VI, p. 676).

2. Marc-René de Voyer d'Argenson (13 décembre 1623-mai 1700) succéda à son père, à la mort de celui-ci (1651), comme ambassadeur à Venise, où Brienne le vit sur la fin de son voyage (*Itinerarium*, 2e éd., p. 65).

étoit bien plus formaliste que lui et ne faisoit pas si large courroie de ses civilités, puisque, tout secrétaire d'État que j'étois, sans compter ma prétendue qualité d'ambassadeur, il ne m'avoit jamais cédé la main chez lui : dont M. de Lionne s'étonna fort, car il me la cédoit à sa table et dans tout son hôtel, où il avoit voulu que je prisse un appartement, et me l'auroit volontiers cédée même dans la ville, si j'eusse été assez vain pour me prévaloir de la qualité d'ambassadeur qu'il m'accordoit si franchement. Mais revenons de si loin à Stockholm.

Le 3 de novembre, durant que mes fistules lacrymales me causoient le plus de douleur, la princesse Hedwige Éléonore de Holstein-Gottorp fit son entrée à Stockholm [1]. La pompe en fut superbe et tout à fait magnifique : jamais je ne vis de si beaux carrosses. Cela se devroit plutôt appeler des chars de triomphe. Ils sont tous brodés d'or et d'argent, et les housses de l'impériale couvertes de plaques d'orfévrerie sur un fond de broderie pareil à celle du dedans des carrosses. Le Roi étoit seul dans le sien, et la Reine, son épouse, seule aussi dans celui qui la portoit, traîné par huit chevaux isabelles à crins noirs qui leur traînoient jusqu'à terre. Son carrosse étoit de velours bleu, tout brodé, comme j'ai dit, d'argent par dehors et par dedans. Celui du Roi de

1. D'après Pufendorf (*op. cit.*, t. I, p. 10) : « Le 24 octobre, les noces se célébrèrent à Stockholm, et deux jours après la nouvelle reine fut couronnée solennellement dans la grande église. » Au contraire, la *Gazette* du 28 novembre enregistre sous la date du 29 octobre 1654 l'arrivée de la princesse en Suède, mais n'enregistre nulle part la date du mariage.

velours rouge cramoisi, brodé d'une manière plus relevée de fin or, et les chevaux qui le traînoient étoient du plus beau gris pommelé du monde, à crins blancs, mais moins longs que ceux du carrosse de la Reine. Tous les plus grands seigneurs de la cour marchoient en très bel ordre devant son carrosse, et en même temps derrière celui du Roi, qui parut le premier, précédé de trente pages à cheval, de ses dragons, aussi à cheval, et entouré de ses trabans à pied, de même que l'étoit le char de triomphe de la Reine. La cavalcade étoit fermée par un gros de cavalerie, composé de la noblesse du pays, tous vêtus à qui mieux mieux. Les dames marchoient entre eux et la Reine, dans trois carrosses différents, fort propres, mais moins riches que ceux de Leurs Majestés, et je ne remarquai (par ma fenêtre, d'où je vis passer cette pompe sur le pont de Stockholm) que ces cinq carrosses en tout. Pour les cavaliers, je ne les comptai pas, mes yeux ne me le pouvant permettre. Enfin, ce jour même 3e novembre, les noces de Leurs Majestés furent célébrées avec toute la somptuosité dont le Nord est capable, et la nuit de ce beau jour, qui fut aussi éclairée, pour ne pas dire aussi claire que lui, le mariage fut consommé par le gros et monstrueux roi de Suède, dont l'épouse n'étoit quasi pas plus grande qu'une poupée en comparaison de son ventru mari, qui, à la brayette de son haut-de-chausse, avoit, m'a-t-on dit, six douzaines de boutons, et le reste à proportion [1]. Je fis

1. Charles-Gustave, né le 8 novembre 1622, fils aîné du comte palatin de Deux-Ponts, Jean-Casimir, et d'une fille du roi Charles IX, sœur de Gustave-Adolphe, venait d'être appelé au

des vers qui ne valoient rien sur son hymen, qu'on ne laissa pas de trouver bons à Stockholm, où les goûts ne sont pas tout à fait aussi délicats que celui de Catulle, que j'avois imité. La brayette n'y étoit pas oubliée, et le roi de Suède en rit fort.

Cependant j'achevai peu à peu de me guérir, et le 30 décembre, comme j'ai dit, je fus admis à l'audience de Leurs Majestés. J'avois appris ma harangue par cœur, et je la dis avec assurance. Je me souviens bien que j'exaltai beaucoup la valeur du Roi, et la réputation que les Suédois, ses braves sujets, s'étoient acquise dans les dernières guerres d'Allemagne, ce qui ne déplut pas à l'auditoire ; et cela avoit assez bonne grâce dans la bouche d'un secrétaire d'Etat qui n'avoit encore que dix-huit ans et n'étoit pas, à cet âge, si laid qu'il est à présent que ses longues douleurs ont terni l'éclat de ses yeux, vifs au possible, et que les Nymphes du Meler trouvoient si beaux. Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet. Il suffit d'ajouter à cet article que le roi de Suède me reçut de la manière du monde la plus civile, ne se couvrit qu'un moment, et donnant aussitôt son chapeau à son premier chambellan, m'écouta tête nue tant que je parlai découvert, ce qui marque assez que je n'étois pas ambassadeur. M. d'Avaugour, qui

trône de Suède, le 6 juin 1654, par l'abdication de la reine Christine, sa cousine. Il allait avoir, dès ses débuts, « une politique nouvelle, moins générale, moins allemande, plus nationale à son gré, que celle vers laquelle semblait l'attirer l'alliance française. » Il voulait marcher sur les traces de Gustave-Adolphe, son oncle, et se montra belliqueux dès son avènement au trône, qu'il occupa peu de temps, puisqu'il mourut le 13 février 1660.

m'aimoit aussi tendrement que si j'eusse été son fils, nom qu'il me donnoit quelquefois, parce que je l'appelois mon père, pour lui témoigner la reconnoissance des obligations infinies que je lui avois, M. d'Avaugour, dis-je, avoit prié le roi de Suède de me faire cette civilité, qu'il ne me devoit pas en qualité d'envoyé du Roi très chrétien, quoique la qualité d'extraordinaire fut exprimée dans mes lettres de créance ; et pour l'en faire souvenir, après qu'il se fût couvert en même temps que Sa Majesté, il se découvrit un moment après : ce que le roi de Suède apercevant, ôta aussi son chapeau et ne le remit plus, comme j'ai dit, tant que je parlai. Ma harangue dura bien un bon quart d'heure. J'eus peine à entendre la réponse du Roi ; il avoit la langue si grosse et si épaisse qu'elle lui emplissoit presque toute la bouche, et sa salive étoit si grasse et si épaissie que l'on auroit dit qu'il avoit la bouche pleine de crème. La graisse de son corps s'échappoit par où elle pouvoit, et je remarquai, une autre fois qu'il avoit beaucoup dansé, et dansé de très bonne grâce, tout gros qu'il étoit, que sa sueur étoit de la couleur de sa salive, c'est-à-dire blanche comme lait. Je ne voudrois pas être roi à ce prix. L'audience finie, le maître des cérémonies, qui exerce aussi la charge d'introducteur des ambassadeurs, me conduisit, toujours accompagné de M. d'Avaugour qui m'avoit procuré cet avantage par l'ouverture qu'il en avoit faite, sans m'en avertir, à M. le Cardinal, qui l'approuva, l'introducteur, dis-je, me conduisit à l'appartement de la Reine, qui me reconnut et me demanda, quand j'eus fait mon compliment qui fut

fort court, si ce n'étoit pas moi qu'elle avoit vu à Gottorp, à la suite de M. l'ambassadeur [1]; et lui ayant répondu que c'étoit moi-même, elle témoigna de la joie de ce que, lui ayant rendu mes respects dans son pays natal, je les lui rendois encore une seconde fois dans son nouveau palais royal : ce que je ne répète que parce qu'elle le dit ainsi, et que ce jeu de paroles a meilleure grâce en allemand qu'en françois. Ensuite elle me permit de saluer ses filles d'honneur, ce que je fis en recevant leurs blanches [mains] dans la mienne, qui alors étoit assez propre et parée d'un très beau diamant en cœur, que ma mère m'avoit donné en partant, avec une turquoise de vieille roche, que j'ai longtemps portée à mon doigt, jusqu'à ce qu'enfin étant devenue verte, parce que j'étois marié, ce qui, dit-on, ôte à ces pierres chastes leur céleste beauté, je m'en défis et la donnai à Marion, fille de chambre de ma femme, qui en avoit envie et me l'avoit plusieurs fois demandée. Mais le lecteur n'a que faire de savoir ces bagatelles, ni d'apprendre de moi si j'aimois Marion ou si je ne l'aimois pas [2].

. . . . . .

Je n'ai pu m'empêcher de copier ici cette satire, qui est faite il y a plus de vingt ans et n'avoit pour-

1. Voir ci-dessus p. 222.

2. Brienne en profite pour transcrire ici une pièce de vers français, assez indécente, dans laquelle il retrace ses déboires conjugaux, à la suite d'une intrigue amoureuse avec cette bonne nommée Marion. Le fait importe trop peu pour qu'on ne puisse laisser à son auteur cette élucubration poétique.

tant jamais vu le jour. Le trou de Linköping et la brayette du roi de Suède m'en ont fait ressouvenir, et la turquoise que ma sainte mère m'avoit donnée et dont je fis présent à Marion (dont je me serois bien passé de parler) m'a jeté malgré moi dans cette digression. Mais tâchons de n'en plus faire, s'il se peut. Pour vouloir trop égayer ma matière, je crains de gâter mes Mémoires, et que les lecteurs, qui pour la plupart n'aiment pas les vers autant que moi, ne trouvent que j'en ai trop mis dans mes Mémoires. Mais je suis bien aise de leur dire une fois pour toutes que c'est pour me divertir le premier, s'ils le trouvent bon, que j'écris, et puis eux, en cas qu'ils soient friands de drogues telles, comme a dit Ronsard dans une de ses odes. Et comme en ma prison je n'ai personne à qui parler, je m'entretiens avec moi-même, et quand il me vient en pensée un bon mot, je ne le laisse pas échapper. Brantôme en usoit de même, et ses *Femmes galantes* furent faites de cette sorte. La différence qu'il y a de mes Mémoires aux siens, c'est que parmi le sérieux je mêle quelquefois le plaisant et l'agréable ; cette diversité ne peut déplaire, et pourvu que dans un livre il se trouve plus de bonnes choses que de méchantes, il passe à la montre et se vend tout aussi bien que les Satires de Boileau. Si je voulois farcir ces Mémoires de contes et de nouvelles, je le ferois à fort peu de frais, en sachant pour le moins autant que Boccace et La Fontaine, les meilleurs conteurs de contes qui furent jamais. C'est Priolo qui en savoit, et si je n'avois brûlé, par l'avis de mon confesseur, son traité *De re f...ria*, que Molière vouloit qu'on imprimât à toute

force [1], et que j'en tirasse deux ou trois épisodes, celui, par exemple du C. M. et du C. A. B., mais entre autres l'historiette de B. et de son laquais, que Phylépeaux, mon confrère, savoit par cœur, ce seroit, ou je me trompe, où mon livre seroit bien couru. Mais l'ordure ne me plut jamais ; j'aime à rire, mais je veux que ce soit avec honnêteté, et que la modestie des personnes les plus chastes n'en puisse être blessée. L'histoire de Linköping et le mot d'ithyphalle, que tout le monde n'entend pas, ne peut offenser personne. Voilà à peu près ce que j'avois à dire pour ma justification. Mais pendant que je m'excuse, mon livre ne s'achève pas, et il me reste encore bien du chemin à faire.

Le roi de Suède voulut que M. l'ambassadeur et moi fussions d'un wirthschaff [2] — ce mot est à présent connu en France — qu'il fit au carnaval de l'année 1655, où nous entrons. Le billet de Jésuite échut à M. d'Avaugour, qui le bigua [3], contre Ulfeld, ancien

1. Personne n'a parlé, que je sache, de cette production de Prioleau. Écrite en latin, cette circonstance eût pu peut-être contribuer à la sauver. Il est malaisé de reconnaître maintenant les noms que cachent les initiales citées par Brienne et les faits qu'elles prétendent évoquer.

2. Brienne a déjà fait allusion à ces sortes de divertissements (voy. t. I, p. 297, note 2). Mais, tandis qu'il a parlé alors d'une fête villageoise, il s'agit ici d'un spectacle paré et masqué à la cour.

3. *Biguer*, troquer. C'est-à-dire qu'il échangea le rôle de Jésuite pour celui que devait remplir Corfitz Ulfeld, qui, après avoir été tout puissant en Danemark, avait dû se réfugier en Suède, où il eut aussi des aventures. Son existence étrange a inspiré un roman historique de Rousseau de la Valette, *Le comte Ulfeld* (1678, 2 vol. in-12).

chancelier de Danemark. Moi j'eus celui de Chasseur, et M^lle^ Wrangel [1] fut ma compagne. Le roi faisoit l'honneur de la fête en qualité d'hôtelier, et ce personnage convenoit parfaitement bien à son gros ventre. Un autre fut le Juif, un autre le Fou, et celui-ci a de grands privilèges : il peut frapper qui il lui plait avec sa marotte, sans que personne ose se revancher. Le marquis d'O fut Capucin, et M. Sparr [2] fit l'Aveugle d'une manière tout à fait agréable ; aussi danse-t-il fort bien. Enfin, comme dans une hôtellerie il se peut trouver à la fois toutes sortes de gens, moines, prêtres, marchands, grands seigneurs, chasseurs, tambours et trompettes, avocats, procureurs, colporteurs, vendeurs d'eau-de-vie, crieurs de mort-aux-rats et aux-souris, Suisses, Turcs, François, Esclavons, Polonois, Moscovites, Espagnols avec la golille et l'épée qui lève leur manteau d'une coudée, enfin jusqu'aux Lapons, tout s'y trouva. J'étois vêtu de moire d'argent verte, en qualité de chasseur, et ma compagne en nymphe de Diane : c'est au galant à faire la dépense de l'habit de celle qu'il mène. J'avois en laisse le grand dogue du Roi, fait à ce badinage, et ma compagne portoit dans une escarcelle fort propre un lapin privé, qui se jouoit avec le dogue sans en recevoir de mal. Nous avions, elle et moi, la trompe au côté, elle un dard à la main, moi un épieu. Le Juif, que représentoit le comte Magnus de La Gardie [3], est un des plus diffi-

1. Fille sans doute du maréchal Charles-Gustave Wrangel.

2. Le maréchal baron Otto-Christophe Sparr, né en 1605, mort le 9 mai 1668.

3. Magnus-Gabriel de La Gardie, comte d'Avensbourg, né en 1622, mort en 1686, beau-frère du roi Charles-Gustave.

ciles personnages. Mais jamais homme ne s'entendit mieux à *schaqueller*[1] que lui. — Ce mot est bas allemand et ne veut dire autre chose que troquer : *Welib ihr schakellen*, avez-vous quelque chose à troquer ou à vendre ? — L'Aveugle n'est guère moins difficile à représenter. Le Fou a beaucoup de peine, et j'en parle comme savant, pour l'avoir fait une fois à Schwerin, où le duc de Mecklembourg fait sa résidence ordinaire. Personne ne vouloit de ce ridicule personnage ; je m'en chargeai, et j'eus pour ma compagne la petite Bernstorff, aussi folle que moi. Tout se passa fort bien ; nous donnâmes bien des coups et n'en reçûmes guère. Mais le lendemain j'étois si las, que je fut contraint de me tenir tout le jour au lit. Mais, pour revenir au wirthschaff de Stockholm, Ulfeld[2], homme vénérable, joua le Jésuite à merveille ; je vous réponds qu'on y auroit été pris : il avoit à sa ceinture un chapelet qu'il me dit, à sa manière goguenarde, que ma mère lui avoit donné. Le Gazetier débita des nouvelles de toutes les cours de l'Europe. Le Vendeur de brandevin en donnoit pour rien à tous ceux qui en vouloient. Enfin, le roi de Suède, métamorphosé en Bourgmestre, nous fit une très grande chère. Les tables levées, le bal commença, et tous ces divers personnages, à un grand branle, faisoient un effet tout à fait agréable et plaisant à la vue. Jamais on n'a mieux dansé en Aveugle que fit le baron Sparr. Le comte Tott[3]

1. En allemand, *schachern*, signifie trafiquer, brocanter.

2. Corfitz Ulfeld, ce traître danois alors réfugié en Suède (Geffroy, *Instructions aux ambassadeurs en Danemark*, p. XVIII et suiv.) ; ci-dessus, p. 256.

3. Claude, comte de Tott, né en 1616, mort à Paris en 1674,

dansoit aussi fort bien et d'un air tout à fait cavalier. Le landgrave de Hesse [1], cousin du Roi, que j'oubliois, fit le Turc, et en cet habit avoit fort bonne mine. Ma compagne qui cabrioloit comme une biche et qui dansoit comme la Ribera [2], me donna bien de l'exercice. Le bon M. d'Avaugour, chevalier sans reproche, étoit vêtu en vieux Gaulois, et fit bien ce personnage, et de fort bonne grâce. Ainsi se passa cet agréable divertissement et qui pour lors avoit à mes yeux la grâce de la nouveauté. Il m'en coûta pour les habits de ma compagne et de moi environ cent pistoles, et je fis présent de mon habit aux comédiens du Roi, qui profitèrent pour la plupart des dépouilles des hommes ; mais les dames furent moins libérales ; car tout sert, comme on dit, en ménage. Enfin, comme j'ai dit dans mon Itinéraire latin, où toutes ces particularités ne se trouvent pas, ces Bacchanales se font en ce pays luthérien avec d'autant plus de gaieté que le carême ne vient point après ce carême-prenant. J'ai [dit] de plus (et j'ai eu raison de le dire) que ces sortes de Saturnales, pour varier la phrase, se font en dérision de l'Église romaine et des moines, qu'on tourna là assez plaisamment en ridicule. Le billet de Cordelier m'étoit

où il représentait le roi de Suède. C'était, au dire de l'abbé de Choisy, un cavalier de belles manières et fort magnifique. Il fut au nombre des amis de M^me^ de Sévigné.

1. Frédéric, landgrave de Hesse-Hombourg, né le 30 mai 1633, qui mourut le 24 janvier 1708.

2. C'était une danseuse fort en réputation alors, si l'on en croit Loret et sa lettre du 25 février de cette année, date à laquelle la Ribera figura une étoile dans le ballet d'*Hercule amant* (*La Muse historique*, t. III, p. 472).

échu par hasard ou par malice, et je m'imaginai qu'on ne me l'avoit envoyé que parce que j'étois catholique. Mais, à l'exemple de M. l'ambassadeur, à qui l'on avoit joué le même tour, je m'en défis et j'aimai mieux qu'il m'en coûtât davantage que de faire cette injure à ma religion. Ma mère, à qui je le mandai, m'en fit des remerciements de la part de ses bons amis les Cordeliers, qui lui avoient accordé, à elle et à mon père, des lettres de filiation, par lesquelles l'ordre s'oblige de faire, à la mort de ceux qu'il adopte, les mêmes prières qui s'y font pour chaque religieux qui meurt, grâce extraordinaire et qui ne s'accorde que pour de très grandes considérations.

Ce wirthschaff, dont j'ai parlé avec toute l'exactitude possible, m'attira une autre dépense, dont je n'avois pas jugé à propos de rien dire dans mon Itinéraire imprimé. C'est qu'ayant fait grande connoissance et brouderschaff (c'est-à-dire fraternité) avec le prince Landgrave, il m'engagea d'être d'un ballet qu'il vouloit donner aux dames de la Cour, à l'occasion du mariage de Leurs Majestés. Nous prîmes pour sujet les sept âges de l'homme. L'âge mûr m'échut, quoique je fusse le plus jeune de la bande. M. Sparr, cette fois-là, voulut représenter la folie et s'en acquitta en galant homme. Un sous-secrétaire de l'ambassade, nommé N., fit l'ivrogne, habillé en Suisse, et dansa tout à fait bien, avec un gentilhomme suédois qui fut de Laponie. Janvier [1], excel-

1. Les deux danseurs dont Brienne parle, Janvier ici, et plus bas Verdier, durent exercer leurs talents dans le Nord, très vraisemblablement en Suède; aussi leur renommée n'a pas

lent maître à danser, avoit fait les pas et les airs du ballet ; il dansa une fois en docteur seul, et une autre fois en fou avec M. Sparr : c'étoit un second Beauchamps, c'est tout dire. Verdier, autre maître à danser, avec un autre baladin, se fit admirer avec ses sabots. En ce temps-là que j'avois toute ma vigueur, je m'élevai assez haut à cabrioles ; mon pas étoit fort et difficile ; mais on ne laissa pas de trouver que je ne m'en acquittai pas mal, pour la première fois que je dansois en ballet. Nous le dansâmes d'abord sur le théâtre du palais royal, et ensuite encore une fois chez M^me^ Wrangel, et ce fut moi qui, à cause de M^lle^ sa fille, qui avoit été ma compagne au wirthschaff, qui fis ce jour-là la dépense de la collation. Tout ce régal, y compris la dépense de mon habit, qui étoit de drap d'or à fleurs noires, parce que je représentois, comme j'ai dit, l'âge mûr, me revint à trois cents pistoles, et coûta bien autant à M. le Landgrave, qui fit la dépense des habits des baladins et récompensa grassement Janvier de ses peines. Voilà à peu près tout ce que je fis à la cour de Suède pour m'en faire connoitre. Enfin je pris mon audience de congé le 30 de janvier, et il fallut aller, la chaîne non aux pieds, mais au cou, remercier le roi de Suède, qui me l'envoya une heure auparavant mon audience, avec une très belle boîte de diamants où étoit son portrait, pour mon présent. Le tout valoit bien au moins deux mille écus. La

laissé d'autres traces. Mais leur mérite dut être réel, puisque Brienne ne craint pas de les rapprocher de Pierre Beauchamps, violoniste célèbre et compositeur des ballets du Roi.

chaîne étoit des plus grosses qui se fasse, et revenoit à huit cents écus, et la boîte, à cause du diamant du milieu qui valoit mille écus, avoit coûté au Roi qui m'en fit présent douze cents écus : voilà six mille livres bien comptées. Il m'arriva cette fois-là ce qui ne m'est jamais arrivé en ma vie : je ne me pus jamais ressouvenir d'un mot de la harangue que j'avois pourtant apprise par cœur ; mais personne hors M. Blondel, mon souffleur, ne s'aperçut de mon désordre [1]. Et sur le champ prenant mon parti, je dis au Roi sans me déferrer : « J'avois, Sire, préparé pour Votre Majesté, et la satisfaction de ces illustres compagnons de vos victoires qui m'écoutent, une harangue qui étoit proprement la suite de l'histoire de votre vie, que je n'avois pu, à ma première audience, toute renfermer dans le peu de temps que j'eus l'honneur de vous parler ; mais, Sire, cette pesante chaîne que Votre Majesté vient de me mettre au cou m'a fait oublier tout mon discours. Votre Majesté ne se doit prendre qu'à elle de mon désordre, dont peut-être elle ne s'apercevroit pas si je ne [le] lui disois. Mais, à l'heure qu'il est, je n'ai plus la liberté de faire votre éloge, ni celui de mes braves auditeurs ; vous me l'avez ôtée en m'accablant de ce fardeau honorable, et si je vous louois autant que je m'étois proposé de le faire, il sembleroit que Votre Majesté m'auroit payé par avance mon discours

1. La *Gazette* de 1655 ne fait aucune allusion à cette dernière audience du jeune Brienne, pas plus qu'elle n'a parlé des précédentes. Il est vraisemblable que le compliment que Brienne se vante d'avoir fait impromptu, fut imaginé à loisir et seulement quand l'auteur écrivit ses Mémoires.

et que ce que je dirois de ses grandes actions seroit une louange qu'elle auroit achetée. Je ne vous louerai donc point, s'il vous plait, puisque tous ces Messieurs qui y ont eu une si grande part savent mieux que moi ce que j'avois à vous dire. Ils n'ont qu'à repasser en leur mémoire les belles actions, les grands faits d'armes qu'ils vous ont vu faire, et votre éloge, Sire, sera bien plus achevé par ce témoignage secret que leurs consciences rendront à la vérité qu'il ne l'auroit été par mes paroles. Après cela, Sire, il ne me reste plus qu'à prendre congé de Votre Majesté et qu'à vous assurer, au nom du Roi, mon maître, que la part qu'il a prise à votre contentement est fondée sur la grande estime qu'il a de votre valeur, et sur le désir qu'il conservera toujours chèrement en son cœur de témoigner en toutes occasions à Votre Majesté qu'elle n'aura jamais de meilleur frère, ni de plus parfait ami que Louis le Grand, ni de plus humble et de plus obligé serviteur que moi. »

M. Blondel fut si ravi de voir ma faute ainsi réparée que, présentant à Sa Majesté ma harangue par écrit, il lui dit avec un transport de joie qui ne déplut pas à ce roi généreux, que cette action étoit la plus belle qu'un homme de mon âge pût faire. Je n'y étois plus quand il dit cela, et Sa Majesté, qui étoit le meilleur prince du monde et le plus obligeant, lui dit en souriant : « Je vous sais bon gré d'aimer votre pupille. » Et prenant le discours que je n'avois point dit, mais que je devois dire, le lut avec plaisir. Ce fait est véritable à la lettre, et je n'en eusse point parlé, si je n'étois malheureux au point que je le suis.

Mais, puisque personne ne dit plus comme autrefois du bien de moi, je ne dois pas taire au public les marques que je donnai à dix-huit ans de la présence de mon esprit, qu'on croit à l'heure qu'il [est] tout à fait perdu et égaré. Le lecteur en jugera par cette circonstance de ma vie, en un temps auquel on a coutume de louer les enfants pour peu de chose : qui est tout ce que j'avois à dire sur le sujet.

Le lendemain et le jour suivant, je fis mes préparatifs pour mon départ, et m'étant fourni d'un bon traîneau de Moscovie, d'une robe de Lappe [1], de bottines fourrées, d'un capuchon ou domino aussi fourré, d'une excellente peau de renard et d'une longue robe de drap de meunier, garnie par dedans de peaux de loups, qui me couvroit tout le corps, enfin d'un bon lit de plume pour mettre dans mon traîneau avec quelques coussins de duvet, une grande cave à douze bouteilles, chacune d'une pinte, qui me servoit de siège au besoin, c'est-à-dire quand j'étois las d'être couché, et l'ayant fait remplir d'excellent vin d'Espagne et de la meilleure eau-de-vie qui se put rencontrer dans la cave de la ville, où ces sortes de liqueurs se vendent en gros et en détail à ceux qui en ont affaire. Outre cela nous fîmes bonne provision de langues de bœufs et de jambons de Westphalie, et, tout étant prêt pour le second de février, jour de la Chandeleur, après avoir ouï la messe et pris congé, non sans verser quelques larmes, du bon M. d'Avaugour, qui m'avoit voulu défrayer, moi et tout mon train, malgré que j'en eusse, jusqu'à

1. Lappe, Lapon.

payer mes ports de lettres, qui me venoient dans son paquet, dont il ne vouloit point que je le remboursasse, quoique cela se montât à plus de cinq cents livres, je partis de Stockholm pour me rendre à Dantzick par la Laponie [1], chemin à la vérité le plus long, mais le plus commode en la saison où nous étions, et que les gentilshommes de Finlande et de Livonie qui ont à faire à la cour de Suède prennent plus volontiers que celui de la Prusse, de la Poméranie et du Danemark, qui est presque aussi long et n'est pas si sûr. Mais avant de nous embarquer à ce long et pénible voyage qu'aucun François avant moi ni depuis n'a fait, que je sache, ce qui a fait douter au sieur Scheffer (que nous réfuterons bientôt) de la vérité de mon histoire et des choses que je n'ai rapportées que sur la foi de mes yeux, avant, dis-je, que de passer plus outre, il est à propos de mettre ici plusieurs lettres de M. le comte de Brienne, mon père, que je reçus durant le long séjour que je fus obligé de faire à Stockholm malgré moi, pour les raisons que j'ai suffisamment déduites ci-dessus, avec lesquelles je finirai ce VI^e^ livre, destinant le suivant tout entier à la description de la Laponie, que je croyois en commençant devoir entrer dans celui-ci ; mais cela l'auroit rendu monstrueux. Ainsi ce que j'avois dit du supplément de ce VI^e^ livre doit s'entendre du VII^e^ ; il suffit d'en avoir averti.

1. C'est-à-dire en contournant le golfe de Bothnie presque entièrement et en passant par la Finlande, l'Esthonie, la Livonie et la Courlande.

LETTRES

de M. le comte de Brienne, premier secrétaire d'État, à M. son fils, envoyé extraordinaire de la part du Roi très chrétien à Leurs Majestés Suédoises, toutes lesquelles lettres il a reçues à Stockholm depuis le mois de septembre 1654 jusqu'au II^e février 1655 [1].

Mon fils, quand j'ai résolu que vous voyageriez, j'ai mis une borne à la durée de votre voyage et je l'ai établie de trois ans. Qu'il fut d'un plus long cours, je ne l'aurois pas pensé, et je ne saurois me persuader que je l'ai trop raccourci. Néanmoins la chose me paroît disposée d'une autre façon que je ne l'avois résolu, et il semble qu'il faut que je prolonge le temps du moins d'un an, ou que je racourcisse la carrière qu'on a eu intention que vous dussiez courir. Nécessité de choisir, je suis mon inclination, laquelle étant de vous revoir me presse si fort que je ne saurois écouter ce qu'on me voudroit dire pour me faire changer. Mais je ne me laisse pas en sorte emporter à mon sentiment qu'il vous en puisse arriver du mal, en vous privant de quelque connoissance et de

1. Après avoir donné ce titre, Brienne n'a pas transcrit ces lettres dans ses Mémoires. Comme pour les précédentes, il se contente de les énumérer et de renvoyer au manuscrit spécial qu'il en avait, actuellement Bibliothèque de l'Arsenal, ms. n° 2582, f^os 11-37. — C'est d'après le même recueil que nous les imprimons ici.

quelques lumières dont vous pourriez vous remplir, allant jusques aux lieux qu'on avoit désignés. Je parle en mon sens avec tant de modestie que je ne condamne pas celui des autres, et je ne retrancherois que la Pologne de votre voyage, où il n'y a rien à voir et moins à apprendre. Néanmoins si votre curiosité vous porte d'y aller, j'y donne les mains, auquel cas il me semble que vous aurez à passer l'hiver à Vienne ou à Munich, et en l'une et l'autre de ces cours y être si fort sur la retenue que ce qui en sera écrit vous tourne à la gloire. Si en la première vous avez à y visiter de fois à d'autres les seigneurs les plus qualifiés, et qui sont dans les affaires, témoignez la passion de la France à voir le traité de paix exécuté, et pénétrez, autant que vous pourrez, les diligences dont usera l'Empereur pour disposer les Électeurs à élire son fils Roi des Romains[1]; en l'autre où il seroit plus honnête que vous fissiez du séjour, de vous contenter de remarquer les inclinations de l'Électeur, et, si l'occasion s'en présentoit, étant entré en sa familiarité, lui persuader que le Roi contribuera toujours tout ce qui sera en son pouvoir pour sa grandeur, et vous garder de rien

1. La situation était alors délicate pour l'Empire. L'archiduc Ferdinand-François, qui avait été élu roi des Romains en mai 1653 et au couronnement duquel le jeune Brienne assista, à Ratisbonne, au mois de juin suivant, mourut le 9 juillet 1654. De ce fait, l'héritage du titre de roi des Romains passait à l'archiduc Léopold, né le 9 juin 1640, un garçon malingre qui, d'ailleurs, n'avait pas l'âge requis pour ceindre cette couronne. La politique française se préoccupait de cet état de choses et cherchait d'ores et déjà à en tirer quelques avantages. Brienne a déjà apprécié cette situation (voy. ci-dessus, p. 127).

dire qui pût être interprété que vous eussiez dessein de le détacher de la dépendance de sa mère. Je change d'avis, et mon sens est qu'ayant passé par les deux cours, par celles de Saxe et de Brandebourg, vous veniez à Augsbourg et que vous vous y occupiez à étudier, attendant que la saison vous permette de passer en Italie par le Tyrol. Mais si vous pouvez négliger la Pologne et que la saison vous permette de voyager par Berlin, où au sortir de la Suède vous aurez à vous rendre, gagnez Dresde, de là Nuremberg, et Augsbourg, et par le même chemin du Tyrol, l'Italie. Mandez-moi ce que vous aurez résolu, ayant pris l'avis de M. d'Avaugour ; mais ne vous pressez pas en sorte de marcher que vous vous exposiez à aucun péril ; ce que je ne dois pas craindre, puisque M. Blondel vous conduit, sur la sagesse duquel je me puis reposer, et profitez en sorte du temps que, le peu qui me reste à vivre, j'aie la consolation de vous voir aimé et estimé d'un chacun, et cela sans doûte vous arrivera si vous aimez Dieu de tout votre cœur et selon sa loi, et si vous déférez toutes choses à celle de votre mère. C'est tout ce que vous aurez de moi qui suis

Votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 7e septembre 1654.

Mon fils, puisque M. l'ambassadeur l'a voulu, je vous envoie les lettres du Roi que vous aurez à présenter aux Majestés de Suède et au duc, père de la reine. A elle et au duc, vous n'aurez qu'à leur dire que, le Roi ayant su son mariage, il vous a commandé

de leur témoigner qu'il en a une extrême satisfaction, honorant la vertu et les qualités qui sont en elle, et ayant la dernière estime pour le duc, duquel vous louerez la maison, sans oublier de lui dire qu'elle est considérable comme une maison royale, parce que depuis plus d'un siècle le Danemark n'a point de rois que de leur sang, allié avec les plus célèbres de l'Europe. Au roi de Suède, non seulement vous lui direz ce que vous jugerez pouvoir être mieux reçu de lui sur ce sujet, mais aussi que Sa Majesté a ressenti une joie tout extraordinaire de la grandeur à laquelle Dieu l'a élevé, et qu'elle se promet que demeurant en la parfaite intelligence qui a été observée entre les rois de glorieuse mémoire, Sa Majesté et la reine de Suède, que le public en tirera divers avantages. La lettre du Roi vous sera remise ouverte, de laquelle vous tirerez les lumières et les instructions de ce que vous aurez à dire. Qu'il vous souvienne que vous parlez au nom d'un grand roi et que vos paroles ne doivent être ni enflées ni foibles. Il est bon de faire comprendre que la couronne de France excelle au-dessus des autres, éviter de le proférer, et de vous souvenir que c'est à un roi et qui commande une brave nation que vous parlerez. Remerciez M. d'Avaugour de l'honneur qu'il vous procure et assurez M. Blondel et La Routière de mon amitié. Celle que j'ai pour vous n'a point de bornes. Je suis votre très affectionné père.

De Loménie Brienne.

A Paris, ce 11 septembre 1654.

Mon fils, je ne puis vous céler mon inquiétude et la grandeur de votre mal la rend excusable, je dirai même l'amitié que je vous porte. Je vous prie de vous retirer le plus tôt que vous pourrez d'un lieu dont l'air vous est si contraire, et de faire en sorte profit de votre voyage que, si une fois vous êtes auprès de moi, je puisse me reposer sur vous du fardeau de ma charge, si vous voulez le porter, ou aviser avec vous ce qui pourra être pour votre mieux, si vous n'étiez pas en cette résolution. Je désire que vous acquerriez de la gloire dans le métier que vous entreprendrez, et pour vous en rendre capable, employez bien votre temps. Dites à M. Blondel que j'ai vu M. son père, que je l'estime et que l'on est en volonté de faire plus, et aussi que j'écris présentement à M. de Meulles [1] de vous faire fournir de l'argent, si vous en avez besoin, à Hambourg, si vous y repassez, ou aux villes auxquelles son crédit s'étend, comme sont à dire Lubeck, Dantzick et même Varsovie, si vous prenez la résolution d'y aller. A Dantzick, je fais la même prière au sieur Canazilhes [2], consul, et je m'assure qu'ils y satisferont. J'ai sujet de me louer du soin que prend votre frère l'abbé de se rendre capable de sa condition, et j'avoue que si Dieu me fait la grâce de vous voir l'un et l'autre en état de soutenir votre maison et d'être utiles à vos proches, je serai très satisfait. Je ne désire rien au monde que de vous voir l'un et l'autre en état de vous aider, et que je ne vous sois plus nécessaire.

1. Claude de Meulles, résident à Hambourg depuis 1638.
2. Henri Canazilhes, consul à Dantzick de 1634 à 1657.

Aimez-moi comme je vous aime et faites mes recommandations à M. Blondel et à La Routière.

Votre mère n'est pas en cette ville ; c'est pourquoi vous n'aurez point de ses lettres. Elle est en bonne santé et sera en inquiétude de la vôtre. Je suis votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 30 octobre 1654.

Mon fils, votre lettre en date du 10e du passé a de beaucoup accru mon inquiétude ; je crains pour vous le mal duquel vous êtes encore travaillé, et à sa grandeur l'excès du frais, sous le pôle dont vous êtes proche, redouble mes appréhensions. Si quelque chose les diminue, c'est la résignation que j'ai en la volonté de Dieu, et que vous espérez bien de votre santé. En la lettre que j'écris à M. l'ambassadeur d'Avaugour, je lui explique si nettement les raisons que nous avons pour nous défendre de la prétention du roi de Suède, que je demeure convaincu qu'il s'en laissera vaincre. Qu'il ait pour vous quelque civilité, votre lettre ne me le laisse pas espérer, et comme le Roi n'a pas jugé vous devoir donner un titre d'ambassadeur, pour ne précéder pas M. d'Avaugour, il faut que vous vous commandiez, et que le roi de Suède ne croie pas que vous en avez prétendu le rang. Je crois votre santé rétablie et que vous êtes parti ou pour la Pologne ou pour l'Allemagne. Il m'est indifférent quelle route vous teniez, pourvu que vous reveniez bientôt, et je vous avoue que j'ai impatience de vous revoir et que je suis très satisfait des lettres que vous avez écrites. Faites mes recom-

mandations à M. Blondel et à La Routière, et, si cette lettre vous étoit rendue en Suède, en vous séparant de M. d'Avaugour, assurez-le que j'aurai toujours un désir passionné de le servir et proportionné à celui que j'ai de l'honorer ; et à M. Piques [1], vous lui confirmerez ce que je lui mande que le Roi, à l'instance même de Son Éminence, a commandé qu'il fût payé en argent comptant de deux années de ses appointements, sans préjudice de ce qui lui sera encore dû. Vous recevrez des lettres de M^me^ de Brienne ; vous savez sa tendresse pour vous, et il me suffit de vous en faire souvenir pour vous dire qu'en l'honorant et lui obéissant vous satisfaites à toutes choses à mon égard, qui suis

Votre très affectionné père.

DE LOMÉNIE-BRIENNE.

A Paris, ce 6^e^ de novembre 1654.

Mon fils, vous jugez bien que votre dernière lettre, en date du 18^e^ du passé, m'aura causé de l'inquiétude, et, bien qu'elle me laisse quelque espérance, qu'elle ne sauroit me mettre l'esprit en repos. Ainsi suis-je assuré que le courrier qui se rendra mercredi prochain en cette ville m'apportera de vos nouvelles. Si elles sont telles que je les souhaite et que je me promets de la bonté de Dieu, celle-ci ne vous trouvera plus en Suède, et M. d'Avaugour aura la civilité de vous la faire tenir à Varsovie ou à Cracovie (qui sont les villes de la résidence ordinaire de la cour

1. Il avait été agent de France près de la reine Christine, et Mazarin correspondait directement avec lui (*Lettres*, t. VI, p. 117-192).

de Pologne), où je trouve que vous avez raison de passer, puisque votre voyage n'en sera de rien plus long et que vous le ferez même avec plus de sûreté. Y étant, vous direz au roi [1] que le duc de Moscovie a écrit au Roi le sujet pour lequel il lui avoit déclaré la guerre, et que Sa Majesté en sa réponse s'est contentée de lui dire qu'elle s'entremettroit volontiers de leur accommodement, si elle en étoit recherchée de Sa Majesté de Pologne et de lui ; qu'on souhaite qu'il soit victorieux de ses ennemis et que son règne soit de longues années. En vous écrivant ce que vous aurez à faire en Pologne, je présupposai que vous et La Routière êtes guéris, vous de la fluxion qui vous a si longtemps travaillé, et lui de sa purisie [2]. Si Dieu lui a rendu sa santé, dites lui que j'en aurai de la joie, et vous ayant guéri, ne vous oubliez pas de l'en remercier et de nous en avertir, afin que nous le fassions de notre côté ; et connoissant que tout le bien vient de lui, ni que le mal n'arrive que par sa permission, servez-le de toutes les puissances de votre âme, et vous obtiendrez l'un et éviterez l'autre. Ce ne doit pas être la fin de votre service, puisque vous le devez par des motifs plus relevés ; mais l'avoir en pensée en préférence à toutes choses. Dites à M. Blondel que j'ai pour lui toute l'estime et l'amitié qu'il sauroit désirer, et soyez soi-

1. Cette phrase est bien obscure. Il faut comprendre évidemment : « Vous direz au roi de Pologne que le duc de Moscovie a écrit au roi de France le sujet pour lequel il avait déclaré la guerre au roi de Pologne, et que le roi de France s'est contenté, dans sa réponse, de dire au duc de Moscovie, etc. »

2. Faut-il lire *pleurésie ?*

gneux de nous écrire souvent de vos nouvelles. Dieu soit votre guide et son ange votre garde.

Votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 13 novembre 1654.

Mon fils, de la lettre que vous écrit votre mère et de celle que nous avons prié M. de Mirabeau [1] d'écrire, il vous est aisé de juger en quelle inquiétude nous sommes de votre mal. Son opiniâtreté n'ayant point lassé votre patience ni votre résolution à faire les choses nécessaires à votre guérison, nous la fait espérer, mais bien plus la confiance que nous avons en Dieu, auquel sans doute vous aurez eu recours, qui peut vous soulager. Ayez-la entière en sa bonté et vous n'en serez point trompé. Que s'il veut par vos souffrances être glorifié, offrez-les lui de toutes les puissances de votre âme. Dès que la rigueur de la saison et votre santé vous le pourront permettre, retirez-vous de la Suède, et si votre incommodité vous force à interrompre vos voyages, avertissez-nous en, afin que nous donnions ordre à ce qui sera à faire pour votre soulagement. Car c'est la seule chose dont présentement mon esprit est rempli, qui ne cesse point de désirer votre retour et vos avantages. J'aurois une extrême affliction si

1. François-Marie de Mirabeau, médecin ordinaire de Monsieur frère du Roi, et ami de la famille de Brienne. Le 19 novembre 1652, Monsieur avait tenu son fils sur les fonts du baptême avec M^me^ de Brienne, qui, à cette occasion, avait offert au prince une fort belle collation dans son hôtel (*Gazette* de 1652, p. 1104).

La Routière étoit décédé. Si sa santé est rétablie, comme je le souhaite, dites-lui que la nouvelle que j'en apprendrai me donnera de la joie, comme les occasions que je pourrai rencontrer de faire connoitre à M. Blondel l'estime que j'ai de sa personne et de reconnoître l'affection qu'il vous témoigne. Vous savez qu'il est aujourd'hui vendredi ; ainsi ne serez-vous pas surpris si je ne vous fais point un long entretien, et, ayant à trouver du temps pour écrire à Malte, pour les intérêts de votre frère [1], j'ai besoin de quelques moments. Je me contenterai partant de vous assurer de la continuation de mon amitié et que je suis, mon fils,

Votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 20 novembre 1654.

Mon fils, les dernières lettres que M. Blondel et La Souche ont écrites, en date du dernier du mois passé, n'ont pas fait cesser mes craintes, bien que votre fluxion ayant changé de lieu semble devoir être moins appréhendée. Aussi n'ai-je pas cru devoir prendre d'autres sentiments que ceux desquels je vous ai éclairci, de sortir de ce fâcheux climat dès que votre santé et la rigueur de la saison vous le pourront permettre. Si Dieu exauce mes supplications, ce sera pour continuer votre voyage. S'il veut que votre mal dure, ce sera pour revenir. Je souhaite d'être auprès de vous, aussi bien que votre mère, pour par nos soins contribuer à votre guérison, et

1. Alexandre-Bernard de Loménie, chevalier de Malte, commandeur du Temple de la Rochelle et consul à Alexandrie.

de vous voir souffrir nous souffririons beaucoup ; mais la consolation de vous voir diminueroit, sinon notre mal, notre inquiétude. Je ne juge pas que la lettre que vous demandez puisse arriver à temps pour vous en servir. Il y a près d'un mois que l'on prépare la fête de la noce, et il s'en écoulera près d'un autre devant que la dépêche vous pût être rendue ; ainsi un compliment viendroit à tard, et ne pourroit être excusé que d'avoir voulu imiter le roi de Suède en sa paresse, qui a différé plusieurs mois d'avertir Sa Majesté qu'il étoit monté au trône. J'écris à M. d'Avaugour ce que j'ai pensé au sujet de sa lettre. Vous en aurez communication, et je crois que j'aurai bien rencontré, sinon en tout, au moins en la pensée que la parenté entre deux rois voisins ne les rendra pas meilleurs amis, et que l'intérêt de la France, nous conviant à conserver une entière intelligence avec la Suède, nous fera supporter diverses choses que par sagesse et par reconnoissance ils ne devroient pas faire. En vous retirant, dites au roi, à ceux qu'il considère et à ceux qui sont considérés dans sa cour, tout ce que vous jugerez pouvoir contribuer à faire que ce roi demeure uni avec nous, et délicatement faites lui entendre que la France, du sang de ses sujets et d'avoir prodigué ses trésors, a fait sinon la fortune de sa couronne, du moins qu'elle y a beaucoup contribué. Pour fin, je vous exhorterai à aimer Dieu, le craindre et recevoir avec soumission tout ce qui vous arrivera de sa main. Vous êtes plaint de vos frères, de vos proches et de vos amis : cela vous doit fortifier en la pensée dont souvent vous vous êtes déclaré, d'aimer

mieux les occasions de les servir que de vous élever. Je vous souhaite sage et heureux. A Dieu.

Votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 27 de novembre 1654.

Mon fils, la durée de votre mal augmente mes appréhensions et mon impatience de vous savoir en quelque autre pays que la Suède. Je souhaite que cette lettre vous soit envoyée par M. d'Avaugour, si vous ne la recevez à Hambourg, où j'apprends que vous serez forcé de revenir, si ce n'est que vous alliez en Pologne, où l'on nous mande que les affaires y sont en grande confusion. Ayant vu en la lettre que vous avez écrite à votre mère que vous désireriez avoir des conserves pour soulager vos yeux en lisant et pour les garantir de l'incommodité et de l'injure du temps en voyageant, je vous en envoie. L'une, qui est celle enchâssée d'or, est la meilleure que j'aie jamais eue. Les autres me semblent en approcher ; la jaune a son usage lorsque la lumière est allumée, et les entendus par l'expérience à s'en servir disent que ce sont les meilleures. Je prie Notre Seigneur que vous ne soyez pas contraint de vous en servir ni de souffrir l'incommodité du cautère qu'on vous a mis. Qu'il veuille que vous reveniez en parfaite santé ! Votre incommodité vous fait plaindre même de la Reine. Vous savez ce que je lui dois, et à quoi la bonté qu'elle vous témoigne vous oblige. Je suis partant assuré que vous ne manquerez jamais à ce que vous lui devez. En cette lettre M. Blondel verra que je me souviens de lui et que j'ai passion

de le servir, et La Routière que je suis très aise qu'il soit guéri. A Dieu, mon fils.

Votre très affectionné père.

DE LOMÉNIE-BRIENNE.

A Paris, ce 4e décembre 1654.

Mon fils, votre lettre, mais bien plus celle que vous avez écrite à Mme votre mère, a diminué beaucoup mes inquiétudes. J'espère, et ce me semble, avec fondement, et sur votre propre jugement, que le mal duquel vous avez été travaillé sera pour cesser, et la fluxion étant arrêtée, n'ayant point formé de fistule, vous vous trouverez guéri. Dieu sait et mon cœur le sent quelle sera ma joie, et déjà j'ai oublié mille choses qui me faisoient peine, et en ai bien conçu autant qui sont capables de me causer de la joie. J'ai à vous remercier de m'avoir envoyé une médaille, et à vous avertir (si déjà vous n'y avez satisfait) de faire un très humble remerciement au roi de Suède de l'inquiétude qu'il a témoignée de votre mal. J'apprends qu'il a reconnu, en la personne de l'un des enfants du chancelier Oxenstiern [1], les services que le père avoit rendus à la couronne. C'est une action de laquelle il sera loué et il seroit à désirer que les autres prissent l'exemple que celui-ci leur en donne. Cette charge a tant de rapport à celle qui vous est destinée qu'il me semble que la bienséance le veut et même que le service du Roi le peut requérir, que vous fassiez amitié avec ce sei-

1. Johan-Axelsson Oxenstierna, qui avait été le principal agent de son père lors des négociations du traité de Westphalie.

gneur suédois. Si sa vertu a du rapport à celle de son père, il devra être dit que le Septentrion fournit des personnes qui en brillent et que l'on aura peine d'en soutenir l'éclat. Faites que l'on demeure persuadé en leur cour que ç'a été avec justice qu'on vous a appelé aux affaires par les semences de la vraie vertu qu'on voyoit environner votre âme. Je désire que vous en sortiez plein d'estime et que vous vous éleviez des triomphes pendant le cours de votre vie qui la rendent immortelle. Je ne saurois faire des souhaits pour vous qui ne soient grands, car mon amour n'a point de bornes pour vous. A Dieu.

Votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 11ᵉ de décembre 1654.

Mon fils, la lettre que vous avez écrite à votre mère, en date du 21ᵉ du passé, a fait cesser mes inquiétudes. Je ne laisse néanmoins d'être touché de quelque appréhension que cette malheureuse fluxion de laquelle vous avez été si longtemps travaillé ne revienne. Mais au moment que je saurai que vous avez quitté le pays où vous en avez été affligé, je serai sans inquiétude et sans crainte. Celle que vos lettres témoignent que vous avez de Dieu m'a consolé. Je suis assuré que, si vous l'aimez, il sera votre guide, et qui marche et combat sous ses enseignes ne doit rien craindre. Que si quelquefois il nous fait sentir sa main, c'est une épreuve et non pas un châtiment. Ainsi, au lieu d'en demeurer abattus, nous avons sujet de consolation. J'avoue que j'en sentirai une extrême lorsque je vous embras-

serai. Mais afin qu'elle soit entière, venez si consommé et affermi en toutes sortes de vertus que je n'aie que des remerciements à faire à Dieu, qui sait que je vous aime bien plus pour être persuadé que vous serez vertueux que pour ce que vous êtes mon fils. Je vous convie toujours à sa gloire. La fin de notre vie doit être un triomphe, et sans l'avoir mérité notre vie auroit été malheureuse. Il est tout autre que ceux que nous lisons dans les histoires profanes, et ce n'est point une ambition déréglée d'y aspirer, pourvu qu'on suive la voie qui est prescrite, qui mène à la vie. Je vous conjure d'assurer M. Blondel de mon amitié, et aussi La Routière, et qu'ils connoîtront lorsque l'occasion s'en offrira qu'elle est sans réserve pour eux. Je suis votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 18 décembre 1654.

Mon fils, j'ai à vous remercier de la médaille que vous m'avez envoyée, et à vous témoigner la joie que m'a causée votre lettre qui me laisse croire que, par l'infinie grâce du bon Dieu, vous êtes entièrement guéri du mal duquel vous avez été travaillé. En quelle terre celle-ci vous sera rendue, c'est ce que je ne puis deviner ; mais je souhaite que ce soit en toute autre plutôt qu'en Suède, où vous avez fait un séjour bien incommode et assez ennuyeux, et où il y avoit peu à profiter. Pourtant je serois marri que vous n'eussiez pas vu ce pays. Il s'est acquis du renom pendant et sous la conduite des règnes de ses derniers rois. Il se dit tant de bien de celui qui règne

qu'il y a lieu de croire que pendant sa vie la nation suédoise ne déchoira point de la réputation qu'elle s'est acquise et de la gloire où elle est montée, et c'est en ce point que je la trouve plus heureuse que ne furent les Thébains quand ils eurent perdu Épaminondas. Je ne puis, mon fils, vous écrire et m'oublier de vous faire souvenir que la vie n'est belle ni aimable qu'en faisant des actions extraordinaires qui nous acquièrent de la gloire et la rendent aimable, et que pour y réussir il faut être attaché, par préférence à tout autre service, à celui de Dieu et n'en point embrasser d'autre, après le sien, que celui du Roi. Le nôtre fait paroître d'être enclin au bien, et, en divers rencontres, de la fierté qui marque son courage. Pour y être reçu agréablement et pour y persévérer avec estime, je vous laisse à juger ce que vous aurez à faire. Et bien que je ne puisse douter que votre mère vous ait écrit, je ne lairrai de vous assurer de sa santé. Si elle n'a changé de volonté, demain elle reviendra de Saint-Denis, où elle aura séjourné quinze jours entiers. Vous savez qu'elle s'y aime, et combien elle est aimée des sœurs du Carmel, et que votre nièce qui y est élevée lui sert d'un grand divertissement [1]. Cette enfant et les bonnes mères vous ont su recommander à Dieu. Je le supplie qu'il soit votre guide en quelque lieu que vous puissiez aller, et qu'il vous préserve du mal, en sorte que je puisse vous embrasser avant que de

1. Louise de Béon, comtesse de Brienne, avait été la première protectrice du Carmel de Saint-Denis, et c'est là que sa petite-fille, Marie-Julie-Gabrielle Rouault de Gamaches, fit profession religieuse et devint prieure.

mourir. J'ai eu nouvelles que le chevalier votre frère a été pourvu d'une commanderie, et qu'il est en parfaite santé. L'abbé est auprès de moi, qui a autant d'impatience de vous revoir que j'en ai. C'est ce qui me fait croire que je suis heureux, vu l'amour qui est entre vous autres, qui certes devez aimer avec tendresse votre sœur, puisque la sienne pour vous tous ne pourroit que difficilement être conçue. A Dieu.

Votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 20 décembre 1654.

Mon fils, si je cessois de vous écrire dès le moment que par vos lettres j'ai appris votre guérison, présupposé comme je n'en doute point, que les miennes vous sont en consolation, vous ne l'auriez parfaite de la miséricorde que Dieu vous a faite pour ne vous être cause d'affliction dans ce jour qui m'oblige à écrire en divers endroits. Je ne laisse de vous faire voir que je me souviens de vous et que je suis touché d'une joie extraordinaire de la miséricorde que Dieu a exercée en votre endroit. L'amour duquel doit désormais être l'objet de vos délices ; et puisque vous êtes persuadé que la sainteté de vie de ceux desquels vous êtes issu a fléchi son courroux, ayez la telle qu'elle puisse un jour aider à vos enfants. Ne croyez pas, mon fils, que je juge aussi avantageusement de moi que vous avez fait. Je connois mes défauts et les vertus de votre mère, aux prières de laquelle j'ai toujours espéré que Dieu vous conser-

veroit et la santé et sa grâce. Je lui demande l'une et l'autre de ces choses, sans égalité pourtant, sachant la différence de leurs prix ; mais l'une pour vous aider à obtenir l'autre, employant votre vie pour son service. Vous en rendrez au Roi si vous avertissez le roi de Pologne qu'il s'est bien gardé de condamner sa conduite, qui étoit la fin du voyage d'un courrier de Moscovie, et que Sa Majesté s'est contentée d'écrire à cet empereur que si il étoit recherché du roi de Pologne et de lui de s'entremettre de leur accommodement, qu'il le feroit volontiers ; et qu'en toutes les dépêches qui sont adressées à M. d'Avaugour qu'on le charge de faire connoître au roi de Suède les avantages qu'il pourroit espérer s'il avoit conclu une bonne paix avec lui, qui doit croire que Sa Majesté lui souhaite toutes sortes de félicités, victoires sur les rebelles et sur les races. Je veux croire que la reine, sa femme, vous recevra ou verra de bon œil. Pour m'avoir oublié, je ne saurois croire qu'il ne lui reste quelque mémoire de l'affection que votre mère lui a témoignée et des services que je lui ai rendus. Au lieu de lui faire reproche de sa conduite, essayez de lui imprimer que j'ai pour elle tous les respects imaginables et une violente passion de la servir, n'ayant jamais oublié l'honneur qu'elle me força de recevoir et qu'elle me voulut faire partant de cette ville [1]. Je vous souhaite une année heureuse et de vous revoir avant qu'elle s'achève, et d'avoir les occasions de faire paroître à M. Blondel

1. Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, reconnaissait les Brienne pour ses parents (Voy t. I, p. 344).

mon affection. Assurez-le de mon amitié et de mon service. A Dieu.

Votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 1er de l'an 1655.

Mon fils, je ne vous désavouerai pas que je suis demeuré fort satisfait des lettres que vous m'avez écrites, en date des 9 et 16 du passé, et pourvu que le roi de Suède soit demeuré édifié de votre conduite, vous et moi sommes en obligation d'en remercier le bon Dieu, surtout si vous avez réussi à l'accommodement d'un [prince] de Hesse et d'un sénateur de Suède. En vérité, vous avez osé vous ingérer de l'affaire la plus difficile et qu'il faut ménager avec le plus de délicatesse, y ayant des mesures à garder entre un prince et son gentilhomme, et ne donner pas tant à l'un qu'il croie que l'autre ne lui puisse jamais être égalé, ni à l'autre qui lui donne la présomption de le prétendre en toutes sortes de rencontres. Ce que vous avez dit au roi de Suède, qui lui doit donner l'envie de s'allier avec le Roi, a été bien reçu : il est du bien des deux couronnes d'être unies, soit pour se défendre si elles étoient attaquées ou pour éviter d'être forcées de faire la guerre, qu'on ne leur déclarera pas aisément si on est persuadé qu'elles ne sont pas capables de se diviser. Je souhaite que vous ayez trouvé le roi de Pologne en volonté de s'accommoder avec le roi de Suède, et laissé celui-ci en disposition d'y entendre, car il est de l'avantage de la chrétienté que ces deux royaumes soient en paix. Car, bien que le Moscovite soit

chrétien, il suit un dogme si éloigné du vrai qu'il ne peut pas être considéré que comme un payen, et après tout, s'il s'établissoit en l'Europe, sa puissance seroit formidable. Je ne vous écrirai plus que je ne sache où j'aurai à envoyer mes lettres avec certitude qu'elles vous y trouveront, et je continuerai à prier Dieu que son ange vous guide, et cela ne vous défaillira pas, pourvu que vous continuiez à en avoir la crainte et à l'aimer de toutes les puissances de votre âme. Plaignez votre mère et moi de la perte que nous avons faite de l'un de nos bons amis. C'est M. de Langres[1] que Dieu a voulu récompenser des peines qu'il s'est données pour en avancer la gloire et le service. A Dieu.

Votre très affectionné père.

De Loménie-Brienne.

A Paris, ce 11ᵉ février 1655.

1. Sébastien Zamet, évêque de Langres depuis le 30 octobre 1615, mourut le 2 février 1655. Brienne père et sa femme sont cités au nombre des amis de l'évêque dans la thèse que M. Louis Prunel lui a récemment consacrée (*Sébastien Zamet.* Paris, 1912, in-8°, p. 373 et 414.

LIVRE SEPTIÈME.

VOYAGE DE LAPONIE [1].

Sommaire. — *L'auteur prend la résolution de faire le tour du golfe Bothnique pour se rendre par la Finlande, la Livonie, la Courlande et la Prusse ducale à Dantzig. Part de Stockholm le 2 février 1655. Son arrivée à Upsal, où la Reine Christine se démit de ses États. Portrait de cette fameuse Reine. Lettre d'elle à M. Chanut, du dernier février 1654. Mines d'argent et de cuivre. Description des mines de Cupperberg. Description de la Laponie telle qu'elle est dans l'Itinéraire latin de l'auteur. Ne passe point plus loin qu'Uma, et pourquoi. Traverse la mer Baltique en traîneaux sur la glace. Arrive à Abo, capitale de Finlande. Passe par Narva, ville anciennement de la Moscovie, qui appartient maintenant à la couronne de Suède. De là à Riga, capitale de la Livonie, et y séjourne un jour ou deux pour se reposer. Gouvernement politique des Suédois. Va voir le duc de Courlande à Mitau, où ce prince fait sa résidence ordinaire. Description de ce petit État. Entre dans la*

1. *Note de Brienne* : « Il faut deux mois de marche continuelle pour faire le voyage par terre, en côtoyant le golfe Bothnique, de Stockholm à Dantzig. »

Prusse ducale. Séjourne quelque temps à Koenigsberg, capitale de ce duché. Y fait ses Pâques. Arrive à Dantzig le 3 avril 1655.

Le propre jour donc de la Chandeleur, second de février 1655, comme j'ai dit [1], nous partîmes de Stockholm, dans la plus rude et la plus fâcheuse saison de l'année, mais la plus commode toutefois pour voyager et faire diligence, à cause que les lacs et les fleuves étant gelés, on ne se détourne nulle part et on passe par dessus comme dessus des ponts, en sorte qu'on va toujours tout droit, avec la boussole à la main, de crainte de se perdre dans les neiges, et ainsi on fait beaucoup de chemin. On change de chevaux de quatre lieues en quatre lieues, qui en valent huit bonnes de notre France, j'entends

1. Au moment où Brienne retraçait ainsi (1683), en français, après plus de vingt-cinq ans, son voyage en Laponie, un autre Parisien, Jean-François Regnard, venait d'achever une excursion dans ces mêmes pays du Nord. Il ne semble pas que Regnard ait jamais lu l'*Itinerarium* latin de Brienne, quoiqu'il datât déjà de vingt ans. Quant à Brienne, il ne put pas connaître les divers voyages en Flandres, en Hollande, en Suède, en Laponie, en Pologne, qu'on a recueillis dans les œuvres du poète comique, car ce sont des fragments trouvés seulement à la mort de leur auteur et imprimés pour la première fois en 1731. Seul, le voyage de Laponie semble avoir été rédigé en vue de l'impression ; mais ce n'est qu'une ébauche qui voudrait, pour être utile, un travail de commentaire qui n'a pas été fait jusqu'ici. Pourtant, nous citerons Regnard chaque fois que nous le pourrons, pour expliquer Brienne. Tous deux ont trop d'imagination et font volontiers appel à leurs souvenirs de lecture. Mais ils ont bonne grâce, — Regnard plus que Brienne, — et les suivre ne manque pas d'agrément.

de l'Ile de France [1] ; car les lieues de Gascogne et surtout de Poitou et de Périgord sont aussi longues que les milles germaniques, et les lieues de Suède sont des milles d'Allemagne, toutes comptées au cordeau et mesurées à la toise, et distinguées de quart de lieue en quart de lieue par des poteaux de bois qui marquent le chemin qu'on a fait et celui qui reste à faire jusqu'à la poste : 1 poteau, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 jusqu'à 16, ce qui fait une poste, avec ces marques dessus 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, mille ; 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, deux milles ; et ainsi des autres jusqu'à la quatrième lieue qui finit au nombre 16, ainsi figuré XVI pour le mieux marquer. Les commencements des lieues sont toujours aussi marqués en chiffres romains, I, II, III, IV, et les quarts en chiffres arabiques, 1/2, 3/4, etc., et de plus il y a une main ainsi ☞ qui indique le chemin, et le doigt est toujours tourné du côté du nord, de peur que les voyageurs ne s'y méprennent. Car la neige souvent et l'aquilon qui donne dans le nez aux chevaux les fait retourner sur leurs pas, afin de l'avoir au derrière, et on se retrouve au lieu d'où l'on étoit parti, si l'on n'a le soin de temps en temps de prendre garde à ces mains ou indices. Outre cela, il y a encore, sur les lacs et les grandes rivières qu'il faut traverser, des perches fichées dans la glace d'un côté et d'autre, qui marquent le chemin. Il faut prendre bien garde de passer entre ces allées de bois mort,

1. Selon Regnard, le mille de Suède valait 6.600 toises et celui de France 2.200. Le mille de Suède passait ordinairement pour trois lieues de France.

sans quoi on pourroit tomber dans quelque trou, car le froid par sa violence fait souvent fendre la glace, comme je le dirai ailleurs. Pour les petits ruisseaux, il n'y a que deux pieux fichés au milieu avec une perche en travers, qu'on lève avec la main quand on veut passer. Les paysans des environs sont obligés à faire ces corvées tous les hivers, pour la commodité des voyageurs, et à la poste on fait payer par traîneau quelques deux liards pour cela. On ne paye, pour quatre lieues suédoises, que quatre sols, c'est-à-dire cinq sols de France par poste. Si on a deux chevaux à son traîneau, comme j'en avois deux au mien, parce qu'il étoit le plus grand et le plus chargé et que j'y avois avec moi, outre le voiturier, le sieur Barth, mon secrétaire allemand, qui me servoit de lecteur quand j'avois abaissé la couverture qui me paroit des injures de l'air, — pour lui, il étoit à découvert sur le devant, — si, dis-je, on a deux chevaux, on paye huit sols de Suède par poste, qui sont, comme j'ai dit, dix sols de France. On peut faire facilement entre deux soleils, car on ne peut guère marcher passé quatre heures du soir, ni partir avant sept heures du matin, encore est-ce bien tôt, on peut, dis-je, en cet intervalle de temps, faire en se pressant huit postes, qui disent trente-deux milles germaniques. Mais, pour cela, il faut toujours courir le grand galop : c'est comme qui iroit de Paris à Tours, ce que j'ai fait deux fois en ma vie, sur des chevaux de poste, entre deux soleils. Mais, d'ordinaire, on ne fait que cinq postes, ou six au plus, qui disent vingt ou vingt-quatre lieues suédoises, c'est-à-dire quarante ou quarante-huit de

France au plus ; encore faut-il bien marcher pour cela, ne s'arrêter point du tout pour manger, sinon à la couchée, où l'on fait maigre chère, à moins qu'on n'ait des provisions dans son traîneau, comme nous. On trouve des œufs et du lait, de la bière et du biscuit fort dur, et quelquefois des poules, de la vache salée, du lard et des jambons, et puis c'est tout, et cela ne se trouve que dans les grandes hôtelleries. Dans les villes, on est fort bien traité et, outre la bière, on y trouve, à prix raisonnable, du gros vin rouge d'Alicante en Espagne et quelquefois du blanc, mais plus rarement. Pour de l'eau de vie de blé, *Korn brandvin*, on en rencontre partout, mais il donne à la tête et est fort pesant sur l'estomac ; l'ivresse en est fort dangereuse, comme je le dis ailleurs. Voilà les incommodités et les commodités de ce voyage du Nord. Nous nous étions soigneusement informés de toutes ces choses, avant que de partir de Stockholm, et comme j'avois résolu (et que ma mère le souhaitoit, parce qu'elle l'avoit promis à la reine de Pologne) de me rendre de Suède à Dantzig et de là à Varsovie, nous mîmes en délibération si je prendrois la route de la Laponie, Finlande et Livonie, en faisant le tour de la mer Glaciale, ou si, revenant sur mes pas par le Danemark, je gagnerois de là le Mecklembourg, la Poméranie et la Prusse. Mais enfin, par l'avis de gens expérimentés, et qui avoient fait le voyage de Laponie, etc., nous nous déterminâmes à ne point repasser par le Danemark pour ne faire pas deux fois inutilement le même chemin, ni aussi nous engager en hiver dans les glaces des détroits du Belt et du

Sund, qui sont bien plus foibles et moins épaisses que celles du golfe Bothnique au lieu où nous le traversâmes. Ce fut là la principale raison qui nous détermina à prendre la route de la Livonie. Et étant partis, comme j'ai dit, de Stockholm le jour de la Purification de la Sainte Vierge, ma patronne, protectrice des voyageurs en qualité d'étoile de la mer, et nous être recommandés à elle, à nos bons anges, à saints Louis et Henry, mes patrons, à saint Joseph et à saint François, patrons de MM. Blondel et de La Routière, à saint Jean et autres saints dont mes domestiques portoient les noms, nous arrivâmes le jour suivant d'assez bonne heure à Upsal, où nous dinâmes.

Cette ville [1], anciennement capitale de la Suède. est considérable par le palais des rois goths et van-

1. « Petite ville de 25.000 habitants, modeste d'apparence, et qui n'a conservé que peu de vestiges d'un long passé », Upsal est aujourd'hui — à une heure de chemin de fer — « comme un faubourg intellectuel » de Stockholm (Lucien Maury, *Stockholm et Upsal.* 1913, in-4°, p. 125). C'est un Français, Étienne de Bonneuil, qui commença, en 1287, la construction de la cathédrale d'Upsal et en éleva le chœur. L'Université fut fondée en 1477 et dotée en 1624, par Gustave-Adolphe, des revenus qui la firent prospérer. Le bâtiment imposant qui l'abrite actuellement a été construit de 1878 à 1887.

Jean Scheffer, le contradicteur de Brienne dont le nom a déjà été prononcé, a publié un livre sur Upsal à cette époque : *Joannis Schefferi, Argentoratensis, Upsalia, cujus occasione plurima in religione, sacris, festis, regum electionibus, creationibus magistratuum, concessionibus dignitatum, funerationibus, et similibus, olim per Septentrionem et vicinos Germanos, Gallos, Britannos, omnemque pæne occidentem usurpata explicantur, locique benè multi veterum aliorumque auctorum emendantur atque illustrantur* (Upsal, Henricus Curio, 1666, in-8° de XII-406 p.).

dales qui faisoient là leur résidence ordinaire, par son église métropolitaine (seul archevêché qui se trouve dans toute la Suède), en laquelle on conserve encore dans une très belle châsse d'argent le corps de saint Éric, roi du pays, et je remarquai des cierges allumés à l'entour, deux au moins et une lampe. Nous y fîmes nos prières à genoux, ce que les luthériens ne trouvent point étrange, et de là nous fûmes voir les écoles publiques, Upsal étant la seule université de la Suède où il faut que ceux qui désirent avoir des degrés les aillent prendre nécessairement, comme les Anglois à Oxford, nous à Orléans, d'autres à Padoue et ainsi des autres. Ensuite nous dinâmes fort bien au Cornet d'Or, c'est-à-dire à la poste, et y fîmes provision de vin de Canaries très excellent, dont nous remplîmes les bouteilles vides de nos caves, et en prîmes de plus un bon gros baril, dont La Souche, mon maître d'hôtel et chirurgien, qui seul me traita de mes fistules lacrymales, sous la conduite de M. Du Ryer, comme je crois l'avoir dit, s'en chargea volontiers. Il entendoit aussi parfaitement bien la cuisine, de sorte qu'il nous rendit de très grands services dans nos voyages : quand je dis à nous, j'y comprends MM. Blondel et de La Routière, et mes autres domestiques. Mon train étoit augmenté de deux valets finlandois, qui, s'en retournant en leur pays, s'engagèrent à moi pour vingt-cinq risdales chacun, en qualité de truchements, et nous servirent très bien. Ils parloient bon lapon, et outre leur langue naturelle et la suédoise, qui sont des dialectes différents, ils savoient en perfection la langue allemande : sans quoi ils nous eussent été

inutiles. L'un d'eux aussi écorchoit le latin. Ils avoient servi dans les guerres de Prusse. Quand nous eûmes dîné, nous allâmes voir le château, célèbre et fameux par l'abdication qu'y fit, dans la grand'salle, en présence des États du royaume qui y étoient assemblés, la reine Christine, fille du grand Gustave, dont Balzac, à la tête de son *Aristippe* [1], nous a laissé un excellent et pompeux éloge, qu'il est bon de transcrire ici, puisque nous ne pourrions faire son portrait en des termes plus magnifiques, et qu'ayant autre chose à en dire que du bien, il est juste que le bien précède le mal. Le voici donc : « Qu'on loue, dit-il, qu'on bénisse la fille du grand Gustave, l'incomparable Christine, pour les bons exemples qu'elle donne à un mauvais siècle ; pour avoir achevé la guerre et pour avoir fait la paix ; pour savoir régner et pour n'ignorer rien de ce qui mérite d'être su. C'est Christine qui s'est opposée à la barbarie qui revenoit, et qui a retenu les Muses qui s'enfuyoient. C'est elle qui connoît souverainement des sciences et des arts. Elle met le prix aux ouvrages de l'esprit. Comme elle reçoit des applaudissements de tous les peuples, elle rend des oracles

1. *Aristippe ou de la Cour* (Paris, Augustin Courbé, 1658, in-4°), œuvre posthume de Louis Guez de Balzac, parut, en effet, avec une dédicace *à la Sérénissime Reine de Suède* et précédé d'un titre allégorique, gravé par Huret et représentant Christine en guerrière, avec cette légende : *Animos curasque induta viriles*. La Bibliothèque de l'Arsenal conserve, dans les manuscrits de Conrart (ms. n° 5131, f° 895-905), une lettre bien caractéristique, par sa graphie solennelle, de Balzac à la reine de Suède. On en trouvera les détails reproduits en partie dans *l'Amateur d'autographes*, 1912, p. 1.

en toutes les langues. On ne peut point appeler de ses jugements, non pas même à la postérité. »

Certes, Cicéron même, qui ne haïssoit pas la louange, se seroit contenté qu'on eût dressé une telle inscription à sa vaine gloire. La reine de Suède auroit donc grand [tort] de n'en être pas contente. Voici encore une ode latine qui ne cède rien au françois de Balzac. La façon de parler est toute latine; mais les doctes me la pardonneront. Le *nihil cedit* du latin m'a trompé. Je veux dire que l'ode latine de Madelenet vaut bien l'éloge françois de l'orateur d'Angoulême. La voici : après quoi nous verrons le revers de la médaille [1].

. . . . . .

Mais voici, comme j'ai dit, le revers de la médaille.

ÉPIGRAMME

CONTRE LA REINE CHRISTINE DE SUÈDE.

Cette reine qui fut à tort
L'objet des plus savantes veilles
Dont on disoit tant de merveilles
Avant qu'elle partît du Nord,
Aujourd'hui qu'elle est catholique
Et qu'un juste remords la pique
D'abuser d'un renom si vain,
Elle va courant à grand'erre
Et se montre à toute la terre
Pour détromper le genre humain.

GOMBERVILLE.

S'il ne l'a faite, c'est lui au moins qui me l'a donnée.

1. Brienne en profite pour insérer dans son manuscrit l'ode de Madelenet, *Christinæ Serenissimæ Suecorum Reginæ laudes*, qui se trouve imprimée dans les œuvres du poète (Paris, 1725, p. 66).

On avoit laissé jusqu'alors la grand'salle du palais d'Upsal au même état qu'elle étoit lorsque la séance des États généraux du royaume s'y tenoit. Les bancs, les tables, le marchepied en forme de théâtre élevé de quelques degrés sur lequel la reine Christine fit le dénouement de cette célèbre comédie, tout cela nous remplit d'un juste étonnement et nous n'eussions été guère curieux si nous avions négligé de l'aller voir. Nous y fûmes donc, et nous nous représentâmes cette généreuse princesse, vêtue de son manteau royal, la couronne en tête et le sceptre au poing, remettant ses marques d'honneur au prince Gustave, son cousin, qu'elle n'aimoit guère, mais qui étoit plus grand politique qu'elle. Puis, nous nous imaginâmes la voir en son simple habit de fille, qui étoit de satin blanc, faire une cabriole sur ce théâtre et en descendre tel que Néron descendoit de l'amphithéâtre après avoir bien chanté et joué longtemps de la lyre. Ces grands objets, cette aventure nouvelle et presque incroyable me frappèrent l'esprit à tel point que j'eus peine de sortir de ce lieu, avant que d'avoir fait sur ce sujet toutes les réflexions qui se présentoient en foule à mon imagination échauffée. Je ne trouvois rien de solide à cette action qui a fait tant de bruit. J'ai dit cela plus fortement en latin, et cet endroit de mon Itinéraire n'a pas plu à la reine Christine, qui le voulut voir et me le fit demander par Bidal [1], son agent à Paris, depuis baron de l'Empire et résident de France à

1. Bidal, baron d'Asfeld ou de Hatzfeldt, terre dans le duché de Brême qui avait été donnée en hypothèque à son père par

Hambourg. J'avois mis : *Animum Briennei percutit magnitudo rei, eo magis, quod rimanti intima muliebris abdicationis, aegre quid solidi repertum.* Cela étoit vrai, mais toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. Et M. Bidal me renvoyant quelques jours après mon livre que sa maîtresse avoit vu et qu'elle ne crut pas devoir garder, je trouvai écrit à la marge de la propre main de la reine de Suède : *Noli ante tempus judicare : quid solidius quam terrena regna despicere* ? Cela m'apprit qu'elle l'avoit lu avec soin. Je trouvai dans le même livre un sonnet très bien fait qui est de l'abbé Le Camus [1], à présent évêque de Grenoble, écrit sur le feuillet blanc qui étoit resté à la fin du volume. Le voici, car, étant très beau, il mérite d'avoir place dans ce recueil, quand ce ne seroit que pour mêler ensemble, par un choix que le public ne peut désapprouver, la satire et le panégyrique ensemble.

la reine Christine. Il prit part à la guerre de Hongrie en 1686, comme lieutenant-colonel d'un régiment brémois, et fut à diverses reprises envoyé de France auprès des princes et états d'Allemagne (*Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France :* Suède, par A. Geoffroy, p. 161).

1. Étienne Le Camus (1632-1707), d'abord aumônier du roi, puis évêque de Grenoble (1671) et cardinal (1686). On peut consulter à son sujet : *Histoire du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble*, par l'abbé Charles Bellet (Paris, 1886, gr. in-8°, avec portrait) et *Lettres du cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble* (1632-1707), publiées par le P. Ingold (Paris, 1892, gr. in-8°).

SUR L'ABDICATION DE LA SÉRÉNISSIME REINE DE SUÈDE.

SONNET

Cessez, peuples du Nord, d'adorer la mémoire
De Gustave indompté, qui d'une illustre ardeur
Aux guerriers allemands imprimant la terreur
Finit son jour heureux dans le sein de la gloire.

L'adorable Christine ornera mieux l'histoire :
Le mépris étonnant qu'elle a pour la grandeur
Des plus fiers conquérants efface la splendeur
Et de son père même obscurcit la victoire.

Si Gustave a rangé des princes sous ses lois,
De ses propres sujets Christine a fait des Rois ;
S'il a pris des Etats, sa fille les redonne.

S'il s'est acquis un sceptre, elle a quitté le sien
Et montre à l'univers en laissant sa couronne
Qu'on peut régner partout et ne posséder rien.

M. l'abbé Le Camus,
aumônier ordinaire du Roi
et présentement évêque de Grenoble[1].

Certainement ce sonnet est digne de la grande réputation de son auteur, et on n'a rien fait de plus juste ni de plus beau pour la reine de Suède. Aussi en fut-elle très contente, et toute la cour de France, réunie dans Compiègne, où ce sonnet lui fut présenté, admira aussi bien qu'elle l'esprit du poète, qui m'a fait l'honneur de me le donner lui-même pour le placer dans mes Mémoires. Je l'eusse mis dans mon Itinéraire, si du françois eût pu cadrer avec du latin.

1. Ce sonnet a été inséré, en 1658, sans nom d'auteur, dans la quatrième partie du recueil de Sercy (*Vers choisis de Messieurs Malleville, Maynard, etc.*) (Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, t. II, p. 72 et 332).

Joignons à tant de vers une lettre que cette grande reine écrivit d'Upsal à M. Chanut, en date du dernier février 1654, et nous aurons à peu près dit d'elle tout ce que nous en savons. La voici et je ne sais comment elle m'est venue [1].

« Je vous ai rendu compte autrefois des raisons qui m'ont obligée à persévérer dans le dessein de mon abdication [2]. Vous savez que cette fantaisie m'a duré longtemps, et que ce n'est qu'après y avoir pensé huit ans que je me suis résolue de l'exécuter. Il y en a pour le moins cinq que je vous ai communiqué cette résolution, et je voyois alors que c'étoit votre affection et l'intérêt seul que vous preniez pour ma fortune qui vous obligeoient à me résister, malgré les raisons que vous ne pouviez condamner, puisqu'il ne se trouvoit rien dans cette pensée qui fut indigne de moi. Vous savez ce que je vous ai dit sur ce sujet la dernière fois que j'ai eu la satisfaction de vous entretenir dans un long espace de temps.

1. La famille Brienne a possédé, je ne sais comment, le recueil des dépêches originales de Chanut. On en conserve encore un volume — le second — à la bibliothèque de la Chambre des députés (ms. n° 1108), qui s'étend du 1er janvier 1650 au 20 juin 1653 et qui est relié aux armes de Brienne. Il contient (f° 484) la copie d'une lettre de Christine à Chanut. Cette lettre-ci a été imprimée dans les *Mémoires concernant Christine* (Amsterdam et Leipzig, 1751, in-4° t. I, p. 396), par Arckenholtz, qui cite d'autres endroits où l'on peut également la trouver.

2. Il n'y a que les premières lignes de cette lettre dans le manuscrit de Brienne, qui renvoie, pour le reste, à une copie ci-jointe qui ne s'y trouve plus. On la donne ici d'après un texte conservé dans les papiers de Conrart (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. n° 5417, f° 143).

Tous les incidents ne m'ont jamais fait changer. J'ai réglé toutes mes actions à ce but et je les ai conduites à la fin sans balancer. A cette heure que je suis prête d'achever mon rôlet, pour me retirer derrière le théâtre, je ne m'inquiète point du *Plaudite*. Je sais que la scène que j'ai représentée n'a point été composée selon les lois communes du théâtre. Il est malaisé que ce qu'il y a de fort, de mâle et de vigoureux puisse plaire à un chacun. Je permets néanmoins à un chacun d'en juger selon son génie. Je ne leur peux pas ôter la liberté, et je ne le voudrois pas même quand il seroit dans mon pouvoir. Je sais qu'il y en a peu qui en jugeront favorablement, et je m'assure que vous êtes de ce nombre. Le reste des hommes ignorent mes raisons et mon humeur, puisque je ne me suis jamais déclarée à personne qu'à vous et à un autre ami, qui a l'âme assez grande et belle pour en juger de même que vous. *Satis est unus, satis est nullus.* Je méprise le reste et je ferois honneur à celui de la troupe que j'estimerois assez ridicule pour m'en divertir. Je ne prendrai jamais la peine de leur faire mon apologie, et dans le grand loisir que je me prépare, je ne serai jamais assez oisive pour me souvenir d'eux. Je l'emploierai à examiner ma vie passée et à corriger mes erreurs, sans me repentir ni m'étonner. Que j'aurai de plaisir d'avoir fait du bien aux hommes, avec joie d'avoir puni sans pitié ceux qui le méritoient ! J'aurai la consolation de n'avoir rendu personne criminelle, qui ne le fut, et d'avoir même épargné ceux qui l'étoient. J'ai préféré la conservation de l'État à toute autre considération. J'ai

tout sacrifié avec tant de joie à ses intérêts, et je n'ai rien à me reprocher dans son administration. J'ai possédé sans faste, je quitte avec facilité ; après tout cela, ne craignez pas pour moi ; je suis en sûreté et mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. Je suis heureuse, quoi qu'il puisse arriver. *Sum foelix tamen, o superi, nullique protestas hoc auferre deo.* Oui, je le suis plus que personne et je le serai toujours. Je n'appréhende point cette providence dont vous me parlez, *omnia sunt propitia*, lorsqu'elle voudra prendre le soin de régler mes affaires. Je me soumets avec le respect et la résignation que je dois à ses volontés, soit qu'elle me laisse la conduite de moi-même. J'y emploierai ce qu'elle m'a donné de facultés dans l'âme et dans l'entendement pour me rendre heureuse, et je le ferai tant que je serai persuadée que je ne dois rien craindre ni des hommes ni des dieux. J'emploierai ce qui me reste de vie à me familiariser ces pensées, à me fortifier l'âme et à regarder du port les tourments de ceux qui sont agités dans la vie par les orages que l'on y souffre à faute d'avoir appliqué l'esprit à ces pensées. Ne suis-je pas digne d'envie dans l'état où je suis ? J'aurois sans doute trop d'envieux, si mon bonheur étoit connu. Vous m'aimez assez pour ne me l'envier pas, et je le mérite puisque j'ai l'ingénuité de confesser que je tiens une partie de ces sentiments de vous. Je les ai appris dans vos entretiens et j'espère de les cultiver un jour avec vous dans mon loisir. Je m'assure que vous ne pouvez manquer de parole, et que vous ne cesserez pas dans ce changement d'être mon ami, puisque je ne quitte

rien qui soit digne de votre estime. Je vous conserverai, en quelque état que je sois, mon amitié, et vous verrez qu'aucun changement ne peut survenir qui puisse altérer les sentiments dont je fais gloire. Vous savez tout cela, et vous croyez, sans doute, que la plus grande assurance que je vous puisse donner de moi, est celle de vous dire que je serai toujours la même CHRISTINE. »

Il ne me reste plus qu'à mettre ici son portrait tel qu'il est dans mon Itinéraire latin. Je l'augmenterai dans cette version de quelques réflexions. *Foemina plena sui*, etc. Cette femme, remplie de la bonne opinion de soi-même, avide de gloire, et de cette fausse gloire qui admiroit la nouveauté de son action, lasse du présent, repaissant ainsi son esprit d'une vaine félicité à venir, la troupe des flatteurs dont elle étoit environnée la confirma merveilleusement dans son dessein ; elle s'étoit abandonnée un peu trop, sur la fin de son règne, à ces sortes de gens, entre lesquels on compte l'abbé Bourdelot et Cerizantes [1], qui l'un et l'autre passoient en leur temps pour de grands visionnaires. Esclaves vils et lâches, qui par le miel empesté de leurs discours, la confirmoient dans le mépris qu'elle avoit conçu de son sexe, et lui inspiroient des pensées bien au-dessus des forces d'une fille. Comme elle avoit beaucoup lu *l'Odyssée* d'Homère, qu'elle préféroit à *l'Iliade*, parce qu'elle flattoit davantage l'inclination qu'elle

1. Marc Duncan de Cérisantes, aventurier, né à Saumur vers 1600, mort à Naples en février 1648. Il était allé un moment chercher fortune en Suède et fut même député de cette nation auprès de Mazarin.

avoit de courir, et que d'ailleurs elle avoit la tête pleine des aventures des romans *Cyrus* et *Clélie* [1], qu'elle avoit tant lus, et de tant d'autres que leurs auteurs avoient grand soin de lui envoyer, elle s'étoit si fortement déterminée à voyager en cavalière errante que son pays lui sembloit trop petit, outre qu'elle ne l'a jamais aimé, pour contenter l'envie qu'elle avoit de voir le monde, pour faire parade devant les étrangers des diverses langues qu'elle parloit, et même en perfection, la grecque, la latine, la suédoise, [la françoise], l'allemande, l'espagnole, l'italienne et l'esclavonne, m'a-t-on dit. En voilà la moitié plus qu'il ne faut pour renverser non la tête d'une fille, mais celle même d'un philosophe. Les Espagnols, qui font mystère de tout, attribuèrent à l'abdication de cette pauvre reine, dont Pimentel étoit en partie cause, de grands desseins, des entreprises dignes de la fille de l'entreprenant Gustave ; mais tout cela n'aboutit à rien, et quoi qu'ils pussent dire, Christine en cédant sa couronne à son cousin, qu'il ne tenoit qu'à elle d'épouser, ne détacha point la Suède de ses anciennes liaisons avec la France, qui étoit ce qu'ils faisoient sonner plus haut. Mais cette princesse, qui fut bientôt lasse de courir, trompa leurs vaines espérances par la résolution subite et imprévue qu'elle prit, sans leur participation, de se faire catholique [2] et de se retirer à Rome, où elle est encore, estimée et considérée plus qu'elle ne l'étoit étant

1. Les deux romans fameux de M^lle^ de Scudéry.

2. On a prétendu que Descartes et Chanut, par leurs entretiens philosophiques, avaient incité Christine à embrasser le catholicisme (Arckenholtz, *Mémoires*, t. I, p. 226, 464 et 511).

reine. Le Tibre a pour elle d'autres charmes que les lacs de la Westrogothie. Voilà ce que j'en dis dans mon journal. A quoi j'ajouterai quelques particularités, que je ne crus pas alors devoir publier, seulement parce que j'étois personne publique.

J'avois conçu une haute idée d'elle avant que de la voir ; mais cette bonne opinion s'évanouit au moment que je l'eus vue. Ce fut à Compiègne, où elle vint habillée moitié en homme et moitié en femme : ce qui fit dire à Benserade fort à propos, devant le Cardinal, avec qui j'étois, au cercle chez la Reine de France (car il est bon de ne les pas confondre) :

Desinit in virum mulier formosa supernè [1].

Ce vers d'Horace si bien retourné fit rire la compagnie, où l'on s'entretenoit, comme c'est l'ordre, de la reine Christine. Anne d'Autriche, mère du Roi, la plus modeste princesse du monde, se plaignoit des paroles dissolues et plus que cavalières que cette fille disoit [2]. Elle n'eût pas cru bien parler françois, si elle n'eût juré cent fois le nom de Dieu, dans une période : ce qui, disoit-elle, n'étoit que *per ornamento*. Mais cela encore auroit pu recevoir

1. C'est une adaptation amusante du fameux vers (v. 4) de l'*Art poétique* d'Horace :

Desinat in piscem mulier formosa supernè.

2. Malgré sa discrétion, M^me^ de Motteville reconnait que Christine n'avait rien d'une femme, « pas même la modestie nécessaire ». (*Mémoires*, éd. Riaux, t. IV, p. 75). M^lle^ de Montpensier s'étonne, elle aussi, de ses propos et « des postures » qu'elle lui vit prendre (*Mémoires*, éd. Chéruel, t. II, p. 460).

quelque excuse, sur ce qu'elle ne savoit pas les coutumes de la cour de France, d'où les blasphèmes sont si sévèrement bannis, si, pour faire la bonne vivante, elle n'eut une fois elle-même [dit] à notre bonne Reine, qu'elle se seroit mariée, si elle avoit trouvé du plaisir à cela ; elle lâcha le gros mot : « à f....., madame. » La Reine mère rougit jusqu'au bout des yeux, et Créquy [1], ou quelque autre malin corps lui dit fort prestement : « Votre Majesté en a donc tâté ? — Cela, dit-elle, est autre chose ; tout ce que je vous puis dire, c'est que, si j'y trouvois du ragoût, je m'en donnerois sans scrupule à cœur joie. » *Ex abundantia cordis os loquitur.* J'étois présent à ce beau dialogue. La comtesse de Fleix [2] levoit les épaules, et moi je riois de toute ma force. Ce fait est vrai à la lettre. En voici un autre, qui n'est pas tout à fait si fort, mais ne laissera pas d'avoir pour ceux qui l'ignorent la grâce de la nouveauté.

Les Pères Jésuites de Compiègne, qui ne sont pas tout à fait si habiles en fait de tragédies que les Pétaus et les Jourdans, s'avisèrent de faire représenter devant Leurs Majestés une pièce fort pitoyable [3]. La

1. François de Créquy, maréchal de France (1624-4 février 1687).

2. Marie-Claire de Baufremont, marquise de Sennecey, première dame d'honnenr d'Anne d'Autriche et femme de Jean-Baptiste-Gaston de Foix, comte de Fleix.

3. M^me^ de Motteville (t. IV, p. 72) et M^lle^ de Montpensier (t. II, p. 478) font également mention de la tragédie que les jésuites de Compiègne firent jouer devant Christine, et qui lui déplut si fort.

reine Christine interrompit cent fois les acteurs, et le rhétoricien jésuite étant venu pour recevoir d'elle quelque remerciement de la peine qu'il avoit prise, elle lui dit : « Par Dieu, mon Père, votre pièce ne valoit. La sotte pièce ! l'impertinente pièce ! Je n'en ai de ma vie ouï de si méchante. Où diable, avez-vous pris tant de coïonneries ? *Dove a trovato tante coïonnerie* ? » Le pauvre régent n'eut mot à dire, et fut si bien déferré que je doute qu'il ait eu depuis la démangeaison de composer des poèmes dramatiques.

Mais ce qui passe toute imagination, est l'entreprise exécutée si barbarement dans le palais de Fontainebleau [1]. Son premier écuyer assassiné à coups d'épée en sa présence est une chose qui jamais n'étoit arrivée en France. Aussi le cardinal Mazarini, qui étoit aussi saoul, pour le moins, que la Reine mère et toute la cour de cette folle (car c'étoit le nom qu'on lui donnoit publiquement et sans façon), sut si bien profiter de cette fatale rencontre qu'il la fit retourner sur ses pas en Italie et nous défit d'elle fort habilement de cette sorte : de manière qu'elle n'a plus osé depuis revenir en France. Nous en aurions, sans cette aventure tragique, sans doute eu l'endosse [2]. La mort de son galant nous en défit fort

1. Le 10 novembre 1657, dans la galerie des Cerfs, à Fontainebleau, Christine fit assassiner, avec une froide cruauté, son favori, Giovanni, marquis Monaldeschi. Cet Italien avait remplacé l'espagnol Pimentel dans les bonnes grâces de la reine, mais on ignore les causes exactes qui lui valurent cette fin.

2. « *Endosse*, le faix et toute la peine de quelque chose : *vous en aurez l'endosse.* » (*Dict. de l'Académie*, 1694).

à propos, et personne que je sache ne fut marri de ne la voir plus. Voilà, en peu de mots, l'histoire véritable de cette grande reine. Il ne me reste plus, pour avoir tout dit, que de faire en deux coups de plume le portrait fidèle de sa petite personne. Elle est donc au dessous de la taille médiocre, je voulois dire de la plus petite ; non qu'elle soit naine, mais peu s'en faut. Elle a le nez grand et aquilin, le visage assez beau, les yeux vifs, la bouche belle, mais la taille fort contrefaite ; c'est-à-dire qu'elle est bossue, au moins a-t-elle une épaule si grosse, que si, pour cacher cette difformité naturelle, elle n'avoit le soin de se camper toujours sur un pied, ce qui fait que son autre épaule se levant par cette contrainte devient égale à l'autre. Celui qui l'a mieux peinte à mon gré est Bourdon [1], peintre célèbre de Montpellier, où il a donné à l'église cathédrale un très beau tableau de sa façon. Elle se tient fort bien à cheval et le presse d'une manière tout à fait déterminée [2]. Elle

1. Sébastien Bourdon, né à Montpellier, le 2 février 1616, mort à Paris, le 8 mai 1671. Bourdon peignit, paraît-il, trois fois Christine, pendant le séjour qu'il fit en Suède, d'octobre 1652 à septembre 1653 : une fois en buste, toile qui a été gravée à diverses reprises, notamment par Nanteuil, mais dont on ignore le sort de l'original ; une seconde fois en Pallas, portrait gravé par Moncornet et dont on a perdu également la trace de l'original ; une troisième fois, sur une toile qui fut offerte au roi d'Espagne Philippe et qu'on conserve chez le duc de Pastrana (Charles Ponsonailhe, *Sébastien Bourdon*. 1883, in-8°, p. 120 et suiv.).

2. Le duc de Guise, dont Brienne parle ailleurs très favorablement (t. I, p. 38) et à qui il attribue une relation, aujourd'hui perdue, semble-t-il, de la réception de Christine en France, a laissé un portrait de la reine qu'on trouve en manuscrit à la

parle et écrit bien en toutes langues, c'est-à-dire en toutes celles qu'elle sait et qu'elle parle aussi bien que la sienne. Elle est fort médisante et libre en ses paroles, plus qu'une fille de sa qualité ne devroit l'être. Ninon [1], sa bonne amie, n'y fit jamais avec. Pour toutes heures, à l'église, elle portoit son Pétrone, qu'elle savoit tout par cœur, et un jour, dans la chapelle de Hambourg, elle le laissa sur son prie-Dieu, et un François qui étoit là le lui déroba, et c'est de lui que j'ai su ce bon conte. Il se nommoit, si j'ai bonne mémoire, Maisonfort [2], qui ne disoit vrai que lorsqu'il ne parloit ; mais, pour le coup, il m'en donna tant d'assurances que je l'en crus sur sa parole.

Reprenons maintenant le fil de notre narration, et gagnons au plus tôt la Laponie.

D'Upsal nous vînmes en un jour à Sala [3], où sont les mines d'argent qui rapportent peu de profit à la couronne de Suède. Il y a là trois ouvertures en forme de puits fort profonds, d'où l'on tire, par le

Bibliothèque de l'Arsenal (n° 6626, f° 18) et imprimé dans les *Mémoires* de M^me^ de Motteville (t. IV, p. 59).

1. Ninon de Lenclos que Christine voulut voir en quittant Compiègne. « Ce fut, dit M^me^ de Motteville (*Mémoires*, t. IV, p. 74), à elle seule, de toutes les femmes qu'elle vit en France, à qui elle donna quelques marques d'estime ».

2. Serait-ce à Claude de La Châtre, baron de La Maisonfort, que Brienne ferait allusion ? Tallemant des Réaux en parle comme d'un ivrogne (*Historiettes*, éd. Paulin Paris, t. III, p. 427).

3. Ville de la province ou län de Vestmanland (Suède centrale). Proche de la ville se trouve la montagne de Salberg, qui renferme des mines de plomb argentifère et de cuivre.

moyen de diverses pompes fort artificieusement conduites, l'eau qui incommode les travailleurs. C'est un moulin à eau qui fait mouvoir les pistons de ces pompes, et cela par une longue machine de bois, qui, du moulin qui est assez éloigné, va s'attacher au bout des pistons ; et ces pompes rendent beaucoup d'eau, et cette mine très peu d'argent. De là nous fûmes le lendemain dîner à Cupperberg, lieu où sont les mines de cuivre dont la Suède tire un très grand profit [1]. Nous y couchâmes et passâmes encore tout le matin du jour suivant afin de voir à notre aise ces riches mines. Elles sont au pied du mont qui donne son nom à cette bourgade, depuis peu érigée en ville, et à qui le Roi et les États ont joint de très beaux privilèges. *Berg* en allemand aussi bien qu'en suédois veut dire montagne, et *cupper* signifie du cuivre ; ainsi c'est comme qui diroit *cuivre-mont*. Toute la masse du mont qu'ont creusé depuis une longue suite d'années ceux qui y travaillent ne contient pas plus d'une stade germanique, qui dit environ une lieue et demie de France, y compris ce qui est creusé sous terre et qu'on ne peut voir, car toute la montagne n'a pas plus d'une petite demi-lieue de France de circuit. On a eu soin de laisser d'espace en espace de grosses colonnes ou piliers carrés, coupés dans le cuivre, qui, un jour, quand la mine ne produira plus rien, seront abattus et rapporteront à la Suède beaucoup de mil-

1. Regnard (*Œuvres*, 1731, t. I, p. 61) fait lui aussi une abondante description de ces mines, qu'il nomme fautivement *Cuperberyt* et aussi de celles de Salberg (*Salesberyt*, p. 66).

liers d'écus ; mais, à présent, qui les ôteroit rendroit la mine inutile, parce que les terres de dessus s'affaissant la combleroient entièrement. Je voulus y descendre pour contenter ma curiosité, après qu'on m'eut assuré qu'il n'y avoit pas grand danger ; car, à moins que quelque morceau de la roche de cuivre ne se détache et ne tombe sur vous, il n'y a rien à craindre du reste, et on y marche aussi sûrement que dans les rues d'une grande ville[1]. Là, travaillent continuellement cinq ou six mille ouvriers, m'a-t-on dit, tant à la mine qu'aux forges, qu'aux fourneaux et qu'aux moulins, où les lames de cuivre, après que la masse informe qui vient de la mine est fondue, se façonnent, à grands coups de marteaux que des moulins à eau remuent sans le secours que d'un petit garçon de quinze ans, qui fait, en un jour, avec l'eau, ce que cent hommes des plus robustes ne pourroient faire en un mois.

Il y a trois étages l'un sur l'autre : le premier jusqu'auquel je me contentai de descendre est le plus exhaussé, les deux autres vont toujours en diminuant. Vous croiriez entrer dans un enfer, ou, pour parler plus correctement, dans les forges d'Etna. Là, cent cyclopes, partagés par petits pelotons de sept

1. Brienne portait, en effet, quelque intérêt à la question des mines suédoises et on trouve un recueil manuscrit, relié à ses armes, sur ce sujet dans les collections du British Museum (n° 3122, coll. Sloane : 1° *De statu et forma Regni Suecorum constitutio* ; 2° Histoire des mines de Suède ; 3° Récit véritable de ce qui s'est passé dans le voyage que la Reine de Suède a fait, en l'année 1642, dans la province où sont les mines d'argent et de cuivre).

ou huit hommes, séparent par le moyen du feu le cuivre de la montagne. Ils font une place d'environ vingt pieds de circuit, qu'ils balayent bien, et ensuite allument un grand feu dessus ; et quand ils jugent que la terre est assez échauffée, ils balayent de nouveau tout le feu avec des balais de fer, puis jettent de l'eau sur cette place, ainsi préparée, et le cuivre aussitôt se sépare du roc ; puis, avec de fortes pinces de fer, ils achèvent de le rompre, et, l'ayant mis en morceaux, d'autres s'en chargent sur des civières, ou bards très pesants et qu'il faut douze [hommes] au moins pour porter lorsqu'ils sont chargés de cuivre. De l'emporter ainsi jusques au haut de la montagne ce ne seroit jamais fait ; mais des engins remédient à cette difficulté, et une grande machine, dont l'axe est fort gros, et qui tourne par le moyen d'une grande roue où plusieurs hommes grimpent, porte le tout en haut, d'où sur des charrettes on le conduit aux fourneaux préparatoires, puis aux forges et de là enfin aux moulins. La Routière et La Souche furent plus hardis que moi et descendirent avec beaucoup de fatigue jusqu'au plus bas étage, et nous dirent, étant remontés fort las, qu'ils n'avoient rien vu de plus que nous. Douze mille hommes au moins (c'est bien plus que je ne disois) sont employés à ces ouvrages pénibles, et en Suède on condamne aux mines les malfaiteurs comme on les condamne en France aux galères. De là nous fûmes aux forges, où nous vîmes grand nombre d'ouvriers, et ensuite au moulin ; et quand nous eûmes vu tout ce qu'il y avoit à voir, nous montâmes dans nos traîneaux, et continuant notre route par les provinces de Gestri-

cie et d'Helsingie [1], nous nous reposâmes un demi-jour à Hudikswall [2], petite ville de cette dernière province. De là, le jour d'après, nous arrivâmes par un fort mauvais temps à Sundswall [3], en Medelpadie, que le grand fleuve Niurund [4] sépare de l'Helsingie. Il est fort large, c'est tout ce que je puis dire, ne l'ayant traversé que sur la glace. De là, ayant passé une autre rivière nommée Indal [5], qui vient des montagnes de Norvège, nous entrâmes dans la province d'Angermanie, où à grand'peine trouvâmes-nous à coucher. Ensuite, il nous fallut monter avec beaucoup de difficultés par des rochers fort escarpés et où nos chevaux avoient beaucoup de peine à se tenir, tout au haut du fameux Mont Scula, dont les gens du pays content tant de fables [6]. Ils disent qu'il [est] infesté d'esprits aériens et de sorciers, qui font leurs maléfices et leurs prestiges dans les antres et les cavernes de ce mont. Enfin, nous nous arrêtâmes à Umea [7], capitale de la Bothnie occidentale et qui

1. Le Gestrikland et l'Helsingland.

2. Ville maritime de la province ou län de Helsingland (Suède centrale), au fond d'une baie du golfe de Bothnie.

3. Sundswall, port de commerce de la province de Westernorrland (Suède centrale), fondé par Gustave-Adolphe, en 1624.

4. Le cours d'eau que Brienne appelle ainsi, et *Niurundus* dans son Itinéraire latin (2e éd., p. 51), est nommé *Luisna* par Nicolas Samson dans la carte qui accompagne cet ouvrage. C'est le Ljusne-Elf.

5. L'Indals-Elf, plus puissant que Brienne ne le laisse entendre, est l'émission du lac Storsjö.

6. A quel mont Brienne fait-il allusion? Serait-ce quelque sommet de la Suola-Selka, plateau situé plus au nord, entre la Laponie et la Finlande?

7. Umea, ville de la Suède septentrionale, chef-lieu de la province de Vesterbotten, à 510 kilomètres au nord de Stockholm.

donne son nom d'Umea-Lapmarck, à la première habitation des Lapons, qu'on trouve en sortant des limites de la Suède. Notre premier dessein étoit de pousser jusqu'à Torne [1], qui est tout à l'extrémité du golfe Bothnique et donne son nom au canton de Torn-Lapmarck. Mais comme on nous dit à Umea que la foire, qui est ce qu'il y a de plus curieux à voir, ne s'y tenoit pas alors et que depuis quelques jours il y avoit, à quelques quatre lieues d'Umea, une bande ou horde de Lapons, qui changent d'habitation comme les Scythes et portent, comme on dit, tout leur saint-crépin avec eux, pour ne pas dire toujours leur bagage, et que qui a vu une habitation de Lapes se peut vanter d'avoir vu tout ce qui se voit dans les autres, nous changeâmes d'avis et abrégeâmes par ce moyen notre voyage de vingt bonnes journées au moins. Nous étions bien près de 65° degrés, et delà il n'y a plus guère loin jusqu'au 70°, au delà duquel personne n'est jamais allé, que je sache, sans s'en être repenti. Et notre hôte, fort honnête homme qui avoit longtemps servi en qualité de *rittmeister*, dans les guerres d'Allemagne, sous le chancelier Oxenstiern et le maréchal Horn [2], s'étant offert de nous servir de guide, nous le prîmes au mot et arrivâmes en peu d'heures au quartier des Lapons, qui s'étoient un peu approchés d'Umea, ce qui fit que nous eûmes assez de temps pour y retourner encore ce jour-là même. La Laponie étant le

1. Tornea, ville de la province d'Uleaborg. Cette ville, qui est la plus septentrionale de la Finlande, fut fondée en 1620 par ordre de Gustave-Adolphe.

2. Il en est assez longuement question ci-dessous (p. 335).

terme principal de notre long voyage du Nord, nous fûmes ravis quand on nous dit (après que nous eûmes traversé une petite rivière qui se décharge dans le grand fleuve Umea [1], qui donne son nom à la ville et à toute la province et va se précipiter dans la mer Glaciale, à quelques lieues au delà de la capitale de ce canton, où nous étions arrivés le jour précédent assez tard), nous fûmes, dis-je, ravis de nous voir enfin dans le pays qui avoit excité notre curiosité et qui toutefois ne nous parut en rien différent de la Medelpadie et de l'Angermanie. Nous rencontrâmes peu après l'habitation des Lapons, et voici ce que j'en ai [dit] dans mon Itinéraire, et ce qui a donné sujet au sieur Scheffer [2] de faire un gros livre contre moi, comme si je n'avois jamais été en Laponie [3] ; mais, respect à mes lecteurs, il en a menti par la gorge, et je vais bientôt lui faire voir,

1. Umea-Elf, fleuve de la Suède septentrionale. Ce que Brienne en dit ici est assez exact.

2. Jean Scheffer, né à Strasbourg en 1621, vint en Suède à l'âge de trente ans, et, accueilli avec faveur par la reine Christine, y devint professeur à l'académie d'Upsal et bibliothécaire à la place de Freinshemius. Il mourut le 26 mars 1679. Voy. le *Dictionnaire* de Moréri, 1759, t. IX, 2e partie, p. 247.

3. *Joannis Schefferi, Argentoratensis, Lapponia, id est regionis Lapponorum et gentis nova et verissima descriptio. In qua multa de origine, superstitione, sacris, magicis, victu, cultu, negotiis Lapponum, item animalium, metallorumque indole, quae in terris eorum proveniunt, hactenus incognita produntur et eiconibus adjectis cum cura illustrantur* (Francfort, Christian Wolff, 1673, in-4°). Cet ouvrage, où Brienne est contredit deux ou trois fois (notamment p. 26), fut traduit en français par le P. Lubin, augustin, et la traduction vit le jour en 1678 (Paris, veuve Olivier de Varennes, 1678, in-4°).

comme on dit, son bec jaune, et au Père Lubin aussi, son traducteur. *Gens natura deformis, etc.*

Les Lapons sont petits et laids, et ce défaut est commun à tous ces peuples [1]. Les hommes et les femmes n'ont guère plus de trois pieds de haut, et tous les hommes surtout la tête fort grosse. Les femmes, avec leurs habits de peaux de rennes, sont assez gentilles, et M. Blondel, qui est grand ribaud, avoit grande envie de badiner avec celle qui conduisoit le traîneau dans lequel il retourna à Umea ; mais la Lapone se moqua de lui et prit le tout en railleries, ou, si l'on veut, en bonne part ; car les Lapones sont aussi aises que les autres femmes qu'on leur en conte, et il ne tint qu'à La Routière de repasser celle qui m'avoit mené, qui étoit fort jolie et paroissoit de très bonne composition. Ces peuples n'ont point de demeure fixe ; mais ils dressent leurs tentes et leurs pavillons, qui ne sont que quatre ou cinq méchantes perches liées négligemment par le bout d'en haut et vont en s'écartant par le bas, fichées en terre et couvertes par des liens d'écorces de bouleau dont tout le Nord est plein, assez mal attachées et qui pendent de haut en bas sur les perches et tiennent les unes aux autres par un bout de corde de la même écorce tortillée. Ces peuples, dis-je, dressent leurs cabanes tantôt aux bords des lacs ou des rivières, tantôt aux lisières des bois, comme ils avoient fait aux lieux où nous les rencontrâmes, ici pour chasser, là pour pêcher, et leurs

1. Regnard n'a pas manqué, lui aussi, de faire la description du Lapon (*Œuvres*, 1731, t. I, p. 128). Il a noté quelques traits qui avaient frappé Brienne et d'autres qui lui ont échappé.

chasses et leurs pêches ne laissent rien dans les lieux où ils ont séjourné. Mais la nature, quand ils en sont partis, a soin de repeupler ces forêts et ces rivières, ces lacs et ces mers. Je viens de dire comment sont faites leurs tentes. Il suffit d'ajouter ici, pour en donner une idée conforme à la vérité, que le feu se fait au milieu à plate terre, autour duquel femmes et hommes sont assis, sur leur cul, comme des singes, auxquels certes ils ne ressemblent pas trop mal. La fumée leur rend les yeux fort larmoyants et fort châssieux ; mais ils n'y prennent pas garde de si près. Ils mangent la chair des bêtes qu'ils tuent toute crue et sans la faire cuire, sinon à l'air, de même que le poisson, qui n'est pas tant mauvais qu'on pense de cette sorte, pourvu qu'on l'ait salé auparavant que de l'exposer à l'air et au vent du Nord, qui en peu de jours le rend dur comme du bois. Ils n'ont pour toute boisson que l'eau de la neige fondue ; ce n'est pas qu'ils ne boivent volontiers de l'eau-de-vie quand on leur en donne. Le plus grand régal qu'on leur puisse faire est une pipe et un bout de tabac. Nous leur en donnâmes un rouleau tout entier, pour leur peine de nous avoir ramenés de leur canton à la ville d'Umea, comme nous dirons bientôt.

Les hommes n'ont point d'autres habits que les peaux de leurs rennes, le poil en dehors. Ces rennes sont des animaux à quatre pieds, assez semblables à nos daims et qui sont plus vites que les cerfs [1]. Ils

1. Voy. Regnard, *Œuvres*, 1731, t. I, p. 150, qui décrit les rennes avec abondance et pittoresque. *Renne* était alors du genre féminin.

ne leur ressemblent point du tout, ni par la couleur de leur poil, qui est plus grisâtre, ni par les jambes, qu'ils ont bien plus grosses, ni par la pince du pied, qu'ils ont bien plus large (et je doute même qu'elle soit fendue, ou, si elle l'est, elle est toute pareille au pied du bœuf) ; mais ils leur ressemblent un peu par les cornes, avec cette différence pourtant que les rennes ont deux rangs de cornes, l'un par derrière qu'ils couchent comme les cerfs font leur bois sur le dos, et l'autre sur le front, qui se retrousse un peu par le devant. La figure que le sieur Silvestre [1], qui m'a montré à dessiner, en a faite, et qui est dans mon journal, n'est pas bien, et c'est peut-être ce qui a trompé M. Scheffer. Mais c'est peu de choses, et ceux qui ne seront pas contents de cette description n'ont qu'à voir l'animal dont je parle très bien représenté dans la traduction de l'histoire fabuleuse de cet auteur, que le Père Lubin [2], Augustin, a traduite en françois ; si le reste étoit aussi bien que les figures je n'aurois rien à dire contre. J'ajouterai seulement un mot ici que je n'avois pas mis dans ma relation latine : à savoir que les andouillers des rennes ne sont pas pointus comme ceux des cerfs, mais arrondis par le bout comme ceux des daims, et joints ainsi que les leurs en forme de main au bout

1. Israël Silvestre, graveur et dessinateur, né à Nancy, le 15 août 1621, mort au Louvre, le 11 octobre 1691. La planche qu'il a donnée à l'*Itinéraire* de Brienne ne se trouve que dans la seconde édition de cet ouvrage, à la page 43.

2. Augustin Lubin, né à Paris le 28 janvier 1624, mort dans la même ville le 7 mars 1695. Il a composé et publié plusieurs ouvrages de géographie sacré ou profane.

de leurs cornes, tant à celles de devant qu'à celles de derrière. D'ailleurs, la figure de Silvestre est très bien pour le traîneau de Lappe et pour l'habit du Lapon qui est sur le devant de la planche, et le paysage ne peut être mieux ni plus vrai. Outre les peaux de rennes dont les hommes se servent à nu pour vêtement, les femmes se font de leurs mains très adroites une espèce de chemise, ou pour mieux dire de haire, non de toile, à la vérité, mais d'un réseau fort artistement entrelacé, en forme de filet à pêcher, avec des nœuds à tous les losanges ; et ce réseau est tissu des nerfs de leurs rennes, qu'elles séparent en filaments et filent ensuite. L'on attèle la renne de la manière que je vais dire au petit traîneau qui est fait d'écorce d'arbre de bouleau ou autre qui m'est inconnu, et dont la figure ressemble à un petit bateau et n'a pas plus de trois pieds et demi de long [1]. Il n'y a que pour tenir deux personnes accroupies sur leur cul, car qui voudroit se coucher de son long dans une telle machine ne le pourroit. On passe entre les jambes de la renne une longue courroie de cuir, qui par un bout est liée au devant de la proue du petit bateau, non roulant, mais glissant à plate terre sur sa quille, et qui par l'autre est passée à l'entour du col de l'animal : cela ne l'embarrasse nullement, sa longe qui est platte s'appliquant contre son ventre quand il court et n'ayant que la longueur qu'il faut pour ne pouvoir s'embarrasser dans ses jambes, ou pour mieux dire ses

1. Regnard dit que les Lapons nomment les traîneaux *Palaha* (*Ibid.*, p. 156).

jambes s'empêtrer dans sa longe. Ces rennes sont d'un très grand usage à ces sauvages, et les fournissent abondamment de tout. Ils s'habillent, comme j'ai dit, de leurs peaux et s'en font des bottines et des gants fort chauds. Ce sont des moufles qui n'ont que le pouce seulement et un fourreau pour les quatre autres doigts. Ils se nourrissent de leur lait et on fait d'excellents fromages dont j'ai mangé. Elles les traînent et portent leur bagage où il leur plaît. Quand elles sont vieilles, et ne peuvent plus servir, ils les tuent et ils les mangent. La chair en est aussi bonne que celle des cerfs et des chevreuils. Enfin de leurs os ils font des couteaux, des arcs et des flèches pour tuer leurs semblables. Voilà précisément ce que j'ai dit dans mon Itinéraire et ce qui a donné occasion au gros livre de Jean Scheffer, auquel je répondrai aussitôt que nous serons arrivés à Dantzig, jugeant à propos de n'interrompre point le fil de notre narration. Je me hâte donc d'achever ce VII^e^ livre pour lui donner son reste, et nous verrons comment lui ou son traducteur y répondront. Cela grossira prodigieusement ce volume, et je n'ai pas cru le devoir insérer dans ce livre de crainte de le rendre monstrueux, mais d'y joindre seulement ma réponse comme par forme de supplément. Ainsi j'abrégerai ce livre VII autant qu'il me sera possible, parce qu'y joignant ma lettre au Père Lubin il sera presque aussi gros que les deux premiers de cette seconde partie, c'est-à-dire que le V^e^ et le VI^e^ de mes Mémoires.

Quand nous eûmes suffisamment parcouru l'habitation des Lapons d'Umea-Lapmarck, que nous les

eûmes questionnés par nos truchements sur les choses que nous voulions savoir d'eux, et dont je parle amplement dans ma réponse au sieur Scheffer, enfin quand nous eûmes tout vu ce qu'il y avoit à voir, jusqu'à obliger une mère à donner à téter devant nous à deux petits gaillards qu'elle avoit eus d'une ventrée [1], ce qu'elle fit de fort bonne grâce, leur présentant à chacun à la fois un de ses tétons, gros et pleins de lait au possible et que les deux Laponaux ne purent vider, nous reprîmes le chemin de la ville et demandâmes au maître de la case s'il vouloit bien nous y conduire sur ses traîneaux et avec ses rennes, pour du tabac que nous lui promîmes. A quoi il s'accorda volontiers et dit à ses filles d'apprêter les harnois et d'aller prendre les rennes, qui étoient là à l'entour à paître l'herbe, qu'elles tirent de dessous la neige avec leurs dents, après avoir longtemps gratté du pied, et ne laissoient pas de fort bien manger. Elles les eurent prises et attelées en un moment aux traîneaux, quatre en tout, dans l'un desquels je me mis avec la plus jolie Lapone, M. Blondel avec l'autre. La Routière, dans le troisième seul, croyoit qu'il le mèneroit bien ; mais la renne qui n'entendoit pas le françois et alloit aussi peu à dia ! qu'à hue ! haut, se retourna tout à coup et l'eut tué de son pied de devant si on ne fut venu

1. Brienne n'a pas cru devoir reproduire ici la remarque assez crédule qu'il fit, prétend-il, devant la reine Anne d'Autriche, sur la fécondité exceptionnelle des Lapones (voy. t. I, p. 341). Regnard prétend, au contraire, que les Lapons ont peu d'enfants et qu'on n'en trouve presque jamais six dans une même famille.

promptement à son secours, tandis qu'avec son fouet il écartoit la bête le mieux qu'il pouvoit, ce qui ne l'empêcha pas d'être blessé à la jambe et à la cuisse, quoique non dangereusement. Et dans le quatrième, La Souche et Dumont se placèrent comme ils purent et la renne qui les traînoit, plus docile que sa compagne, suivit fort bien dès qu'elle nous vit partis, sans qu'ils lui donnassent un coup de fouet durant tout le chemin qui étoit bien de la valeur de trois bonnes lieues de France, que nous fîmes en moins d'une heure. Je n'ai jamais été si vite : on eût dit que le diable nous emportoit, et cependant quand nous arrivâmes à Umea, nos rennes ne suoient pas et n'étoient point essoufflées. *Anteunt-que ventos*. Elles vont certes plus vite que le vent et un vaisseau à toute voile auroit peine à les suivre, au moins sur la terre. Elles sont si sûres du pied qu'elles ne bronchent jamais, et c'est un plaisir de voir une Lapone descendre du haut d'un rocher escarpé, couvert de neige à la vérité, dans son petit bateau qu'elle soutient d'une main avec une longue perche de peur qu'il ne se renverse, et n'entraîne la renne et tout l'équipage en bas : ce qui n'arrive point tant ces femmes sont adroites et les gentils animaux faits à ce badinage. La bête cependant court à toutes jambes, la tête en bas, comme elle feroit en un lieu uni. Nous en eûmes le plaisir, mais nous n'en voulûmes pas faire l'expérience nous-mêmes. Nous donnâmes aux deux femmes ou filles et à l'homme qui nous avoient conduits un rouleau de tabac, quatre pipes et un flacon de brandevin, dans un pot de terre. Tout cela nous revenoit à

4 livres 10 sols environ. Jamais je ne vis des gens si aises. Nous les fîmes chanter et danser, ce qu'elles font fort joliment, à leur façon sauvage ; mais ce qui me plut le plus, ce fut de les voir lutter avec beaucoup de souplesse de corps. Enfin la plus petite renversa la plus grosse et lui donna un bon soufflet sur la joue pour sa peine de s'être laissé vaincre, et l'autre n'en fit que rire.

Nous étant ainsi séparés des Lapones, très satisfait d'elles, hormis M. Blondel, qui étoit fâché d'avoir été refusé par une sauvagesse, nous côtoyâmes assez longtemps, allant toujours de l'Ouest à l'Est, le cap un peu au Nord, la mer Baltique, autrement dit Oestzée, pour passer quand nous trouverions un endroit propre dans les îles qui sont entre Umea et la Finlande, ou Finningie, ou Finnonie, pour traverser de là la mer glacée sur nos traîneaux [1]. Mais la glace étoit si haute sur les bords qu'on l'eût prise de loin pour des pointes de rochers ; enfin nous

1. Je ne sais si la façon de passer le golfe de Bothnie que Brienne va décrire, et qu'il dit avoir employée, est bien usitée et commode. Elle n'est pas invraisemblable, car la partie de la mer qu'il prétend avoir traversée ainsi est la moins large, et, entre Umea et Wasa, l'archipel d'Ost Qvarken, et ses mille écueils, rétrécit singulièrement le golfe, que la glace recouvre l'hiver. Les géographes prévoient même que les îlots finiront par combler le passage. (Elisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t. V, p. 329.) L'entrée du golfe de Bothnie, qui est cependant plus large et plus agitée en courants, à hauteur des îles d'Aland, est presque toujours recouverte, l'hiver, d'une épaisse couche de glace, et c'est ainsi, qu'en 1809, des cavaliers cosaques purent y passer pour venir surprendre la ville suédoise de Grisseldam.

entrâmes par un assez méchant endroit sur la glace, et nous fûmes cahotés plus d'une heure durant. Je ne savois d'abord ce que c'étoit, parce que la nuit nous avoit pris il y avoit plus d'une heure, et ce cahotement-là ne me plaisoit pas trop. J'en parlerai tantôt plus au long, et la chose est très digne de remarque. Nous ne pûmes faire le trajet qu'en deux jours, et ce soir-là, ou pour mieux dire cette nuit-là, nous arrivâmes fort fatigués à une méchante cabane de pêcheurs, qui étoit dans une des îles dont je viens de parler et dont je n'ai point su le nom, ni Samson aussi, qui a fait la carte de mon voyage [1]. La neige nous avoit depuis Umea toujours donné dans le nez, à gros flocons, et l'impérial de mon traîneau en pensa être enfoncé et nous accablés. Nous nous repentîmes fort de n'avoir pas attendu dans la ville, où nous étions très bien accommodés, jusqu'au lendemain pour en partir ; mais la faute étoit faite et il la fallut boire. Joignez à cela un vent de Nord qui cingloit d'importance et qui s'augmenta si furieusement, le jour suivant, que nous fûmes contraints de rester dans ce méchant gîte, où nous ne trouvâmes que de la bouillie à manger. Mais nos provisions remédièrent à ce petit défaut, et je me trouvai mal d'avoir trop mangé de lait, dans lequel ces bonnes gens font bouillir leur biscuit et le remuent jusqu'à ce qu'il soit tout en bouillie, ce qui n'est point méchant au goût, mais charge beaucoup l'estomac. Nous avions mis du sucre par dessus,

1. Ce ne peut être qu'une des îles de l'archipel d'Ost Qvarken.

ce qui rendit ce mets rustique très agréable, qui certainement ne m'auroit point fait de mal si j'en eusse mangé moins.

Enfin, le vent s'étant apaisé, le jour d'après notre arrivée en cette île, environ sur les onze heures du soir, nous nous levâmes, et nous étant pourvus d'un très bon guide qui marchoit devant nous avec la boussole en main, nous partîmes de ce triste lieu le 13 des kalendes de mars, c'est-à-dire le 17 de février, pour ne point faire un mystère d'une chose que tout le monde sait, quoiqu'on ne compte plus les jours des mois par ides ni kalendes. Nous partîmes, dis-je, de cette île sauvage plus de trois heures avant le jour, et arrivâmes au bord de la grande mer, c'est-à-dire du plus grand bras qui nous restoit à traverser ; et nous fûmes contraints en attendant le lever de l'aurore, qui tardoit tant à venir, de nous arrêter à la rive d'un bois, où nous fîmes bon feu, notre guide n'ayant pas voulu passer outre qu'il ne fût jour. Mais ce feu que nous avions allumé au milieu de la neige, quoique d'un côté il nous fit beaucoup de bien, de l'autre pensa nous faire à tous tomber les ongles des pieds, car la neige, venant à se fondre par la chaleur de ce bon feu, nous travailloit nos bottines fourrées, et le vent, quand nous fûmes dans nos traîneaux, nous les gela si bien sur les pieds que nous ne pouvions plus les retirer. Il fallut toutefois le faire et nous frotter au plus tôt les pieds avec de la neige, de peur que, les ayant eus gelés, les ongles ne nous tombassent et qu'il ne s'y fît des ulcères dont on ne guérit jamais. En ce trajet, le plus extraordinaire et le plus rude qu'homme de mon

âge d'alors et de ma qualité, je voulois dire de ma complexion assez délicate, ait jamais fait, M. Blondel eut le nez gelé, et le soleil donnant dessus, nous le fit paroître transparent. Ce que notre guide apercevant, il y appliqua le remède ordinaire, c'est-à-dire de la neige, qu'il laissa quelque temps dessus, puis pressa avec ses doigts le nez de mon gouverneur, qui eut sa bonne part aussi bien que moi, jusqu'à ce que le sang y fut revenu ; après quoi, il y mit encore de l'eau de neige, fondue seulement à la chaleur de sa main, et il n'en arriva aucun fâcheux accident à M. Blondel, que la peur qu'il eut de voir tomber son pauvre nez à ses pieds. Je dois dire aussi en cet endroit, puisqu'il m'en souvient, que La Jeunesse, mon seul laquais, car Major, son camarade, fort joli garçon, étoit mort à Stockholm d'une maladie fort aiguë, avoit une grosse fièvre et une purésie[1] presque formée quand nous traversâmes le mer Glaciale, et que son mal le pressant beaucoup, La Souche, mon chirurgien, le saigna, tout en chemin faisant, dans son traîneau, où il l'avoit mis pour en avoir soin. Son mal lui vint de pure paresse : il avoit eu froid et s'étoit fort échauffé à marcher, croyant bien faire, puis arrivant dans le poêle fort chaud de l'île où nous séjournâmes un jour et demi, sans s'essuyer, il s'endormit dans le poêle et se réveilla avec un très grand mal de côté. Il n'avoit point d'esprit du tout et étoit le plus grand dormeux que j'aie jamais vu de ma vie, et si paresseux qu'il se laissa geler les pieds faute de s'être bien couvert dans ce trajet. On déli-

1. Une pleurésie.

béra si, à cause de sa purésie, on lui appliqueroit dessus de la neige : La Souche n'en étoit pas d'avis, mais le paysan qui nous conduisoit dit que si on ne le faisoit, la gangrène, le soir, dès que ses pieds auroient senti le chaud du poêle, s'y mettroit. Ainsi on lui appliqua le remède souverain et immanquable, et aussitôt se sentit soulagé notablement de son mal de côté et guérit fort bien. Un bon laquais en fut mort cent fois ; ce maraud-là, que nous n'aurions pas fort regretté, s'il fut mort, triompha par son indolence, et à force de sommeil (car il dormoit toujours), de tant de maux, et je le ramenai à Paris gros et gaillard, ce qui m'a fait dire souvent depuis que les bêtes et les sots meurent bien plus rarement que les gens d'esprit.

Enfin, le jour vint, et nous nous mîmes en chemin par un fort beau temps et fort calme, chose ordinaire après la tempête. Mais à peine eûmes-nous fait quatre ou cinq bonnes lieues de chemin, que nous trouvâmes une grande crevasse dans la glace, au milieu de la mer, dont nous avions entendu le bruit, comme d'un grand coup de canon, de plus d'une lieue loin. Notre guide nous dit que cela arrivoit souvent, mais qu'il n'y avoit point de danger, pourvu qu'on ne se trouvât pas dessus l'endroit où la glace se fendoit. Cette fracture avoit plus d'une toise de large, au lieu où nous l'aperçûmes. Il fallut la remonter en la côtoyant près d'une bonne demi-lieue, où commençant à s'étrécir et la mer ne paroissant plus au bas de la fente, qui tenoit encore, nous fîmes un pont de planches par dessus cet endroit, qui n'avoit que trois pieds et demi de large

ou un peu plus, et nos traîneaux passèrent à la file par dessus. Ces planches sont de grand usage pour de pareils accidents dans les voyages du Nord. Pour moi qui en ce temps-là sautois fort bien, je ne voulus pas passer sur le pont de planches, mais je franchis, en prenant un peu d'escousse, ce fossé de glace, pour pouvoir un jour me vanter d'avoir sauté le golfe Bothnique [1]. A peine étions-nous échappés de ce péril, que nous tombâmes, comme on dit, de Scille en Charibde, ou de Charibde en Scille, car c'est bonnet blanc et blanc bonnet ; car nous étant écartés de notre route, nous rencontrâmes des montagnes de glace comme celles que nous avions passées devant que d'arriver à l'île sans nom dont j'ai parlé. Ces montagnes, dont quelques-unes ont dix pieds de haut, d'autres quatre, d'autres trois, les moindres deux ou deux et demi, se forment de la manière dont je le vais dire, sur le rapport de notre guide. Durant que la glace, me dit-il, est encore foible, c'est-à-dire au commencement des premières gelées, s'il fait quelques tempêtes, le vent la sépare en morceaux, aidé de la mer qui la soulève par dessus, parce qu'elle est agitée à quelque distance de là, où elle n'est pas encore prise. Sur quoi, la gelée devenant plus forte, elle arrête ces pièces de glace flottantes, et glace, pour ainsi dire, les ondes et les vagues de la mer. Enfin, sur les quatre heures du soir à ma montre, qu'il faisoit encore assez clair à cause de la blancheur de la neige jointe au crépuscule, car le

1. Brienne s'est déjà vanté de son talent à faire des sauts. (voy. t. I, p. 66).

soleil venoit de se coucher à trois heures et un quart, à ce que me dit M. Blondel qui y avoit pris garde, nous arrivâmes après beaucoup de fatigues et d'aventures au bord de la Bothnie orientale, où ayant bu un peu d'eau-de-vie pour réparer nos forces, où nous remarquâmes (ce qui n'étoit point encore arrivé jusqu'alors) des glaçons qui commençoient à s'y former, et trouvâmes notre vin d'Espagne dur comme une pierre dans nos bouteilles, dont deux furent cassées parce qu'elles étoient trop pleines et que nous n'avions pas eu la prévoyance de les déboucher ; ce que nous fîmes depuis, et pareil accident n'arriva plus. Ayant pris terre, nous marchâmes encore environ deux bonnes heures et arrivâmes sur les six heures du soir à Vasa [1], assez bon bourg, petite ville, si l'on veut, de la Bothnie orientale, et le jour d'après, à Bienebourg, ou Bienburg [2], après avoir été tout le jour engagés dans les vastes forêts de la Thavastie, dont les arbres plioient sous le faix de la neige dont ils étoient tous couverts : *densissimas*, ai-je dit dans mon Itinéraire, *silvas*, *laborantes sub nivium pondere*. Depuis, nous remarquâmes, à la vérité, un pays moins inculte et sauvage, mais où il ne laissoit pas de faire bien plus cher vivre. A peine y trouve-t-on le nécessaire, et

1. Vasa ou Wasa, actuellement Nikolaïstadt, port de Finlande sur le golfe de Bothnie. Vasa reçut ses franchises en 1606 et son nom en 1611.

2. Bienburg ou Bierneburgue, Björneborg, l'un des ports les plus considérables de la Finlande, à 170 kilomètres au nord d'Abo, et plus éloigné encore au sud de Vasa, ce qui rend impossible d'effectuer le trajet entre ces deux villes aussi rapidement que Brienne le dit ici.

si nous n'eussions eu avec nous de quoi manger, nous aurions fait très méchante chère à Millakula[1], le plus sale et le plus vilain lieu que j'aie vu dans tous mes voyages. Là nous vîmes avec étonnement, non sans en avoir mal au cœur, les femmes et les hommes, les porcs et les chevaux, les garçons et les filles, les poules et les vaches, tout pêle-mêle dans le poêle, nus comme la main, pas même un linge devant eux, qui suoient à bon compte comme des gens qu'on auroit mis sous l'archet[2], qui, nous voyant, sortirent en cet état pour s'aller laver le corps à un petit ruisseau, où ils avoient fait exprès un trou dans la glace, puis vinrent se remettre fort gravement et sans rougir de leur nudité au coin de leur fourneau, qui étoit extrêmement ardent, auprès de leurs animaux, qui étoient dans leurs ordures jusqu'au ventre. Nous n'y trouvâmes rien du tout à manger, sinon une espèce de bouillie faite avec un peu de lait et force son, dont leurs cochons mangeoient à même auge avec ces hommes honnêtes, plus sales et plus bêtes que ces animaux immondes, et c'est là leur unique nourriture. J'ai mis auge au lieu de jatte de bois, parce qu'il n'y a pas grande différence et qu'il est vrai que les pourceaux mangeoient les restes de ces hommes et de ces femmes, qui nous faisoient bondir

1. Quelle localité Brienne désigne-t-il ainsi ? Je ne saurais le dire ; et le vague commentaire dont Samson accompagne ce nom dans son index géographique ne sert pas à l'expliquer.

2. « On dit figurément et proverbialement qu'un homme a passé sous l'archet, lorsqu'il a passé par le grand remède, qu'il a été obligé de suer ; et cela à cause de la manière dont est fait le bois de lit où on met coucher ces sortes de malades » (*Dict.* de Furetière, v° *Archet.*)

l'estomac et me dégoûtèrent si bien de lait pour leur en avoir vu manger avec leurs sales mains que je fus plus de trois mois sans en pouvoir sentir l'odeur seulement, quoique d'ailleurs j'aime fort le lait. Enfin, étant sortis de cet infâme gîte, où nous ne payâmes rien parce que nous n'y avions rien dépensé pour nos personnes (c'est comme je l'entends, car nos chevaux y firent bien meilleure chère que nous et eurent, cette nuit-là, l'honneur de coucher avec nous en même chambre), nous arrivâmes à Abo [1], capitale du duché de Finlande ou Finelande (en latin *Finningia*), où nous nous reposâmes un jour. L'évêque d'Abo étoit, avant le schisme, suffragant de l'archevêque d'Upsal. La ville est assez jolie pour le pays, elle est située sur la rivière Avioroki, qui se décharge un peu au-dessus de la ville, du côté du nord, dans la mer Baltique. Il y a un collège, mais point d'université. M. E. Guldenstelps [2] en étoit le principal, homme fort civil et avec qui je fis connoissance. Il me donna son livre qui a été supprimé par ordre exprès du conseil aulique de Stockholm, par devant lequel il fut cité pour ce sujet. En voici le titre, si j'ai bonne mémoire : *Epitome descriptionis Sueciae, Gothiae, Fenningiae, etc., subjectarum provinciarum, studio et opera Evrardi Guldenstelpii, Patricii Aboensis, J. C., gymnasiique Aboensis rec-*

1. Abo, en finlandais *Tourkon*, port de commerce et chef-lieu de la province du même nom. La ville est traversée par la petite rivière d'Aoura qui s'y jette dans la mer.

2. Michel-Olaï Wexionius, anobli en 1647, sous le nom de Gylsdenstolpe, né le 9 février 1609, mort le 28 juin 1670. Il était professeur de droit à l'Université d'Abo depuis 1647.

tori, et Professorum Decani, edit. in lucem. Aboae, anno a reparat. salut. per Dominum Nostrum Jesum Christum 1650, in-8° [1]. J'en avois déjà une copie de la main du sieur Barth, mon secrétaire allemand, qu'il avoit imitée page pour page sur l'exemplaire imprimé dont M. Guldenstelp (ou Guldenstolp) avoit fait présent à M. Piques [2], résident de France, que M. d'Avaugour releva. M. Piques, homme très civil et très poli, me le prêta donc de fort bonne grâce et me le laissa tant que je voulus. Ce bon professeur d'Abo fut bien aise de voir l'état que j'avois fait de son ouvrage et me pria, comme j'ai dit, d'en vouloir bien recevoir de sa main un exemplaire imprimé et au titre duquel son nom n'étoit plus, parce que le Conseil aulique l'avoit ainsi

1. « Ce travail estimé, dit-on dans l'article *Gylsdenstolpe* de la *Nouvelle biographie générale* de Didot-Hoefer, avait déjà été publié sous forme de dissertations ; il traite de la géographie et de l'ethnologie des états du roi de Suède, des antiquités qui s'y trouvent, des langues qui y sont parlées, de l'administration civile et ecclésiastique, de l'état des finances, des familles illustres et enfin des rois de Suède. » « Volume fort rare, parce que certains détails indiscrets donnés sur ces pays le firent supprimer lors de son apparition », dit Deschamps dans son *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne*, 1870, in-8°, article *Aboa*).

2. « M. Chanut, partant de Stockholm, y laissa le sieur Piques, secrétaire de l'ambassade, pour avoir soin des affaires du Roi en son absence. Le sieur Piques agit auprès de la reine et des ministres pendant cinq ou six mois, sans lettre de créance, prenant le titre d'agent. Au mois de décembre 1651, le Roi donna au sieur Piques le titre de résident, qu'il a porté jusqu'au mois de novembre 1654, que le Roi, ayant envoyé le baron d'Avaugour, ambassadeur en Suède, le rappela. » (*Négociations de Suède.* Ms. de l'Arsenal, n° 4764, f° 2.)

voulu ; mais il l'y ajouta de sa main, avec un petit *Quanquam, etc.* ; j'en ai fait présent depuis à M. Blondel, et mis dans ma bibliothèque la copie manuscrite du même ouvrage. Depuis ce jour, M. Guldenstolp a entretenu commerce de lettres latines avec moi ; mais je n'en ai pu retrouver aucune dans mes papiers pour m'assurer mieux de la manière dont son nom, qui est tout à fait finlandois, s'écrit ; mais cela est peu important.

D'Abo nous vînmes à Borga [1], petite ville de Nylandie, de là à Viborg [2], capitale de la Carélie, où il y avoit ci-devant un siège épiscopal et où il y a encore une très bonne forteresse pour tenir en bride les Moscovites, dont le pays et la Carélie sont contigus. Ensuite, partant de Viborg de très grand matin, parce que nous avions une longue traite à faire, nous traversâmes sur la glace dans nos traîneaux le golfe Finnique et entrâmes dans l'Ingrie, qui autrefois appartenoit aux Moscovites et est à présent dépendante de la couronne de Suède. Ainsi les habitants de cette province n'ont ni quitté leurs habits, ni changé de religion pour avoir changé de maîtres. Ils sont grecs schismatiques et ont une assez belle église, pour le pays, à Narva [3], où nous cou-

1. Borga, ville et port de commerce de la province de Nyland (Finlande), au fond d'une large baie couverte par des îles.

2. Viborg, en finnois *Wiipuri*, ville forte et port maritime de la Finlande méridionale, chef-lieu de province, au fond de la baie de Viborg, du golfe de Finlande.

3. Narva, actuellement ville et port marchand du gouvernement de Pétrograd, à 12 kilomètres de la baie de Narva, dans le golfe de Finlande. C'est sous les murs de Narva que

châmes et fûmes le lendemain entendre leur messe, plus par curiosité que par dévotion. Il fallut, comme les autres, acheter de petites bougies à la porte du temple, que nous appliquâmes contre la muraille, qui est toute couverte de marmousets fort enfumés, car cela ne peut s'appeler des images. Il n'y a que le célébrant qui entre dans le sanctuaire. Le peuple n'a point de place réglée et ils se mettent dans la nef comme ils se trouvent. On ouvre la grille qui sépare le chœur de la nef quand on va dire la messe qui est fort longue ; à l'élévation, on tire un grand rideau qui cache le prêtre le reste du temps qu'il est à l'autel. Ils consacrent en pain levé et croient à la présence réelle. De là nous revînmes dîner à notre hôtellerie, après avoir acheté quelques fourrures qui sont à Narva à très grand marché : une très belle martre zibeline pour dix écus, qui en coûteroit trente à Stockholm. Il y en a de telles qui s'y vendent trois cents livres pièce ; mais en cette ville-ici je n'en vis point de si chères. Les peaux de renards noirs sont les plus estimées et la moindre vaut cent cinquante livres ; et il y en a de 350 et jusqu'à 500 livres. Nous achetâmes là aussi quelques autres curiosités de Moscovie, comme des toiles peintes qui ne se déteignent point à la lessive, des écritoires de cuir très propres, des livres en langue russe, des épingles fort longues et fort grosses, mais très proprement limées, dont on pourroit fort bien se servir au lieu

Charles XII battit, le 2 décembre 1700, l'armée russe dix fois plus forte que la sienne ; mais en 1704 la ville fut prise par Pierre le Grand et appartient depuis lors à la Russie.

de clous pour attacher de petits tableaux et autres colifichets dans les ruelles des dames. Ma mère, grande bijoutière, s'en servit à cet usage. Il y a là un fort bon château de pierres brutes, qu'on nomme Ivangorod [1] et où les Suédois ont garnison.

De Nerva par l'Esthonie, pays plat et abondant, nous gagnâmes Revel [2] et Pernaw [3], villes assez considérables, et étant entrés dans la Livonie, l'un des plus beaux fleurons de la couronne de Suède, nous arrivâmes après beaucoup de fatigues, sains et saufs, à Riga [4], qui en est la capitale, place considérable pour sa situation, et que les Suédois ont très bien fortifiée, le propre jour des ides de mars. La ville est grande et belle, et je la crois, pour le moins, d'aussi grande étendue qu'Arras, et guère moins forte. Elle est assise sur le bord de la Dvine ou Dune (Dvina, Duna), car on dit l'un et l'autre, rivière plus large et plus profonde que la Seine n'est à Rouen. Les grands vaisseaux y remontent avec la marée : quoiqu'imperceptible dans la mer Baltique, elle ne laisse pas de se faire sentir dans le fond du golfe de Riga, et peut-être aussi au fond des golfes Bothnique

1. L'ancienne forteresse d'Ivangorod, située sur la rive droite de la rivière la Narova, en face de Narva, est actuellement complètement abandonnée.

2. Ville maritime et port fortifié de la Russie occidentale, chef-lieu du gouvernement d'Esthonie.

3. Pernau ou Pernav, ville du gouvernement de Livonie, sur la rive droite de la Pernava, à 1 kilomètre de son embouchure dans le golfe de Riga.

4. Riga, chef-lieu du gouvernement de Livonie, sur les deux rives de la Duna ou Dvina occidentale, à 12 kilomètres de son embouchure dans le golfe de Riga.

et Finnique, où je n'ai point été, n'ayant voulu pour abréger [mon] chemin faire le tour de l'un ni de l'autre, mais m'étant contenté, quoiqu'avec plus de péril, de les traverser à pied et sur la glace, qui auroit porté du canon tout aussi aisément que nos traîneaux qui ne pesoient pas tout à fait tant. Il y a dans Riga toujours 5.000 hommes de garnison, comme étant la plus importante place qu'ait la Suède sans contredit. Autrefois cette ville avoit titre d'archevêché et plusieurs évêchés en dépendoient, comme Viborg et autres villes des provinces voisines ; et l'on m'y dit qu'elle avoit même des suffragances dans la Moscovie, aussi en faisoit-elle partie anciennement. J'ai vu dans l'arsenal de Stockholm les canons de cuir bouilli qui la prirent et deux grosses basiliques[1] en pièces de fonte de près de cent livres de balles, qui sont fort longues et fort larges de calibre, en sorte qu'alors que je n'avois que dix-huit ans j'y aurois facilement entré. On conserve ces monstrueuses couleuvrines comme un monument éternel de la conquête de la Livonie sur les Moscovites, qui jamais n'ont rien valu pour la guerre, et qui sont plus efféminés que jamais, grands sodomistes et masturbateurs et plus grands ivrognes encore, lâches, cruels et scélérats, fourbes, menteurs, sans honneur et sans foi. Fiez-vous, si vous osez.

1. « On appeloit autrefois *basilic*, en termes de guerre, une espèce de canon beaucoup plus gros que les autres, que quelques-uns ont nommé *doubles coulevrines*. Ce canon portoit jusqu'à cent soixantes livres de balles ». (Thomas Corneille, *Dict. des arts et des sciences*, v° *basilic*).

M. le maréchal Gustave Horn [1], si connu dans les dernières guerres de l'Allemagne qui ne se terminèrent qu'au traité d'Osnabruck et de Munster [2], me reçut avec beaucoup de civilité et de franchise : c'étoit un vrai bon chevalier et sans reproche. Il me fit tout voir, ses magasins, son arsenal, ses casemates et chemins couverts, et fit mettre en ma considération sur la place d'armes toute sa garnison en bataille. Le soir, on vint me demander le mot de sa part, et après m'en être longtemps excusé, je donnai pour mot au wachtmester, c'est-à-dire au major, Louis-Gustave : ce que le maréchal trouva très galant, disant que j'avois uni ensemble les deux plus grands hommes du monde, le roi de Suède, son maître, tué à Botzen, et Louis le Grand, le mien ; et que, par une rencontre heureuse, il se trouvoit que nous avions, lui et moi, reçu les mêmes noms au baptême : à quoi, en donnant ces deux noms, j'avois plus pensé qu'au Grand Gustave et qu'à Louis le Grand. Enfin, je partis de Riga fort satisfait des honneurs que j'y avois reçus, et ayant traversé la Duna à quelques lieues de là, je me trouvai dans le duché de Courlande, et vis avec plaisir un pilier de pierres où étoit écrit : Limites Regni Sveciae Goth. Vand. Livoniae, etc. Ce qui me fit faire cette réflexion, que j'ai mise dans mon Itinéraire latin, où toutes les particularités que je viens de dire ne se trouvent pas, comment, dis-je en m'écriant, se peut-il faire

1. Gustave Carlsson Horn (23 octobre 1592-15 mai 1657) fit campagne en Livonie, en Allemagne, envahit la Scanie, fut nommé grand-maréchal et ministre de la guerre de Suède.

2. Le 25 octobre 1648.

qu'un si méchant pays, si désert et si inculte, ait produit tant de héros ! Ces héros, dis-je encore, qui *ont vaincu les vainqueurs de la terre*[1], pris Rome et pillé dans le sac de cette capitale du monde tous les trésors de l'Univers qu'elle avoit volés la première sur tant de peuples qu'elle avoit subjugués ! Ainsi passe la gloire coulante et passagère des choses d'ici-bas. Là finit ma réflexion. L'âpreté du climat et l'intempérie de l'air, jointe à la sévérité de ceux qui gouvernent ces peuples, rend les Suédois formidables aux autres nations. Dès le berceau ils s'accoutument au travail et à la fatigue, et quand ils croissent et arrivent à leur force parfaite, ils sont faits aux incommodités de la vie : rien ne les étonne ni ne les surprend. Tout pays leur semble meilleur que le leur ; les plus grands périls leur semblent un jeu, accoutumés qu'ils sont à traverser les lacs, les fleuves, les rivières et les mers sur la glace en hiver et à la nage en été, à grimper sur les rochers, à marcher sur les pointes des cailloux à pieds nus, enfin à tuer les ours et les loups-cerviers, dont leurs déserts abondent, Pourvu qu'ils aient de quoi soulager leur faim, ils croyent avoir fait bonne chère, *Horum epulae vicisse famem*. Ils sont tellement familiarisés avec la misère et l'indigence, que tout ce qu'ils rencontrent au delà, qui semble insupportable à d'autres, leur paroît des délices. On les tire du milieu des bois, et des antres des montagnes, pour en faire des soldats. Ils mettent leur religion à

1. Réminiscence du premier vers de l'*Alaric* de Georges de Scudéry.

obéir à leurs chefs sans répliquer à tout ce qu'ils leur commandent. Ont-ils quitté leurs familles ? ils n'y pensent plus. Ils mettent toutes leurs espérances dans la guerre et le camp devient leur unique patrimoine. Aussi sont-ils de grands voleurs, et une armée de bandits et de Suédois est à peu près la même chose. Ce n'est pas que la discipline militaire ne s'observe sévèrement parmi eux ; mais c'est que, n'ayant rien, il faut bien qu'ils en prennent où ils en trouvent [1]. L'exactitude à leurs devoirs, l'obéissance aveugle à leurs généraux, les rend la terreur des autres hommes. Et quels capitaines pourroient être paresseux ayant à commander à des soldats si actifs et si vigilants ? Que ne doit donc point craindre l'Europe catholique de Charles-Gustave [2], qui sans doute possède toutes les qualités d'un très grand prince, qui n'a pas moins d'ambition que ses prédécesseurs, et qui, ayant passé par tous les degrés de la milice, c'est-à-dire des emplois militaires, depuis simple soldat jusqu'au généralat, s'est enfin ouvert lui-même par sa prudence et son courage le chemin au diadème ? La Pologne et le Danemark ont grand sujet de le craindre, et l'expérience a fait voir qu'ils ne l'appréhendoient pas sans sujet. La fortune se

1. Ces réflexions pourraient bien être un écho des conversations du maréchal Horn, que ses soldats n'aimaient pas, parce qu'il réprimait sévèrement leurs désordres, mais que les pays conquis avaient surnommé l'*Humain* et le *Magnanime*, pour son équité et pour sa bienveillance.

2. En parlant ainsi Brienne fait allusion à Charles-Gustave X, qui venait de monter sur le trône de Suède au moment de ce voyage, mais qui mourut six ans plus tard, le 23 février 1660, avant la publication de l'*Itinerarium* du voyageur.

déclare toujours en faveur des grands courages ; elle leur aplanit les chemins des plus hautes entreprises et [se] fait gloire de devenir leur esclave. Les Espagnols se trompent fort dans leur calcul, lorsqu'ils disent qu'ils ont ravi, en nous enlevant la reine Christine, la Suède à la France. Les destins y ont pourvu, et Charles-Gustave vaut bien une fille. *Uno avulso non deficit alter*. C'est-à-dire que, pour une reine perdue, nous avons recouvré un héros, qui est parfaitement persuadé (comme il me l'a dit lui-même) que la force et le salut de la Suède consistent à demeurer étroitement unie à la France, dont la puissance en tous les temps fâcheux et difficiles n'a jamais abandonné sa plus fidèle alliée. Telle au moins étoit-elle encore au temps dont je parle, et si le fils de Charles-Gustave [1] s'est séparé si légèrement des intérêts de Louis le Grand, le temps nous apprendra qui, de nous ou de lui, s'est trompé dans ses mesures. Le roi son père et lui plus que tout autre se sont toujours bien trouvés de notre alliance : celui-là savoit sans doute mieux que lui de quelle conséquence il y étoit de nous garder sa foi. Celui-ci l'a rompue et violée ; il verra s'il a bien ou mal fait. J'ai cru devoir ajouter ces coups de pinceau au gouvernement de Suède, dont je viens d'ébaucher la peinture.

A peine eus-je fait une demi-lieue dans la Courlande que je trouvai les carrosses du duc qui

1. Charles XI, roi de Suède, né le 24 novembre 1655, succéda à son père, le 23 février 1660, sous la tutelle de sa mère et mourut le 15 avril 1697.

venoient au devant de moi. Son grand écuyer me pria de sa part d'y vouloir monter, parce que j'en faisois quelque difficulté, à cause que je n'étois qu'en habit de voyage. Mais il me répondit que cela n'y faisoit rien et qu'étant à la ville de Mitau [1], il me donneroit tout le temps nécessaire pour m'ajuster un peu mieux que je ne l'étois avec ma robe de Lappe et mon capuchon fourré. Il fallut se rendre à la civilité du maître et de ses officiers. Le grand écuyer monta seul avec moi dans le carrosse du corps, et M. Blondel, avec un autre gentilhomme du duc et La Routière, se mit dans l'autre. Je me parai d'un riche habit en broderie d'or et d'argent, que l'on m'avoit envoyé de France et dont je m'étois servi une fois seulement à mon audience de congé à Stockholm, parce que je ne l'avois pas reçu assez à temps pour m'en servir à la première. Le prince [2] me reçut avec une bonté et une familiarité tout à fait aimables. La duchesse, sa femme [3], et la princesse, sa fille, belle comme l'Aurore (car elle étoit blonde et assez semblable à celle du Guide, que depuis je vis à Rome dans le palais Mazarini), se trouvèrent

1. Mitau, capitale du gouvernement de Courlande, dans la Russie occidentale. Elle fut annexée à la Russie en 1795.

2. C'était alors Jacques, né en 1610, qui fut longtemps prisonnier des Suédois et mourut en 1680.

3. Louise-Charlotte, fille de Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg, qui épousa, le 30 septembre 1645, Jacques duc de Courlande, et en eut trois fils et trois filles. La princesse dont il est question ici ne peut être que Louise-Élisabeth, née en 1646 et qui devait épouser, en 1661, Frédéric, landgrave de Hesse-Hombourg. Elle était pourtant bien jeune pour l'intention que Brienne lui prête et qui, si elle se manifesta, dut être surtout un jeu d'enfant.

dans la salle où je fus reçu. Je leur baisai la main à la françoise, après avoir touché le bas de leur robe, ce qui ne leur déplut pas. Il fallut rester dans cette galante cour un jour ou deux, et de ma vie je n'ai fait meilleure chère en poisson et en viandes délicates de toutes sortes. La pâtisserie surtout étoit excellente, et je crois que les princesses y avoient mis la main. La duchesse me fit présent de divers ouvrages d'ambre qui se pêche sur ces côtes, entre autres d'un flacon à pans dont le bouchon à vis avec l'anneau étoit d'une seule pièce, et d'un gros morceau aussi d'ambre dans lequel il y avoit une mouche cantharide qui s'étoit congelée avec l'ambre, tombeau trop précieux pour une mouche. Il n'y a point dans l'Europe de cour plus polie : je croyois être en France. On ne vous force point à boire ; tout s'y passe dans la dernière civilité. Le duc est savant et aime les lettres et les arts, qu'il a forcés par ses libéralités de quitter l'Italie pour le venir voir dans son affreuse solitude. Il a chassé l'idolâtrie de ces forêts, où le soleil abonde ; aussi trouvâmes-nous à sa table une boisson nouvelle qui jusque là nous étoit inconnue. On l'appelle de l'hydromel [1], et à nous elle sembla fort délicieuse. La duchesse la nommoit le nectar de Courlande, car elle disoit les choses fort agréablement, et nous en fit boire en assez grande quantité, sans toutefois que cela nous fit mal à la tête ; c'est comme je l'entends, car, pour le ventre, c'est autre chose. Ce duc donc, qui est fort religieux

1. C'est un breuvage composé avec de l'eau et du miel qu'on laisse fermenter pendant plusieurs jours et auquel on ajoute souvent du vin ou des liqueurs fortes.

et luthérien de bonne foi, a purgé son pays des superstitions du paganisme et y [a] planté la foi de Jésus-Christ. C'est toujours quelque chose, mais ce n'est pas tout, comme je pris la liberté de lui dire. A cela près, je ne vois rien à désirer au bonheur de ses sujets. Je trouvai là un excellent peintre d'Italie, que le duc avoit tiré de Nuremberg [1], où il avoit pris femme, et à qui il donnoit des appointements considérables pour peindre sa galerie, où il devoit y avoir dix-huit tableaux de douze pieds de long chacun sur cinq de large, ou pour mieux dire de haut, ce qui faisoit un carré long très bien proportionné. Dans un de ces tableaux qui étoit fait je remarquai avec plaisir un wirthschaff de Courlandois et Courlandoises, vêtues à la manière du pays, fort proprement. Il y avoit bien soixante figures, dont celles du devant ne passoient point deux pieds et demi de haut. Rien de plus. Il travailloit à une noce de village qui devoit être la compagne du wirthschaff. Il me dit qu'ensuite il feroit diverses chasses, et après quelques bergeries, le tout dessiné d'après nature sur les lieux. Il peignoit tout à fait de l'air de Téniers, célèbre peintre flamand, et avoit avec cela retenu le goût italien, et la manière de Bamboche. Je le priai de me faire une copie de son wirthschaff, ce qu'il me promit, et je lui laissai quatre ducats d'arrhes ; mais depuis je n'en ai pu avoir de nouvelles, soit que ce peintre soit mort, soit que mes lettres n'aient pu arriver jusques en Cour-

1. J'ignore le nom de cet italien devenu nurembergeois, pour venir ensuite travailler en Courlande. Le château de Mitau a été détruit en 1816.

lande. Voilà ce que je vis de plus remarquable en cette glaciale cour, où ne laisse pas de se rencontrer toute la politesse de France et d'Italie.

Ce bon duc, qui ne savoit quels honneurs et quelle chère me faire, m'auroit, je crois, dans la bonne humeur où il étoit, donné sa fille en mariage, si j'avois voulu rester auprès de lui, tant mon humeur franche et assez libre lui plaisoit. Mais je lui dis, croyant qu'il railloit : « Une princesse dont Phébé même seroit jalouse voudroit-elle s'abaisser à prendre pour son esclave un simple gentilhomme ? » Et la princesse ayant dit oui, de tout son cœur, et sans rougir comme nos précieuses qui font mystère de tout, je répondis : « Mais qui me fera prince, si je vous prends au mot ? — Moi, dit-elle, en vous donnant une main que j'ai refusée à des princes. » Il ne se pouvoit rien dire ni de plus galant, ni, tout ensemble, de plus obligeant. Enfin, pour rompre le discours, qui toutefois ne pouvoit me déplaire, mais qui m'embarrassoit pour m'être trop avantageux, je m'avisai de dire en souriant : « Ma foi, je perdrois trop à ce marché : je serois prince, il est vrai, sans principauté, mais je ne serois plus aussi secrétaire d'État de Sa Majesté très chrétienne, le Roi mon maître ; et savez-vous, belle et généreuse infante, que ma charge vaut mieux que toute la Courlande, y joignit-on la Samogitie ? » (Et je crois que cela étoit vrai à la lettre, puisqu'en ce temps j'en aurois pu avoir deux millions quatre cent mille livres de M. Foucquet.)La princesse me dit : « *Manco male* [1]. »

1. Il s'en faut de peu

Car elle parloit fort bon italien. « Je serai la princesse secrétaire d'État de la cour de France, et vous, qui voudrez bien prendre mon nom, le petit duc de Courlande. » Toute la compagnie se prit à rire ; mais, tout de bon, quoique je traitasse toutes ces offres de pure raillerie, je crois, de par dame Cyprine, que si on eût vu les deux millions quatre cent mille livres bien comptés sur la table du duc, où se tenoient ces propos galants, qu'on m'eût pris à belles baise-mains. Je fis sur ce sujet amoureux un rondeau que voici :

RONDEAU.

De tout mon cœur, divine chasseresse,
Je vous prendrois sans façon pour maîtresse,
Fort réjoui d'un bien si précieux,
Si comme vous étant du sang des Dieux,
Je méritois d'avoir votre tendresse.
Ce doux penser me remplit d'allégresse ;
Avec plaisir vous baiserai sans cesse
En qualité d'époux cher à vos yeux,
De tout mon cœur.

Or, pour cela j'ai trop peu de richesse :
Simple berger, épouser la princesse
De la Courlande et de cent autres lieux,
Que vous rendez plus charmants que les cieux,
C'est trop pour moi, mais peu pour Votre Altesse
De tout mon cœur.

Je ne savois pas alors trop bien les règles du rondeau ; celui-ci toutefois qui fut admiré en Courlande passera à la montre à Paris, à la faveur des beaux yeux pour lesquels il fut fait, par un jeune homme qui ne se piquoit pas en ce temps, comme aujour-

d'hui, d'être poète couronné de laurier, *poeta laureatus*. Enfin il fallut quitter cette obligeante cour, cette charmante compagnie ; mais le duc, mon prétendu beau-père, ne se contentant pas de tous les présents et des régals qu'il m'avoit faits, voulut encore me défrayer à ses dépens tant que je serois dans ses états. Le . . . de mars 1655 [1], je partis de Mitau après avoir fait un grand déjeuner qui valoit bien un bon dîner. Je vins coucher à Doblen [2], de là dîner le jour suivant à Ober-Bartau [3], et coucher à Heligen Aa [4], en langue du pays Heligaw, toutes villes ou bourgades au moins appartenantes au duc de Courlande, dans lesquelles je fus toujours logé dans ses maisons et traité par ses officiers. Je donnai une montre, non à boîte d'or, à la vérité, parce qu'il ne m'en restoit plus, mais seulement à boîte d'argent, au gentilhomme qui m'accompagna jusqu'à la sortie des états du duc son maître. Et pour relever mon présent dont j'avois honte moi-même, je lui dis que je ne la lui présentois que parce qu'elle étoit du meilleur ouvrier de France, c'est-à-dire de Bergier [5],

1. Le chiffre est en blanc dans le manuscrit. Mais dans son *Itinerarium* (p. 49), Brienne marque qu'il quitta Mitau, le XII des calendes d'avril, c'est-à-dire le 21 mars.

2. Doblen, en letton *Dobélé*, bourg du gouvernement de Courlande, à 30 kilomètres à l'ouest de Mitau.

3. Ober Bartau, bourg de Courlande, sur la Bartau, trop éloigné de Doblen pour que Brienne ait pu franchir la distance aussi rapidement qu'il le dit.

4. Heligen Aa, petite ville voisine de la Baltique.

5. Pierre Bergier, horloger à Grenoble. Il y avait une paire de pistolets signée de lui parmi les meubles de la couronne. (Jules Guiffrey, *Inventaire général des meubles de la couronne sous Louis XIV*, t. II, p. 69).

de Grenoble, qui n'a jamais fait une méchante montre. Il le reçut d'aussi grand cœur que si elle eut été couverte de diamants et me [le] dit, en me priant d'accepter un fouet de postillon à la tartare qu'il avoit à la main, et dont le manche étoit d'un bois particulier qui avoit la vertu de faire pisser les chevaux, lorsqu'ils en avoient envie et ne le pouvoient. Ce que j'ai depuis expérimenté plusieurs fois et trouvé très véritable ; un bois mort et sec peut-il avoir tant de vertu ?

Étant sorti du duché de Courlande et ayant renvoyé les carrosses et les officiers du prince, à qui je donnai de ma main (car on prend garde à cela en ces pays du Nord) douze ducats d'or, ce qui leur parut une grosse somme, quoique ce ne soit que vingt-quatre écus de France, je vins coucher à Polangen [1], assez bon village dans la Samogitie, situé sur le bord de la mer de Courlande, où se pêche l'ambre jaune, et retient son nom jusqu'à Memel tout le long de la côte. Le jour suivant, j'arrivai d'assez bonne heure à Memel [2], ville de la Prusse ducale, qui appartient à l'électeur de Brandebourg, pour avoir le temps de voir la forteresse qui n'est pas mauvaise et où le gouverneur nous présenta quelques verres de vin d'Espagne par civilité, et nous

1. Polangen, bourg du gouvernement de Courlande, à 3 kilomètres de la frontière de Prusse. C'est le point le plus méridional des possessions russes sur la Baltique et on s'y livre toujours à la préparation de l'ambre gris.

2. Memel, en lithuanien *Klaïpeda*, ville de la province de la Prusse orientale. chef-lieu de cercle, port commerçant surtout avec la Russie.

fit voir sa place très librement. Depuis Heligaw, qui est de Courlande, jusques à Memel et encore au delà, se trouve l'ambre, comme j'ai dit ; mais le plus estimé est celui d'Heligaw, parce qu'il est plus pâle que celui de Memel, qui est trop coloré, c'est-à-dire trop jaune, et n'est pas tant estimé que l'est celui qui tire sur le blanc. Nous achetâmes à Memel force chapelets et autres ouvrages d'ambre, qui y sont assez chers, et l'ouvrier qui nous les vendit me dit, en voyant le flacon dont la duchesse de Courlande m'avoit fait présent, que c'étoit son père qui le lui avoit vendu trois cents marks lupsche, il y avoit bien dix ans ; qu'il ne se trouvoit plus de si grands ni de si beaux morceaux d'ambre, et que, s'il l'avoit à présent, il ne le donneroit pas pour deux cents risdalles ; qu'en Perse un tel flacon qu'Olearius y porta et que son père aussi lui vendit quelques quatre cents marcs, parce qu'il étoit un peu plus grand que celui-ci, fut acheté du roi la valeur de deux mille marcs, et qu'en France mon flacon vaudroit au moins trois cents écus. Je ne sais qui me le prit à mon arrivée, de ma mère ou de M^me^ de Chavigny, mais je me souviens bien que ce fut l'une ou l'autre de ces dames qui avoient envie de tout ce qu'elles voyoient, et ainsi mon beau flacon s'évanouit. Mais je portai à ma mère une pièce encore bien plus considérable que ce flacon, tant de fois répété, dont M. Fleury [1], docteur de Sorbonne et confesseur de la reine de Pologne, lui fit présent, croyant me fort

1. François de Fleury, qui fut un des approbateurs de *la Fréquente Communion* et le confesseur de la reine Marie de Gonzague, en Pologne, mourut en 1658.

obliger, quoique cela m'obligeât à lui en faire un autre à peu près de la même valeur : qui fut un *Saint Augustin* de Bâle, à longues lignes, que j'avois acheté à Dantzig trois cents livres de notre monnoie, avec quelques autres livres assez bons que j'eus par dessus[1] ; ainsi le *Saint Augustin* me revenoit environ à deux cents livres. Ce que, dis-je, ce bon docteur me pria de porter à M^me^ de Brienne de sa part étoit un oratoire de deux pieds et demi de haut et l'ange à proportion, tout d'ambre jaune, fort artistement élabouré et gravé au burin très délicatement, dans lequel il y avoit une Notre-Dame d'une seule pièce très bien dessinée. L'oratoire se terminoit en pyramide et étoit surmonté d'une croix de la même matière, et je crois qu'il revenoit bien à trois cents livres. Au reste, ce sont les Juifs qui font presque seuls tout le commerce de l'ambre à Memel, sur lequel ils font des gains considérables, parce qu'achetant des pêcheurs de l'ambre à bon marché, ils le font travailler aux ouvriers et le revendent bien cher à ceux qui en ont envie. *Quae pallet recutita gente*, ai-je dit dans mon Itinéraire, *electri mercimonio ditescit.*

De Memel nous nous rendîmes avec d'extrêmes difficultés par le lac ou golfe du même nom, qu'on appelle dans le pays le cul-de-sac de Memel, sur la glace, à un village qui est au delà et d'où nous arrivâmes le jour suivant à Koenigsberg[2], comme je

1. Sans doute un exemplaire de la première édition des œuvres de saint Augustin, donnée à Bâle, chez Jean d'Amerbach, de 1489 à 1495, en douze parties in-folio.

2. Kœnigsberg, port et place forte sur la Baltique, chef-lieu de la province de la Prusse-Orientale.

dirai tout à l'heure. Le soleil commençoit à être chaud et avoit assez de force pour dégeler la superficie de la glace, quoique non encore assez pour la dissoudre tout à fait. De sorte que lorsque nous nous vîmes sur le bord de cette grande anse, qui a bien douze lieues de France, quoiqu'on n'en compte que cinq de ce pays-là, nous n'aperçûmes de tout côté qu'une fort grande étendue d'eau, ce qui d'abord nous fit peur. Mais étant entrés dans le logis de la poste pour y prendre des chevaux frais, le maître nous dit que, si nous voulions passer, il n'y avoit point de temps à perdre, ou qu'il falloit nous résoudre de retourner à Memel et là attendre la fin du dégel, qui, selon les apparences, dureroit bien six semaines ; que si toutefois nous voulions passer absolument, il nous serviroit de guide, si nous le payions grassement. Il nous demanda dix risdalles, moyennant quoi il nous promit ou de périr avec nous ou de nous conduire à bon port de l'autre côté du cul-de-sac. Il voulut avoir sa somme par avance, afin que si nous nous noyions, elle ne fut pas perdue pour sa femme à qui il la laissa. Toutes ces précautions ne me plaisoient pas ; mais il n'y avoit plus à marchander : ou il falloit passer sans perdre de temps en discours inutiles, ou il falloit se résoudre à rebrousser sur nos pas, et, qui pis est, se préparer à une quarantaine de six semaines. M. Blondel n'en étoit guère d'avis ; mais le maître de poste nous parla si assurément et s'offrit de marcher devant nous trente pas au moins, afin que s'il enfonçoit, nous puissions rebrousser ou prendre un autre tour. Pour cela il mit deux chevaux à son traîneau, où le pre-

mier cheval étoit attelé avec un trait de corde fort long, et il avoit une serpe à sa ceinture pour couper cette corde, en cas qu'il tombât dans quelque fosse. Et tous nous fîmes la même chose, et nous fournîmes de serpes à son exemple : et de plus lui promîmes que si quelqu'un de ses chevaux se noyoit nous le lui paierions. Cela fait, nous commençâmes à marcher fort vite, tous à la file, sur une même ligne, et à distances égales, environ de vingt pas chacune, de sorte que cela faisoit une fort longue file de chevaux et traîneaux. Les planches ne furent pas oubliées, et nous étant recommandés à Dieu, à la sainte Vierge et à nos bons anges, nous continuâmes notre route sans accident deux bonnes lieues, et la glace nous sembloit très ferme sous les pieds des chevaux qui n'avoient de l'eau que jusqu'au dessus du pied, environ la première jointure, quand tout à coup le cheval d'avant de notre guide en eut jusques au ventre et puis se mit tout à fait à la nage. Notre postillon ne s'effraya point pour cela, et ayant sondé avec sa perche qu'il avoit à la main, nous dit de prendre plus sur la gauche et y monta son traîneau fort habilement sans le laisser flotter, mais l'y portant lui-même à force de bras ; après quoi il tira son cheval à lui par la queue et fit si bien qu'il ne fut point perdu. Ce fut le seul danger que nous courûmes. Enfin, après avoir longtemps pataugé sur cette glace ainsi à demi fondue, nous prîmes terre à un méchant village où nous laissâmes nos traîneaux qui ne pouvoient plus servir. Le maître de la poste qui nous avoit conduits dit que si nous voulions lui en donner un pour sa peine, il achèteroit les autres à juste prix.

Je lui donnai mon traîneau de fort bon cœur, quoiqu'il m'eût coûté à Stockholm cinq risdalles des Moscovites, les autres à proportion. Le maître de la nouvelle poste vint sur son marché : il nous en offrit plus que lui et qu'il prendroit nos traîneaux en payement pour nous conduire jusqu'à Koenigsberg. Enfin, ils s'accordèrent et nous les vendîmes assez bien. Il fallut nous reposer après cette longue traite ; mais notre guide repartit à l'heure même, et depuis nous n'en eûmes point de nouvelles qu'à Dantzick, où justement il arriva en même temps que nous, à cheval, apportant un paquet de conséquence du roi de Suède pour celui de Pologne, qu'il avoit ordre du gouverneur de Memel de rendre en main propre, de sorte qu'il alloit à Varsovie. Cela nous vint bien à point, et nous le chargeâmes de nous y retenir la meilleure hôtellerie, ce qu'il fit ; et lui promîmes de le récompenser s'il y étoit encore quand nous y arriverions, mais à son retour nous le rencontrâmes près de Kulm [1], où il nous dit qu'il avoit retenu l'hôtellerie de la Poste où nous serions fort bien : ce que nous trouvâmes véritable, et lui donnâmes deux risdalles pour sa peine, dont il nous remercia très fort. Nous séjournâmes dans cette chaumine tout le lendemain, parce que c'étoit le saint jour de Pâques et que nous ne pûmes ce jour-là trouver de voitures ni pour or ni pour argent. Enfin, le lundi, nous en partîmes sur un grand chariot qui avoit bien trois toises de long et où nous mîmes

1. Kulm, en polonais *Chelmno*, ville de la province de la Prusse orientale, sur la rive droite de la Vistule.

nos personnes et tout notre bagage. Il étoit monté sur des roues fort hautes, fortes et faites exprès, et il y avoit devant douze bons chevaux attelés trois à trois de front, et deux postillons, l'un sur le dernier à main gauche, qui faisoit le douzième, et l'autre sur le sixième à main droite. Jamais de ma vie je ne vis une telle machine, mais sans cela nous n'aurions pu jamais passer, ni arriver à Kœnigsberg avant le grand dégel. Enfin, le lundi de Pâques, comme j'ai dit, nous y entrâmes sur les dix heures du matin, comme on ouvroit les portes à la fin du second prêche, et le lendemain nous y fîmes nos Pâques dans la chapelle des Pères Jésuites qui ont là un hospice [1]. La ville est très belle et le château assez bien bâti pour du gothique. De là nous vînmes à Brauwensberg [2], première ville de la Prusse royale, dans le district de Warmie. J'oubliois de dire que Kœnigsberg est la capitale de la Prusse ducale et appartient à l'électeur de Brandebourg, le plus grand terrien d'Allemagne, puisqu'il peut venir toujours sur ses terres de Clèves à Memel. Mais les Suédois lui ont pris presque toute la Poméranie, qui étoit le plus beau pays de ses états. Il la leur avoit reprise fort bravement dans la dernière guerre contre la France dont la Suède avoit pris le parti ; mais Louis le Grand l'obligea de la restituer à la Suède, dont je crois que Sa Majesté n'est pas à se repentir, voyant une si signalée obligation si mal reconnue, comme je crois l'avoir déjà dit.

1. Les Jésuites y avaient, en effet, une mission au XVII[e] siècle.

2. Braunsberg, ville de la province de Prusse orientale, à 60 kilomètres au sud-ouest de Königsberg.

De Brauwensberg, nous nous rendîmes à Elbing [1], très bonne ville, recommandable pour son port et pour être de la confédération des villes hanséatiques, à cause de son port qui est sûr et bon. Et enfin, le 3 d'avril, nous arrivâmes heureusement à Dantzick [2], après deux mois, jour pour jour, de marche continuelle, par la plus rude saison de l'année et par les plus affreux chemins où personne avant nous (si l'on en excepte les naturels du pays) ait passé. Dantzick est une des plus fameuses villes du Nord pour son grand commerce des blés de Pologne, dont elle fournit la Hollande, l'Allemagne et même quelquefois la France, sans compter la Suède et le Danemark, qui tirent de Dantzick presque toute leur subsistance. Elle est impériale, c'est-à-dire ville libre et de la ligue Hanséatique. Son port est le meilleur et le plus célèbre de la mer Baltique ; c'est là que la Vistule, qui prend sa source non loin des frontières de Moscovie, après avoir traversé toute la Pologne, va se décharger dans cette mer, à une lieue de cette riche et belle ville. On peut juger de la joie que nous eûmes de nous y voir, tous en bonne santé, et d'y trouver des lettres de mon père, de ma mère et de tous mes amis de France et de Hollande, lesquelles nous y attendoient depuis longtemps. Le sieur Bilderbeck [3], résident de France, me

1. Elbing, ville de la province de Prusse orientale, sur le fleuve Elbing, à 54 kilomètres au sud-est de Dantzig.

2. Dantzig, ville de Prusse, forteresse de premier rang et port de mer de premier ordre, sur la Vistule, à 7 kilomètres de son embouchure dans le golfe de Dantzig.

3. Bilderbeck fut surtout résident de Hollande à Cologne et pensionné de la cour de France. Mais il est fort possible qu'il

vint rendre visite et m'apporta mes paquets d'abord qu'il sut mon arrivée, et je fus lui rendre la visite le jour même. Le lendemain, j'allai entendre la messe dans l'église que les Pères Jésuites ont dans un des faubourgs de la ville [1], et je voulois aller faire un tour à la Chartreuse, qui est à quatre lieues de là ; mais M. Blondel, qui se souvenoit toujours que j'avois voulu me rendre chartreux à Mayence, ne le voulut pas absolument, craignant que dans cette Chartreuse, qu'on m'a dit être fort agréable, la même envie me reprît et que j'y demeurasse malgré lui. Il fallut donc s'en passer et penser à nous préparer pour le voyage de Pologne où j'étois attendu avec impatience. Je ne dois pas oublier que le docte Hévélius [2], patrice de Dantzick, et l'un des plus célèbres astronomes de notre siècle, me fit la faveur de me donner ses beaux livres, dont il a pris lui-même la peine de dessiner et de graver les planches, tant de la lune que du soleil et des principales étoiles, sur le naturel, ce qu'il est bon d'expliquer en deux mots pour satisfaire la curiosité de ceux qui ne l'ont pas vu, comme moi, tirer le portrait de la lune. Il a fait élever sur le haut de sa

ait été résident de France à Dantzig, à l'époque du passage de Brienne, ayant été chargé de nombreuses autres fonctions diplomatiques.

1. Le collège que les Jésuites possédaient à Dantzig, y fut fondé peu après 1585.

2. Jean Hovel ou Hövelke, en latin *Hevelius*, célèbre astronome allemand, né à Dantzig, le 28 janvier 1611, mort le 28 janvier 1687. C'est lui qui dressa les premières cartes sélénographiques, puis il s'occupa des comètes et travailla à un catalogue des étoiles fixes.

maison, qui est très bien entendue et tout à fait propre, un cabinet à pans, octogone, si j'ai bonne mémoire, qui est ouvert à toutes les faces, et les fenêtres se ferment exactement avec de grands volets de bois, qui ne laissent entrer dans ce lieu que le jour qu'il faut à celui qui dessine pour voir ce qu'il fait. Son grand télescope, de 18 ou de 24 pieds de long, passe au travers du volet de bois exposé à la lune, si l'on veut, qui, traversant les verres du télescope, vient se peindre sur le papier qui est tendu contre un chevalet. Ce papier est huilé, et celui qui dessine est de l'autre côté du chevalet, en sorte qu'il trace trait pour trait les ombres que la réfraction de l'astre qu'il veut imiter trace sur son papier. Voilà toute la finesse, et c'est ainsi que le savant et ingénieux Hévélius a trouvé le moyen de nous [donner] dans sa sélénographie les portraits au naturel du soleil, de la lune et des étoiles. Ce seroit ici le lieu de mettre toutes les copies des lettres que je reçus de France, de Hollande et de Suède ; mais comme cela interromproit trop longtemps la suite de mon histoire du Nord, et que d'ailleurs ce livre est déjà assez long, je ferai mieux de les rejeter à la fin de la lettre au Père Lubin, qui est la réfutation de l'histoire fabuleuse du sieur Scheffer, où je suis si fort maltraité, et la continuation de ce que l'on vient de lire dans ce VII[e] livre.

APPENDICE

I

Supplément du livre VII^e^, contenant une relation véritable de la Laponie [1], opposée a l'histoire fabuleuse de Jean Scheffer.

1. L'abbé Goujet, qui a connu les papiers de Brienne, fait une mention particulière de cette *Relation*. On lit en effet dans le *Supplément au grand Dictionnaire historique, généalogique, géographique, etc. de M. Louis Moréri*, Paris, 1735, in-folio, t. II, p. 292, au mot *Scheffer*, la remarque suivante qui a été incorporée subséquemment dans le *Dictionnaire* : « Scheffer a fait encore en latin une histoire de la Laponie sous ce titre : *Laponia, seu gentis regionisque Laponorum descriptio accurrata, cum figuris*, à Francfort en 1673, in-4°. Elle a été traduite en françois par le père Lubin, dont la traduction a paru en 1678, in-4°, à Paris. Scheffer attaqua dans cet ouvrage quelques endroits de la relation latine des voyages faits en 1652 et les années suivantes par Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui a été secrétaire d'État, et qui passe pour l'auteur même de cette relation, mais que l'on prétend venir de la plume de Benjamin Priolo. M. de Lionne, avec qui M. de Loménie avoit traité malgré lui de sa charge de secrétaire d'État, fut le premier qui lui parla de cette critique de Scheffer, et M. de Loménie fit entendre à M. de Lionne, avec qui il n'étoit pas en trop bonne intelligence, qu'il le soupçonnoit lui-même d'avoir engagé ou fait solliciter Scheffer à cette critique. Sur ce soupçon bien ou mal fondé, M. de Loménie attaqua vivement l'ouvrage de Scheffer dans un écrit qui a pour titre : *Relation véritable de la Laponie opposée à l'histoire fabuleuse de Jean Scheffer*. Mais cette nouvelle relation que nous avons vue manuscrite de la main même de M. de Brienne, n'a jamais été imprimée. »

Lettre de l'auteur de ces Mémoires au R. P. Augustin Lubin, religieux augustin de la réforme de Bourges, géographe ordinaire du Roi, ou examen de l'histoire de la Laponie traduite du latin de M. Scheffer, par le P. A. L., géographe de Sa Majesté, imprimée à Paris in-quarto, en 1678, avec figures, chez la veuve Olivier de Varennes, au Palais, dans la salle Royale, au Vase d'or, avec privilège du Roi, signé d'Alancé.

Mon Révérend Père,

Je ne sais si je me dois plaindre de vous, ou si je m'en dois louer. Vous venez de publier la version d'une nouvelle histoire de la Laponie qui ne m'est guère avantageuse, puisque l'auteur (qui ne m'est pas inconnu) m'y fait passer en plus d'un endroit, non seulement pour un ignorant, ce qui est peu de chose, mais pour un menteur, ce qui n'est pas fort honorable, ni pour lui ni pour vous, mon Père, puisqu'ayant toujours fait profession d'être de mes amis, et votre maison du faubourg Saint-Germain m'ayant quelque obligation en mon particulier, mais principalement à feu M. le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'État, mon père, l'un de vos principaux bienfaiteurs, il semble que la reconnoissance exigeoit de vous un traitement un peu plus civil. Cependant, mon Révérend Père, je ne vous en ferai point de reproches, et tout mon ressentiment éclatera contre M. Scheffer, qui se repentira peut-être, si vous lui envoyez une copie de cette lettre, comme je vous en prie, d'avoir si mal traité une personne qui ne l'a jamais offensé en sa vie, qui l'a visité le premier dans son cabinet de Stockholm, attiré par la réputation bien ou mal fondée que cet écrivain s'étoit acquise dans la république des lettres, dont il avoit reçu mille protestations d'estime et d'amitié, qui n'avoit pas cru indigne de lui de recevoir de ma main une histoire

des affaires de France si élégamment écrite en latin par M. le président de Thou, à qui depuis que je fus en charge j'ai procuré plus d'une fois les libéralités du Roi [1], qui sans moi n'auroit jamais eu la connoissance de M. de Lionne, mon successeur, enfin, dis-je, d'avoir de gaieté de cœur offensé une personne de ma qualité, de ma profession et de mon rang dans le monde et dans l'Église, qui est le seul François que sa curiosité ait poussé d'aller voir les Lapons dans leurs affreuses solitudes.

Cela seul me devoit rendre plus croyable que les auteurs sur la foi desquels parle le bon M. Scheffer, ou au moins lui faire excuser les expressions latines de mon Itinéraire, où je puis ne m'être pas assez clairement expliqué. Mais, mon Père, comme il ne suffit pas de dire ces choses en l'air, et qu'on n'est pas obligé de me croire sur ma parole, je me trouve dans la fâcheuse nécessité de me justifier devant le public des accusations publiques et bien moulées que l'auteur a faites assez mal à propos, ne lui en déplaise, et à vous aussi, mon bon Père, contre mon manque de lumière et de bonne foi ; jusqu'à dire, comme il fait à la page 187 : « Et celui-là a trompé le comte de Brienne, qui lui a fait accroire que les femmes des Lapons, outre ces vêtements de peaux, avoient encore par dessous des *chemises*, qui à la vérité n'étoient pas de lin, mais *de nerfs d'animaux désséchés*, dont elles faisoient par une adresse toute particulière, du *fil* et ensuite de la toile ; *car tout cela est très faux.* » Si cela ne s'appelle pas un démenti en forme, j'avoue que je ne m'y connois pas. Mais comme je

1. Le 15 février 1663, Chapelain demandait à Heinsius : « Quel homme est-ce que Schefferus ? Quels sont ses talents ? Est-il de la première classe ? » (*Lettres*, éd. Tamizey de Larroque, t. II, p. 293). Cinq ans plus tard, le 13 mars 1668, Chapelain proposait Scheffer à Colbert pour l'inscrire sur la liste des pensionnaires du Roi (*Ibid.*, p. 557). Mais la requête ne fut jamais agréée.

suis tout accoutumé aux injures, je ne suis guère touché de celle qu'un Suédois me dit de quatre cents lieues de loin, et, si les reproches qu'il me fait étoient véritables, je ne me serois pas mis en peine de lui répondre, et j'aurois passé condamnation sans me plaindre de ses paroles, quelque dures et quelque inciviles qu'elles eussent été.

Mais, mon Révérend Père, il n'en est pas ainsi : j'ai dit la vérité telle que je l'ai vue de mes propres yeux, et M. Scheffer, que vous voulez faire passer dans votre préface « pour un homme sincère et d'une grande érudition », la déguise, cette aimée vérité, presque partout. « Il rapporte, dites-vous, fidèlement ce que les bons auteurs tant latins que suédois ont écrit des Lapons. Il n'a rien avancé (si l'on vous en croit) que de véritable : rien, sans en avoir de bonnes preuves dans les mains. » Papiers *authentiques*, robes, ustensiles des Lapons, dont son cabinet est rempli. On lui a communiqué d'excellents mémoires. Il a fouillé dans les archives du royaume de Suède (que ne disiez-vous des affreux déserts, des registres non écrits des ignorants Lapons) et a tiré des actes publics et authentiques tout ce qui pouvoit servir à son sujet. « Il a eu plusieurs conférences avec des Lapons (dont il ignore la langue, deviez-vous ajouter). Il s'est entretenu non seulement avec leurs prêtres, qui sont leurs directeurs spirituels (plaisante version, l'on diroit que les Lapons sont aussi intérieurs que sainte Thérèse et Grégoire Lopez [1]) mais aussi avec leurs préfets ou intendants qui étoient préposés pour les gouverner. Enfin, il a pris la peine de visiter les cabinets des curieux, de dessiner lui-même les figures, et de faire un amas de tout ce qu'il a pu trouver de rare, afin de représenter toutes choses exactement et d'en écrire avec plus de

1. Grégoire Lopez (4 juillet 1542-20 juillet 1596), l'apôtre de la Nouvelle-Espagne, auteur de plusieurs ouvrages ascétiques, dont une explication de l'Apocalypse.

certitude. Par la peine qu'il a prise on peut voir qu'il a parlé des Lapons tout autrement que ceux qui nous en ont donné des relations, qui approchent plus de la Fable que de l'Histoire, parce qu'ils ont eu de faux mémoires, ou qu'ils ont ajouté foi au rapport de quelques voyageurs mal informés ou trop crédules. » Voilà qui est magnifique et pompeux en apparence. C'est dommage, mon Révérend Père, que l'histoire de J. Scheffer ne réponde pas à la grandeur de vos promesses, comme je le ferai voir dans la suite de cet écrit.

Vous ajoutez à ces éclatantes paroles, avec votre enflure ordinaire : « On ne verra point dans cette histoire des armées rangées en bataille, des sièges de villes, ni cette fine politique dont toutes les autres sont remplies : la faim, le froid, la solitude et la guerre contre les bêtes sauvages sont les ennemis qui exercent la force et l'adresse de ces peuples. Néanmoins, parmi la barbarie de cette nation et au milieu des ténèbres qui règnent dans la Laponie, on ne laisse pas d'entrevoir quelques traits admirables d'humanité et plusieurs rayons brillants de lumière. On apprendra des choses rares ; enfin, on verra, dans cette histoire, des singularités si extraordinaires qu'il sera difficile de ne pas s'imaginer que M. Scheffer ne nous ait plutôt donné une description d'un nouveau monde qu'une relation d'une partie de notre continent. » Jamais, mon Révérend Père, vous n'avez mieux dit. La vérité vous est échappée pour le coup sans que vous y ayez pris garde ; et l'histoire de la Laponie de M. Scheffer, cette histoire si véritable, si authentique, est pour moi, qui fus sur les lieux (ce que peut-être il n'a pas fait), l'histoire d'un monde nouveau, d'une terre tout à fait inconnue, d'un peuple qui ne fut jamais que dans l'imagination du bon M. Scheffer, enfin d'une nation fabuleuse qui n'a de réalité que dans votre traduction, que je veux croire, pour l'amour de vous, être fidèle, quoiqu'elle n'ait mis en notre langue qu'un roman

aussi peu vraisemblable que les contes de l'Arioste et les visions de Quevedo. J'y pourrois ajouter les aventures de Don Quixotte et de Sancho Panse, que votre oncle Oudin [1], ou votre bon frère, a traduit d'espagnol en françois de même que vous venez de traduire du latin aussi en françois le roman de J. Scheffer.

Si je ne prouve ce que je dis, je suis imposteur ; mais je n'aurai pas grand'peine à le faire. Vous froncez le sourcil, mon Père, à ces mots ; attendez à vous mettre en colère que vous soyez à la fin de cette lettre. Je vous demande quartier jusque là. Le terme n'est pas bien loin, puisque je suis résolu de ne parler précisément que des choses qui sont à ma défense, et ce [sont] celles où je suis très assuré que votre garant, le grand, l'incomparable Scheffer, s'est trompé très lourdement. Je viens de faire en deux lignes le partage de cette réplique, dont la première partie contiendra mes réponses aux fausses accusations dont m'a chargé l'auteur que vous avez traduit ; et la seconde ne sera remplie que de ses bévues et de ses mensonges, qui sont assurément un peu plus considérables que les miens. Venons au fait.

1. César Oudin, secrétaire interprète du roi pour les langues étrangères, fut, en effet, le premier traducteur français du *Don Quichotte*. Sa traduction parut pour la première fois en 1616, in-8°, et ne comprend que la première partie. J'ignore quel lien de parenté pouvait l'unir au P. Lubin, comme Brienne le prétend ici.

PREMIÈRE PARTIE

ou réponse aux prétendues faussetés et ignorances grossières qui se rencontrent (à ce que dit M. Scheffer) dans mon itinéraire latin.

1re accusation. — Paroles de l'auteur : « Pour ce qui regarde les habits des femmes, elles en ont d'autres en hiver qu'en été. Elles portent en été des robes qui leur couvrent le sein, les bras et tout le corps (aussi font-elles bien en hiver) et ont quelques plis par devant qui vont jusques en bas. On nomme ces sortes de robes *volpi*. Elles mettent ces robes à nu sur le corps, ne se servant jamais de chemises non plus que les hommes. *Et celui-là a trompé le comte de Brienne qui lui a fait accroire que les femmes des Lapons, outre ces vêtements de peaux, avoient encore par dessous des chemises, qui, à la vérité, n'étoient pas de lin, mais de nerfs d'animaux désséchés, dont elles faisoient par une adresse toute particulière, du fil et ensuite de la toile : car tout cela est très faux.* » Et ensuite : « *Il est bien vrai qu'ils* (il a voulu dire qu'elles) *font du fil avec des nerfs séchés, mais elles n'en font ni toiles, ni chemises, et s'en servent seulement pour coudre ces peaux.* » (Page 187, de l'*Histoire de la Laponie*).

Réponse. — J'avois dit dans mon Itinéraire latin, à la page 42 de la seconde édition in-8° : *Foeminis praeter has pelles indusia, non linea quidem, sed ex nervis siccatis ejusmodi pecudum, quae in filamenta arte diducunt, et postea nent.* Voilà ce qui a donné sujet à M. Scheffer de me donner un démenti. Cependant il est constant que j'ai dit vrai, et j'en prends pour témoin M. Blondel, qui étoit lors mon gouverneur et montre présentement les mathé-

matiques à Monseigneur le Dauphin. S'il ne soutient la même chose que moi, je suis un menteur et un fourbe. Mais si un homme aussi croyable que lui a vu de ses yeux la même chose que j'atteste avoir vu des miens, je ne crois pas (après que je me serai expliqué) que le public, à qui j'en appelle, me puisse accuser avec M. Scheffer, *d'ignorance, de crédulité légère, ou de mauvaise foi.* La faute que j'ai faite est de m'être servi du terme latin *indusia*, faute d'autre. Je sais bien que ce mot se prend ordinairement pour des chemises ; et ce que portent les femmes lapones sous leur robe n'est proprement qu'un filet, tissu par petits carreaux, comme une haire, en forme de raquette ou de réseau, de ces fils des nerfs de rennes dont je parle, et dont le sieur Scheffer convient que les Lapones font du fil, mais qu'elles ne s'en servent que pour coudre ces peaux. Or, je lui maintiens que j'ai vu et touché sous la robe de la Lapone qui me ramena dans son traîneau de son quartier jusque dans Umea, une espèce de filet, ou haire sans pointes, en forme de chemise, qui lui alloit jusqu'aux genoux. C'est un fait dont il est bien facile de s'éclaircir. Mais comme je n'avois point de terme latin pour expliquer ma pensée qu'*indusia*, je m'en suis servi au lieu de *rete*. Je devois seulement ajouter : *Indusia in modum retis, aut reticuli, contexta.* Mais cela n'est pas une faute si considérable pour mériter que l'auteur, qui sans doute n'est pas de ma qualité, ni de mon rang, m'accusât pour si peu de chose d'avoir menti, en disant que tout cela est faux. C'est lui pour le coup qui a menti par sa gorge (sauf le respect du lecteur) et non pas moi. Cela suffit pour cette première accusation ; venons aux autres et voyons si elles sont mieux fondées.

2e accusation. — Paroles de l'auteur : « La coutume, dit-il, de tout le septentrion, se pratique aussi parmi les Lapons, qui est d'exposer l'hiver de la chair à l'air, afin que le vent en dessèche l'humidité et l'empêche de se cor-

rompre. Le comte de Brienne dit que cette chair est crue ; mais elle ne l'est pas vraiment, si on veut prendre ce mot à la rigueur, puisqu'elle n'est pas comme la chair d'un animal que l'on vient de tuer (ce qu'on pourroit d'abord s'imaginer), mais attendrie et mortifiée par de grands froids qui n'ont pas moins la vertu de cuire que l'ardeur du soleil en d'autres pays. » Page 193.

Et plus bas, dans le même chapitre 18ᵉ, à la page 196 : « Ils font même souvent cuire la chair et le poisson ensemble dans un même chaudron (bon ragoût !) ; ils mangent les autres chairs durcies à l'air de l'hiver et de l'été, sans les faire cuire davantage : ce qui a fait dire au comte de Brienne qu'ils se nourrissent de chair crue, etc. » J'avois dit : *Cibus illis carnes crudae, et pisces exsiccati.*

Réponse. — Je croyois qu'on appelât *de la chair crue* celle qui n'étoit pas cuite, comme on appelle des jambons crus ceux qui ne sont cuits qu'à la fumée, et qu'on mange ainsi dans toute la Westphalie et la Basse-Saxe sans autre assaisonnement, et je les trouve meilleurs de la sorte que grillés et bien plus faciles à digérer. Mais cela ne vaut pas la peine de dire des injures à M. Scheffer ; il a reconnu lui-même qu'il s'étoit trompé, puisque deux pages après il s'est repris en disant : « Ils mangent les autres chairs durcies à l'air, sans les faire cuire davantage ; c'est ce qui a fait dire au comte de Brienne qu'ils se nourrissoient de chairs crues. » Mais, si je n'ai rien à répondre à cet article qui est peu important, je ne puis m'empêcher de faire remarquer en passant la bévue et la contradiction de l'auteur dans ces deux passages que je viens de rapporter.

La bévue est de donner des chaudrons aux Lapons, eux qui n'ont tout au plus que des pots de terre ou des écuelles de bois (encore ne sais-je s'ils en ont) et de nous dire effrontément comme si cela étoit véritable : « Il y a toujours un chaudron suspendu sur le feu, etc. », page 177. Je n'ose pas assurer que les Lapons n'aient présentement

des chaudrons, puisque l'auteur met le cuivre parmi les denrées qu'on échange contre leurs fourrures et leurs poissons secs dans leurs foires; mais je puis jurer en foi de gentilhomme que je suis entré en plus de vingt tentes ou cabanes dans leur habitation d'Umea Lapmarck, sans y avoir vu aucun chaudron, ni sur le feu, ni auprès. Voilà pour ce qui est de la bévue.

Quant à la contradiction, elle est bien sensible. Il se lit dans le premier article que j'ai rapporté que « la chair est attendrie et mortifiée par le grand froid », et dans le second « qu'elle est durcie à l'air ». Si elle est attendrie et mortifiée, elle n'est pas durcie, et si elle est durcie, elle n'est pas attendrie et mortifiée. Le traducteur devoit prendre garde à cela, et il seroit bon que ceux qui se mêlent de reprendre les autres pour des riens, comme on dit, ne donnassent point prise sur eux par des contradictions si apparentes. Passons au reste.

3^e^ *accusation.* — Paroles de l'auteur : « Je viens à leur boisson, qui est ordinairement de l'eau, que le comte de Brienne dit être de la glace fondue ; mais cela n'est pas toujours vrai. Il n'est pas possible qu'au milieu d'un si grand nombre de fleuves et de lacs, l'eau leur puisse jamais manquer même sous la glace. De peur néanmoins qu'elle ne gèle, ils la tiennent en hiver dans un chaudron suspendu sur le feu, au milieu de la cabane, et chacun en prend tant qu'il en veut avec une cuiller ; par ce moyen il ne la boit pas froide, mais chaude particulièrement en cette saison. » (Chapitre 18, page 199).

Réponse. — J'avois dit dans mon Itinéraire : *Potus, glacies soluta*, et je devois dire plutôt *nix* que *glacies* ; mais ce dernier mot me sembla plus doux à l'oreille que l'autre. Or, cela est si vrai, au moins des Lapons d'Umea Lapmarck, qu'il n'y avoit ni lac, ni fleuve, ni fontaine, dans ce canton où je fus, qui étoit au milieu d'une affreuse forêt, bien éloignée de la rivière que je traversai sur la

glace deux lieues au dessous avant que d'y arriver. Mais pour prouver ma proposition : *Potus glacies* (ou *nix*) *soluta* je n'ai qu'à dire que la Lapone qui me ramena à Uma dans son traîneau, s'étant échauffée contre la renne qui le tiroit et étoit fort rétive et colère, jusqu'à venir plusieurs fois à la charge avec ses pieds de devant contre elle et moi, et cela lui ayant causé une grande altération, après m'avoir demandé si je n'avois rien sur moi propre à boire, et que je lui eus répondu par mon truchement que je n'en avois point, mais que je lui donnerois du brandevin à la ville tant qu'elle voudroit, elle prit de la neige entre ses mains, qu'elle but à même que se fondoit. Si cela ne s'appelle pas *nix soluta*, j'avoue mon ignorance. Il se peut faire que dans les autres cantons les Lapons étant au bord des lacs et des fleuves y trouvent sous la glace de l'eau en abondance ; mais je n'étois pas obligé de dire autre chose que ce que j'avois vu, dans un lieu où il n'y avoit point d'eau. Quant à tout ce que l'auteur ajoute au même endroit de ce « chaudron suspendu sur le feu au milieu de la cabane où chacun prend de l'eau tant qu'il veut avec une cuiller, etc.», il suffit de dire, comme j'ai déjà fait, que je n'en ai point vu dans toute l'habitation d'Umea Lapmarck pour donner un démenti assez en forme à M. Scheffer, qui très assurément a avancé ce fait sur de mauvais mémoires. Je suis pour le moins aussi croyable que ceux qui l'ont si mal informé d'une chose que j'ai vue avec un peu plus d'attention qu'eux, et qui est telle que je la rapporte, sans qu'à cela il y ait du plus ou du moins. Mais, pour le confondre entièrement, ajoutons à ce que nous avons déjà dit de ces prétendus chaudrons une réflexion qui ne souffre point de réplique : qui est qu'il se peut faire que les Lapons, dans le canton de Torn, aient des chaudrons de cuivre qu'on leur aura échangés pour leurs denrées ; il n'y a point d'impossibilité à cela ; mais comme je ne l'ai pas vu, je n'étois pas obligé de le dire. Ce que je sais très certaine-

ment, est que, si ces peuples ont présentement des chaudrons et autres ustensiles de cuivre, il faut qu'on les leur ait apportés de Suède tout faits ; car pour eux ils ne sont pas capables de forger le cuivre sur l'enclume, n'en ayant aucun usage et n'étant pas même assez robustes pour cela. Ils n'ont ni enclumes ni marteaux, et leurs petits bras, quand ils en auroient, ne pourroient les soulever, ni par conséquent s'en servir à forger des chaudrons et des plats. L'auteur prétend nous faire voir dans son livre de la Laponie des peuples aussi civilisés que ceux de l'Europe ; bientôt il nous bâtira dans son imagination des villes et des châteaux, aussi facilement qu'il a forgé des chaudrons ; et quelque dupe qui n'aura pas été sur les lieux, comme moi, au péril de sa vie, l'en croira sur sa parole. Laissons les choses telles qu'elles sont et nous ferons bien.

4^e^ *accusation.* — Paroles de l'auteur : « Ce que le comte de Brienne dit que les arcs des Lapons sont faits d'os de rennes est faux (grand merci !). Il n'y a personne qui ne comprenne bien que tous les os sont trop durs et qu'il est impossible de les plier. Je me persuade qu'il a pris d'Olaus Magnus ce qu'il avance [1]. Olaus, comptant les avantages que l'on retire des rennes, dit : que l'on donne les os et les cornes de ces animaux aux artisans qui font des arcs et d'autres machines pour tirer des flèches ; que ces artisans recherchent partout ces os et ces cornes, offrant d'autres marchandises en échange. M. de Brienne ayant lu que les faiseurs d'arcs recherchoient les os des rennes, il a inféré que l'on faisoit de ces os-là des arcs, ou qu'on les courboit pour en faire des arcs ; mais Olaus ne vouloit pas dire cela, et il ne parloit pas en cet endroit de

1. Olaus Magnus, né à Linköping, mort à Rome en 1568, auteur d'un gros ouvrage : *De Gentibus septentrionalibus* (Rome, 1555, in-folio), qui fut presque aussitôt traduit en plusieurs langues, et particulièrement en français (Paris, 1561, in-8°).

cette sorte d'arcs, ce qu'il fait voir ajoutant ces paroles : et d'autres machines pour tirer des flèches ; mais il parle d'une autre sorte d'arme qui est attachée à une espèce de manche où l'on met le dard que l'on veut tirer, et c'est la machine que les François nomment arbalète. Cette espèce de machine ne se peut faire d'os, et on a coutume d'en enrichir la poignée avec de l'ivoire, de la nacre de perles, ou d'autre chose semblable ; et au lieu de cela les ouvriers des pays septentrionaux mettent des plaques d'os de rennes. Voilà la pensée d'Olaus que M. de Brienne n'a pas comprise. » (pages 220 et 221, chapitre xx, au commencement).

Réponse. — Il ne me seroit pas fort difficile, si je le voulois, de défendre l'expression latine de mon Itinéraire, que voici : *Plaustello jungunt Rangiferum, cujus usus in totam barbarorum vitam se porrigit : vestit, nutrit, vehit ; et post obitum, ejus ossa asperantur in cultros, et curvantur in arcus, congeneribus feris trucidandis.* (Page 42, *edit. alterae parisiensis,* 1662, in-8°). Un de mes amis qui entend parfaitement la langue latine et en sait toutes les finesses, me dit encore hier que, s'il avoit écrit cela, il ne le changeroit pas, et qu'il n'y avoit point de doute que l'on pouvoit faire les arcs des arbalètes avec des côtes de rennes, préparées à la manière de la corne que les Arabes et les Polonois et tous les peuples qui se servent de l'arc savent fort bien étendre au feu et dont ensuite ils font leurs arcs ; que même tous les jours on voit les enfants parmi nous faire des arcs et des arbalètes avec des côtes de bœuf, quoiqu'elles soient bien moins pliantes que celles des rennes. Mais cette explication ne me contenta pas, et j'aime mieux avouer de bonne foi que dans la chaleur de la composition la cadence de la période l'a emporté sur la vérité, et qu'au lieu de dire : *et curvantur in arcus,* ce qui n'est pas vraisemblable, et que j'avoue n'avoir point vu, je devois mettre (et c'est ce que je voulois dire) : *et acuuntur in sagittas,* et ce qui est très vrai. C'est pour-

quoi je prie ceux qui ont mon Itinéraire de corriger ainsi ces deux mots, qui m'ont échappé sans que j'y aie pris garde, et que je reconnois maintenant n'avoir pas dû écrire. Il est vrai que je ne m'attendois pas alors qu'un Suédois me dut un jour faire un procès pour si peu de chose. Je devois m'y attendre, et en cela j'ai eu tort. Mais, si j'ai avoué la dette si franchement, il me doit être permis de repousser avec la même candeur le mensonge de mon adversaire, dont l'imagination un peu trop féconde et trop pénétrante me fait lire de son autorité (afin d'avoir sujet de m'accuser d'ignorance) un méchant auteur, que mes grandes occupations d'alors ne m'avoient pas encore permis de lire quand je composai mon Itinéraire. Il n'appartient qu'à un homme aussi visionnaire que Jean Scheffer de deviner dans son cabinet de Stockholm ce que je devois faire et ne faisois pourtant pas dans le mien à Paris. Cela est assez plaisant, et je prie ceux qui apprendront de moi cette extravagance si bizarre et si indigne d'un homme de lettres de juger quelle foi on doit ajouter aux paroles d'un historien qui est capable d'avancer des choses si fausses et si contraires, non seulement à la vérité, mais même à la civilité que les plus grands ennemis se rendent, dans le plus fort du combat, les uns aux autres. Qui ne s'étonneroit pas de voir que le sieur Scheffer, à qui jamais en ma vie je n'ai fait de mal, s'avise de relever avec tant de malignité deux ou trois méchants mots de latin, auxquels je n'ai pas pris assez de garde, en un temps où j'avois bien d'autres choses à penser. Cela paroîtra sans doute fort surprenant aux personnes qui ne savent pas comme moi d'où est venue cette audace à cette plume vénale, à cet écrivain mercenaire, à cet insolent et médisant régent de collége. Or, comme je ne crains rien à l'heure qu'il est et que je défie mes persécuteurs de faire pis contre moi qu'ils ont fait jusqu'à présent, on ne peut trouver mauvais que je découvre ici un mystère d'iniquité dont le livre injurieux

de Scheffer m'a fait ressouvenir. Un jour, que j'étois allé parler à feu M. de Lionne de quelques intérêts particuliers que nous avions encore ensemble à démêler pour le prix de ma charge dont il étoit revêtu, et sur lesquels je n'ai jamais pu avoir raison de ce ministre intéressé, qui me doit et me devra longtemps une somme de mille pistoles que j'ai payée pour lui sur sa parole, sans avoir eu soin de retirer son billet pour ma sûreté (Dieu sait que je ne mens point !), ce jour, dis-je, après que nous eûmes parlé ensemble assez longtemps de cette affaire qui ne lui plaisoit pas, il me dit, sans doute pour se venger de mon importunité, qu'on lui mandoit de Suède qu'un certain M. Scheffer, homme de grande littérature (ce furent ses propres termes), réfutoit actuellement la relation que j'avois [1].....

II

La pièce de vers latins qui suit, et la traduction française qui l'accompagne étaient insérées dans le cours des Mémoires de Brienne. Nous les reproduisons ici, comme il a été dit ci-dessus, p. 188, n. 1.

MARTIALI ET HECTORI
CHANUTIS FRATRIBUS
ELEGIA
Versibus Hendecasyllabis

Musae noster amor decusque nostrum
Chanuti decus olim amorque, Musae
Seu quas Gallica, sive quas Latina
Docto Castalis imbuit liquore,

1. Ici s'arrête brusquement la réponse de Brienne. Il semble bien qu'il ne l'a pas poussée plus avant ; car elle s'achève au bas d'une page et le manuscrit ne présente aucune trace de lacération à la suite.

Fletus fundite, fontis eruditi
Undis omnibus, omnibusque saxis
Planctus volvite montis eruditi :
Vester occidit et meus Chanutus.
Hic per vos meus, et per hunc vicissim
Sum vester : Latii beata Pindi
Hic olim juga, et intimos recessus
Monstrabat mihi, praeque ductor ibat.
Et primus veneres amare vestras
Rudem me docuit, leporibusque
Vitae gaudia posthabere vestris.
Hic et dissociabili sub axe
Septem sidera qua rigent Trionum
Ignotas prius inviasque vobis
Regnandas dedit obtinere sedes.
Hinc Hyperboreasque trans pruinas
Et gelu Gothici perenne coeli,
Vestrae pectora duriora voces,
Et quantum est hominum ferociorum
Mulserunt ; fluviosque sempiterna
Astrictos glacie pigrumque Nereum
Priscis curvere nexibus solutos
Cantando docuere fluctibusque
Auritis numeros amare vestros :
Quod summo stupet Arctos ipsa coelo.
Hujus gratia non caduca, Musae,
Ut sit muneris, immemorque nunquam
Tantae posteritas sit ipsa laudis ;
Linguis omnibus, omnibusque terris
Vester nunc sonet et meus Chanutus.
Oris dicite mellei lepores,
Dicite ingenii sagacis artes,
Pectus consiliis ferax, et olim
Rebus utile grandibus gerendis,
Et Regum omnia Principumque versans
Arcana, innumeros fovere pace,
Seu bello juvat excitare gentes.
At haec cum celebrabitis, Camoenae,
Non in marmore, non in aere scribi

Fusos ore semel jubete cantus,
Vestro perpetui sonent in ore.
Vos et marmore, vos et aere quovis
Estis, Pierides, perenniores.

Sangermani VII Eid. Septemb. 1662.
LOMENIVS BRIENNAE Comes moerens canebat.

ÉLÉGIE

A Messieurs Chanut

Sur la mort de Monsieur leur Père, Conseiller d'état et ci-devant ambassadeur pour le Roi en Suède, en Hollande et à l'assemblée de Lubeck, etc. Traduite, ou pour mieux dire, imitée des hendécasyllabes latins ci-dessus transcrits, par l'auteur.

Avis : La contrainte de ces vers est trop grande en françois ; il faudroit pour les bien faire ne composer ma pièce que de rimes masculines, comme sont les odes saphiques de Sainte-Marthe et de Rapin : ce qui n'est plus du goût de notre siècle ; c'est pourquoi, après l'avoir tenté inutilement, j'ai cru qu'il seroit mieux de s'en tenir à la mesure ordinaire des Élégies.

Imitation.

O Muses, mon amour, ô filles de Mémoire,
Qui faisiez mes plaisirs quand je mettois ma gloire
Sous Chanut, mon cher maître et votre nourrisson,
A marcher sur les pas du tendre Pellisson ;
En ces jours où Foucquet au bord de ses fontaines
Dans Vaux trouvoit sa joie à voir couler leurs veines,
Plus douces mille fois que les flots de cristal
Où Naïs se baignoit dans son palais natal.
Là celui qui finit dans Pignerol sa vie
A leurs doctes chansons sembloit porter envie,
Chacun lui présentoit le tribut de ses vers
Avant que le destin l'eût accablé de fers.
Je me meurs comme lui dans ma prison barbare :

Pignerol est cent fois plus beau que Saint-Lazare,
Et s'il ne fut jamais de charmante prison,
On ne peut de ce lieu faire comparaison
Avec les fortes tours qui flanquent cette ville
Qui sert aux malheureux de cachot ou d'asile,
Et pour moi qui connois Saint-Lazare et ses fous,
Pignerol au prix d'eux, me sembleroit bien doux.
La Fontaine et Maucroix, ces princes du Parnasse,
Seuls de tous ses amis plaignirent sa disgrâce ;
Mais pour moi qui me meurs en ces affreuses tours
Personne ne me plaint et ne fait de discours
Pour prouver à mon Roi, cause de ma souffrance,
Qu'on a tort d'opprimer ma muette éloquence,
Qui ne peut au travers de cent portes de fer
Expliquer à Louis son déplaisir amer,
Ni lui faire toucher au doigt mon innocence.
Chanut, pardonne-moi cette juste licence,
Voulant plaindre ta mort en des vers tout nouveaux,
Foucquet, ton cher patron, peu regretté dans Sceaux,
M'a fait ressouvenir de ma prison cruelle,
Qui bien loin de finir toujours se renouvelle.
Mais c'est assez parlé d'un ami qui n'est plus,
Pour ranimer ses os nos vœux sont superflus ;
Il est bien plus heureux dans sa paisible bière
Que moi dans mon cachot, dans ce tombeau de pierre
Où je suis tout vivant enterré sans espoir
De ressortir jamais de ce triste manoir.
J'allois pousser plus loin ma plainte légitime,
Quand celle dont le cœur t'accorda son estime,
La céleste Uranie à la divine voix,
Vint détacher mes mains et mes pieds de la croix,
Où depuis dix hivers me cloua le monarque
Que ma lyre affranchit du ciseau de la Parque,
Et m'inspirant l'amour qu'elle eut toujours pour toi,
Me dit de penser plus à ta gloire qu'à moi.
Qu'il s'agit de traduire en mesure françoise
Les vers que fit pour toi le grand cygne de l'Oise,
Cossart, le grand Cossart, qui n'a quitté ces lieux
Que pour s'aller rejoindre à Foucquet dans les cieux.

A ce cœur généreux qui vingt fois mille livres
Donna de son vivant pour acheter les livres
Qui se font tous les ans et que Clermont n'a pas
Dans sa bibliothèque, où Cossart et Lucas,
Rapin et Vavasseur, et Jourdan et Comire
M'apprirent autrefois l'art de pincer la lyre,
Corrigeoient à l'envi les vers que je faisois
Quand j'étois plus captif au service des rois
Que ne l'est en ce lieu ce pauvre solitaire
Qui marche et marchera toujours en volontaire
Sur les sacrés sommets du Parnasse françois,
Dont ta main me montroit les détours autrefois.
O Muses, son amour, ô Muses, ses délices,
Qui conduisiez ses pieds parmi les précipices
Soit qu'il voulut tenir en ces lieux si scabreux
Les chemins fréquentés des Grecs et des Hébreux,
Ou ceux que les Romains si remplis de sagesse
Battirent en suivant les chantres de la Grèce,
Soit que, plus modéré que Marot et Ronsard,
Il tâchât de rimer non comme eux au hasard
Mais d'imiter Malherbe en ses rimes pompeuses
A qui l'on a donné le charmant nom d'heureuses ;
Vous lui teniez la main et trempiez ses pinceaux
Dans l'onde du Parnasse, en ces déserts nouveaux
Où jeune et bégayant il cherchoit la science ;
Sur lui vous répandiez à longs flots l'éloquence
Et faisiez augurer à vos amis dès lors
Le bruit que quelque jour feroient ses doux accords.
Mais quoi ! ton nourrisson, Muse, n'est plus que cendre,
La Parque malgré toi l'a forcé de descendre
En ces lieux souterrains où ne luit plus le jour.
Vas donc jusqu'aux enfers lui montrer ton amour,
Fais découler sur lui les eaux de tes fontaines,
De leurs doctes liqueurs va soulager ses peines
Et que tous tes rochers répondant à tes pleurs
Se fondent aux accents de tes justes douleurs.
Chanut, le bon Chanut, ton amant et mon maître,
Est mort et pour toujours il vient de disparaître
Des charmantes forêts et des monts gracieux

Où sa douceur m'apprit le langage des Dieux.
Par vous, Muses, par vous j'acquis sa connoissance,
Et par lui du depuis instruit dans la science,
Et dans l'art d'Apollon, je devins votre amant.
Ce fut lui le premier dont le grand jugement,
Joint à cette bonté qu'il avoit en partage,
M'apprit tous les secrets de votre doux langage,
Quand du Pinde latin me montrant les détours,
Il m'apprenoit en vers à former mes discours.
Et jamais sans ses soins toujours officieux,
Je n'eusse jusqu'à vous osé lever les yeux.
Il me fit le premier, je le répète encore,
Préférer vos attraits aux doux charmes de Flore ;
Il m'inspira ce goût qui forme les bons vers
Et me servant de guide en vos sacrés déserts,
M'apprit à discerner le faux du véritable.
Votre onde dès ce jour me parut délectable,
Je la préférerais au breuvage des dieux,
Leur nectar à ma langue est moins délicieux.
C'est à lui que je dois cette faveur insigne ;
Il m'a donné la voix et les ailes d'un cygne,
Et, devant que je susse encor l'art de parler,
Sur le double sommet on me voyoit voler.
Et dès lors sans travail, sans peine et sans étude,
Je chantois aussi bien que Corneille et Voiture.
Ce sont là les faveurs que j'ai reçu de lui,
Et comment charmerois-je à présent mon ennui,
S'il ne m'avoit montré l'art de pincer la lyre,
Dont les tendres accords soulagent mon martyre.
Mais c'est assez parlé de mes longues douleurs ;
Retournons à Chanut, cause de mes malheurs.
Si je n'avois point [fait] le métier de poète,
Je serois libre encor, aurois ce que souhaite
Et que ne peut avoir un foible prisonnier,
Toujours chargé de fers, ainsi qu'un faux saulnier
Que les gardes du sel conduisent aux galères.
Mes geôliers bien plus qu'eux sont cruels et colères,
Mais je crains d'en trop dire étant en leur pouvoir.
Que ne puis-je à l'instant, Chanut, t'aller revoir !

La mort me sembleroit avec toi bien plus douce
Que de gémir sans cesse et d'épuiser la source
Dés larmes que mes yeux répandent jour et nuit
Sans espoir d'alléger le mal qui me poursuit.
La Muse en cet endroit vint me tirer l'oreille,
De mon profond sommeil en sursaut me réveille.
J'étois si fatigué de rimes et de vers
Que ma plume tomboit de mes doigts entrouverts.
Ainsi je m'assoupis pour prendre un peu d'haleine ;
Quand la sœur d'Apollon par qui s'ouvre ma veine,
De mes yeux abattus écartant les pavots,
En esprit me porta dans les jardins de Vaux,
Où je revis Chanut auprès de son Mécène,
Qui parurent tous deux sensibles à ma peine.
D'abord que j'aperçus leurs ombres ou leurs corps,
Je crus être habitant de l'empire des morts,
Que quelque bon démon touché de ma torture
Suspendoit par ma mort les tourments que j'endure ;
Mais la Muse me dit d'un ton impérieux
D'achever de Chanut l'éloge glorieux.
Il fallut obéir à la nymphe fantasque
Qui tenoit d'une main sa marotte et son masque
Et de l'autre une flute ou quelque autre instrument.
« Est-ce vous, Erato ? » dis-je au même moment.
« Oui, dit-elle, c'est moi qui préside au Théâtre,
C'est moi qu'à l'Opéra tout Paris idolâtre,
C'est moi dont La Fontaine, autre homme que Quinault,
Vient dans son Phaéton de cacher le défaut.
On ne voit plus mes dents, ces dents longues et noires,
Que craignent les humains bien plus que les grimoires
Qu'autrefois je dictois à ce jeune étourdi,
A Boileau, que mes soins ont rendu si hardi
Que du grand Chapelain, de rimante mémoire,
Par deux traits de charbon il obscurcit la gloire.
Le précieux Bouhours n'auroit jamais sans moi
Estimé comme il faut ce poète du Roi.
Quitte là l'élégie et prends-moi la satire :
Si l'une fait pleurer, l'autre à son tour fait rire
Et les ris valent mieux sans doute que les pleurs.

Assez tu t'épuisas à plaindre tes douleurs.
Chanut n'a pas besoin d'une oraison funèbre.
Aux Champs Elysiens, près du cygne de l'Hèbre,
D'Orphée au cistre d'or qui fit mouvoir les bois
Et danser les rochers aux accords de sa voix,
Il respire le frais dans un profond silence ;
Son cœur n'est plus sensible aux traits de l'éloquence.
Content de n'être plus au nombre des vivants,
Il voit avec mépris les travaux des savants. »
« Mais quoi ? lui dis-je alors, laisserai-je imparfaite
La pièce dont la Cour parut si satisfaite
Quand j'y faisois figure et que chacun alors
Sans entendre mes vers admiroit mes accords ?
Je disois, tu le sais, ô Muse, sa compagne,
Ce que fit à Lubeck pour calmer l'Allemagne
Ce ministre prudent et chéri de tes sœurs,
Qui m'apprit le premier à goûter les douceurs
Que trouve un jeune esprit à maitriser la rime.
Aurois-je pu sans lui m'acquérir ton estime ?
Ce fut lui dont le Nord pour la première fois
Admira les accents de sa charmante voix,
Quand Christine régnoit et prisoit plus cet homme
Cent fois qu'elle ne fait tous les sages de Rome.
Jamais sur de tels monts de glaces hérissés
Vos doctes nourrissons ne s'étoient vus placés ;
Jamais le pauvre Arcas, qui toujours suit sa mère
Que tua par hasard la flèche sanguinaire
Que décocha ce fils contre l'Ourse des cieux,
Qu'en astre convertit le monarque des dieux
Ces constellations, refuge du pilote,
Que la mer en courroux sur ses ondes ballotte,
Sans la voix de Chanut en ces affreux déserts
N'eussent su ce que c'est que rimes et que vers.
Il força sur ces bords le paresseux Nérée,
Qui dort presque toujours dans la froide contrée,
De rompre les liens dont il est garrotté.
Vous savez que je dis, Muses, la vérité ;
Depuis cet heureux jour, au pays du Vandale,
Chanut brisa les fers de la mer glaciale,

Et l'endormi Nérée, ami des matelots,
Même durant l'hiver laisse couler ses flots,
Tant eut d'autorité l'agréable musique
Que Chanut fit ouïr à la Nymphe Baltique.
Il n'appartient qu'à vous, doctes sœurs d'Apollon,
D'achever son éloge en votre doux vallon.
De sa bouche de miel célébrez l'éloquence,
De son esprit perçant racontez la prudence,
Dites-nous ce que fit ce ministre éclairé
Pour rendre à ce pays le repos désiré.
Comment de tant de rois, d'électeurs et de princes
Il cimenta l'accord aux gothiques provinces ;
Fut agréable à tous dans la guerre et la paix
Qui règne par ses soins dans le Nord pour jamais.
Nos yeux ne verront plus en nos riches campagnes
De même qu'autrefois sortir de ces montagnes
Ces troupes de soldats, de Scythes, de Gélons,
Qui moissonnoient nos blés et mangeoient nos melons :
La France ne craint plus les ours de la Gothie.
Les rennes des Lapons, les élans de Scythie,
Ces monstres affamés toujours de sang humain
Ne tiennent plus le sort du monde dans leur main.
Depuis le grand Gustave on ne voit plus personne
En ces climats glacés que chérisse Bellone ;
Mars aux pieds de Louis, lorsque sa foudre dort,
Du seul bruit de son nom épouvante le Nord.
Ce petit roitelet caché dans sa montagne
Ne subjuguera plus la Prusse et l'Allemagne ;
Sans Louis il étoit sans ressource perdu.
Celui qui prit Stettin et depuis l'a rendu
Le peut reprendre encor sans l'aide de personne,
Et quand il l'aura pris qui sera la couronne
Qui le retirera sans mon roi de ses mains.
Tenez-vous en repos, trop belliqueux Germains,
Et vous fiers Suédois, que la maison d'Autriche
Enrichit de ses biens sans en être moins riche,
Souvenez-vous toujours que vos premiers exploits
Bien plus qu'à vos soldats sont dus à nos François.
Si vous nous venez voir la pique dans la main,

Louis fera du moins la moitié du chemin.
Profitez de l'avis que vous donne ma muse,
Et toi, sœur d'Apollon, qui n'admets point d'excuse,
Si j'ai fourni ma tâche au gré de tes désirs,
Laisse-moi désormais plaindre mes déplaisirs.
Ne viens plus me parler d'éloge ou de satire ;
Je suis las de chanter, de veiller ou d'écrire.
Adieu, je vais dormir d'un bon somme à présent.
Et vous, fils de Chanut, agréez mon présent ;
S'il n'est digne de lui, qu'au moins il vous contente ;
Ce poème a passé de bien loin votre attente.
C'est à vous maintenant, Muses, de le placer
Au temple de Mémoire, et de nous façonner
Mieux que je ne le puis le tableau de sa vie,
Sur qui ne puissent rien la langue ni l'envie.
Un mot que vous direz de ce grand personnage
Peut rendre avec Chanut immortel mon ouvrage.
Et le marbre et l'airain sont bien moins que vos sons,
Dont Chanut le premier me donna des leçons,
Lorsque vous le voulez, immortels et durables,
Et l'éponge du temps, terreur des misérables
Et languissants écrits que vous n'avouez pas,
Respectera le mien, si vous en faites cas.

Je n'ai jamais fait de ma vie un si grand effort d'esprit; mais de quoi n'est pas capable une tête aussi échauffée que la mienne par les maux toujours renaissants de mon éternelle prison. J'ai composé ces 270 vers tels qu'ils sont dans ce volume, et n'en ai point fait d'autre brouillon que celui-ci, qui à la vérité est un peu barbouillé ; mais l'impression raccommodera tout.

SOMMAIRE DU TOME DEUXIÈME

Livre troisième.

(*Suite*).

Les dernières années du ministère de Mazarin ont été les moins glorieuses de son existence, p. 1. — Devise que Douvrier composa pour lui pendant son exil, p. 2. — Rapports d'Anne d'Autriche et de Mazarin, p. 3. — La reine se défend à Mme de Brienne d'aimer le cardinal, p. 4-6. — Mazarin méprisait la reine, p. 7. — Il veut s'opposer à un don fait par la reine à la Beauvais, p. 8-9. — La reine est hostile au projet de mariage du roi et de Marie Mancini, p. 10-11. — Commencement des négociations de Mazarin avec don Louis de Haro pour la paix, p. 12. — Le Cardinal les conduit et écrit chaque jour à la cour, p. 13. — Brienne aurait voulu accompagner Mazarin à Saint-Jean-de-Luz, p. 14. — Il n'y fut pas autorisé, p. 15. — Il doit cependant signer le traité de paix sans le connaître, p. 16. — Mais il put lire le contrat de mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, p. 17. — Le Cardinal, alité, demande à Brienne de lui apporter une de ses cassettes, p. 18. — Document que Brienne y voit par erreur, p. 19. — Mazarin veut s'assurer de ce que Brienne a pu voir, p. 20. — Séjour de la cour à Avignon et portrait de Mazarin que Mignard y peint, p. 21. — Plaisanterie du peintre qui coiffe son modèle de la barrette papale, p. 22. — Fatigues ressenties par Mazarin, après la paix des Pyrénées, et preuves qu'il en donne à la reine, à Saint-Jean-de-Luz, p. 23. — Sa santé diminue de jour en jour, p. 24. — Il revient péniblement au Louvre, p. 25. — Un incendie y éclate, p. 26. — Brienne y assiste, p. 27. — Mazarin en part, p. 28. — Et se rend à son palais, p. 29. — Consul-

tation de douze médecins et opinion de Guénault, p. 30. — Jusqu'à sa mort, Mazarin reçoit les courtisans et joue avec eux, p. 31. — La prédiction de Guénault l'avait cependant fort abattu, p. 32. — Sa dernière conversation avec Brienne, p. 33. — Le Cardinal demande l'indulgence *in articulo mortis*, p. 34. — Visite du nonce ; l'extrême-onction est apportée, p. 35. — Mort de Mazarin, p. 36. — Par son testament, il dispose de ses abbayes, p. 37. — De quelle façon il les partage, p. 38-39. — Erreur de Brienne sur le refus que le prince de la Roche-sur-Yon aurait fait d'une d'elles, p. 40 — Épigramme de Brienne sur ce sujet. p. 41. — Autres abbayes dont Mazarin jouissait et dont il ne dispose pas, p. 42. — Anecdote sur l'abbaye de Saint-Bénigne, à Dijon, qu'il refuse à Brienne pour son frère, p. 43. — Il lègue dix-huit gros diamants au Roi, à condition qu'ils s'appellent *les Mazarins*, p. 44. — Anecdote sur Tubeuf et le Cardinal, p. 45. — Celui-ci fonde le Collège des Quatre-Nations, p. 46. — Mot du maréchal de Villeroy, sur cette fondation, après la mort du Cardinal, p. 47. — Sommes que, d'après Brienne, on trouva en possession du Cardinal, p. 48. — Son valet de chambre Bernouin quitte Mazarin pendant quelques heures, tandis qu'il agonisait, p. 49. — Claude Joly confesseur de Mazarin, p. 50. — Mot du Roi au maréchal de Gramont, sur Mazarin mort, p. 51. — Il commande à Brienne de faire expédier les provisions du gouvernement de Bretagne au duc de Mazarin, p. 52. — Brienne va à ce propos chez la reine, p. 53. — Elle refuse de s'y prêter, p. 54. — Brienne revient chez le Roi, *ibid.* — Il donne des ordres pour le Conseil du lendemain, p. 55. — Conversation de Brienne avec le duc de Mazarin, p. 56. — Brienne prévient Foucquet de la mort du Cardinal, p. 57. — Ensuite, il prévient son père, p. 58. — Langage que le Roi tient au premier Conseil tenu par lui, p. 59. — Le Chancelier remercie le souverain au nom des ministres, p. 60. — Paroles que dirent ensuite Foucquet, Le Tellier et Brienne père, p. 61. — Brienne fils rapporte les affaires en cours, p. 62. — Solution donnée par le Roi à l'expédition des provisions du gouvernement de Bretagne par le duc de Mazarin, p. 63. — Celui-ci est introduit devant le Conseil et prête serment pour ses autres gou-

vernements, p. 64. — Opinion de Brienne sur le duc de Mazarin, p. 65. — Mazarin ne fut pas heureux en nièces et neveux, p. 66. — Ce que deviennent les livres et les écuries du Cardinal, p. 67. — Les housses des mulets passent à l'église des Théatins, p. 68. — Joie de Philippe, duc d'Orléans, un jour que Mazarin lui procure un don de cent mille francs, p. 69. — Parallèle entre Richelieu et Mazarin, p. 70. — Vers de Benserade sur le retour de Mazarin, p. 71-72. — Sonnet de l'abbé Cassagne sur le même personnage, p. 73. — Vers italiens de l'abbé Butti, p. 74.

Livre quatrième.

Brienne reprend la suite de l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche, p. 75. — Comment elle accueillit la duchesse de Chevreuse, au retour de l'exil, p. 76. — On y distingue de la froideur, p. 77. — La duchesse de Chevreuse et le duc de Beaufort crurent qu'en s'unissant ils pourraient venir à bout de Mazarin, p. 78. — Le duc de Vendôme voudrait rapprocher son fils Beaufort du Cardinal, p. 79. — Le projet ne réussit pas, p. 80. — Mazarin convaincu qu'on veut l'assassiner, p. 81. — Arrestation de Beaufort et son emprisonnement à Vincennes, p. 82. — Son évasion, p. 83. — Il erre quelque temps dans les terres de son père, p. 84. — La France est calme et heureuse pendant les cinq premières années de la régence, p. 85. — Débuts des troubles et dangers que court le chancelier Séguier, p. 86. — La Reine soutient le Cardinal contre les troubles, p. 87. — La veille de la majorité du Roi, Anne d'Autriche accorde au jeune Brienne la survivance de la charge de secrétaire d'Etat de son père, p. 88. — Épilogue, en vers, du premier manuscrit, p. 89-90.

Livre cinquième.

Avertissement du second volume manuscrit, p. 91. — Ce sera la traduction augmentée de l'*Itinerarium* latin, publié par l'auteur en 1660, p. 92-94. — Il quitte Paris, le 24 juillet 1652, p. 95. — Situation de la capitale à cette date, p. 96.

— Retour sur le combat du Faubourg Saint-Antoine, qui avait eu lieu vingt jours auparavant, p. 97. — Saint-Maigrin y est tué, les ducs de Nemours et de La Rochefoucauld dangereusement blessés, p. 98. — Réflexion de Brienne sur son existence, p. 99. — Et sur la mort de son aïeul Martial de Loménie, p. 100. — Brienne sort de Paris avec des passeports du duc d'Orléans, du prince de Condé et du Roi, p. 101. — Il va coucher à Brie-Comte-Robert, puis à Provins, p. 102. — Ses compagnons de route, p. 103. — Il passe à Nogent, Troyes et Brienne, p. 104. — Séjour à Châlons et à Langres, p. 105. — Il y reçoit la nouvelle d'une dangereuse maladie de son père, p. 106. — Le voyageur est rassuré et poursuit sa route, p. 107. — Il va à Gray et à Besançon, p. 108. — Les curiosités de cette dernière ville, p. 109. — Montbéliard et son comte, p. 110. — Le guet-apens de Waldighofen, p. 111. — Il ne tourne pas aussi mal qu'il l'eût pu, p. 112. — C'est François Blondel, gouverneur de Brienne, qui fut la cause de cette tournure favorable, p. 113. — Et aussi la rencontre d'un habitant de Brienne, p. 114. — Les bagages furent ouverts, p. 115. — Mais on n'y prit rien, p. 116. — Arrivée à Brisach, p. 117. — Cette mésaventure en évite une autre aux voyageurs qui aurait pu leur être plus fâcheuse, p. 118. — Accident survenu à Brienne en arrivant à Brisach, p. 119. — Digression sur la manière dont on le traite à Saint-Lazare, p. 120. — Vers qu'il compose, à cette occasion, le 19 janvier 1683, p. 121-122. — Court séjour à Brisach, p. 123. — Venue à Strasbourg, p. 124. — Réflexions sur l'état politique de cette ville et de l'Alsace alors, p. 125-128. — Le clocher de la cathédrale de Strasbourg, p. 129. — Au moment où Brienne en parle, ses souvenirs sont vieux de près de trente ans, p. 130. — Les orgues et l'horloge astronomique de la cathédrale, p. 131. — Pour rafraîchir sa mémoire, Brienne en parle d'après le recueil de Méryan, p. 132. — L'arsenal de Strasbourg, p. 133. — Séjour à Philipsbourg, p. 134. — Voyage à Mayence par Spire, Mannhein, Worms et Oppenheim, p. 135. — Francfort sur le Mein, p. 136. — Le baron d'Avaugour, résident de France, p. 137. — Divertissements de Brienne à Francfort, p. 138. — Retour à Mayence, où il poursuit ses

études, p. 139. — Il y soutient sa thèse de maître ès-arts, p. 140. — Réflexions sur Mayence, p. 141. — L'imprimerie à Mayence, p. 142. — Brienne laisse Mayence pour aller assister au couronnement du roi des Romains, p. 143. — Passage à Nuremberg, p. 144. — Arrivée à Ratisbonne, p. 145. — Cérémonies du couronnement, p. 146. — Le banquet, p. 147. — Publication de la Diète de l'Empire, p. 148. — Cazet de Vautorte, résident de France près de la Diète, p. 149. — Procès-verbaux de la Diète que Brienne fait transcrire et qu'il offre ensuite à Colbert, p. 150. — Remarques sur la famille Colbert, p. 151. — Chagrin de Vautorte de voir que les affaires de France ne réussissent pas entre ses mains, p. 152. — Son caractère, p. 153. — Brienne se propose d'intercaler dans son voyage les lettres que son père lui écrivit, p. 154. — Première lettre, de juin 1653, p. 155-158. — Il la montre à Vautorte, que le chagrin de ses mécomptes finit par emporter, p. 159. — Analyse du mémorial des griefs de la France à la Diète, p. 160-161. — Faste de l'ambassadeur d'Espagne près de la Diète, p. 162. Ses livrées, ses dépenses et ses profusions, p. 163. — Retour de Ratisbonne à Mayence, p. 164. — Réflexions sur la dignité d'Électeur, p. 165. — Les Électeurs ecclésiastiques, p. 166. — Portrait de Jean-Philippe de Schönborn, électeur de Mayence, p. 167-169. — Départ de Mayence, en mai 1654, après deux ans de séjour, p. 170. — De Mayence à Bacharach, à Coblentz, à Trèves et à Cologne, p. 171. — Reliques conservées dans cette dernière ville, où Brienne songe à se faire chartreux, p. 172. — Bonn et Dusseldorf, p. 173. — Nimègue, p. 174. — Dordrecht et Rotterdam, p. 175. — Épitaphe de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, p. 176-177. — La Haye, p. 178. — Lettre de Brienne père, p. 179. — Portrait de Pierre Chanut, résident de France en Hollande, p. 180-181. — Il conseille au jeune Brienne de faire un journal de son voyage, p. 182. — Brienne s'y met, p. 183. — Ce récit fut très modifié quand on l'imprima, p. 184. — Il était tout d'abord fort gros et rempli d'inscriptions, p. 185. — Leyde ; amis que Brienne pense avoir gardés en Hollande, p. 186. — Départ de La Haye, p. 187. — Élégie sur la mort de Chanut, p. 188. — Lettre de Brienne père, p. 189. —

Nouvelle lettre du même, p. 190-191. — De Harlem à Amsterdam en passant devant Leyde, p. 192. — Amsterdam, p. 193. — La boutique des Elzéviers, p. 194. — Gouvernement d'Amsterdam, p. 195. — Amersford et Delfzil, p. 196. — Épigramme contre les Hollandais, p. 197. — Emdem, p. 198. — Deux curiosités de Groningue, p. 199. — D'Emdem à Oldenbourg, p. 200. — La vie et les villes en Hollande, p. 201. — Les maisons, p. 202. — De Delmenhorst à Hambourg, p. 203.

Livre sixième.

Brienne rejoint à Hambourg le baron d'Avaugour, p. 204. — C'est là qu'il décrit le gouvernement de Hollande, p. 205. — Richesses des Hollandais, p. 206. — Leur amour de l'égalité, p. 207. — Leur capital est le commerce, p. 208. — Ils sont les messagers de l'Océan, p. 209. — Brienne leur reproche l'amour du profit, p. 210. — S'ils périssent jamais ce sera pour avoir trop d'argent, p. 211. — Ils vont partout et il n'y a pas de pays où ils soient plus rarement que chez eux, p. 212. — Brienne les adjure de demeurer unis à la France, p. 213. — Celle-ci, d'ailleurs, devrait aller délivrer les Lieux Saints, p. 214. — Portrait du baron d'Avaugour, p. 215. — Sa prodigalité, p. 216. — Sa suite, p. 217. — La Routière, fils de Chefdeville, intendant de Brienne, vient à Hambourg avec d'Avaugour, p. 218. — Il se joint à la troupe des compagnons du jeune Brienne, p. 219. — D'Avaugour part de Hambourg pour aller complimenter le roi de Danemark, p. 220. — Lubeck, Kiel, Gottorp, p. 221. — Flensbourg : éclipse de soleil qui retarde l'audience de l'ambassadeur, p. 222. — Celle-ci a lieu, p. 223. — Brienne est présenté au roi et à sa famille, p. 224. — D'Avaugour se prend de querelle avec un gentilhomme norvégien, p. 225. — Chasse offerte par le roi de Danemark à l'ambassadeur, p. 226. — Souper qui suit cette réjouissance dont Brienne fait partie, p. 227. — Audience de congé de M. d'Avaugour, p. 228. — Celui-ci se rend à Stockholm par mer, p. 229. — Brienne et ses compagnons s'y rendent par terre : le Holstein, p. 230. — Tempête qui les assaille dans le grand Belt, p. 231. —

Ils manquent d'y périr, p. 232. — Le château de Frederiksborg, p. 233. — Elseneur et Helsingborg, p. 234. — Entrée en Suède, p. 235. — Linköping, p. 236. — Curiosité que Brienne y mentionne sur la foi de Chanut, p. 237. — Norrköping et Nyköping, p. 238. — Stockholm, p. 239. — Obsèques du chancelier Oxenstierna, p. 240. — Épitaphe de Gustave Adolphe, p. 241-242. — Sonnet d'Arnauld d'Andilly à son propos, p. 243. — Sonnet d'Arnauld de Pomponne sur le duc de Weimar, p. 244. — Brienne transcrit l'épitaphe de Descartes, p. 245. — Avaugour débarque en Suède et Brienne prend un refroidissement en l'attendant sur le quai, p. 246. — Il est soigné pour une fistule lacrymale, p. 247. — L'audience de l'ambassadeur par le roi, longtemps différée, a lieu le 11 octobre 1654, p. 248. — Brienne n'est reçu que le 30 décembre, p. 249. — Mariage du roi de Suède avec la princesse Éléonore de Holstein-Gottorp, p. 250. — Magnificence du cortège nuptial, p. 251. — Audience accordée, dans la suite, à Brienne, p. 252. — Réponse que le roi fait à sa harangue, p. 253. — Brienne salue la reine et les filles d'honneur, p. 254. — Réflexions sur des contes galants dont l'auteur eût pu farcir ses mémoires, p. 255. — D'Avaugour et Brienne assistent à un wirthschaff, p. 256. — Celui-ci joue le rôle du chasseur, p. 257. — Le roi de Suède déguisé en bourgmestre, p. 258. — Ces divertissements se font, selon Brienne, en dérision de l'Église romaine, p. 259. — Le landgrave de Hesse donne un ballet, p. 260. — Brienne y danse, p. 261. — Audience de congé du roi : Brienne improvise son compliment d'adieu, p. 262. — Le roi n'en est pas mécontent, p. 263. — Brienne fait ses préparatifs de voyage, p. 264. — Il se met en route pour la Laponie, le 2 février 1655, p. 265. — Lettres écrites par Brienne père à son fils depuis le mois de septembre 1654 jusqu'au début de février 1655, p. 266-285.

Livre septième.

Mauvaises conditions climatériques du départ de Stockholm, p. 287. — Manière de voyager en Suède, p. 288. — Combien de chemin on peut faire par jour, p. 289. — Chère qu'on

fait dans le trajet, p. 290. — Brienne se dirige vers la Laponie, p. 291. — Upsal, p. 292. — La salle du château dans laquelle Christine de Suède avait abdiqué, p. 292. — Épigramme de Gomberville contre Christine, p. 294. — Réflexions sur son abdication, p. 295. — La reine corrige, à la main, un passage de l'*Itinerarium* de Brienne, p. 296. — Sonnet de l'abbé Le Camus sur Christine, p. 297. — Lettre d'elle à Chanut sur son dessein d'abdiquer, p. 298-300. — Portrait de cette reine, p. 301. — Sa science, p. 302. — Épigramme de Benserade sur son accoutrement masculin, p. 303. — Elle affecte un langage inconvenant, p. 304. — Assassinat de Monaldeschi, p. 305. — La reine est très petite et de taille contrefaite, p. 306. — Sa bienveillance pour Ninon de Lenclos, p. 307. — Les mines de cuivre du Cupperberg, p. 308. — Les voyageurs les visitent, p. 309. — Procédés en usage pour séparer le minerai, p. 310. — Continuation du voyage jusqu'à Umea, p. 311. — Les voyageurs apprennent qu'il y a des Lapons dans les environs, p. 312. — Ils vont les voir, p. 313. — Description des Lapons, p. 314. — Leurs demeures et leur nourriture, p. 315. — Les rennes, p. 316. — Usages auxquels on les emploie, p. 317. — On se nourrit de leur lait et de leur chair, p. 318. — Retour à Umea en traîneau, p. 319. — Sûreté des rennes à courir, p. 320. — Les voyageurs remontent le rivage du golfe de Bothnie, p. 321. — Ils le traversent, en traîneau, sur la glace, entre Umea et Wasa, p. 322. — Ils veulent aborder sur la côte de Finlande, p. 323. — Brienne manque perdre un laquais dans le trajet, p. 324. — La glace se fend au moment d'aborder la terre, p. 325. — La crevasse est franchie sur des planches, p. 326. — Arrivée à Vasa, p. 327. — Étrange description d'un intérieur où Brienne séjourne près de Millakula, p. 328. — Abo, capitale de la Finlande, p. 329. — M.-O. Wexionius, dit Gyldenstolpe, p. 330. — Borga, Viborg et Narva, p. 331. — Église et office orthodoxe, p. 332. — Riga, p. 333. — Cette ville appartenait alors à la Suède, p. 334. — Le maréchal Gustave Horn, p. 335. — Les soldats suédois, p. 336. — Leurs mauvais instincts dominés par la discipline, p. 337. — Arrivée en Courlande, p. 338. — Mitau et sa cour, p. 339. — Réception qu'on y fait à Brienne, p. 340. —

Curiosités qu'on y voit, p. 341. — Le duc de Courlande et sa fille, p. 342. — Rondeau composé par Brienne en l'honneur de celle-ci, p. 343. — Départ de Mitau par Heligen Aa, p. 344. — Après la Courlande, Polangen et Memel, p. 345. — Commerce de l'ambre, p. 346. — Arrivée à Königsberg, p. 347. — Incident de route occasionné par le dégel, p. 348. — Comment les voyageurs y échappent, p. 349. — Ils doivent séjourner dans une chaumière tout le jour de Pâques, p. 350. — Et n'atteignent Königsberg que le lendemain, p. 351. — Elbing et Dantzig, p. 352. — Connaissance avec l'astronome Hévélius, p. 353. — Son cabinet et ses instruments de travail, p. 354.

Appendice.

Lettre au P. Lubin sur la Laponie, fragment, p. 355-369. — Élégie latine aux frères Chanut, avec imitation en vers français, p. 369-378.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE TROISIÈME.

Suite de l'histoire de la régence de la reine Anne d'Autriche. Éloge du cardinal Mazarini (*Suite*)..... 1

LIVRE QUATRIÈME.

Conclusion de l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la majorité de Louis le Grand inclusivement..... 75

DEUXIÈME PARTIE

Contenant une relation exacte des voyages de l'auteur en Allemagne, Hollande, Danemark, Suède, Laponie, Prusse, Pologne, Italie, avec son retour en France, depuis 1652 jusqu'en 1655 inclusivement..... 91

AVERTISSEMENT.

Sur les nouvelles additions que l'auteur a faites en traduisant son Itinéraire latin en français..... 91

LIVRE CINQUIÈME.

Le comte de Brienne, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'État qu'avait Monsieur son père, va étudier en philosophie à Mayence ; se trouve à Ratisbonne au couronnement du Roi des Romains ; revient achever son cours de philosophie à Mayence ; en part pour la Hollande, où il fait quelque séjour..... 95

LIVRE SIXIÈME.

Le comte de Brienne se rend en Danemark et en Suède, où il fait quelque séjour, retenu par une grande fluxion sur

les yeux ; fait de la part du Roi Très Chrétien [Louis XIV] les compliments au roi de Suède sur son mariage avec la princesse de Holstein ; part de Stockholm pour se rendre en Laponie 204

LIVRE SEPTIÈME.

Voyage de Laponie. L'auteur prend la résolution de faire le tour du golfe Bothnique pour se rendre par la Finlande, la Livonie, la Courlande et la Prusse ducale à Dantzig. Part de Stockholm le 2 février 1655. Son arrivée à Upsal, où la reine Christine se démit de ses états. Portrait de cette fameuse reine. Lettre d'elle à M. Chanut, du dernier de février 1654. Mines d'argent et de cuivre. Description des mines de Cupperberg. Description de la Laponie telle qu'elle est dans l'Itinéraire latin de l'auteur. Ne passe point plus loin qu'Umea et pourquoi. Traverse la mer Baltique en traîneaux sur la glace. Arrive à Abo, capitale de la Finlande. Passe par Narva, ville anciennement de la Moscovie, qui appartient maintenant à la couronne de Suède. De là à Riga, capitale de la Livonie, et y séjourne un jour ou deux pour se reposer. Gouvernement politique des Suédois. Va voir le duc de Courlande à Mitau, où ce prince fait sa résidence ordinaire. Description de ce petit État. Entre dans la Prusse ducale. Séjourne quelque temps à Königsberg, capitale de ce duché. Y fait ses Pâques. Arrive à Dantzig le 3 avril 1655..... 286

APPENDICE.

Lettre au P. Lubin sur la Laponie..... 355
Élégie aux frères Chanut..... 369
Sommaire analytique du tome second..... 379

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France *depuis sa fondation en* 1834.

In-octavo à 12 francs le volume, 10 francs pour les Membres de la Société.

Ouvrages épuisés.

L'Ystoire de li Normant. 1 vol.
Lettres de Mazarin. 1 vol.
Villehardouin. 1 vol.
Histoire des Ducs de Normandie. 1 vol.
Grégoire de Tours. Histoire ecclesiast. des Francs. 4 vol.
Beaumanoir. Coutumes de Beauvoisis. 2 vol.
Mém. de Coligny-Saligny. 1 vol.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois. 1 vol.
Comptes de l'argenterie des rois de France. 1 vol.
Richer. Hist. des Francs, 2 vol.
Mém. de Cosnac. 2 vol.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier. 1 vol.
Chron. des comtes d'Anjou. 1 vol.
Lettres de Marguerite d'Angoulême. 2 vol.
Joinville. Hist. de saint Louis. 1 vol.
Chronique des quatre premiers Valois. 1 vol.
Chron. de G. de Nangis. 2 vol.
Mém. de P. de Fenin. 1 vol.
Œuvres de Suger. 1 vol.
Histoire de Bayart. 1 vol.
Mémoires de Ph. de Commynes. 3 vol.
Procès de Jeanne d'Arc. 5 vol.
Chron. de Morée, 1 vol.

Ouvrages épuisés en partie.

Œuvres d'Éginhard. 2 vol.
Barbier. Journal du règne de Louis XV. 4 vol.
Registres de l'Hôtel de Ville pendant la Fronde. 3 vol.
Choix de Mazarinades. 2 vol.
Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin. 4 vol.
Grégoire de Tours. Œuvres diverses. 4 vol.
Orderic Vital, 5 vol.
Chron. de Monstrelet. 6 vol.
Chron. de J. de Wavrin. 3 vol.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. 9 vol.
Œuvres de Brantôme. 11 vol.
Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc. 5 vol.
Mém. de Bassompierre. 4 vol.
Bibliographie des Mazarinades. 3 vol.
Chanson de la croisade contre les Albigeois. 2 vol.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. 3 vol.
Mémoires de Souvigny. 3 vol.

Ouvrages non épuisés.

Corresp. de Maximilien et de Marguerite. 2 vol.
Le Nain de Tillemont. Vie de saint Louis. 6 vol.
Mém. de Mathieu Molé. 4 vol.
Miracles de S. Benoit. 1 vol.
Mém. de Beauvais-Nangis. 1 vol.
Chron. de Math. d'Escouchy. 3 vol.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI. 2 vol.
Comptes de l'hôtel des Rois de France. 1 vol.
Rouleaux des morts. 1 vol.
Mém. et corresp. de Mme du Plessis-Mornay. 2 vol.
Chron. des églises d'Anjou. 1 vol.
Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Chroniques de J. Froissart. T. I à XI. 13 vol.
Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 1 vol.
Annales de S.-Bertin et de S.-Vaast d'Arras. 1 vol.
Histoire de Béarn et de Navarre. 1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 1 vol.
Nouveau recueil de comptes de l'argenterie. 1 vol.
Chronique du duc Louis II de Bourbon. 1 vol.
Chronique de J. Le Fèvre de Saint-Remy. 2 vol.
Récits d'un ménestrel de Reims au xiiie siècle. 1 vol.
Lettres d'Ant. de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 1 vol.
Mém. de La Huguerye. 3 vol.
Anecdotes et apologues d'Etienne de Bourbon. 1 vol.
Extraits des auteurs grecs concern. les Gaules. 6 vol.
Mémoires de N. Goulas. 3 vol.
Gestes des évêques de Cambrai. 1 vol.
Établissements de s. Louis. 4 vol.
Chron. normande du xive s. 1 vol.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. 2 vol.
Mém. d'Ol. de la Marche. 4 vol.
Lettres de Louis XI. 11 vol.
Mémoires de Villars. 6 vol.
Notices et documents, 1884. 1 vol.
Journal de Nic. de Baye. 2 vol.
La Règle du Temple. 1 vol.
Hist. univ. d'Agrippa d'Aubigné. 10 vol.
Le Jouvencel. 2 vol.
Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton. 4 vol.
Chron. d'A. de Richemont. 1 vol.
Chronographia regum Francorum. 3 vol.
Mém. de Du Plessis-Besançon. 1 vol.
Éphéméride de la Huguerye. 1 vol.
Hist. de Gaston IV, comte de Foix. 2 vol.
Mémoires de Gourville. 2 vol.
Journal de J. de Roye. 2 vol.
Chron. de Richard Lescot. 1 vol.
Brantôme, sa vie et ses écrits. 1 v.
Journal de J. Barrillon. 2 vol.
Lettres de Charles VIII. 5 vol.
Mém. du chev. de Quincy. 3 vol.
Chron. de Morosini. 4 vol.
Doc. sur l'Inquisition. 2 vol.
Mém. du vicomte de Turenne. 1 v.
Chron. de Perceval de Cagny. 1 v.
Journal de J. Vallier. T. I à III.
Mém. de Saint-Hilaire. 6 vol.
Journal de Fauquembergue. 3 vol.
Chron. de Jean le Bel. 2 vol.
Mémoriaux du Conseil de 1661. 3 v.
Chron. de G. Le Muisit. 1 vol.
Rapports et Notices sur les Mém. du card. de Richelieu. T. I et II.
Mém. du card. de Richelieu. T. I à III
Mém. des du Bellay. T. I à III.
Mém. du maréchal de Turenne. 2 vol.
Grandes chroniques de France. T. I et II.
Corresp. de Vivonne relative à Candie 1 vol.
Mém. du maréchal d'Estrées. 1 vol.
Corresp. du chev. de Sévigné. 1 vol.
Lettres du duc de Bourgogne. 2 vol.
Mém. de Beaulieu-Persac. 1 v.
Mém. de Florange. T. I.
Histoire de la Ligue. T. I.
Corr. de Vivonne relative à Messine. T. I.
Campagnes de Mercoyrol de Beaulieu.
Mém. de Brienne. T. I. et II.
Dépêches des ambassadeurs milanais, t. I.

SOUS PRESSE :

Dépêches des ambassadeurs milanais. T. II.
Journal de J. Vallier. T. IV.
Mém. du maréchal de Richelieu.
Mém. de Brienne, t. III.

ANNUAIRES, BULLETINS ET ANNUAIRES-BULLETINS (1834-1916).

In-18 et in-8°, à 2 et 6 francs.

(Pour la liste détaillée, voir à la fin de l'Annuaire-Bulletin de chaque année.)

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

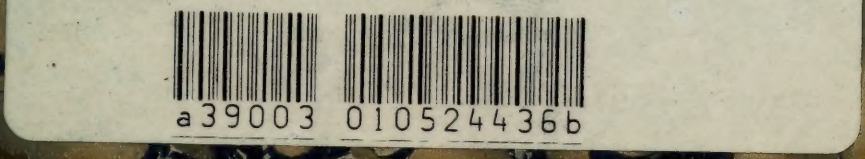
a39003 010524436b

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 05 08 10 7